FONDO PIZZOFA...

NAZIONALE

B. Prov.

IV

1363

BIBLIOTECA

VITT. EM. III

NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio 11

Palchetto 9

Num.° d' ordine 2 - 6 - 18

194
1
9
B. Prov
IV
1363

DE
L'ORIGINE
DES LOIX, DES ARTS,
ET DES SCIENCES.

TOME QUATRIEME.

N
1h8h0

DE.

L'ORIGINE
DES LOIX,
DES ARTS ET DES SCIENCES,
ET
DE LEURS PROGRÈS
CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

TOME QUATRIEME.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

A PARIS,

Chez KNAPEN, Libraire-Imprimeur,
en face du Pont Saint Michel.

M. DCC. LXXVIII.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

TABLE

DES LIVRES,

CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES

Contenus dans le IVe Volume.

SUITE DU LIVRE II.

Des Arts & Métiers. Page 1

CHAP. II. *Des Vêtemens.* ibid.
CHAP. III. *De l'Architecture.* 9
CHAP. IV. *De la Métallurgie.* 40
CAAP. V. *Du Deſſein, de la Gravure en creux, de la Ciſelure, de l'Orfèvrerie & de la Sculpture.* 48
CHAP. VI. *De l'origine de l'Ecriture.* 65

LIVRE III.

Des Sciences. 81

CHAP. I. *De l'Asie,* 83
CHAP. II. *Des Egyptiens.* 90
ARTICLE I. *De la Médecine.* ibid.
ARTICLE. II. *Astronomie.* 104
ARTICLE. III. *De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 121
CHAP. III. *De la Gréce.* 128
ARTICLE. I. *De la Médecine.* 132
ARTICLE. II. *Mathémathiques.* 149
§. I. *Arithmétique.* 150
§. II. *Astronomie.* 154
§. III. *De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.* 175

LIVRE IV.

Commerce & Navigation. 185

CHAP. I. *Des Egyptiens.* 187
CHAP. II. *Des Phéniciens.* 194
CHAP. III. *Des Phrygiens, des Lidyens, des Troyens, &c.* 215
CHAP. IV. *Des Grecs.* 221

LIVRE V.

De l'Art Militaire. 277

CHAP. I. *Des Egyptiens.* 279
CHAP. II. *Des Peuples de l'Asie,* 293
CHAP. III. *Des Grecs,* 00

LIVRE VI.

Des Mœurs & Uſages. 355
CHAP. I. *Des Habitans de la Paleſtine.* 358
CHAP. II. *Des Peuples de l'Aſie Mineure.* 361
CHAP. III. *Des Grecs.* 369

DE L'ORIGINE

DE L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS ET DES SCIENCES;

Et de leurs progrès chez les anciens Peuples.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

II.e Part. I. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

LA MANIERE dont étoient vêtus les premiers habitans de la Gréce, répondoit à la groſſiereté de leurs mœurs. La peau des bêtes qu'ils tuoient à la chaſſe, leur ſervoit à ſe cou-

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

vrir. Mais ne sçachant pas l'art de préparer ces peaux, ils les portoient toutes brutes & avec leurs poils [a]. La seule parure qu'ils eussent imaginée, étoit de porter la fourrure en dehors [b]. Les nefs des animaux leur servoient de fil. Les épines leur tenoient lieu sans doute d'aiguilles & de poinçons. Il subsiste encore dans les écrits d'Hésiode des traces de ces anciens usages [c].

On ignore dans quel temps les Grecs apprirent l'art de donner aux peaux les préparations convenables, comme de les tanner, de les corroyer, &c. Pline fait auteur de cette invention un certain Tychius, natif de Béotie [d], sans marquer dans quel siécle vivoit cet Artiste. Homère parle d'un ouvrier de ce nom fort célebre, dans les temps héroïques, par son adresse à préparer & à travailler les cuirs. Entre autres ouvrages il avoit, dit il, fait le bouclier d'Ajax [e]. Il n'y a cependant pas d'apparence que ce soit le même personnage que celui auquel Pline attribue l'inven-

[a] *Diod.* l. 2, p. 151. — *Paus.* l. 8, c. 4, p. 599.

[b] *Paus.* l. 10, c. 38, p. 895.

[c] Voyez *Hesiod.* Oper, v. 544.

[d] L. 7, sect. 57, p. 414.

[e] *Iliad.* l. 7, v. 220, &c.

tion de corroyer les peaux. Cet Art devoit être connu dans la Gréce bien avant la guerre de Troye; mais il n'eſt pas poſſible d'en déterminer préciſément l'époque.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il n'en eſt pas de même de la tiſſeranderie. Je crois qu'on peut très-bien en rapporter l'établiſſement dans la Gréce au temps de Cécrops. Ce Prince ſortoit de l'Egypte où l'art de filer la laine, & d'en fabriquer des étoffes, étoit connu fort anciennement. Il fit part de cette invention aux habitans de l'Attique. Le peu de mémoires qui nous reſtent ſur l'origine de la tiſſeranderie dans la Gréce, s'accorde aſſez avec cette conjecture. Les Athéniens étoient regardés dans l'antiquité comme les premiers qui euſſent connu l'art de fabriquer des étoffes de laine & de lin. Ils paſſoient même pour avoir communiqué ces découvertes à toute la Gréce [a]. On ſçait encore que de tout temps Athènes a été renommée pour l'habileté de ſes habitans dans la tiſſeranderie. La qualité du terroir de l'Attique contribua beaucoup aux progrès rapides que cet art fit chez ces peuples,

[a] *Juſtin*, l. 2, c. 6.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les laines de ce canton passoient, au jugement des Anciens, pour les meilleures qu'on connût. [a].

Il est important pour la qualité de la laine, de tenir les brebis dans une très-grande propreté. On ne peut pas porter l'attention plus loin que la portoient à cet égard certains peuples de la Gréce. Pour se procurer les laines les plus fines & les mieux conditionnées, leur précaution alloit jusqu'à couvrir de peaux leurs brebis [b], de peur que les injures de l'air n'en altérassent la toison, & qu'il ne s'y attachât quelques ordures.

On reconnoît à la maniere dont les Grecs dépouilloient anciennement les brebis de leur laine, combien les arts méchaniques étoient imparfaits chez ces peuples dans les premiers temps. Il y a une certaine saison dans l'année où la laine des moutons vient à se détacher d'elle-même. Les Grecs profitoient de ce moment pour se procurer la laine de ces animaux, & l'arrachoient [c]. C'est

[a] Voy. *Voss.* s, de Idol. l. 3, c. 70.

[b] *Ælian.* Var. Hist. l. 12, c. 56. = *Diog. Laërt.* l. 6, segm. 41, p. 335.

[c] *Varro*, de Re Rust. l. 2, c. 11. = *Plin.* l. 8, sect. 73, p. 474. = *Isidor.* Origin. l. 19, c. 27.

qu'ils manquoient alors de ciſeaux, ou d'autres inſtrumens propres à cette opération. Cet uſage ne ſubſiſtoit plus du temps d'Héſiode : on ſçavoit alors tondre les brebis [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'anciennement les métiers étoient diſpoſés de façon qu'on n'y pouvoit travailler que debout [b]. Cet uſage ſubſiſtoit encore dans la Gréce aux temps héroïques. Homère ne permet pas d'en douter [c]. Les étoffes au ſurplus, qu'on fabriquoit alors, devoient être bien mal conditionnées. On n'avoit pas encore trouvé le moyen de les fouler. Cet art ne fut connu dans la

[a] *Op. & Dies.* v. 775.

[b] Tome premier, Liv. 2, Chap. 2, p. 268.

[c] *Iliad.* l. 1, v. 31. = Voyez *Jun.* de Pict. Veter, l. 1, c. 4, p. 26.

On pourroit objecter ce que dit Homere des Phéaciennes, *Odyſſ.* l. 7, v. 105 & 106.

Αἱ δ' ἔσαν ὑφόωσαι ἀ,
ἠλάκατα στρωφῶσαι
Ημεναι, ...

& en conclure que dès les temps héroïques, les femmes avoient déjà quitté la pénible coutume de travailler debout. Mais il y a toute apparence que le mot ἥμεναι, ne doit ſe rapporter qu'à celles qui filoient, & non pas à celles qui travailloient au métier. D'autant plus qu'Euſtathe, à qui ce paſſage n'étoit point inconnu, dit poſitivement en commentant le 31e. vers du 1er. Liv. de l'Iliade, que du temps d'Homere, les femmes ne travailloient point encore aſſiſes.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Gréce que quelque temps après les siécles dont nous parlons présentement. On en faisoit honneur à un certain Nicias de Mégare [a].

Il se présente à ce sujet une question assez curieuse, & dont l'examen mérite quelque attention. Homère donne à entendre, qu'au temps de la guerre de Troye, il entroit de l'huile dans la préparation des étoffes [b]. Mais quel étoit le but de cette pratique? En quoi pouvoit-elle consister? Etoit-ce pour lustrer les étoffes, leur donner plus de finesse, ou pour les rendre impénétrables à la pluie & au mauvais temps? C'est ce qu'il est bien difficile de pouvoir déterminer d'une maniere claire & précise: le Poëte n'est entré dans

[a] *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 414.

Pline, en disant que ce *Nicias* étoit de Mégare, nous fait connoître que l'art de fouler les étoffes n'a été connu que postérieurement aux siécles dont nous parlons. Mégare en effet, selon Strabon, n'a été bâtie que depuis le retour des Héraclides, l. 9, p. 965.

Il est vrai qu'on trouve dans Pausanias, l. 1, c. 39, que Mégare étoit bâtie avant les Héraclides, & qu'ils ne firent que s'en emparer. Mais le témoignage de Pausanias ne doit pas l'emporter sur celui de Strabon, dont l'exactitude est reconnue de tout le monde. C'est aussi le sentiment de Velleius Paterculus, l. 1, n. 2, p. 4.

[b] *Iliad.* l. 18, v. 595 & 596. = *Odyss.* l. 7, v. 107.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

aucun détail, ni dans aucune explication sur ces différens objets. Nous apprenons par les Voyageurs modernes, qu'à la Chine & aux Indes Orientales, on est encore dans l'usage d'employer l'huile pour la préparation de plusieurs étoffes. Ce qu'ils en disent pourra, je crois, donner quelque éclaircissement sur la question qui nous occupe.

Quand les Chinois se mettent en route, ils ont coutume de se munir d'une sorte d'habits dont l'étoffe est d'un gros taffetas encrouté de plusieurs couches d'une huile fort épaisse. Cette huile fait le même effet sur ces étoffes que la cire sur nos toiles. Elle les rend impénétrables à la pluie [a]. Les Chinois ont une autre maniere d'employer l'huile. Ils s'en servent pour donner à leurs satins un lustre très-vif & très-éclatant [b]. Ce dernier procédé rentre assez dans celui que l'on suit aux Indes Orientales pour la fabrique des belles toiles de coton qui nous viennent de ces contrées. La derniere préparation qu'on donne au fil dont elles sont faites, est de le frotter d'huile [c].

[a] Mémoire sur la Chine du P. le Comte, t. 1, p. 246.

[b] Ibid. p. 102.

[c] Lettr. Edif. t. 5, p. 400 & 401.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Peut-être aussi les Grecs employoient-ils l'huile & la chaleur du feu pour tirer l'estame & filer leur laine plus finement & plus facilement. L'étoffe tissue de ces fils imbibés d'huile étoit ensuite dégraissée par le moyen des sels & des autres préparations qu'on employoit en la foulant. On peut choisir entre ces différentes pratiques celles qu'on croira convenir le mieux au texte d'Homère ; car il y a lieu de conjecturer qu'il a voulu désigner quelque préparation à peu près semblable à celles que je viens d'indiquer. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que ces passages d'Homère sont presque inintelligibles.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

LES GRECS ne ſont point les inventeurs de l'Architecture, ſi par ce mot on entend ſimplement l'art de lier différens matériaux, & d'en compoſer des édifices pour la commodité & les divers uſages de la vie. Tous les peuples policés ont eu ſur cette partie des arts des lumieres à peu-près égales. Le beſoin leur a ſuggéré les mêmes idées & des pratiques preſque ſemblables, quoique relatives à la température des ſaiſons & aux influences de l'air propres à chaque climat.

Mais l'architecture ne conſiſte pas uniquement dans la main d'œuvre & dans un ſimple travail méchanique. Elle doit dans pluſieurs occaſions chercher à produire les plus grands effets, joindre l'élégance à la majeſté, & la délicateſſe à la ſolidité. C'eſt le goût & l'intelligence qui doivent alors en diriger les opérations.

Ni l'Aſie, ni l'Egypte ne peuvent

IIe. Partie.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

prétendre à la gloire d'avoir inventé, ni même connu les véritables beautés de l'Architecture. Le génie de ces nations tourné vers le giganteſque & le merveilleux, s'occupoit plus de la grandeur énorme & prodigieuſe d'un édifice, que des graces & de la nobleſſe de ſes proportions. Il eſt facile d'en juger par ce qui nous reſte de monumens élevés dans l'Orient, & par la deſcription que les Anciens nous ont faite de ceux qui n'exiſtent plus (1).

C'eſt des Grecs que l'Architecture a reçu cette régularité, cette ordonnance, cet enſemble, qui ſont en poſſeſſion de charmer nos yeux. C'eſt leur génie qui a enfanté ces compoſitions ſublimes & magnifiques qu'on ne ſçauroit trop ſe laſſer d'admirer. On leur doit, en un mot, toutes les beautés dont l'art de bâtir eſt ſuſceptible. Dans ce ſens, on peut dire que les Grecs ont inventé l'architecture. Ils n'ont rien emprunté à cet égard des autres nations. C'eſt un art qu'ils ont créé entiérement. La Gréce a fourni les modéles

(1) J'inſiſterai plus particuliérement ſur le goût des Orientaux en Architecture, à l'article des Arts, dans la troiſieme Partie de cet Ouvrage.

& preſcrit les régles qu'on a ſuivies par la ſuite, lorſqu'on a voulu exécuter des monumens dignes de paſſer à la poſtérité. On trouve dans les trois ordres de l'architecture Grecque tout ce que cet art peut produire ſoit pour la majeſté, l'élégance, la beauté & la délicateſſe, ſoit pour la ſolidité (1).

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'architecture, de même que les autres arts, a eu de très-foibles commencemens chez les Grecs. Leurs maiſons n'étoient dans les premiers temps que de ſimples cabanes conſtruites d'une maniere informe & groſſiere, bâties de terre & d'argille [a]. Elles reſſembloient aſſez aux antres & aux cavernes que ces peuples avoient habitées ſi long-temps [b]. Ils trouverent enſuite l'art de faire cuire des briques & d'en conſtruire des maiſons. Les Grecs faiſoient honneur de cette invention à deux habitans de l'Attique nommés Eurialus & Hyperbius [c]. Ils étoient freres : c'eſt tout ce qu'on ſçait de leur hiſtoire. On

(1) Voyez le parallele de l'Architecture antique avec la moderne, par M. de Chambray, p. 2.

[a] *Plin.* l. 7, ſect. 57, pag. 413.

[b] Id. Ibid. = *Æſchyl.* in Prometh. vincto, v. 449, &c.

[c] *Plin.* l. 7, ſect. 57, p. 413.

ignore dans quel temps ils ont vécu.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les différentes colonies qui d'Asie & d'Egypte vinrent successivement s'établir dans la Gréce, contribuerent au progrès de l'architecture. Les chefs de ces nouvelles peuplades rassemblerent les peuples dans plusieurs cantons, bâtirent des villes & des bourgades, & accoutumerent leurs nouveaux sujets à mener une vie sédentaire. L'origine de ces établissemens remonte à des temps très-reculés. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que les villes d'Argos & d'Eleusis devoient leur fondation aux premiers Souverains de la Gréce [a]. On avoit même, comme je l'ai déjà dit, commencé à bâtir des temples [b].

Les premiers monumens que les Grecs éleverent, font voir quelle étoit anciennement leur grossiereté & le peu de connoissance qu'ils avoient de l'art de bâtir. Le temple de Delphes si renommé depuis pour sa magnificence, & qui même dès le temps dont nous parlons étoit célebre par les richesses

[a] Tome 1, Liv. 1, Ch. 2, Art. 5, p. 143 & *suiv.*

[b] Ibid. Liv. 2, Chap. 3, p. 291.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'il renfermoit [a], le temple de Delphes n'étoit originairement qu'une ſimple chaumiere couverte de branches de laurier [b].

Du temps de Vitruve on voyoit encore à Athènes les reſtes du bâtiment où l'Aréopage s'aſſembloit dans les commencemens de ſon inſtitution. Cet édifice également informe & groſſier, conſiſtoit dans une eſpece de cabane enduite de terre graſſe [c]. Telle a été anciennement la maniere dont les Grecs bâtiſſoient.

Difficilement l'architecture auroit-elle fait quelques progrès chez ces peuples avant l'arrivée de Cadmus. Les Grecs avoient oublié l'art de travailler les métaux, dont les Princes Titans leur avoient enſeigné les premiers élémens [d]. Ce fut Cadmus qui, à la tête de ſa colonie, rapporta dans la Gréce une connoiſſance ſi néceſſaire. Il fit plus. Il apprit à ces peuples l'art de tirer les pierres du ſein de la terre, avec la maniere de les tailler [e], & celle de

[a] *Iliad.* l. 9, v. 404 & 405. = *Plin.* l. 3, ſect. 20, p. 173.
[b] *Pauſ.* l. 10, c. 5.
[c] *Vitruv.* l. 2, c. 1.
[d] Voyez *Infrà*, Chap. IV.
[e] *Plin.* l. 7, ſect. 57, p. 413. = *Clem. Alex.* Strom. l. 1, p. 363.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

s'en servir pour la construction des bâtimens.

On rencontre des contradictions presqu'insurmontables, quand on veut approfondir & discuter les connoissances que les Grecs avoient de l'architecture dans les siécles que nous parcourons présentement. On en va juger par l'exposé des faits que les Ecrivains de l'antiquité nous ont transmis sur cet objet.

Si l'on s'en rapportoit au témoignage & au goût de Pausanias, il faudroit placer dans l'enfance des arts chez les Grecs les monumens les plus merveilleux que ces peuples auroient élevés. Cet Auteur parle de l'édifice que Mynias, Roi d'Orchomène, avoit fait élever pour renfermer ses trésors [a], & des murs de Tyrinthe bâtis par Prætus [b], comme d'ouvrages dignes de l'admira-

[a] L. 9, c. 36.

Mynias pouvoit régner environ 1377 ans avant J. C. Pausanias, en effet, place le regne de ce Prince quatre générations avant Hercule, l. 9, c. 36 & 37. Comme cet Historien compte 25 ans pour une génération, Mynias aura précédé d'environ cent ans la naissance d'Hercule, qu'on peut fixer 70 ans à peu près avant la prise de Troye.

[b] *Paus.* l. 9, c. 36.

Prætus étoit frere d'Acrisius, dont le regne tombe à l'an 1379 avant J. C.

ration de tous les siécles. Il ne craint point de les mettre en parallele avec les pyramides d'Egypte ; mais ce sentiment me paroît souffrir beaucoup de difficultés.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'édifice construit par Mynias étoit une espéce de rotonde un peu applatie. Toute la bâtisse portoit sur la pierre qui étoit au centre de la voute. Elle servoit de clef à tout l'ouvrage, & en arrêtoit toutes les parties. Le monument entier étoit bâti en marbre [a]. Les murs de Tyrinthe étoient construits de pierres brutes, mais si grosses, qu'au rapport de Pausanias, deux mulets auroient eu de la peine à traîner la moindre d'entr'elles. De petites pierres entremêlées parmi ces grosses masses en rempliſſoient les intervalles [b]. Voilà quels étoient les monumens que cet Auteur, comme je l'ai déjà dit, compare aux pyramides d'Egypte.

A juger cependant de ces ouvrages, même d'après la description de Pausanias, on ne voit pas qu'il y eût tant à se récrier. D'ailleurs, il est le seul qui en fasse mention. Homère, Hérodote, Apollodore, Diodore &

[a] *Paus.* l. 9, c. 38. = [b] Id. l. 2, c. 25.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Strabon, qui ont eu tant d'occasions de parler des monumens de la Gréce, ne disent rien de l'édifice de Mynias. A l'égard des murs de Tyrinthe, ils nous apprennent qu'ils avoient été bâtis par des ouvriers que Prætus avoit amenés de Lycie [a]. Du surplus ils ne nous représentent cette place, que comme une petite citadelle élevée par Prætus dans un poste avantageux, & propre à lui servir de retraite [b]. On ne soupçonnera cependant pas ces Auteurs d'avoir méconnu les monumens de la Gréce, & moins encore d'avoir négligé d'en parler. Observons enfin que, suivant Pausanias, l'édifice élevé par Mynias étoit vouté, fait nullement croyable; que de plus il étoit construit en marbre : néanmoins il y a bien de l'apparence que même du temps d'Homère, les Grecs ne sçavoient pas encore travailler le marbre. On ne trouve dans ses Poëmes aucun mot pour le caractériser & le distinguer des autres pierres. Si le marbre eût été connu alors, Homère l'auroit-il oublié dans la description du

[a] *Apollodor.* l. 2, p. 68. *Strabo*, l. 8, p. 572.
[b] *Iliad.* l. 2, v. 559.

Apollod. l. 2, p. 68. *Strabo*, l. 8, p. 572.

palais d'Alcinoüs, & ſur-tout dans celle du palais de Ménélas, où il dit qu'on voyoit briller l'or, l'argent, l'airain, l'yvoire & les productions les plus rares [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Enfin, il eſt bien difficile de concilier la date de ces monumens avec l'époque que les Grecs aſſignoient à l'invention de preſque tous les inſtrumens néceſſaires à la conſtruction des édifices. Si l'on en croit la plûpart des Auteurs de l'antiquité, on doit à Dédale la doloire, la ſcie, la tariere, l'équerre & la maniere de prendre & de trouver les à-plombs par le moyen d'un poids ſuſpendu au bout d'une ficelle. Il eſt vrai que Dédale partagea avec ſon neveu Talus, Calus, Attalus ou Perdix, (car les Auteurs varient ſur ſon nom) une partie de la gloire de ces inventions [b]. La mere de ce jeune homme l'avoit confié à Dédale pour l'inſtruire des ſecrets de ſon art. Il avoit

[a] *Odyſſ.* l. 4, v. 72, &c. Comme l'interprétation du mot ἤλεκτρον, employé dans cette deſcription eſt ſujette à conteſtation, je n'ai pas cru devoir lui donner une ſignification déterminée.

[b] *Diod.* l. 4, p. 319 & 320 = *Hygin.* Fab. 274. = *Ovid.* Métam. l. 8, v. 241, &c. = *Plin.* l. 7, ſect. 57, p. 414.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

encore plus de génie & d'induſtrie que ſon maître. A l'âge de douze ans, ayant rencontré la mâchoire d'un ſerpent, & s'en étant ſervi avec ſuccès pour couper un petit morceau de bois, cette aventure lui donna l'idée de conſtruire un inſtrument qui imitât l'aſpérité des dents de cet animal. Il prit pour cet effet une lame de fer, & la découpa ſur le modéle de ces petites dents courtes & ſerrées qu'il avoit remarquées dans le ſerpent. Ce fut ainſi qu'il trouva la ſcie [a]. On lui attribue encore l'invention du compas, du tour & de la roue à potier [b]. Dédale, ajoute l'hiſtoire, ne fut pas exempt de la baſſe jalouſie qui de tout temps a été le vice des Artiſtes, même de ceux qui font profeſſion des arts les plus nobles & les plus relevés. Appréhendant de ſe voir effacer un jour par ſon diſciple, il le fit périr.

Quoi qu'il en ſoit de cette petite hiſtoriette, Dédale, de l'aveu de tous les Chronologiſtes, eſt poſtérieur aux édifices dont je viens de parler. Néanmoins

[a] *Diod.* l. 4, p. 319 & 320. = *Hygin.* Fab. 274. = *Ovid.* Métam. l. 8, v. 241 *& ſuiv.*

[b] Id. ibid.

comment imaginer qu'on ait pu les construire sans le secours des instrumens qu'on dit n'avoir été inventés que par cet Artiste ou par son neveu ?

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Mais, il y a plus ; on a tout sujet de douter que ces pratiques ayent été connues même dans les siécles où les Historiens en placent les découvertes. Pour juger de la réalité des faits, & sçavoir à quoi s'en tenir sur les outils en usage aux temps héroïques chez les Grecs, c'est Homère qu'on doit consulter. On verra qu'il ne paroît pas avoir eu aucune idée de la plûpart des inventions attribuées à Dédale ou à son neveu. Sans compter plusieurs des endroits de ses Poëmes, où il auroit eu occasion de parler de la scie, du compas & de l'équerre, le vaisseau qu'il fait bâtir à Ulysse dans l'Isle de Calypso, lui prêtoit un beau champ pour parler de tous les outils dont il pouvoit avoir connoissance. Ceux néanmoins dont se sert son héros, ne consistent que dans une hache à deux tranchans, une doloire, des tarieres, un niveau, ou une regle pour dresser les bois [a]. Il n'est question ni d'équerre, ni de

[a] *Odyss.* l. 5. v. 234 & 245, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hebreux.

compas, ni même de ſcie. Ce dernier inſtrument auroit été cependant des plus néceſſaires à Ulyſſe pour la conſtruction de ſon vaiſſeau. Préſumera-t-on qu'Homère ait négligé d'en donner une au Roi d'Itaque (1)? On ne peut pas dire que ce Prince ſoit cenſé manquer d'outils néceſſaires & propres à l'ouvrage qu'il entreprenoit. Le Poëte ne le place point dans une iſle déſerte & abandonnée. Ulyſſe étoit alors chez une Déeſſe en état de lui fournir tous les ſecours dont il pouvoit avoir beſoin. Il y a donc lieu de croire qu'Homère donne à ſon héros tous les outils qui de ſon temps pouvoient être en uſage. Puiſqu'il ne parle ni de l'équerre, ni du compas, ni de la ſcie, on doit préſumer que ces inſtrumens n'étoient point encore inventés. Les Grecs, aux temps héroïques, étoient preſque auſſi deſtitués de connoiſſances méchaniques que les peuples du nouveau monde. Les Péruviens, qu'à bien des égards on peut regarder comme une nation très-policée, ignoroient

(1) Le mot πρίων, qui en Grec ſignifie une *Scie*, ne ſe trouve point dans Homere, ni rien d'équivalent.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

l'usage de la scie [a]. On sçait qu'encore aujourd'hui il y a plusieurs peuples auxquels cet instrument est inconnu [b]. Ils y suppléent par différens moyens. Ils fendent des troncs d'arbres en plusieurs parties par le moyen de coins de pierres. Ensuite avec des haches ils dégrossissent chaque piéce, & parviennent ainsi, quoique difficilement, à former des planches [c]. Les Grecs en devoient user alors à peu-près de la même façon [d].

Les doutes que je viens d'élever sur les inventions attribuées à Dédale, m'engagent à en proposer quelques-uns sur les monumens dont il étoit regardé comme l'auteur.

On le fait voyager en Egypte pour s'instruire & se perfectionner dans les arts. Il profita si bien des leçons qu'il y reçut, qu'en peu de temps il surpassa, dit-on, les plus habiles architectes de ce pays. On le choisit pour construire le vestibule du temple de Vulcain à

[a] Voyez la premiere Partie, Tome 1, Liv. 2, Chap. 3, p. 287.

[b] Lettres Edif. t. 18, p. 328.

[c] Prem. Partie, Liv. 2, Chap. 3, p. 286 & 287. = Voyage de Dampier, t. 2, p. 10, t. 4, p. 231.

[d] Voy. *Virgil.* Georg. l. 1, v. 144.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Memphis. [a]. Il exécuta d'une maniere supérieure. Cet ouvrage même acquit tant de gloire à son auteur, qu'on plaça dans le temple sa statue en bois, faite de sa propre main [b]. On fit plus, le génie & les inventions de Dédale le mirent dans une si haute réputation parmi les Egyptiens, que ces peuples lui décernerent les honneurs divins. Si l'on en croit Diodore, il subsistoit encore de son temps un temple consacré sous le nom de ce fameux Artiste dans une des isles voisines de Memphis. Ce temple, ajoute-t-il, étoit en grande vénération dans tout le pays [c].

Ce ne fut pas en Egypte seulement que Dédale exerça ses talens : il avoit laissé dans plusieurs pays des témoignages de son habilité en architecture. Il bâtit à Cumes, sur les côtes d'Italie, un temple à Apollon en reconnoissance de son heureuse évasion de Créte. On vantoit l'architecture de ce temple comme très-belle & très-magnifique [d].

Dans le séjour que Dédale fit en Si-

[a] *Diod.* l. 1, p. 109.
[b] Id. ibid.
[c] Id. ibid.
[d] *Virgil.* Æneid. l. 6, v. 17 & *suiv.* = *Sil. Ital.* l. 12, v. 102. = *Auson.* Idyll. 10, vers. 300 & 301.

cile, il embellit cette isle de plusieurs ouvrages également utiles & ingénieux: il bâtit entr'autres sur le haut d'un rocher une citadelle très-forte, & la rendit absolument imprenable [a]. Le mont Erix étoit si escarpé, que les maisons qu'on avoit été obligé de construire autour du temple de Vénus, paroissoient prêtes à tomber à chaque instant dans le précipice. Dédale augmenta la largeur du sommet de cette montagne par le moyen de terres rapportées & soutenues d'une muraille [b]. Il creusa aussi près de Mégare en Sicile un grand étang au travers duquel le fleuve Alabon se déchargeoit dans la mer [c]. Son génie industrieux éclata encore davantage dans la construction d'une caverne qu'il creusa dans le territoire de Selinunte: il sçut ménager & employer avec tant d'art la vapeur des feux souterrains qui en sortoient, que les malades qui entroient dans cette caverne se sentoient peu à peu provoqués à une sueur douce, & guérissoient insensiblement, sans éprouver même l'incommodité de la chaleur [d]. Diodore

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Diod.* l. 4, p. 321.
[b] Id. ibid.
[c] Ibid.
[d] Ibid.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté ch z les Hébreux.

ajoute que Dédale fit dans la Sicile pluſieurs autres ouvrages que l'injure des temps avoit détruits.

Mais ces monumens, quelque recommandables qu'ils puſſent être, ne doivent point entrer en comparaiſon avec le fameux labyrinthe qu'il conſtruiſit dans l'Iſle de Créte. Cet ouvrage ſeul auroit ſuffi pour immortaliſer le nom de Dédale. La tradition ancienne portoit qu'il en avoit pris le modéle & le deſſin ſur celui qu'on voyoit en Egypte; mais il n'en avoit exécuté que la centieme partie [a]. Dédale s'étoit borné à imiter la partie du labyrinthe d'Egyte où l'on rencontroit une quantité ſurprenante de tours & de détours, ſi difficiles à remarquer, qu'il n'étoit pas poſſible d'en ſortir quand on s'y étoit engagé: & il ne faut pas s'imaginer, dit Pline, que le labyrinthe de Créte reſſemblât à cuex que l'on exécute dans les jardins, où par le moyen d'un grand nombre d'allées multipliées, on trouve le ſecret de faire faire beaucoup de chemin dans un eſpace aſſez étroit. Le labyrinthe de Créte étoit un édifice

[a] *Diod.* liv. 4, p. 320, & l. 1, p. 71. = *Plin.* l. 36, ſect. 19, p. 739.

très-

très-ſpacieux diſtribué en quantité de piéces ſéparées qui avoient de tous les côtés des ouvertures & des portes dont le nombre & la confuſion empéchoient de diſtinguer la véritable iſſue. Voilà ce que les Anciens nous racontent des ouvrages exécutés par Dédale.

II PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il paroît d'abord aſſez ſingulier que de pareils édifices ayent été conſtruits dans des ſiécles auſſi groſſiers & auſſi ignorans que ceux dont il s'agit préſentement : il eſt encore plus ſurprenant qu'un ſeul homme ait pû ſuffire à tant de travaux d'eſpéces ſi différentes, & conſtruits dans des pays ſi éloignés les uns des autres (1). Rien, au premier coup d'œil, ne paroît mieux établi que la longue poſſeſſion dans laquelle Dédale s'eſt maintenu juſqu'à préſent, d'avoir été un génie univerſel. Le fait eſt atteſté par une foule d'Auteurs tant Grecs que Latins. Leur témoignage néanmoins ne me perſuade pas, & je penſe que tout ce que les Ecrivains de l'antiquité nous ont débité ſur ce ſujet, pourroit bien n'être fondé ſur aucune réalité.

(1) En Grece, en Egypte, en Créte, & en Italie, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Comment se persuader en effet que les Egyptiens qui fuyoient tout commerce avec les autres nations [a], ayent choisi un étranger pour décorer le temple de leur principale Divinité. Cette seule considération suffiroit pour rendre le fait très-douteux ; mais il acheve de se détruire quand on voit qu'Hérodote, qui parle du même monument [b], ne dit pas un mot de Dédale, ni de son séjour en Egypte. Je passe sous silence les autres ouvrages attribués à cet Artiste, dont je pourrois également faire la critique : je m'arrête au labyrinthe de Créte, édifice tant vanté par les Anciens, & qui paroît seul avoir fait la plus grande réputation de Dédale.

Qu'on examine l'âge des Auteurs qui ont fait mention de ce monument, on verra qu'ils ont tous vécu plus de douze cens ans après le temps auquel ils en rapportent la construction. D'ailleurs, ils n'en parlent que par tradition : ils conviennent que quoique le labyrinthe d'Egypte existât encore de leur temps, celui de Créte étoit détruit [c].

[a] Voyez *Herod.* l. 2, n. 91. = Voyez aussi la Premiere Part. Tome 2, Liv. 6, pag. 348.

[b] L. 2, n. 101.

[c] *Diod.* l. 2, p. 71. = *Plin.* l. 36, sect. 19, p. 740.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Aussi ne sont-ils point d'accord sur la forme & sur l'espéce de cet ouvrage. Diodore & Pline disent que le labyrinthe de Créte étoit un édifice immense & d'une structure merveilleuse [a] : mais Philocorus, Auteur fort ancien, n'en pensoit pas de même. C'étoit, à son avis, une prison où les criminels étoient renfermés très-sûrement [b]. Cédren & Eusthate avancent que ce monument si vanté n'étoit qu'un antre où il se trouvoit beaucoup d'avenues, de tours & de détours, & que l'art avoit un peu aidé la nature [c]. Ce sentiment est confirmé par M. de Tournefort qui en 1700 visita ces lieux avec beaucoup d'exactitude [d]. Le témoignage de cet habile Voyageur, joint à la diversité d'opinions qui régne parmi les Auteurs qui ont parlé du labyrinthe de Dédale, montre le peu de fondement qu'on doit faire sur leurs récits : achevons d'en donner la preuve.

Par quelle raison Homère, qui étoit sans comparaison beaucoup plus voi-

[a] *Diod.* l. 1, p. 71. = *Plin.* l. 36, sect. 19, p. 740.
[b] Apud *Plut.* in Thes. page 6.
[c] *Cedren.* p. 122.
[d] Voyage du Levant, t. 1, p. 65, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

sin du siécle de Dédale que tous ces Ecrivains, n'a-t-il rien dit du labyrinthe de Créte ? Si un pareil ouvrage eût existé de son temps, est-il à croire qu'il l'eût passé sous silence ; lui qui fait si souvent mention de l'Isle de Créte, lui qui manque rarement de donner aux villes & aux pays dont il parle quelques épithètes, toujours prises des Arts ou de l'Histoire naturelle ? Il y a plus, Homère parle de Dédale [a] & de l'enlévement d'Ariane par Thésée [b] ; mais il ne dit pas un mot du labyrinthe. L'occasion néanmoins d'en parler se présentoit trop naturellement pour que ce Poëte l'eût laissé échapper, si la tradition sur ce monument avoit eu cours même de son temps.

Hérodote qui, après Homère, est le plus ancien Ecrivain qui nous soit resté de l'antiquité, a gardé également un profond silence sur le labyrinthe de Créte. Il parle cependant de Minos : il raconte que ce Prince mourut en Sicile dans le temps qu'il poursuivoit Dédale [c]. Il pouvoit à ce sujet faire quelque

[a] *Iliad.* l. 18, v. 590, &c.

[b] *Odyss.* l. 11, v. 320, &c.

[c] L. 7, n. 170.

digreſſion ſur les avantures & les ouvrages de cet Artiſte, & on ne reprochera pas à Hérodote de perdre les occaſions d'entretenir ſon lecteur d'anecdotes curieuſes & intéreſſantes. Par quelles raiſons encore décrivant le labyrinthe d'Egypte, n'auroit-il rien dit de celui de Créte ? C'étoit néanmoins le lieu d'en rappeller le ſouvenir, d'autant mieux qu'à ce ſujet il cite les ouvrages célébres dont la Gréce ſe vantoit [a] : Hérodote n'auroit donc pas oublié un monument qui, quoique inférieur à celui d'Egypte, n'auroit pas laiſſé de faire honneur aux Grecs.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Pauſanias, qui d'ailleurs eſt entré dans un fort grand détail ſur les ouvrages attribués à Dédale, ne dit point que le labyrinthe de Créte, eût été conſtruit par ce fameux Artiſte. Enfin, s'il eſt vrai, comme j'eſpere le faire voir, que le labyrinthe d'Egypte, ſur lequel tous ces Auteurs avouent que Dédale prit le modéle du ſien, n'a été conſtruit que plus de ſix cents ans après les ſiécles dont nous parlons maintenant [d], on conviendra du peu de réali-

[a] L. 2, n. 148. — [b] Voyez la 3me. Partie, Tome 5, Liv. 2, p. 138 & 139.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

té du monument de Créte. C'eſt auſſi le ſentiment de Strabon. Il donne à entendre très-clairement que tout ce que les Grecs ont débité du labyrinthe & du Minotaure, n'étoit qu'une fable [a]. Je penſe au ſurplus, qu'il en eſt de même de toutes les inventions attribuées à Dédale. Ce ſont de pures imaginations fondées ſur quelques expreſſions de la langue Grecque [b].

Je n'entrerai pas dans un grand détail ſur la maniére dont étoient alors conſtruites les maiſons des particuliers :

[a] L. 10, p. 730 & 731. On trouve, il eſt vrai, d'anciennes Médailles & d'anciennes pierres, ſur leſquelles le labyrinthe eſt repréſenté avec ſes tours & détours. On voit le Minotaure au milieu de cet édifice. Voyez *Goltius*, Aug. Tab. 49, 11. = *Monfaucon*, Antiq. Expliquées, t. 1, p. 76.

Ces monumens prouveroient donc également l'exiſtence du Minotaure & du labyrinthe. Je doute que quelqu'un voulût ſoutenir aujourd'hui qu'il a réellement exiſté un monſtre tel que ces médailles & ces pierres gravées nous le repréſentent. On doit mettre le labyrinthe de Dédale & le Minotaure au nombre de ces traditions populaires que certaines villes adoptoient, & dont elles aimoient à décorer leurs monumens.

[b] Δαίδαλος ſignifie en général un ouvrier très-*adroit*. très-*habile*, & même un ouvrage fait avec *art*. C'eſt une obſervation qui n'a point échappé à Pauſanias. Il ajoute qu'on donnoit le nom Δαίδαλος aux anciennes ſtatues de bois, même avant Dédale, l. 9, c. 3.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Homère ne fournit que de foibles indications sur cet objet. On est fort peu assuré de la signification de la plûpart des termes dont il se sert pour désigner les différentes parties d'un édifice. On voit qu'anciennement les toits étoient en terrasse [a] : C'est un usage presque général dans tout le Levant. Mais la pratique des Grecs de faire ouvrir les portes de leurs maisons en dehors & sur la rue [b] doit paroître bien singuliere ; on étoit obligé chaque fois qu'on vouloit sortir, de faire auparavant du bruit à la porte, afin d'avertir les passans de s'éloigner [c].

Il est fort difficile de concevoir, & plus encore d'expliquer, la maniere dont, suivant Homère, les portes pouvoient s'ouvrir & se fermer. On voit bien que les serrures & les clefs dont les Grecs se servoient, ne ressembloient point aux nôtres ; mais il n'est pas aisé de comprendre le jeu & la méchanique de ces instrumens. On con-

[a] *Odyss.* l. 10, v. 552, &c.

[b] *Odyss.* l. 21, v. 391. = Voyez les notes de Mad. Dacier.

[c] *Phot.* p. 196. = *Terent.* Andria. Act. 4, scen. premiere, v. 687. L'Andrienne étoit traduite de Ménandre, & la Scene se passe à Athenes.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

jecture qu'il y avoit en-dedans de la porte une espéce de barre, ou verrouil qu'on pouvoit lâcher ou lever par le moyen d'une courroye [a]. Les clefs qui servoient à cette manœuvre étoient faites en maniere de crochet : c'étoit un morceau de cuivre assez long, courbé en faucille, & emmanché de bois ou d'yvoir [b]. Il y avoit à la porte un trou qui répondoit au-dessus du verrouil : on introduisoit la clef par ce trou, & on saisissoit la courroye qui tenoit au verrouil ; on la levoit & la porte s'ouvroit. Les serrures dont se servent encore aujourd'hui les Négres de la Guyane ne peuvent donner quelque idée de toute cette méchanique [c] presque inintelligible dans les écrits des Anciens.

Il paroît que, dès les temps héroïques, on étoit assez curieux d'orner & d'enrichir le dedans des maisons. Les appartemens du palais de Ménélas étoient fort somptueux & fort magnifiques [d] : mais il y a tout lieu de juger

[a] *Odyss.* l. 1, v. 441, 442. l. 4, v. 802.

[b] *Odyss.* l. 21, v. 6 & 7. On peut voir la figure de ces clefs dans les remarques de M. Huet, *in* Manil. l. 1, p. 8.

[c] Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 143 & 144.

[d] *Odyss.* l. 4, v. 72, &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

qu'on ne connoissoit pas encore l'art de décorer les bâtimens à l'extérieur. De tous les édifices décrits par Homère aucun ne présente ce qu'on peut nommer ornemens d'architecture : ce Poëte parle seulement de portiques [a], & encore n'avons-nous pas d'idée bien nette de ces sortes d'ouvrages. On ignore quelle pouvoit en être la structure & la disposition. L'usage que les Grecs faisoient alors des portiques répugne absolument à ce que nous entendons aujourd'hui par cette sorte de bâtisse. C'étoit en effet sous les portiques qu'on mettoit coucher les hôtes & les autres étrangers de considération [b]. Cette réflexion suffit pour détruire les idées que ce nom présente naturellement dans notre langue ; & il faut convenir qu'on ne peut point expliquer aujourd'hui ce que Homère entendoit par le mot qu'on traduit ordinairement par celui de portique (1).

[a] Ibid l. 4, v. 297 & 302.

[b] *Iliad.* l. 24, v. 644. = *Odyss.* l. 4. v. 297.

(1) Ce n'est que par une espece de tradition que nous sommes dans l'usage de traduire par le terme de *Portique*, le mot Αἴθουσα, employé par Homere dans la description de ses Palais. Les fondemens de cette explication nous sont entierement inconnus. Il est clair qu'Αἴθουσα vient

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

De tout ce que je viens de dire, il résulte qu'on ne peut rien décider sur l'état & le progrès de l'architecture dans la Gréce aux siécles dont il s'agit présentement. Nous ne serions point dans cet embarras, si nous voulions adopter le sentiment de Vitruve sur l'origine & l'époque des différens ordres d'architecture inventés par les Grecs. « Anciennement, dit-il, on » ignoroit l'art de proportionner les » diverses parties d'un bâtiment : on » employoit des colonnes, mais on les » tailloit au hasard, sans regles, sans » principes, & sans faire attention aux » proportions qu'on devoit leur don- » ner : on les plaçoit aussi sans égard » aux autres parties de l'édifice. Dorus » fils d'Hellen & petit-fils de Deuca- » lion (1), ayant fait bâtir un temple à » Argos en l'honneur de Junon ; cet » édifice se trouva par hasard être cons- » truit suivant le goût & les propor-

d'Αἴθω, *Uro*, *Inceo* ; mais il n'est pas également prouvé qu'on fût autrefois dans l'usage constant, comme le disent les Scholiastes, d'allumer des feux sous les portiques des grandes maisons. C'est cependant sur cet usage prétendu qu'ils fondent leur explication.

(1) Il étoit Roi de tout le Péloponèse, & vivoit vers l'an 1522, avant J. C.

» tions de l'Ordre, que par la ſuite on » a nommé Dorique. La forme de ce » bâtiment ayant paru agréable, on s'y » conforma pour la conſtruction des » édifices qu'on vint enſuite à élever [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

» Vers le même-temps, ajoute Vitru- » ve, les Athéniens firent paſſer dans » l'Aſie une colonie ſous la conduite » d'Ion, neveu de Dorus (1): cette » entrepriſe eut un heureux ſuccès. Ion » s'empara de la Carie & y fonda plu- » ſieurs villes: ces nouveaux habitans » ſongerent à bâtir des temples. Ils ſe » propoſerent pour modéle celui de Ju- » non à Argos: mais ignorant la pro- » portion qu'il falloit donner aux co- » lonnes, & en général à tout l'édifice, » ils chercherent quelques régles capa- » bles de diriger leur opération. Ces » peuples vouloient, en faiſant leurs » colonnes aſſez fortes pour ſoutenir » tout l'édifice, les rendre en même » temps agréables à la vûe. Pour cet » effet, ils imaginerent de leur donner » la même proportion qui ſe trouve en- » tre le pied de l'homme & le reſte de » ſon corps. Selon leurs idées, le pied

[a] *Vitruv.* l. 4, c. 1. = (1) Ion étoit fils de Xuthus, frere de Dorus.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

» faiſoit la ſixiéme partie de la hauteur » humaine : en conſéquence, on donna » d'abord à la colonne Dorique, en y » comprenant le chapiteau, ſix de ſes » diamètres ; c'eſt-à-dire, qu'on la fit » ſix fois auſſi haute qu'elle étoit groſ- » ſe [a] : par la ſuite on y ajouta un ſep- » tiéme diamètre (1).

» Ce nouvel ordre d'architecture ne » tarda pas à donner naiſſance à un ſe- » cond : on voulut bientôt enchérir ſur » la premiere invention. Les Ioniens, » (c'eſt toujours Vitruve qui parle,) » chercherent à mettre encore plus de » délicateſſe & d'élégance dans leurs » édifices. Ils employerent la même » méthode dont on avoit déja fait uſage » pour la compoſition de l'ordre Dori- » que : mais au lieu de prendre pour » modèle le corps de l'homme, les » Ioniens ſe réglerent ſur celui de la » femme. Dans la vûe de rendre les co- » lonnes de ce nouvel ordre plus agréa- » bles & plus gracieuſes, ils leur don-

[a] *Vitruv.* l. 4, c. 1.

(1) *Vitruv.* Ibid. = *Plin.* l. 36, ſect. 56, p. 755.

Alors on pouvoit dire que la Colonne Dorique avoit la proportion du corps de l'homme. Car le pied de l'homme eſt au moins la ſeptieme partie de ſa hauteur.

» nerent, huit fois autant de hauteur » qu'elles avoient de diamètre[a]. Ils » firent auſſi des cannelures tout le » long du tronc pour imiter les plis des » robes des femmes : les volutes du » chapiteau repréſentoient cette partie » des cheveux qui pendent par boucles » de chaque côté du viſage. Les Ioniens » ajouterent enfin à ces colonnes une ba- » ſe qui n'étoit point en uſage dans l'or- » dre Dorique ». Selon Vitruve, ces baſes étoient faites en maniere de cordes entortillées pour être comme la chauſſure de ces colonnes. Cet ordre d'architecture fut appellé Ionique du nom des peuples qui l'avoient inventé.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Voilà ce que Vitruve raconte ſur l'origine & l'époque des ordres Dorique & Ionique : il en fait remonter, comme on voit, l'uſage à des temps très-reculés.

Je ne m'arrêterai pas à relever le peu de vraiſemblance que préſente toute cette narration ; mais quelle qu'ait été

[a] *Vitruv.* l. 4, c. 1. Dans la ſuite on a donné à ces colonnes la hauteur de 8 ½ de leur diametre. Aujourd hui elles en ont neuf, y compris le chapiteau & la baſe.

[b] Voyez M. de Chambray, p. 15-19 & 37. Voyez auſſi les notes de Perault ſur Vitruve, p. 176, *not.* (6).

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

l'origine de ces deux Ordres, je ne crois pas qu'on puisse la rapporter aux siécles où Vitruve la place. On ne voit point en effet, qu'Homère, bien postérieur à ces temps, ait eu la moindre idée de ce qu'on appelle Ordre d'architecture. J'en ai déja fait la remarque : j'ajouterai que s'il les eût connus il en auroit vraisemblablement fait usage. L'occasion s'en est présentée plus d'une fois dans ses Poëmes. Homère parle des temples consacrés à Minerve & à Neptune, & cependant il n'en fait aucune description [a]. A l'égard des Palais, ce qu'il en dit, ne présente l'idée d'aucun ordre ni d'aucun dessein d'architecture [b] : on n'oseroit même assurer que les colonnes dont il est question dans ces édifices fussent de pierres ; ce n'étoient, suivant toutes les apparences, que de simples poteaux (1). Enfin

[a] Voyez *Iliad.* l. 6, v. 297. = *Odyss.* l. 6, v. 266.

[b] Voyez *Iliad.* l. 6, v. 242, l. 20, v. 11. = *Odyss.* l. 4, v. 72, &c. l. 7, v. 85, &c.

(1) Je remarque d'abord qu'Homere n'appelle jamais ces colonnes σηλας, mot qui signifie proprement une colonne de pierre. Mais toujours κιονας, qui ne peut s'entendre que de poteaux de bois. J'observerai en second lieu qu'on enfonçoit dans ces colonnes des chevilles pour suspendre différens ustensiles, & qu'on y ménageoit des cavités propres à ren-

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

le ſeul éloge qu'Homère faſſe du palais d'Ulyſſe conſiſte à dire qu'il étoit fort élevé, que la cour en étoit défendue par une muraille & par une haye. Le Poëte loue auſſi la force & la ſolidité des portes de ce palais, faiſant entendre qu'il eut été difficile de le forcer. Il paroît inſiſter beaucoup ſur cet article [a], qui aux ſiécles héroïques étoit un objet eſſentiel, eu égard aux brigandages qui régnoient alors dans la Gréce. Ces réflexions ſuffiſent, je crois, pour faire rejetter le récit de Vitruve, Auteur trop moderne par rapport aux ſiécles dont nous parlons, pour qu'on puiſſe en croire ſon ſimple témoignage. Il vaut mieux avouer qu'on ignore l'état où pouvoit être alors l'architecture dans la Gréce, que de s'en rapporter à des traditions ſi ſuſpectes.

fermer différentes armes. *Odyſſ.* l. 22, v. 176, &c. l. 8, v. 66, &c. l. 1, v. 127, &c. l. 19, v. 38.

Il y a plus, Homere voulant nous donner une idée de la groſſeur d'un olivier qui ſoutenoit le lit d'Ulyſſe, le compare à une colonne; & il eſt à remarquer qu'il ſe ſert du mot κίων pour déſigner cette colonne. *Odyſſ.* l. 23, v. 191.

[a] *Odyſſ.* l. 17, v. 264, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Métallurgie.

LES HISTORIENS ne ſont point d'accord ſur le temps auquel l'art de travailler les métaux a été connu dans la Gréce. Les uns font remonter cette découverte aux temps les plus reculés ; d'autres la placent dans des ſiécles beaucoup plus récens : ces contradictions cependant ne ſont qu'apparentes. Il eſt aiſé, en diſtinguant l'eſprit & les motifs de ces traditions, de concilier les récits qui paroiſſent d'abord les plus oppoſés.

Je penſe que la connoiſſance des métaux & l'art de les travailler ont été originairement apportés dans la Gréce par les Princes Titans : pluſieurs faits ſemblent favoriſer cette conjecture. Les Grecs, ſelon quelques Auteurs, attribuoient à Sol, fils de l'Océan, la découverte de l'or [a]. J'ai déja dit qu'anciennement on appelloit fils de l'Océan ceux qui de temps immémorial

[a] *Gellius* apud *Plin.* l. 7, ſect. 57, p. 414.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

avoient abordé par mer dans une contrée. C'étoit par cette voie que les Titans étoient venus dans la Gréce : ils ſortoient d'Egypte [a]. Les Egyptiens attribuoient à leurs anciens Souverains la découverte de la Métallurgie [b] : ils les avoient déifiés en reconnoiſſance de cette invention, & de pluſieurs autres dont ces Monarques avoient fait part à leurs peuples [c]. Un Prince, dont les Grecs ont rendu le nom par celui d'*Elios*, & les Latins par celui de *Sol*, a été, de l'aveu de preſque tous les Hiſtoriens, le premier qui ait régné ſur l'Egypte [d]. Ce Monarque étoit auſſi regardé comme la plus ancienne Divinité de ce pays [e]. L'or eſt le premier métal que les hommes aient connu [f]. Rien n'empêche de croire que le Prince dont nous parlons, aura montré aux Egyptiens la maniere de travailler ce métal. Je crois même en trouver une preuve dans le rapport que de tous les temps on a établi entre le Soleil, nom de

[a] Voyez la Premiere Partie, Tome 1, Liv. 1, Art. 5, p. 235.
[b] Ibid Tome 1, Liv. 2, Chap 4, p. 324 & 325.
[c] *Diod.* l. 1, p. 17.
[d] Ibid.
[e] Ibid.
[f] Voyez la Premiere Partie, Tome 1, Liv. 2, Chap. 4, p 326.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

l'ancien Monarque Egyptien, & l'or. L'art de travailler ce métal fut apporté dans la Gréce par les Titans & sous les auspices du Soleil : ces Princes étoient abordés par mer. C'en fut assez pour faire dire par la suite aux Grecs, que la découverte de l'or leur avoit été communiquée par Sol fils de l'Océan.

On peut envisager sous le même point de vûe ce qu'ils racontoient sur la découverte de l'argent : ils disoient en être redevables à Erichtonius [a]. Ce Prince, suivant la tradition des Grecs, étoit fils de Vulcain [b]. Personne n'ignore que les Egyptiens révéroient Vulcain comme une de leurs plus anciennes Divinités ; qu'il passoit pour avoir inventé le feu [c], & que chez les Grecs il étoit censé présider à toutes les opérations de métallurgie [d].

A l'égard du cuivre, les premiers qui travaillerent à ce métal dans la Gréce, furent, selon quelques Auteurs, des ouvriers amenés par Saturne & par Jupiter [e]. On voit enfin que,

[a] *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 414.
[b] *Apollodor.* l. 3, p. 196.
[c] *Diod.* l. 1, p. 17.
[d] Voyez *Odyss.* l. 6, v. 233 & 234.
[e] *Strabo*, l. 14, p. 966. = *Stephan.* in voce Ἀτ-δηλος, p. 38.

d'après une très-ancienne tradition, Prométhée paſſoit pour avoir appris aux Grecs l'art de travailler les métaux [a]. On ſçait que ce perſonnage, ſi fameux dans l'antiquité, étoit contemporain des Titans. Tous ces faits ſemblent donc annoncer que les premieres connoiſſances de la métallurgie ont été apportées dans la Gréce par les Princes Titans; & c'eſt d'après cette ancienne tradition, qu'ont parlé les Auteurs qui font remonter aux premiers âges de la Gréce l'art de travailler les métaux.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai déja fait remarquer dans pluſieurs occaſions que la domination des Titans ayant été très-courte, ſa chute avoit entraîné celle des connoiſſances dont ces étrangers avoient fait part à la Gréce [b]. Il fallut que de nouvelles colonies ſorties de l'Egypte & de l'Aſie vinſſent rétablir, ou pour mieux dire, recréer les arts dans cette partie de l'Europe. Cadmus doit être regardé comme le premier qui ait renouvellé dans la Gréce l'art de travailler

[a] *Æſchil.* in Prometh. Vincto, v. 501, &c.

[b] Voyez la Premiere Partie, Tome I, Liv. I, Art. 5, p. 138.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

les métaux. Ce Prince découvrit dans la Thrace au pied du mont Pangée des mines d'or. Il apprit aux Grecs à les fouiller, à en tirer le métal & à le préparer [a]. Il leur fit connoître aussi le cuivre & la maniere de le travailler [b]. Ce sentiment se trouve même appuyé sur le nom que dans tous les temps on a donné à un des principaux alliages qui entrent dans la préparation du cuivre. La CALAMINE ou CADMIE, qui est d'un si grand usage pour affiner ce métal, & en augmenter le poids, avoit reçu de CADMUS le nom qu'elle portoit autrefois, & qu'elle conserve même encore aujourd'hui [c].

On ignore par qui & dans quel temps l'art de travailler l'argent a été rapporté dans la Gréce. Je penchrois à faire encore honneur à Cadmus du rétablissement de cette partie de la métallurgie. Je me fonde sur ce qu'Hérodote [d] nous apprend que le mont Pangée, où Cadmus fit exploiter des mines d'or,

[a] *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 414. = *Clem. Alex.* Strom. l. 1, p. 363. = Voyez aussi *Herod.* l. 7, n. 6 & 12.

[b] *Hygin.* Fab. 274. = *Strabo*, l. 14, p. 998.

[c] En latin *Cadmea.* = Voyez *Plin.* l. 34, sect. 2 & 22

[d] L. 7, n. 6 & 12.

renfermoit auſſi des mines d'argent.

C'eſt donc avec une ſorte de raiſon que ce Prince a paſſé, dans les écrits de pluſieurs Auteurs, pour le premier qui eût enſeigné aux Grecs l'art de travailler les métaux; & il n'eſt pas difficile, comme on voit, de concilier les différentes traditions qui s'étoient conſervées dans la Gréce ſur l'origine de cette découverte. Elles n'ont rien de contradictoire. En effet, quoique la connoiſſance des arts eût péri avec la famille des Titans, il s'en étoit cependant conſervé des traces. Quelques Ecrivains les avoient recueillies, & nous en ont tranſmis l'hiſtoire. D'autres ont négligé ces anciennes traditions, ou peut-être les ont ignorées. Ils ont donc attribué aux chefs des dernieres colonies qui paſſerent dans la Gréce, la découverte de pluſieurs arts dont ils n'étoient cependant que les reſtaurateurs.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On ne rencontre point le même partage ni la même diverſité d'opinions ſur le temps auquel les Grecs ont connu & ſçu travailler le fer. Les Anciens s'accordent aſſez à placer cette découverte ſous le regne de Minos premier [a].

[a] Maim. Oxon. Ep. 11.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hebreux.

1431 ans avant J. C. Cette connoiſſance avoit paſſé de Phrygie en Europe, avec les Dactyles lorſqu'ils quitterent les environs du mont Ida pour venir s'établir dans la Créte [a]. Il ne paroît pas cependant que l'art de travailler le fer ait été dès-lors beaucoup répandu dans la Gréce. Il en a été originairement des Grecs comme de tous les peuples de l'antiquité. Ils ont employé le cuivre à la plûpart des uſages auxquels nous faiſons aujourd'hui ſervir le fer. Du temps de la guerre de Troye, non-ſeulement les armes [b], mais encore les outils & tous les inſtrumens des arts méchaniques [c] étoient de cuivre. Le fer étoit alors ſi eſtimé qu'Achille, dans les jeux qu'il fait célébrer en l'honneur de Patrocle, propoſe comme un prix conſidérable une boule de ce métal [d]. Homère en parle toujours avec grande diſtinction [e].

A l'égard de l'étain, c'eſt par le commerce avec les Phéniciens que les

[a] *Ephorus*, apud *Diod.* l. 5, p. 381. = *Heſiod.* apud *Plin.* l. 7, ſect. 57, p. 414.

[b] Voyez *Infrà*, Liv. 5, Chap. 3.

[c] *Iliad.* l. 23, v. 118, &c. = *Odyſſ.* l. 3, v. 433, l. 5, v. 244.

[d] *Iliad.* l. 23, v. 826.

[e] Ibid. l. 7, v. 473, &c. *& paſſim.*

Grecs ſe procuroient ce métal. Ils en faiſoient beaucoup d'uſage dans les ſiécles héroïques. J'aurai occaſion d'en parler plus particuliérement à l'article du Commerce & de la Navigation.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il paroît que dès les temps dont nous parlons préſentement, l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre avoit fait d'aſſez grands progrès chez les Grecs. On voit par les écrits d'Homère que ces peuples connoiſſoient dès-lors tous les inſtrumens propres à la fabrique de ces métaux [a]. Je réſerve le détail de toutes ces pratiques pour le Chapitre ſuivant, où je traiterai des connoiſſances que les Grecs avoient de l'orfévrerie dans les ſiécles de la guerre de Troye.

[a] *Odyſſ.* l. 3, v. 433.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE CINQUIEME.

Du Deſſin, de la Gravure en creux, de la Ciſelure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.

ON IGNORE dans quel temps le Deſſein & les arts qui peuvent y avoir rapport, ont pris naiſſance chez les Grecs. L'antiquité ne nous a rien tranſmis de ſatisfaiſant ſur l'origine de toutes ces différentes découvertes. On attribue à l'amour le premier eſſai que la Gréce ait vu de l'art de deſſiner, & de mouler en terre les objets.

Une jeune fille vivement épriſe d'un amant dont elle devoit être ſéparée pour quelque temps, cherchoit les moyens d'adoucir les rigueurs de l'abſence. Occupée de ce ſoin elle remarqua ſur une muraille l'ombre de ſon amant, deſſinée par la lumiere d'une lampe. L'amour rend ingénieux. Il inſpira à cette jeune perſonne l'idée de ſe ménager cette image chérie en traçant ſur l'ombre une ligne qui en ſuivît

&

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

& marquât exactement le contour. L'hiſtoire ajoute que notre amante avoit pour pere un potier de Sycione, nommé Dibutade. Cet homme ayant conſidéré l'ouvrage de ſa fille, imagina d'appliquer de l'argille ſur ces traits, en obſervant les contours tels qu'il les voyoit deſſinés. Il fit par ce moyen un profil de terre qu'il mit cuire dans ſon fourneau [a]. On n'eſt point aſſuré du temps auquel a vécu ce Dibutade. Quelques Auteurs le placent dans des ſiécles fort reculés [b].

Telle avoit été, ſuivant l'ancienne tradition, l'origine du deſſin & des figures en relief dans la Gréce. Nous ignorons les ſuites qu'eut ce premier eſſai. On ne peut rien dire ſur les degrés qu'ont éprouvés ſucceſſivement chez les Grecs la plûpart des arts qui ont rapport au deſſin. On peut conjecturer que ces pratiques n'ont commencé à faire un progrès ſuivi que depuis l'arrivée des colonies conduites par Cécrops, Cadmus, &c. Ces Princes ſortoient de l'Egypte & de la Phénicie, pays où les arts concernant le

[a] *Plin.* l. 35, ſect. 43, p. 710.

[b] Voyez *Junius*, in Catalog. p. 56.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

deſſin étoient connus de temps immémorial. Quoi qu'il en ſoit, quantité de faits rapportés par Homère, montrent que dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, les Grecs étoient inſtruits de pluſieurs arts qui dépendent entiérement du deſſin.

Ils ſçavoient travailler l'yvoire, & l'employer à différens uſages. Ils l'appliquoient ſur des ſiéges & ſur d'autres meubles pour y ſervir d'ornement[a]. Ces ouvrages étoient d'un grand prix & très-recherchés. Il devoit même y avoir alors dans la Gréce des artiſtes diſtingués par leur goût & par leur adreſſe. Homère parle d'un certain Icmalius, comme d'un ouvrier qui excelloit dans ces ſortes d'ouvrages[b].

Il eſt certain auſſi, par rapport à l'orfévrerie, que les Grecs connoiſſoient pluſieurs parties de cet art. On voit fréquemment dans les écrits d'Homère les Princes de la Gréce ſe ſervir de coupes, d'aiguieres & de baſſins d'or & d'argent. Le bouclier de Neſtor étoit compoſé de chaſſis ou baguettes d'or[d],

[a] *Odyſſ.* l. 4, v. 73, &c.

[b] Ibid. l. 19, v. 56, & l. 23, v. 290.

[c] Ibid. l. 19, v. 56 & 57.

[d] *Iliad.* l. 8, v. 192 & 193.

Ce Prince poſſédoit auſſi une coupe d'un travail aſſez élégant. Elle étoit ornée de clous d'or avec deux anſes doubles, & différens autres ornemens. Homère parle encore très-ſouvent d'ouvriers qui ſçavoient mêler l'or avec l'argent pour en faire des vaſes précieux[a]. Les Grecs connoiſſoient donc dès les ſiécles héroïques l'art de ſouder ces métaux.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit dire que tous les ouvrages dont je viens de parler, avoient été apportés en Gréce des pays étrangers. Je ne crois pas cependant qu'il y ait lieu de le préſumer. Homère ne le dit point. On ſçait quelle eſt, à cet égard, ſon exactitude.

Quant à l'art de graver les métaux, je ne penſe pas que les Grecs fuſſent alors au fait de ce travail. Je me fonde premiérement ſur ce qu'il n'eſt jamais queſtion dans Homère d'anneaux ni de cachets. Secondement ſur les moyens que les Grecs, au rapport de ce Poëte, employoient pour ſceller les caiſſes & les coffres où ils renfermoient des effets précieux. L'uſage des ſerrures

[a] Ibid. l. 11, v. 631, &c. [b] *Odyſſ.* l. 6, v. 232, &c. l. 23, v. 159 & 160.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

& des cadenats leur étoit inconnu. Afin qu'on ne pût pas ouvrir leurs ballots ſans qu'ils fuſſent en état de s'en appercevoir, ils les entouroient de cordes très-artiſtement nouées. Ces ſortes de nœuds leur tenoient lieu de ſceaux & de cachets. Ils étoient ſi ingénieuſement inventés & ſi compliqués, que celui qui les avoit faits pouvoit ſeul les délier & les ouvrir. Homère pour relever l'habileté d'Uliſſe à faire de ces eſpéces de fermetures, dit que c'étoit de Circé qu'il en avoit appris le ſecret [a]. Si les Grecs euſſent connu alors l'art de graver des cachets, ils n'auroient pas eu recours à ces nœuds, dont l'uſage habituel devoit être très-incommode & très-embarraſſant.

Si l'on en croit cependant certains Auteurs, les Grecs dès les temps héroïques, auroient eu l'uſage des anneaux & des cachets. Plutarque parle de l'anneau d'Uliſſe ſur lequel ce héros avoit fait graver un dauphin [b]. Hélene, au rapport d'Epheſtion cité par Photius, avoit pour cachet une pierre ſinguliere, dont la gravure repréſentoit un poiſſon

[a] *Odyſſ.* l. 8, v. 447, &c. = [b] Tome 2, pag. 985.

monſtrueux [a]. Polygnote enfin, peintre Grec, qui fleuriſſoit vers l'an 400 avant J. C. dans ſon tableau de la deſcente d'Uliſſe aux Enfers, avoit peint le jeune Phocus ayant à un des doigts de la main gauche une pierre gravée, enchaſſée dans un anneau d'or [b].

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Mais ces Auteurs étoient trop éloignés des temps dont il s'agit, pour que leur témoignage ſoit capable de balancer l'autorité d'Homère, le ſeul guide que l'on doive ſuivre pour les uſages & les mœurs des ſiécles héroïques : Pline l'a bien ſenti. Ce grand Ecrivain ne s'en eſt point laiſſé impoſer. Il n'a pas héſité d'avancer que les cachets & les anneaux n'étoient point en uſage dans les temps dont nous parlons maintenant [c].

Les Grecs ignoroient encore l'art de tirer l'or à la filiere, & celui de l'employer en dorure. L'uſage étoit anciennement d'enrichir d'or les cornes des taureaux ou des geniſſes qu'on offroit en ſacrifice. Homère décrit la maniere dont on y procédoit au temps de la

[a] Cod 190, p. 493.
[b] *Pauſ.* l. 10, c. 30.
[c] L. 33, ſect. 4, p. 602. = Voyez auſſi *Heſchy.* voce Θεσπροβρωτος.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

guerre de Troye ; c'eſt à l'occaſion d'un ſacrifice offert par Neſtor à Minerve. Le Poëte dit qu'on fit venir un ouvrier pour appliquer l'or ſur les cornes de la victime. Cet homme apporte les outils propres à faire cette opération. Ils conſiſtent dans une enclume, un marteau & des tenailles. Neſtor fournit l'or à cet ouvrier qui le réduit ſur le champ en lames très-minces. Il enveloppe enſuite de ces lames les cornes de la geniſſe. On ne remarque dans ce procédé rien qui puiſſe faire penſer que les Grecs connuſſent alors l'art de dorer, tel qu'ils l'ont connu par la ſuite, & tel que nous le pratiquons aujourd'hui. Il n'eſt fait mention ni de colle, ni de blanc d'œuf, ni d'huile, ni de terres glutineuſes, ni en un mot, d'aucun mordant propre à faire tenir l'or ſur les cornes de la victime. La maniere dont on doroit alors, conſiſtoit à revêtir de lames d'or extrêmement minces les matieres auxquelles on vouloit donner la couleur & l'éclat de ce métal.

Homère ne nous fournit point d'au-

[a] *Odyſſ.* l. 3, v. 432, περιχέω, employé dans toute cette deſcription. C'eſt le ſens du verbe.

tres lumieres sur le travail des métaux dans la Gréce au temps dont il s'agit présentement. Passons à la sculpture.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Cet art a été long temps inconnu aux Grecs. On en juge par la maniere dont ils représentoient anciennement les Divinités qu'ils adoroient. Leurs simulachres étoient alors de simples poteaux ou de grosses pierres ; souvent même des piques dressées d'une certaine maniere. L'idole de Junon si révérée chez les Argiens, n'étoit dans les premiers temps qu'un ais, un morceau de bois travaillé grossiérement [b]. Je pourrois citer plusieurs autres exemples que je supprime pour abréger. Les idoles des Lapons, des Samoyèdes & des autres peuples situés vers les extrémités du Nord [c], nous retracent l'image de la grossiéreté & de l'ignorance des anciens habitans de la Gréce.

C'est de l'Egypte que ces peuples

[a] *Lucan.* Pharsal. l. 3, v. 412, &c. = *Justin.* l. 43, c. 3. = *Clem. Alex.* in Protrept. p. 40 & 41, & in Strom. l. 1, p. 418. = *Plut.* t. 2, p. 478. A. = *Paus.* l. 2, c. 9, l. 7, c. 22, l. 9, c. 24 & 27. = *Tertullian.* Apolog. c. 16, p. 16. = Ad Nation. l. 1, c 12, p. 49.

[b] *Paus.* l. 2, c. 19. = *Clem Alex.* in Protrept. p. 40.

[c] Rec. des Voyages au Nord, t. 8, p. 192 & 410. = Hist. gén. des Cérém. Relig. t. 6, p. 71 & 81.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ont reçu vraisemblablement les premieres connoissances de la Sculpture. On peut en rapporter l'époque à Cécrops. En effet, ce premier Souverain d'Athènes a passé dans l'antiquité pour avoir introduit dans les temples de la Gréce l'usage des simulachres [a]. Les Athéniens montroient encore du temps de Pausanias, une statue de bois représentant Minerve qu'on disoit avoir été donnée par Cécrops [b]. Les ouvrages de sculpture que les Grecs firent pendant quelque temps ne se ressentirent que trop de la maniere Egyptienne. Faute de goût, & manquant de lumieres, leurs sculpteurs se contenterent d'abord de suivre les modéles qu'on leur avoit présentés [c]. On n'a pas oublié ce que j'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage sur le goût des statues Egyptiennes [d]. On retrouvoit les mêmes défauts dans celles des anciens sculpteurs Grecs. C'étoient pour la plûpart des figures quarrées, ayant

[a] *Euseb.* Chron. l. 2, p. 55. = Præpar. Evang. l. 10, c. 9, p. 486. = *Isidor.* Orig. l. 8, c. 11, p. 69.

[b] L. 1, c. 27. = Voy. aussi *Euseb.* Præparat. Evang. l. 10, c. 9, p. 486.

[c] Voyez *Diod.* l. 1, p. 109.

[d] Tome 1, Liv 2, Chapitre 5, p. 354 & 355.

les bras pendans & collés contre le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre, ſans geſte & ſans attitude [a]. Les Grecs dans les commencemens imiterent encore le goût des Egyptiens pour les figures giganteſques [b].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Laſculpture eſt reſtée long-temps dans cet état chez les Grecs. On compte plus de 300 ans depuis Cécrops juſqu'aux ſiécles où l'on fait vivre Dédale. Ce fut alors que les Artiſtes Grecs commencerent à reconnoître les difformités & le peu d'agrément qu'avoient les anciennes ſtatues. Ils ſentirent qu'on pouvoit faire mieux. Dédale (c'eſt-à-dire, les ſculpteurs qui parurent dans les ſiécles où l'on place cet Artiſte) en copiant les modéles Egyptiens, ne s'y attacherent pas ſervilement. Ils chercherent à en corriger les défauts, & y réuſſirent au moins en partie. La nature fut le modéle qu'ils ſe propoſerent. Le viſage & les yeux des anciennes ſtatues n'avoient nulle expreſſion. Les Artiſtes dont je parle s'étudierent à leur en

[a] *Diod.* l. 4, p. 319. — *Palæphat.* de Incred. c. 22. — *Scaliger*, in *Euſeb.* Chron. p. 45.

[b] *Strabo*, l. 17, p. 1159. — *Pauſ.* l. 3, c. 19, p. 257.

donner. Ils détacherent du corps ſes bras & les jambes, les mirent en action, & leur donnerent des attitudes variées. Leurs ſtatues parurent avec des graces qu'on n'avoit point encore vues dans ces ſortes d'ouvrages. On en fut ſi frappé que l'antiquité a été juſqu'à dire des ſtatues de Dédale, qu'elles paroiſſoient animées, ſe mouvoir & marcher d'elles-mêmes [b]; exagérations qui déſignent l'heureux changement qui ſe fit alors dans la ſculpture Grecque.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quoiqu'il y eût bien de la différence entre ces nouvelles productions & les anciennes, elles étoient cependant encore bien éloignées de ce degré de perfection auquel les Grecs, dans la ſuite des temps, porterent la ſculpture. Je penſe que les ouvrages de Dédale, ſi vantés dans l'antiquité, durent la plus grande partie de leur réputation à la groſſiereté & à l'ignorance des ſiécles.

[a] *Diod.* l. 4, p. 319. = *Euſeb.* Chron. l. 2, p. 88. = *Suid.* voce Δαιδάλου παιγνιατα, t. 1, p. 514 = *Scaiger*, in *Euſeb.* Chron. p. 48.

[b] Voyez *Plat.* in Menone, p. 426. = in Euthyphron. *paſſim.* = *Ariſt.* de Animal. l. 1, c. 3, t. 1, p. 622. = De Rep. l. 1, c. 4, t. 2, p. 299.

[c] *Diod.* l. 4, p. 319. = Philæphat. de Incr d. c. 22, p. 29. = *Euſeb.* Chron. l. 2, p. 88.

dans lesquels ils parurent. C'est le jugement que Platon en a porté. Nos sculpteurs, dit-il, se rendroient ridicules, s'ils faisoient aujourd'hui des statues dans le goût de celles de Dédale [a]. Pausanias qui en avoit vû plusieurs, avoue qu'elles étoient choquantes, les proportions en étoient outrées & colossales.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Après avoir exposé l'origine de la sculpture chez les Grecs, & son état dans les siécles dont nous nous occupons présentement, il reste à examiner les matieres que ces peuples employoient alors pour leurs statues. On a vu que les premiers ouvrages qu'ils ayent travaillés de relief, étoient en terre cuite [c]. Ils apprirent ensuite à manier le ciseau, & commencerent à s'essayer sur le bois. C'est la seule matiere solide que, pendant long-temps les Grecs ayent sçu travailler. Tous les Historiens s'accordent à dire que les anciennes statues [d], & même celles attribuées

[a] In Hipp. Maj. pag. 1245.
[b] L. 2, c. 4, l. 3. c. 19.
[c] *Suprà*, p. 49.
[d] *Plin.* l. 22, sect. 2, p. 654. = *Paus.* l. 1, c. 27, l. 2, c. 17-19-22-23, l. 8, c. 17. = *Plut.* apud *Euseb.* Præparat. Evang. l. 3, c. 8. p. 99.

à Dédale, étoient en bois [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On trouve, il eſt vrai, dans quelques Auteurs certaines traditions qui ſembleroient marquer que, dès avant la guerre de Troye, les Grecs auroient connu l'art de ſculpter la pierre [b], & même le marbre [c]. Mais je me ſuis déjà expliqué ſur ces ſortes de témoignages. Je ne crois pas qu'on doive s'y arrêter lorſqu'ils ne ſont pas appuyés du ſuffrage d'Homère. Il n'eſt jamais queſtion dans ſes Poëmes de ſtatues de pierre : à l'égard du marbre, j'ai fait voir que, ſuivant toutes les apparences, ce Poëte ne l'avoit pas même connu [d].

L'art de jetter les métaux en fonte pour en faire des ſtatues, étoit également ignoré des Grecs dans les ſiécles héroïques. Ce ſecret n'a dû être connu & pratiqué que fort tard. Auſſi Pauſanias regardoit-il comme ſuppoſées des ſtatues de bronze coulées d'un ſeul jet, qu'on attribuoit à Uliſſe [e]. On adoptera volontiers ſon ſentiment, ſi l'on

[a] *Diod.* l. 1, p. 109. — *Pauſ.* l. 2, c. 4, l. 8, c. 35, l. 9, c. 11. — [b] *Euſtath.* ad *Iliad.* l. 2, v. 308, &c. — [c] *Pauſ.* l. 2, c. 37. — [d] *Suprà*, p. 16 & 17. — [e] L. 8, c. 14.

fait réflexion aux mesures & aux précautions extraordinaires qu'il faut prendre pour réussir dans de pareils ouvrages. Les Grecs assurément n'étoient pas alors en état de les entreprendre, & moins encore de les exécuter. Cependant, si l'on en croit le même Auteur, ces Peuples dès-lors auroient eu des statues de bronze. Voici la maniere dont il prétend que les Grecs les exécutoient. On faisoit, dit-il, une statue successivement & par piece. On coulait séparément & les unes après les autres, les différentes parties qui composent une figure. On les rassembloit ensuite & on les joignoit ensemble avec des clous [a]. On réparoit sans doute le tout au ciseau. La statue équestre de Marc-Aurèle au Capitole est exécutée dans ce goût [b]. Quelqu'imparfaite que soit cette pratique, je pense néanmoins qu'elle étoit inconnue aux Grecs dans les siécles dont il s'agit présentement.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit peut-être s'autoriser de quelques passages d'Homère pour appuyer le sentiment de Pausanias. Ce Poëte, par exemple, dit qu'on voyoit

[a] L. 8, c. 14, l. 3, c. 17.

[b] Mém. de Trévoux, Juillet, 1703, p. 1208.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

aux deux côtés de la porte d'Alcinoüs deux chiens d'or & d'argent, dont Vulcain avoit fait préſent à ce Prince [a]. Il place dans ce même édifice des ſtatues d'or repréſentant de jeunes garçons qui tenoient à la main des torches qu'on allumoit pour éclairer la ſalle du feſtin [b]. Homère fait encore une peinture merveilleuſe de ces deux eſclaves d'or que Vulcain avoit forgés pour l'accompagner & lui aider dans ſon travail [c].

Mais remarquons d'abord que c'eſt à un Dieu que ce Poëte attribue ces rares ouvrages. Obſervons enſuite que c'eſt dans l'Aſie qu'il les place [d]. Le merveilleux d'ailleurs qu'il met dans toute cette deſcription, ne permet pas de croire qu'il ait eu en vue rien de ſemblable, ou même d'approchant de ce dont il parle. On doit ranger ces paſſages au nombre des fictions dont les Poëtes font quelquefois uſage pour ſurprendre & amuſer le lecteur. On pourroit même aller plus loin. Je crois

[a] *Odyſſ.* l. 7, v. 92, &c.
[b] *Odyſſ.* l. 7, v. 100, &c.
[c] *Iliad.* l. 18, v. 417, &c.
[d] Voyez Tome 3, Chap. 1, p. 172, 173.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

entrevoir un rapport aſſez ſenſible entre ces eſclaves d'or de Vulcain qui marchent, penſent, aident ce Dieu dans ſon travail, & ce que l'on débitoit anciennement dans la Gréce ſur les ſtatues de Dédale. C'étoit, à ce qu'il paroît, une de ces opinions populaires à laquelle les plus grands génies faiſoient ſemblant de rendre hommage. Je ne penſe donc pas qu'on en puiſſe rien conclure ſur le véritable état de la ſculpture chez les Grecs aux ſiécles dont nous parlons. En général, je ſuis perſuadé qu'il y avoit alors très-peu de ſtatues dans la Grece. Homère n'en met point dans les palais des Princes Grecs dont il a eu occaſion de parler, ni dans aucun autre endroit. J'ajouterai qu'il n'y a pas même dans ſes Ecrits de termes particuliers pour déſigner une ſtatue (1).

On ne ſera pas ſurpris que pour le moment je ne diſe rien de la peinture.

[a] Voyez *Supra*, p. 58.

(1) Homere ne ſe ſert jamais que du terme d'Αγαλμα: il emploie même cette expreſſion pour marquer en général toutes ſortes d'ornemens. Ce n'eſt que par la ſuite que les Ecrivains Grecs ont reſtreint la ſignification du mot Αγαλμα, & l'ont conſacré à déſigner les *Statues*. Voyez *Feithius* Antiq. Hom. l. 1, c. 4, p. 31.

1e PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai diſcuté cette matiere avec aſſez d'étendue en traitant des arts dont les Peuples de l'Aſie & de l'Egypte pouvoient avoir la connoiſſance dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette ſeconde Partie de mon Ouvrage. Je me ſuis déclaré pour le ſentiment de Pline qui croit l'invention de la Peinture poſtérieure aux temps héroïques [a]. Je n'ai rien de nouveau à y ajouter. Les raiſons que j'ai alléguées regardent autant & plus les Grecs, que les peuples de l'Aſie & les Egyptiens. Je ſuis perſuadé que ni les uns ni les autres ne connoiſſoient point alors l'art de peindre dans le ſens que je l'ai expliqué [b].

[a] Voyez Tome 3., p. 347 & 348. — [b] Ibid. pag. 331, 332.

CHAPITRE SIXIEME.

De l'Origine de l'Ecriture.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

IL NOUS reſte fort peu de lumieres ſur les premiers moyens que les Grecs ont employés pour rendre ſenſibles aux yeux & tranſmettre à la poſtérité leurs penſées. On voit ſeulement que dans les premiers temps ils ont fait uſage de pratiques à peu-près ſemblables à celle que tous les Peuples connus dans l'antiquité ont employées originairement. On retrouve chez les Grecs ces eſpéces de Poëmes, qu'on mettoit en chant, pour conſigner la mémoire des faits & des découvertes importantes [a]. Je ſoupçonne auſſi, comme je l'ai déjà dit ailleurs, qu'ils ont anciennement fait uſage de l'écriture repréſentative [b] qui conſiſte à deſſiner les objets dont on veut parler. A l'égard des hiéroglyphes, j'ignore ſi les Grecs ont

[a] *Tacit.* Annal. l. 4. n. 43. = Acad. des Inſcript. t. 6, p. 165. = Voyez auſſi Tome 3, Liv. 1, Chap. 3, Art. 8, p. 156, 157.

[b] Voyez la Premiere Partie, Tome 1, Liv. 2, Chap. 6, pag. 369 & 370 *& ſuiv.*

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

connu cette sorte d'écriture. Je n'en trouve aucune trace, aucun vestige dans leur histoire. Je ne voudrois cependant pas en inférer que ces Peuples n'ont jamais pratiqué l'écriture hiéroglyphique. Nous ne sommes pas assez instruits des anciens usages de la Gréce, pour oser rien prononcer sur ce sujet.

L'écriture alphabétique n'a été introduite qu'assez tard dans cette partie de l'Europe. Cadmus, au rapport des meilleurs Historiens de l'antiquité, est le premier qui ait fait part aux Grecs de cette connoissance sublime [a]. Quelques Auteurs, à la vérité, ont voulu en faire honneur à Cécrops [b]; mais ce sentiment n'est ni prouvé, ni suivi. Il s'est trouvé aussi des Critiques modernes qui ont avancé qu'avant Cadmus les Pélasges avoient une écriture alphabétique [c]. Quelques recherches que j'aie pu faire sur ce sujet, j'avoue que

[a] *Herod.* l. 5, n. 58 = *Ephorus*, apud *Clem. Alex.* Strom. l. 1, p. 362. = *Diod.* l. 3, p 236. = *Plin.* l. 7, sect. 57, p 412. = *Tacit.* Ann l. l. 11, n. 14. = *Euseb.* Præparat. Evang. l. 10, c. 5, p. 473.

[b] *Tacit.* Annal. l. 11, n. 14.

[c] Acad. des Inscript. t. 6, p. 616.

je n'en ai pas trouvé le plus léger indice dans l'Antiquité. Tout nous dit que c'eſt à l'arrivée de Cadmus qu'on doit rapporter la connoiſſance des caracteres alphabétiques dans la Gréce. La comparaiſon de l'alphabeth Phénicien, & de l'alphabeth Grec, ſuffiroit ſeule pour s'en convaincre. Il eſt viſible que les caracteres Grecs ne ſont que les lettres Phéniciennes retournées de droite à gauche. Joignons-y les noms, la forme, l'ordre & la valeur des lettres qui ſont les mêmes dans l'une & dans l'autre écriture [a]. Les raiſons qu'on voudroit oppoſer à ce ſentiment me paroiſſent ſi foibles & ſi dénuées d'autorités, que je ne crois point devoir m'arrêter à les combattre.

L'ancien alphabeth Phénicien apporté dans la Gréce par Cadmus étoit aſſez défectueux : il ſe terminoit au *Thau* [b]. Ce ne fut que dans la ſuite, & à différens temps, qu'on y ajouta l'*Upſilon*, le *Phi*, le *Pſi*, &c [c]. Si l'on s'en rapporte à quelques Auteurs Grecs [d]

[a] Voy. *Bochart*, Chan I. 1, c. 29, p. 490, &c.

[b] Voyez Académ. des Inſcript. t. 23, Mém. p. 420.

[c] Ibid. *loco cit.*

[d] *Plut.* t. 2, pag. 738. F.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

& Latins [a], ce premier alphabeth auroit été encore plus imparfait que nous ne le disons. Ils veulent en effet que l'alphabeth de Cadmus n'ait été composé que de seize lettres. On nomme Palaméde, Simonide, Epicharme, pour les auteurs des nouvelles lettres dont l'alphabeth des Grecs s'est enrichi successivement. Mais ce narré ressemble beaucoup à une fiction de Grammairiens Grecs, fort ignorans dans l'origine de leur langue : fiction adoptée ensuite par les Auteurs Latins & par le plus grand nombre de nos Ecrivains modernes. Plusieurs raisons me portent à penser ainsi. La diversité de sentimens sur ces prétendus inventeurs des lettres qui manquoient à l'ancien alphabeth Grec [b], prouve d'abord combien tout ce qu'on disoit de leurs découvertes étoit incertain. Je trouve ensuite dans la langue Grecque plus de seize lettres Phéniciennes qui s'accordent entr'elles & de nom & de son [c]. Il y a d'ailleurs quantité de mots Grecs

[a] *Plin.* l. 7, sect. 57, pag. 412 & 413.

[b] Voyez *Hermannus Hugo*, de primâ Scrib. orig. c. 3. = *Fabricius*, Bibl. Græc. l. 1, c. 23, n. 2, t. 1, p. 147.

[c] Voyez *le Clerc*, Bibl. chois. t. 11, pag. 39 & 40.

des plus communs, des plus anciens & des plus néceſſaires, qui ne s'écrivent que par le moyen des lettres dont on attribue l'invention à Palaméde, à Simonide, ou à Epicharme [a]. Nous voyons enfin que la forme des caracteres a beaucoup varié chez les Grecs; elle a éprouvé des changemens ſucceſſifs, pareils à ceux qu'a éprouvée l'écriture de toutes les langues. J'obſerve que quelques-uns de ces caracteres qu'on a prétendu avoir été nouvellement inventés, ne paroiſſent être que des modifications d'autres lettres plus anciennes [b]. On ne doit donc point s'arrêter à ce que quelques Ecrivains aſſez modernes ont débité ſur les prétendues augmentations faites ſucceſſivement à l'alphabeth de Cadmus par Palaméde, Simonide & Epicharme. Ces faits ne ſont rien moins que prouvés, l'uſage ſeul a pu enrichir l'alphabeth Grec des caracteres dont il avoit beſoin [c].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Nous voyons par tout ce qui reſte de monumens de l'antiquité, qu'ori-

[a] *Le Clerc*, Ibid.

[b] Voyez Académ. des Inſcript. t. 23, Mém. p. 420 & 421

[c] Id. ibid. *loco cit.*

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ginairement les Grecs formoient alternativement leurs lignes de droite à gauche & de gauche à droite, de la même maniere que les laboureurs tracent leurs sillons. C'est ce qui avoit fait donner à cette ancienne façon d'écrire le nom de *Boustrophédon*, mot qui à la lettre veut dire *écriture sillonnée* (1).

Je doute au surplus qu'on doive regarder les Grecs comme les inventeurs de cette maniere d'écrire. Je serois assez porté à croire que les Phéniciens écrivoient ainsi originairement, & même encore du temps de Cadmus. Il est en effet plus que probable que les Grecs en recevant l'écriture des Phéniciens auront d'abord suivi la maniere dont ces peuples rangeoient leurs caracteres. Cette pratique même, qui nous semble aujourd'hui si bizarre, a pu cependant être celle qui se sera présentée la premiere. Dans l'origine de l'écriture alphabétique, & lorsqu'on aura commencé à faire usage de cette invention, il a dû paroître assez naturel

(1) Je n'ai pas cru devoir donner un modele de cette sorte d'écriture, attendu qu'on en trouve dans plusieurs ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde. Voyez entr'autres le 23e. vol. *des Mém. de l'Académ. des inscriptions.*

Depuis la mor. de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

de continuer la ligne en rétrogradant, & de pourſuivre ainſi alternativement. Je penſerois qu'il a fallu quelque réflexion pour ſe déterminer, après une premiere ligne finie, à reporter la main ſous la premiere lettre de cette ligne, & à recommencer ainſi toutes les lignes du même ſens. Il eſt vrai que dans la maniere d'écrire en *Bouſtrophédon* on étoit obligé à chaque ligne de former une partie des mêmes caracteres en ſens contraires. Mais l'expérience nous apprend, qu'en fait de découvertes on a preſque toujours débuté par les procédés les plus difficiles. D'ailleurs, je préſume que dans les premiers temps on n'écrivoit guères qu'en lettres majuſcules; & l'on ſçait que dans l'alphabeth Grec il y en a pluſieurs qu'on peut former également en ſens contraires. Obſervons encore qu'originairement on gravoit ces caracteres ſur des matieres dures, ou au moins très-fermes. Cette pratique ne permettoit pas d'écrire couramment, comme nous faiſons aujourd'hui. Dans cette poſition il devoit être preſque indifférent de graver le même caractere de droite à gauche, ou de gauche à droite.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté ch z les Hébreux.

L'écriture en *Bouſtrophédon* a ſubſiſté très-long-temps dans la Gréce. C'eſt de cette maniere qu'étoient écrites les loix de Solon [a]. Ce Légiſlateur les publia vers l'an 594 avant l'Ere Chrétienne. On a découvert auſſi des inſcriptions en *Bouſtrophédon* qui ne remontent qu'entre l'an 500, & l'an 460 avant J. C. [b].

Les Grecs n'ont reconnu qu'aſſez tard l'inconvénient de former leurs lignes alternativement de gauche à droite & de droite à gauche. A la fin cependant ils ſentirent que la méthode d'écrire uniformément de gauche à droite étoit la plus naturelle, en ce qu'elle gênoit & contraignoit moins la main [c]. Cette découverte dut faire abandonner inſenſiblement l'écriture en *Bouſtrophédon*. Un Auteur ancien, dont les ouvrages n'ont pas encore été publiés, dit, au rapport de Fabricius qui le cite dans ſa Bibliothéque Grecque, que ce fut Pronapidés qui le premier introduiſit dans la Gréce la mé-

[a] *Suid.* in Κάτωθεν νόμος, t. 2, p. 674. = *Harprocration.* in Κάλωθεν νόμος, p. 203.

[b] *Muratori*, Nov. Theſ. t. 1, coll. 48.

[c] Voyez la 1re. Partie, Tome 1, Liv. 2, Chap. 6, p. 369.

thode

thode d'écrire uniformément de gauche à droite [a]. Ce Pronapidès paſſoit dans l'antiquité pour avoir été le précepteur d'Homère [b]. On pourroit donc avancer que ce fut à peu près vers l'an 900 avant J. C. que les Grecs commencerent à écrire uniformément de gauche à droite. Mais il vaut mieux avouer qu'on ne peut rien dire de bien ſatisfaiſant ſur les ſiécles auxquels cette pratique a été conſtamment obſervée dans la Gréce. On voit bien, par quelques monumens qui remontent à des temps très-reculés, que cette ſorte d'écriture a eu lieu chez les Grecs fort anciennement. M. l'Abbé Fourmont a rapporté de ſon voyage du Levant des inſcriptions écrites de gauche à droite, qui paroiſſent être du temps de la premiere guerre des Lacédémoniens contre les Meſſéniens, c'eſt-à-dire, de l'an 742 avant J. C. [c]. Mais on ſçait auſſi que, près de cent ans après cet événement, l'écriture en *Bouſtrophédon* devoit être encore en uſage. La maniere

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Bibliot. Græc. t. 1, l. 1, c. 27, n. 2 & 3, p. 159.

[b] Voyez *Dod* t. 4, p. 237.

[c] Acad. des Inſcript. t. 15, p. 397, t. 16 Hiſt. p. 104.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'a l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

dont je viens de dire qu'étoient écrites les loix de Solon, & d'autres inscriptions postérieures à ce Législateur, le prouve assez. Il paroît donc que, durant quelques siécles, on a continué à écrire indifféremment en *bouſtrophedon*, & uniformément de gauche à droite. De surplus, il ne me paroît pas possible de déterminer précisement le moment où la premiere de ces pratiques a été absolument abolie. Il n'y a que le temps, les recherches, & quelques heureux hasards, qui puissent nous procurer l'éclaircissement de toutes ces difficultés.

L'écriture Phénicienne, en passant de l'Asie dans la Gréce, reçut un changement encore plus considérable que celui dont je viens de parler. Les Phéniciens, comme la plûpart des peuples Orientaux, n'exprimoient point les voyelles en écrivant.

Cette maniere d'écrire n'aura certainement pas eu lieu dès les premiers momens où Cadmus instruisit la Gréce

[a] *Supra*, p. 72. On pourroit cependant croire qu'anciennement les Phéniciens exprimoient les voyelles dans leur écriture. Cette conjecture n'est point dénuée de fondement. Mais elle entraîneroit trop de discussion.

dans l'art d'écrire. Il a dû ſe paſſer quelque temps avant qu'on ait ſongé à faire des changemens à l'écriture Phénicienne. Il ſeroit difficile d'aſſigner l'époque à laquelle les voyelles ont été introduites dans l'écriture Grecque. On pourroit peut-être, d'après un ancien Hiſtorien, attribuer cette innovation à Linus, le maître d'Orphée, de Thamyris, d'Hercule, &c. Ce perſonnage, ſi fameux dans l'antiquité, étoit de Thèbes en Béotie, ville fondée par Cadmus, & où par conſéquent l'écriture a dû le plûtôt ſe perfectionner. Ce n'eſt au ſurplus qu'une conjecture ſur laquelle je ne prétens point inſiſter.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs, dans le commerce ordinaire, ſe ſervoient originairement pour écrire, de tablettes de bois enduites de cire [a]. C'étoit avec un ſtilet de fer qu'ils traçoient leurs caracteres [d]. A l'égard des loix, des traités d'alliance ou de paix, ils étoient dans l'uſage de les graver ſur la pierre ou ſur l'airain [e]. Ils

[a] *Dionyſ.* apud *Diodor.* l. 3, p. 36.

[b] *Pauſ.* l. 9, c. 29.

[c] *Iſidor.* Orig. l. 6, c. 8.

[d] Id. Ibid.

[e] *Pauſ.* l. 4, c. 26. = *Tacit.* Annal. l. 4, n. 26 & 43. = *Suid.* in Ἀχαϊκὸς, t. 1, p. 89.

IIe PARTIE.

conſervoient de la même maniere le ſouvenir des événemens qui intéreſſoient la nation & la ſucceſſion des Princes qui les avoient gouvernés [a].

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il paroît au reſte qu'il en a été anciennement chez les Grecs de même que chez tous les peuples de l'antiquité, c'eſt-à-dire, qu'ils ont fait dans les premiers temps très-peu d'uſage de l'écriture. On voit par Homère qu'aux ſiécles héroïques on ne l'employoit point dans les actes les plus néceſſaires de la vie civile. Les procès, les différends ſe décidoient par la dépoſition verbale de quelques témoins [b]; on a même lieu de douter que les traités de paix fuſſent alors rédigés par écrit.

Dans l'Iliade les Grecs & les Troyens prêts à ſe charger, propoſent de terminer leurs différends par un combat entre Pâris & Ménélas; on ſtipule quelles ſeront les conditions de part & d'autre, ſelon l'événement du combat. Priam & Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour les ſacrifier, & du vin pour faire des libations: Agamem-

[a] Acad. des Inſcript. t. 15, p. 397.

[b] *Iliad.* l. 18, v. 499, &c.

non coupe de la laine sur la tête des agneaux : les hérauts des Grecs & des Troyens la partagent aux Princes. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations ; le traité est ratifié ; & il n'est point dit que les conditions en fussent couchées par écrit.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Dans une autre occasion, Hector provoque à un combat singulier le plus vaillant de l'armée des Grecs. Il se présente plusieurs Princes pour accepter le défi : on convient que le sort décidera de celui qui combattra le fils de Priam. La maniere dont on y procéde est à remarquer : au lieu d'écrire son nom, chacun des Princes fait une marque qu'il jette dans le casque d'Agamemnon[b].

S'agit-il d'élever un tombeau, Homère ne dit point qu'on y joignît quelque inscription[c] : on voit qu'on se contentoit alors de mettre sur les monumens une colonne, ou quelque autre marque caractéristique[d]. Il n'est parlé

[a] Ibid. l. 3, v. 292, &c.
[b] Ibid. l. 7, v. 175, &c.
[c] Ibid. l. 23, v. 245, &c.
[d] *Iliad.* l. 17, v. 434. *Od. ff.* l. 12, v. 14 & 15.

I^e PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hebreux.

enfin dans ce Poëte d'aucune correspondance, d'aucun ordre expédié par écrit. Toutes les instructions & toutes les commissions se donnent & se rendent verbalement.

La seule fois qu'il soit parlé d'écriture dans Homère, c'est au sujet de Bellérophon : il dit que Prætus envoya ce Prince porter à Jobate une lettre qui contenoit un ordre de le faire périr. Cette lettre, autant qu'on le peut conjecturer, étoit écrite sur des tablettes enduites de cire [b].

Il faut cependant que l'abus d'écrire aussi rarement qu'on le faisoit dans les temps héroïques, n'ait pas continué, & l'écriture a dû nécessairement devenir commune entre l'espace de temps qui s'est écoulé depuis la guerre de Troye

[a] *Iliad.* l. 6, v. 168, &c.

On pourroit peut-être élever des doutes sur la signification des termes employés par Homere dans cette occasion, & il faut avouer que ces doutes ne seroient pas sans fondement. Car Homere ne désigne ce que Bellérophon fit voir à Prætus, que par le mot vague de Σήματα, à la lettre, des *marques*, des *signes*; cette façon de s'exprimer est assez singuliere, & ne désigne une écriture alphabétique qu'assez vaguement. Le mot Σήματα, conviendroit mieux à des Hiéroglyphes. J'ai cependant cru devoir suivre la maniere ordinaire d'interpréter ce passage.

[b] Voyez *Plin.* l. 13, sect. 20 & 27, l. 33, sect. 4.

jusqu'au siécle d'Homère. Le degré de perfection où nous voyons que du temps de ce Poëte la langue Grecque étoit déja portée, en est un sûr garant : elle avoit dès-lors tous les caracteres d'une langue riche, polie, réguliere, susceptible, en un mot, de tous les genres d'écrire. Mais la langue Grecque ne seroit jamais parvenue à cette pureté & à cette élégance, si, depuis la guerre de Troye jusqu'au siécle d'Homère, les Grecs n'eussent beaucoup écrit (1).

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

(1) Observons qu'Homere la langue Grecque a me e est né & a vécu dans commencé à se policer & la Grece Asiatique, c'est à se perfectionner, donc dans ces contrees

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

IIe. Partie. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'AI TRAITÉ de l'origine des Sciences dans la premiere Partie de cet Ouvrage : j'ai même eſſayé d'en développer les progrès : je ne l'ai ſouvent pu faire qu'à l'aide de pluſieurs conjectures. Il ne nous reſte preſque aucun détail ſur les événemens arrivés dans cette haute antiquité : les ſiécles que nous parcourons préſentement fourni-

ſont plus de matiere à nos recherches. Les faits en ſont aſſez connus, & même aſſez circonſtanciés. On voit chez quelques nations des progrès marqués qu'il faut attribuer vraiſemblablement à l'invention de l'écriture alphabétique (1).

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Avant la découverte de cet art admirable, les peuples avoient, il eſt vrai, quelques moyens pour conſerver la mémoire de leurs découvertes. Mais ces ſecours étoient ſi imparfaits, qu'ils n'ont pû contribuer que foiblement à l'avancement des Sciences, & s'il eſt permis d'employer ce terme, à leur propagation. L'écriture alphabétique a levé tous les obſtacles : les connoiſſances ſe ſont étendues & multipliées. Différentes colonies, ſorties de l'Egypte & de l'Aſie, porterent les Sciences dans la Gréce, & tirerent cette partie de l'Europe de la barbarie & de l'ignorance. Les Sciences ne trouverent pas dans ces premiers momens un

(1) Le Lecteur s'apperceura ſans doute que je rappelle ici à peu près les mêmes idées que j'avois déjà préſentées dans le début précédent. Mais comme il eſt important qu'il ne perde point de vue le plan & la gradation que je me ſuis propoſés dans cet Ouvrage, j'ai cru ces répétitions néceſſaires. Je prévois même que je ſerai forcé d'en faire encore uſage plus d'une fois.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

terroir, ni des esprits favorablement disposés : les fruits qu'elles y porterent furent d'abord peu abondans & très-tardifs. C'est à la longueur du temps que la Gréce a dû toutes les connoissances qui l'ont si fort distinguée des autres contrées. Mais cette lenteur a été bien compensée par la beauté & l'abondance des productions de toute espéce qu'elle a enfantées dans la suite.

II PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Aſie.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hebreux.

ON A VU précédemment que l'hiſtoire de l'Aſie nous étoit preſque entiérement inconnue dans les ſiécles qui ſont préſentement notre objet. Le peu que nous en avons pû recueillir ne regarde que les peuples qui habitoient les côtes de cette partie du monde que baigne la Méditerranée. Les Phéniciens ont été preſque les ſeuls ſur leſquels l'hiſtoire nous ait fourni juſqu'à préſent quelques lumieres : ils ſeront auſſi les ſeuls dont je parlerai ſous cet article.

C'eſt dans la Phénicie qu'on trouve les premieres traces d'un ſyſtême philoſophique ſur l'origine & ſur la formation du monde. On doit en effet mettre au rang des premiers Philoſophes que l'Aſie ait produits, Sanchoniaton, dont Euſebe nous a conſervé un fragment précieux. Cet Auteur écrivoit

[a] Voyez Tome 6 notre Diſſertation ſur le fragment de Sanchoniaton.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

vers le commencement des siécles que nous parcourons présentement : son ouvrage est, après les Livres de Moïse, le plus ancien monument qui nous soit resté de l'antiquité. Sanchoniaton nous a transmis, autant en Philosophe qu'en Historien, les anciennes traditions des Phéniciens : j'ai souvent fait usage du peu qui nous reste de ses écrits [a]. C'est une des sources où j'ai puisé, en grande partie, l'histoire des arts & des découvertes dans les premiers âges. On croit communément que Sanchoniaton étoit contemporain de Josué [b].

On voit aussi qu'il est parlé dans le Livre de Josué d'une ville de la Palestine nommée *Dabir*. L'Historien sacré observe que cette ville s'appelloit auparavant *Cariat-Sepher* [c]. Le nom par lequel cette ville étoit connue originairement, nous porte à croire que dès les premiers temps, il y avoit dans la Palestine des écoles publiques où l'on enseignoit les sciences. *Cariat-Sepher*

[a] Voyez Ibid. ce que nous pensons de cet Ouvrage.

[b] Voy. *Bochart*, Chan. l. 2, c. 2. = *Fourmont*, Réflex. Critiq. sur l'Hist. des anciens Peuples, t. 1, p. 36 & 37.

[c] *Jos.* c. 15, verset 15.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

en effet ſignifie *la Ville des Livres*, ou *des Lettres*. Une pareille dénomination ſemble indiquer qu'il y avoit ordinairement un grand nombre de Sçavans raſſemblés dans cette ville. Les ſciences doivent par conſéquent avoir été fort cultivées dans la Paleſtine dès les premiers ſiécles après le déluge.

Nous ne devons pas au ſurplus en être étonnés. Ces contrées ont été certainement des premieres qui ſe ſoient policées[a] : il eſt donc naturel qu'elles aient produit de fort bonne heure pluſieurs Philoſophes. Auſſi voyons-nous que les premiers ſyſtêmes de Philoſophie remontoient chez les Phéniciens à des époques très-reculées. C'eſt ce que nous apprenons des écrits de Sanchoniaton. Cet Auteur avoit puiſé dans des ouvrages anciens, les idées qu'il a débitées ſur le débrouillement du cahos, ſur l'état originaire du monde, & ſur les premiers événemens qui s'y étoient paſſés[b]. Il eſt donc certain que dès les temps les plus reculés les Phéniciens avoient porté leurs ſpéculations

[a] Voyez la Premiere Partie, Tome 1, Liv. 1, p. 82 & *ſuiv.*

[b] *Euſeb.* Præp. Evang. l. 1, p. 31.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

jusqu'à vouloir expliquer la maniere dont le monde avoit été formé. Toute obscure & toute embrouillée que fût leur Cosmogonie, elle suppose néanmoins quelques études, quelques recherches & quelques raisonnemens. Je ne crois pas au reste devoir m'étendre sur les idées que ces anciens Philosophes avoient de l'origine & de la formation du monde : assez d'autres Critiques & Littérateurs ont déja pris le soin d'exposer ce système, pour que je me croye dispensé d'en rendre compte. Je remarquerai seulement que plus on remonte vers les siécles voisins de la création, & plus on trouve de traces de cette grande vérité, qu'envain la présomption & la témérité de l'homme se sont efforcées par la suite d'obscurcir (1).

(1) Eusebe, & après lui quelques Ecrivains modernes, ont cru que la Cosmogonie de Sanchoniaton conduisoit à l'athéisme, sur ce que cet Auteur paroissoit donner peu, ou point de part au Souverain Etre dans la formation du monde. Mais Cudworth, dans son système intellectuel, prétend, & avec raison, que Sanchoniaton admet deux principes, dont l'un est chaos obscur & ténébreux : l'autre Πνεῦμα un esprit, ou plutôt une *Intelligence* douée de bonté, qui a arrangé le monde dans l'état où il est Ce sentiment est d'autant plus vrai, que Sanchoniaton avoit tiré sa

Un certain Moſchus de Sidon nous fournit le plus ancien exemple de cette folle entrepriſe. Il a été regardé comme le premier qui ait enſeigné le ſyſtême abſurde de la formation du monde

I^e PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Coſmogonie des écrits de Thaut, & le même Euſebe nous apprend, d'après Porphyre, que Thaut étoit le premier qui eût écrit des Dieux d'une façon plus relevée que la ſuperſtition du vulgaire; Syrmumbélus & Thuro, Ecrivains poſtérieurs à Thaut de pluſieurs ſiecles, avoient éclairci ſa Théologie cachée juſqu'à leur temps ſous des allégories & des emblêmes. Cette obſcurité & ce ſtyle énigmatique en ont impoſé à Euſebe & aux Auteurs modernes dont je parle. Ils n'ont cependant pas pu s'empêcher de reconnoître & de convenir que le deſſein de Sanchoniaton étoit d'accréditer l'idolatrie. Or rien n'eſt plus oppoſé à l'idolatrie que l'athéïſme.

Dans un autre fragment tiré du même Sanchoniaton, il étoit dit que Thaut avoit beaucoup médité ſur la nature du ſerpent appellé par les Phéniciens Ἀγαθοδαίμων, *Bon Génie*. Philon nous apprend que Zoroaſtre, dans ſon commentaire *ſacré* ſur les cérémonies de la religion Perſanne, avoit parlé de ce *Bon Génie* d'une façon admirable, en diſant que ce Dieu eſt le maître de toutes choſes, exempt de la mort, ou éternel dans ſa durée, ſans commencement, ſans parties, &c. Apud *Euſeb.* Præp. Evang. l. 1, c. 10, p. 41 & 42. Je demande ſi de pareilles idées conduiſoient à l'athéïſme?

Je l'ai déjà dit, Euſebe & les Auteurs modernes qui l'ont ſuivi, ont été trompés par le ſtyle énigmatique de Sanchoniaton. C'étoit au ſurplus le goût général des Sçavans de l'antiquité. Ils affectoient de ne parler que par énigmes, par emblêmes, & d'une façon preſqu'inintelligible. Aucun Philoſophe des anciens temps n'a préſenté ſa doctrine nuement & ſimplement. Aucun n'a même enſeigné quelque partie de

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'etabliſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

par le concours fortuit des atômes [a]; ſyſtême que bien des ſiécles après, Epicure a tâché de renouveller dans la Gréce. Strabon au ſurplus nous apprend que le Moſchus dont il s'agit ici, écrivoit vers le temps de la guerre de Troye [b]. On ne peut pas décider ſi cette opinion eſt bien ou mal fondée, Strabon étant, que je ſçache, le ſeul des Anciens qui ait parlé de ce Moſchus.

A l'égard des ſciences proprement dites, les navigations des Phéniciens durent beaucoup contribuer à l'avancement de l'Aſtronomie & de la Géographie. C'eſt dans les ſiécles dont il s'agit préſentement que ces peuples entreprirent ces voyages de long cours qui ont rendu leur nom ſi célébre dans l'antiquité. Ils paſſerent le détroit de Cadix, & ſe haſardant ſur l'Océan, ils s'avancerent d'un côté juſques à l'extrémité Occidentale de l'Eſpagne, & de l'autre juſques ſur les côtes de cette partie de l'Afrique que baigne la mer

Sciences que ce ſoit, d'une façon claire & intelligible. Ce goût domine encore aujourd'hui dans tous les écrits des Orientaux.

[a] *Strabo*, l. 16, pag. 1098.

[b] Id. ibid.

Atlantique [a]. La découverte que firent les Phéniciens des ſecours qu'on pouvoit tirer de l'obſervation de l'Etoile Polaire pour diriger la route d'un vaiſſeau, fut la cauſe des ſuccès qui accompagnerent leurs entrepriſes maritimes [b]. J'en réſerve les circonſtances pour l'article de la Navigation. Les détails dans leſquels j'entrerai alors, feront encore mieux ſentir à quel point les Phéniciens ont dû poſſéder, dès les ſiécles qui fixent préſentement nos regards, les principales parties des ſciences Mathématiques.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voyez *Infrà*, Liv. 4, Chap. 2. — [b] Voyez *ibid. loco cit.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Egyptiens.

L'HISTOIRE, dans les siécles dont il s'agit présentement, nous fournit beaucoup de lumieres sur l'état des Sciences en Egypte. Je traiterai séparément, & sous différens articles, chaque objet, & j'en indiquerai l'état & les progrès relativement aux temps qui font le sujet de cette seconde Partie de mon travail.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

EN EXAMINANT l'origine & l'état de la Médecine dans la premiere Partie de cet Ouvrage, j'ai dit qu'il n'étoit point fait mention de Médecins de profession avant le temps de Moïse. J'ai rapporté les moyens dont on s'étoit servi originairement pour traiter les maladies, & l'expédient qu'on avoit imagi-

né afin que tout le monde pût profiter des découvertes particulieres. On exposoit les malades en public pour les mettre à portée de recevoir les conseils salutaires que chacun pouvoit leur donner [a]. Il est bon de remarquer qu'alors on ne connoissoit pas l'écriture. Depuis l'invention de cet art on mit en pratique un autre usage qui a dû encore plus contribuer à faire connoître les différents remédes dont on pouvoit se servir. Ceux qui avoient été atteints de quelques maladies mettoient par écrit comment & par quels moyens ils avoient été guéris. Ces mémoires étoient déposés dans les temples pour servir d'instruction publique. Chacun étoit le maître de les aller consulter, & d'y choisir le reméde dont il croyoit avoir besoin (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voyez la Premiere Partie, Tome 2, Liv. 3, Chap. 1, p. 9.

(1) En Egypte, ces sortes de Regîstres étoient déposés dans le temple de Vulcain à Memphis. Galen. *de composit. Medicament. per genera*, l. 5, c. 2, t. 13, p. 775, Edit. Charterii.

Le même usage s'observoit aussi dans d'autres pays. Voyez *Pin.* l. 29, c. 1 p. 491. = *Pus.* l. 2, c. 27 & 36. = *Strabo*, l. 8, p. 575.

C'étoit dans ces Regîstres, suivant Pline & Strabon, qu'Hippocrate

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hebreux.

Dans la ſuite, le nombre de ces recettes ayant augmenté, il fallut néceſſairement les mettre en ordre. Ceux qui furent chargés de ce ſoin ſe trouverent à portée de connoître plus particuliérement la compoſition des différens remédes. En les comparant les uns avec les autres, ils apprirent à juger de leur vertu. Ils acquirent par ce moyen des connoiſſances plus exactes que celles dont on avoit fait uſage juſqu'à ce moment. On commença pour lors à conſulter ces ſortes de perſonnes, & à les appeller dans les occaſions critiques. Comme Moïſe parle nommément de Médecins [a], on peut, je croïs, rapporter aux ſiécles où il a vécu, l'origine de cette profeſſion.

On doit regarder les Egyptiens comme les premiers qui ayent réduit en principes & aſſujetti à de certaines regles les pratiques vagues & arbitraires auxquelles on s'en étoit tenu pendant bien du temps. Ils paſſoient dans l'antiquité pour avoir cultivé la Médecine plus anciennement & plus ſçavamment

avoit puiſé une grande partie de ſes connoiſſances. *Plin.* loco cit. — *Strabo*, l. 14, p. 972.

[a] *Exod.* c. 21, verſ. 19.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'aucun autre peuple [a]. La raison n'en est pas bien difficile à rendre. Il n'y a jamais eu de contrée où les Médecins ayent été, & soient encore plus nécessaires qu'en Égypte. Les débordemens du Nil l'ont exposée de tous temps à des maladies fréquentes. Les eaux de ce fleuve n'ayant point d'écoulement libre pendant les deux mois & demi qui précedent le solstice d'été, il faut nécessairement qu'elles se corrompent [b]. Lorsque les inondations ont été grandes, le Nil en se retirant forme des marécages qui infectent l'air [c]. Ces eaux croupissantes ont toujours occasionné dans l'Egypte des maladies épidémiques. On dut surtout en ressentir des effets très-pernicieux dans les premiers siécles, où l'on n'avoit point encore pris les précautions nécessaires pour faciliter l'écoulement des eaux. Mais ces mêmes précautions auront été pendant bien du temps funestes aux habitans de ce climat. Les remuemens de terres occasionnés par la construction & par l'en-

[a] *Hom.* Odyss. l. 4, v. 231. = *Isocrat.* in Busirid. p. 329. = *Plin.* l. 7, c. 56, p. 414 = *Clem. Alex.* Strom. l. 1, p. 362.

[b] Voyage de l'Egypte, par *Granger*, p. 19 & 20.

[c] Description de l'Egypte par *Maillet*, p. 15 & 26.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tretien de cette quantité innombrable de canaux dont l'Egypte étoit autrefois arrosée, & les travaux qu'il a fallu faire pour dessécher les marais, ont dû produire les accidens les plus fâcheux. On sçait quelles vapeurs malignes il sort des terres nouvellement remuées.

D'ailleurs les habitans des villes & des villages, qui ne sont pas sur les bords du Nil, ne boivent pendant la plus grande partie de l'année que de l'eau saumâtre & corrompue [a]. Celle des puits n'est pas meilleure. Les fontaines sont extrêmement rares en Egypte. C'est une espéce de prodige d'en rencontrer quelqu'une [c].

De plus, au rapport des voyageurs, l'air y est très-mal sain. Il regne annuellement en Egypte, depuis l'équinoxe du printems jusqu'au solstice d'été, des fiévres malignes très-meurtrieres. En automne, il survient des charbons aux cuisses & aux genoux, qui enlevent les malades en deux ou trois jours. Dans le temps de la crûe du Nil,

[a] *Granger*, p. 23. C'est l'eau des marécages formés par les débordemens du Nil.
[b] *Plut.* t. 2, p. 367. B.
[c] *Maillet*, p. 16.
[d] *Gemelli*, t. 1, p. 33 & 113.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

la plûpart des habitans ſont attaqués de dyſſenteries opiniâtres cauſées par les eaux de ce fleuve, qui dans ce temps-là ſont chargées de beaucoup de ſels.

Le ſerein ſurtout eſt fort dangereux en Egypte. Comme le ſoleil eſt très ardent dans ces climats, il fait élever quantité d'exhalaiſons & de vapeurs malignes qui cauſent beaucoup de fluxions ſur les yeux; de-là vient qu'on y voit tant d'aveugles.

Ce pays eſt encore ſujet à une incommodité très-ſinguliere, & très-fréquente. Lorſqu'on en eſt attaqué, on croit avoir tous les os briſés. Ces accidens ſont produits par les vents qui ſoufflent en Egypte. Comme ils ſont chargés de beaucoup de ſels, ils occaſionnent des douleurs affreuſes dans toutes les parties du corps, & ſouvent même des paralyſies dont on guérit difficilement. Auſſi voit-on peu de gens robuſtes & peu de vieillards en Egypte [d]. Il en étoit apparemment de même lorſque Jacob y paſſa avec toute ſa fa-

[a] *Granger*, p. 21, &c. = Relat. d'Egypte par le P. *Vanſleb*, p. 36

[b] *Maillet*, p. 15. = *Granger*, p. 22. = Voyage au Levant, par Corneille le Brun, c. 40, *init.* Edit. *in-fol.*

[c] *Maillet*, p 15.

[d] *Granger*, p. 24 & 27.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

mille. On ſeroit tenté de conjecturer que les Egyptiens n'étoient pas accoutumés à voir des perſonnes d'un âge fort avancé, par la demande que Pharaon fait à Jacob de l'âge qu'avoit ce Patriarche (1).

L'Egypte ayant été expoſée de tout temps à un ſi grand nombre de maladies générales & habituelles, on a dû s'y occuper de bonne heure des moyens propres à y remédier. De-là ſe formerent les Médecins.

On peut conclure d'après ce qu'on trouve dans l'hiſtoire ſur la pratique des Egyptiens, que ces Peuples ont été les premiers qui ayent ſenti la néceſſité de partager entre pluſieurs perſonnes les différens objets de la Médecine.

(1) Il eſt vrai qu'Hérodote dit qu'après les Lybiens il n'y avoit point d'hommes ſur la terre plus ſains que les Egyptiens. Il attribue cette bonne ſanté à la température de l'air toujours égale, dont l'Egypte jouit. l. 2, n. 77.

Mais il faut obſerver qu'Hérodote ne parle que d'un canton particulier. Les Voyageurs conviennent aſſez généralement que l'Egypte eſt un pays mal ſain. On peut joindre aux témoignages que nous avons déjà cités, celui de Pietro della Valle, t. 1, p. 325, & de Gemelli, t. 1, p. 33. On peut voir auſſi ce que Pline dit ſur les maladies particulieres à l'Egypte, l. 26, c. 1.

Les

Les Anciens nous disent qu'il n'y avoit aucun pays où les Médecins fussent en aussi grand nombre qu'en Egypte. Ils nous apprennent en même-temps que ceux qui exerçoient cette profession, ne s'ingéroient point de traiter indifféremment toutes sortes de maladies. Il y en avoit pour celle des yeux, pour les maux de tête, pour les maux de dents. Les maux de ventre & les autres maladies internes avoient aussi leurs Médecins particuliers [a]. Les Egyptiens n'avoient pas été long-temps à comprendre que la vie & l'étude d'un seul homme ne suffiroient pas pour s'instruire parfaitement de toutes les parties d'une science aussi étendue que la Médecine. C'est pourquoi ils avoient obligé ceux qui embrassoient cette profession à ne s'attacher qu'à une espece de maladie, & d'en faire l'unique objet de leur étude.

Les Auteurs anciens en nous instruisant de cette pratique, ne nous ont rien transmis sur la nature des remedes que les Egyptiens employoient. Ils ne nous ont donné sur ce sujet que des notions générales. On sait seulement que

[a] *Herod.* l. 2. n. 84.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ces Peuples faiſoient un grand uſage de la diéte & des boiſſons purgatives (1). Perſuadés que toutes les maladies proviennent des alimens, ils regardoient les remédes qui tendent à évacuer les humeurs, comme les plus propres à conſerver la ſanté [a]. On voit encore, par l'expoſé qu'un Auteur ancien nous fait de leur ſyſtême de Médecine, qu'ils donnoient l'excluſion à tout remede dont l'application pouvoit devenir dangereuſe. Ils n'employoient que ceux dont on peut uſer auſſi ſurement que des alimens journaliers [b],

Il paroît au reſte, que ces peuples s'étoient autant occupés du ſoin de prévenir les maladies, que de celui de les guérir. Ce qui donne lieu d'en juger ainſi, c'eſt qu'il eſt dit, que les Egyptiens étoient dans l'habitude de ſe purger tous les mois, pendant trois jours conſécutifs, par des vomitifs & des lavemens [c],

(1) On croit que le purgatif des Egyptiens étoit une eſpece de *raifort*, ou une herbe qui reſſembloit au *ceʼeri*. Il y en a même qui veulent que ce fût une compoſition qui approchoit de la biere. *Le Clerc*, Hiſt. de la Méd. l. 1, c. 18, p. 58.

[a] *Herodote*, l. 2, n. 77. *Diod.* l. 1, p. 73.

[b] *Iſocrat.* in Buſir. p. 329.

[c] *Herod. Diod.* ubi ſupra.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les Egyptiens passent pour avoir fait connoître & mis en usage les premiers l'huile d'amandes douces [a]. On peut mettre encore au nombre des médicamens inventés par ces peuples, le *Népenthés* dont Homère fait de si grands éloges. Hélène, à ce qu'il dit, en avoit appris la composition de Polydamna, femme de Thonis, roi d'Egypte. Ce médicament étoit si admirable, qu'il faisoit oublier tous les maux, & dissipoit tous les ennuis [b].

Les qualités du *Népenthés* d'Homère ont, à ce qu'il me paroît, bien du rapport avec celles de l'Opium. On sçait que la vertu de ce médicament n'est pas uniquement de provoquer au sommeil, il a encore celle de rendre gai, & de produire même une sorte d'ivresse. Aussi voyons-nous que les femmes d'Egypte qui usoient beaucoup du Népenthés, passoient autrefois pour posséder seules le secret de dissiper la colère & le chagrin [c]. L'Opium est encore aujourd'hui d'un très-grand usage dans le Levant (1); usage qu'on peut

[a] P. *Ægineta*, de Re Med. l. 7, c. 20.

[b] *Odyss.* l. 4, v. 220 & *suiv.*

[c] *Diod.* l. 1, p. 109.

(1) Les Turcs en pren-

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

regarder comme une ſuite de l'attachement que ces peuples ont toujours eu pour les pratiques originaires : je ſuis donc très-porté à croire que c'eſt de cette eſpéce de médicament dont Homère a voulu parler, ſous le nom de *Népenthés*, & que de ſon temps les Egyptiens étoient peut-être les ſeuls peuples qui en ſçuſſent la préparation (1).

La maniere de traiter les malades ne dépendoit pas en Egypte du choix & de la volonté des Médecins. Tous les préceptes concernant la Médecine étoient renfermés dans certains Livres ſacrés. Les Médecins étoient obligés de s'y conformer exactement. Il ne leur étoit pas permis d'y rien changer [a]. S'ils ne pouvoient ſauver le malade, en ſuivant cette méthode, ils n'étoient point reſponſables de l'événement ; mais s'ils en étoient écartés, & que le malade vînt à périr, ils

nent juſqu'à la valeur d'une dragme lorſqu'ils ſe prépárent à marcher au combat.

(1) Il faut convenir cependant que les opinions des Critiques ſont aſſez partagées ſur ce qu'Homere a voulu déſigner par le *Népenthés* ; on peut conſulter ſur ce ſujet la Diſſertation du P. Petit, intitulée : *Homeri Nepenthes* Traject. 1689.

[a] *Diod.* l. 1, p. 74.

C'étoit une ſuite de ce même eſprit d'attachement que les Egyptiens avoient pour tout ce qui étoit établi anciennement. Voyez *Plato*, de Leg. l. 2, p. 789.

étoient punis de mort [a]. Cet assujettissement des Médecins d'Egypte aux coutumes du pays, nous est encore confirmé par Aristote : il parle d'une ancienne loi des Egyptiens, par laquelle il étoit défendu aux Médecins de remuer les humeurs, c'est-à-dire, de purger les malades, avant le quatrieme jour de la maladie, à moins qu'ils ne vouluſſent le faire à leurs risques [b]. Qu'on juge d'après cet exposé si la Médecine a pu jamais faire quelque progrès en Egypte, & s'y enrichir de découvertes utiles. L'état des malades, les symptomes & les accidens journaliers n'étoient pas ce qui déterminoit les Médecins à faire l'application des principes de leur art. La théorie & même la pratique étant fixées, ils avoient moins besoin de jugement que de mémoire. Les Egyptiens s'imaginoient apparemment que tous les corps étoient constitués de la même façon ; & contre l'expérience journaliere, ils préſu-

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Diod.* l. 1, p. 74.

[b] De Republ. 3, c. 15, p. 358, ou plutôt, selon Victorius, p. 265, sur ce passage d'Aristote : De rien changer aux loix établies qui défendoient d'agir avant le 4me. jour révolu. Ce qui est conforme à la doctrine d'Hippocrate.

IIe. PARTIE.

moient que les maladies ne s'y combinoient point diverſement.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quelques Auteurs prétendent que dans la vue de rendre leurs remedes plus efficaces, les Médecins d'Egypte ajoutoient à l'étude de leur profeſſion celle de l'Aſtrologie & de certains Rits myſtérieux [a]. Ils diſent que la Médecine, dans ce pays, étoit mélée de pluſieurs pratiques ſuperſtitieuſes [b]. Cette opinion paroît aſſez probable. On ſçait que ces peuples donnoient beaucoup dans l'Aſtrologie judiciaire. Hérodote aſſure qu'il n'y avoit point de nation plus ſuperſtitieuſe que les Egyptiens [c]. Il ne ſeroit donc pas ſurprenant qu'ils euſſent été dans la perſuaſion que l'influence de certaines planètes, & la protection de quelques Génies tutélaires contribuoient beaucoup à la guériſon des maladies. Néanmoins il faut convenir que ni dans Hérodote, ni dans les autres Auteurs de la haute antiquité, on ne trouve rien qui autoriſe à croire que les Egyptiens employaſſent des

[a] *Scholiaſt.* in Ptolom. Tetrabibl. l. 1.

[b] Conringius de Hermeticâ Medic. l. 1, c. 12 &c. = *Borrichius* de ortu & progreſſu Chemiæ, p. 59. = *Le Clerc*, Hiſt. de la Médec. l. 1, c. 5, p. 13.

[c] L. 2, n. 37-65 82.

pratiques ſuperſtitieuſes dans la maniere de traiter les malades.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Nous terminerons ce qui concerne la Médecine en Egypte, par remarquer l'attention avec laquelle le Gouvernement avoit pourvu à tout ce qui pouvoit intéreſſer la conſervation des citoyens. Il n'en coûtoit rien aux Egyptiens pour ſe faire traiter quand ils étoient à la guerre, ou quand ils voyageoient dans le royaume. Il y avoit des Médecins payés des deniers publics, pour prendre ſoin de ceux qui tomboient malades dans ces occaſions [a]. Ce fait nous prouve encore que la Médecine ne s'y exerçoit pas gratuitement. Il en étoit de même chez les Hébreux: Moïſe ordonne que ſi deux hommes viennent à ſe battre, & qu'il y en ait un de bleſſé, l'aggreſſeur rendra à celui qu'il aura frappé tout ce qu'il lui en aura coûté pour ſe faire guérir [b]. Ce précepte étoit fondé, ſans doute, ſur l'uſage déjà établi de payer les ſoins que les Médecins prenoient des malades.

[a] *Diod.* l. 1, p. 74.

[b] *Exod.* c. 21, verſ. 19. *Mercedem Medici ſolvet*; dit la Paraphraſe Chaldaïque ſur ce verſet.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE SECOND.

Aſtronomie.

JE N'AI pû donner que des notions très-vagues & très-ſuccinctes ſur l'état de l'Aſtronomie chez les Egyptiens dans les premiers ſiécles. On y a vu que dès avant Moïſe, ces peuples avoient une année ſolaire compoſée de 360 jours [a]. C'étoit vraiſemblablement par l'obſervation de la différence & de l'inégalité des ombres méridiennes, que les Egyptiens étoient parvenus à s'appercevoir que la révolution du ſoleil dans le cours d'une année ſurpaſſoit de beaucoup la durée de douze lunaiſons. Il y a tout lieu de croire que, pour meſurer les différentes grandeurs des ombres méridiennes, ils s'étoient ſervis originairement des gnomons que la nature leur indiquoit, tels que les arbres, les montagnes, les édifices, &c.

Mais les gnomons naturels ne pouvoient pas fournir les moyens de meſurer exactement la durée de l'année

[a] Voyez la Premiere Partie, Tome 2, Liv. 3, Chap. 2, Art. 2, p. 86.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ſolaire ; les Egyptiens en ſentirent bientôt l'imperfection & l'inſuffiſance, ſans méconnoître cependant l'utilité dont pouvoient être ces ſortes d'inſtrumens. Cette double conſidération les conduiſit à imaginer les gnomons artificiels. On ne peut conteſter à ces peuples le mérite d'en avoir introduit des premiers l'uſage. Il eſt impoſſible de ne pas reconnoître dans les obéliſques des gnomons conſtruits avec beaucoup de ſoins, de dépenſes & d'apparat. Car de s'imaginer que les Monarques Egyptiens, en faiſant tailler ces maſſes énormes, ne ſe ſoient propoſé d'autre but qu'une folle oſtentation de leurs richeſſes & de leur puiſſance, c'eſt ce que je ne puis me perſuader. Le choix de cette eſpece de monument ne me paroît point fait au haſard. La forme des obéliſques n'eſt pas uniquement dûe au caprice & à la fantaiſie. Les Souverains qui les ont fait conſtruire ont cherché très-certainement à s'immortaliſer par ces grandes entrepriſes ; mais c'eſt le motif de l'utilité publique, & la gloire de contribuer à l'avancement des ſciences, qui aura dirigé le choix & la forme de ces ſortes de monumens.

II PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'est pas même ici une simple conjecture de notre part. On entrevoit dans un passage d'Appion, rapporté par Josephe [a], que de tout temps les obélisques avoient été destinés par les Egyptiens à des usages astronomiques. Ce Grammairien donne la description d'une espece de gnomon assez singulier, dont il attribue l'invention à Moïse. Le Législateur des Juifs l'avoit inventé, dit-il, pour servir aux mêmes usages que les obélisques. Rien n'est, à la vérité, plus mal fondé ni plus absurde que tout ce qu'Appion débite sur le compte de Moïse; mais ce passage n'en prouve pas moins que dans l'antiquité on étoit persuadé que les obélisques avoient été originairement élevés pour servir de gnomons, & c'est tout ce que je prétends rétablir.

Au témoignage d'Appion joignons l'autorité de Pline. Selon cet Auteur les Egyptiens avoient taillé les obélisques, en imitation des rayons du soleil. Il ajoute que c'étoit le nom par lequel ils désignoient ces grandes aiguilles [b]. Cette dénomination sans dou-

[a] Adverſ. *App.* l. 2, p. 469. Edit. d'Havercamp

[b] *Plin.* l. 36, ſect. 14, p. 735.

te étoit relative, tant à la forme de ces monumens, qu'à l'uſage auquel on les employoit (1). IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quand même nous n'aurions pas des témoignages précis ſur l'uſage auquel les Egyptiens avoient deſtiné leurs obéliſques, celui qu'en a fait une Nation qui ne s'eſt jamais diſtinguée par ſes connoiſſances aſtronomiques, ſuffiroit pour nous en inſtruire. Auguſte après avoir ſoumis l'Egypte, fit tranſporter à Rome deux grands obéliſques : il en fit dreſſer un dans le Cirque, & l'autre dans le Champ de Mars. On prit toutes les précautions néceſſaires pour que celui-ci pût ſervir de gnomon [a]. Auguſte en faiſant ſervir cet obéliſque à des obſervations aſtrono-

(1) Les Egyptiens avoient apparemment donné le nom de rayons du ſoleil aux Obéliſques, ſur ce qu'on peut concevoir la ſphere de cet aſtre, comme étant partagée en une infinité de pyramides qui ont leur ſommet à la ſurface de ſon diſque, & leur baſe à la circonférence de cette ſphere. Daviler, dans ſon Dictionnaire d'Architecture, au mot *Obéliſque*, avance que les Prêtres d'Egypte, nommoient les Obéliſques *les doigts du Soleil*, parce que ces grandes aiguilles ſervoient de ſtyle pour marquer ſur la terre les différentes hauteurs de cet Aſtre. J'ignore dans quel Auteur de l'Antiquité Daviler a puiſé ce fait.

[a] *Plin.* l. 36, ſect. 15, p. 736.

IIe. PARTIE.

miques, ne fit probablement qu'imiter la pratique des Egyptiens. Ces peuples n'avoient imaginé ces ſortes de monumens, qu'afin de ſe procurer des inſtrumens plus ſûrs & plus exacts que les gnomons naturels, pour déterminer la durée de l'année ſolaire par la meſure des ombres méridiennes. Je ne crois pas au ſurplus devoir répéter ce que j'ai dit ailleurs ſur l'antiquité des obéliſques. J'ai fait voir qu'il en falloit fixer l'époque au regne de Séſoſtris, c'eſt-à-dire, environ à l'an 1460 avant J. C. [a].

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Ces anciens gnomons étoient au ſurplus bien inférieurs à ceux qu'on a inventés de nos jours. Pour s'en convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur les obéliſques qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Ils ſont taillés en forme de pyramides quadrangulaires tronquées par le ſommet; il étoit par conſéquent impoſſible en quelque façon de déterminer ſur la méridienne, le point d'ombre formé par le ſommet de l'obéliſque : ce point faiſoit partie d'une pénombre très-difficile à démêler. Il de-

[a] Voyez Tome 3, Liv. 2, Chap. 3, pag. 266.

voit dans bien des cas ſe confondre avec l'ombre du corps de l'obéliſque (1). En ſuppoſant même qu'on fût parvenu à déterminer ce point avec exactitude, il n'eût pas donné la vraie hauteur du ſoleil à l'heure du midi, c'eſt-à-dire, celle de ſon centre. On auroit ſeulement obtenu la hauteur du bord ſeptentrional de cet aſtre.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem. de la Royauté chez les Hébreux.

Un peuple ingénieux, tel que l'étoient les Egyptiens, dut ſentir preſque dès les premiers momens où il employa les obéliſques à meſurer les ombres, les inconvéniens de cette ſorte de gnomon. Les connoiſſances que les Egyptiens avoient acquiſes de bonne heure en géométrie, leur ſuggérerent ſans doute les moyens de remédier à l'imperfection de leurs inſtrumens aſtronomiques. Ils imaginerent de poſer au ſommet des obéliſques une boule portée ſur une tige très-déliée, & aſſez élevée pour que l'ombre qu'elle

(1) Cela devoit arriver toutes les fois que la hauteur méridienne du Soleil, c'eſt-à-dire, l'arc du Méridien compris entre l'horiſon & le lieu du Soleil, ſurpaſſoit l'angle que formoient les côtés de la pyramide obtuſe, qui terminoit l'Obéliſque, avec le plan de ſa baſe. Et il faut obſerver qu'en Egypte, au ſolſtice d'été, la hauteur du ſoleil pouvoit être de plus de 80 degrés.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

formoit ſe trouvât abſolument dégagée de l'ombre de l'obéliſque. La projection de cette ombre ſur le ſol voiſin du gnomon, formoit une ellipſe dont le milieu déterminoit par ſa poſition aſſez exactement la hauteur du centre du ſoleil.

On ne trouve, il eſt vrai, dans les Auteurs anciens aucune preuve directe que les Egyptiens ayent été dans l'uſage de placer des boules ſur le ſommet de leurs obéliſques; mais on ſçait qu'Auguſte en avoit fait mettre une ſur le haut de l'obéliſque tranſporté par ſes ordres dans le champ de Mars [a]. Les mêmes raiſons qui m'ont déterminé à croire que cet Empereur n'avoit fait qu'imiter la pratique des Egyptiens, en deſtinant cet obéliſque à des obſervations aſtronomiques, me portent à juger que ce fut encore à leur exemple qu'il y ajouta la boule dont je viens de parler. D'ailleurs, on voit ſur des médailles Grecques très-anciennes, des obéliſques ſommés d'une boule. On n'ignore pas que les Grecs tenoient des Egyptiens toutes leurs connoiſſances aſtronomiques. Auſſi

[a] *Plin.* l. 36, ſect. 15, p. 737.

l'Académie des Inſcriptions, conſultée par celle des Sciences ſur l'antiquité de cet uſage en Egypte, n'a-t-elle pas héſité à le faire remonter aux ſiécles les plus reculés [a].

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je crois donc pouvoir rapporter aux temps dont nous nous occupons maintenant, non-ſeulement l'invention des gnomons, mais encore la pratique de les terminer par des boules. C'eſt vraiſemblablement à cette découverte qu'on doit attribuer la réforme que les Egyptiens firent dans la durée de leur année ſolaire; réforme qui conſtamment a eu lieu dans les ſiécles qui ſe ſont écoulés depuis la mort de Jacob juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Juifs. C'eſt ce qu'il me reſte à diſcuter.

J'ai dit précédemment que du temps de Moïſe, c'eſt-à-dire, vers l'an 1480 avant J. C. l'année Egyptienne n'étoit encore compoſée que de douze mois de 30 jours chacun [b]. L'avantage que ces peuples retirerent de leur induſtrie à s'être procurés des inſtrumens plus exacts que les gnomons naturels,

[a] Mémoires de l'Acad des Inſcript. t. 3, Hiſt. p. 366. [b] *Supra*, p. 104.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

fut de s'appercevoir que 360 jours n'embrassoient pas la durée totale de la révolution annuelle du soleil. Ils évaluerent d'abord cet excédent à cinq jours qu'ils ajouterent à leur année. Cherchons dans l'Histoire quelques faits qui puissent nous aider à fixer l'époque de cette réforme.

Si l'on s'en rapportoit aux anciennes traditions des Egyptiens, il faudroit faire remonter aux temps les plus reculés l'établissement de cette année de 365 jours. Voici la fable qu'ils débitoient sur ce sujet.

Ils disoient que Rhéa ayant eu un commerce secret avec Saturne, elle devint grosse. Le Soleil qui s'en apperçut, la chargea de malédictions, & prononça qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun mois de l'année. Mercure qui de son côté étoit amoureux de Rhéa, parvint aussi à gagner ses bonnes graces. Elle lui fit part de l'embarras où elle se trouvoit. En reconnoissance des faveurs qu'il en avoit obtenues, Mercure entreprit de garantir cette Déesse des effets de la malédiction du Soleil. Cette soupleſſe d'esprit par laquelle il est si connu, lui fournit, pour

y parvenir, un expédient très-singulier. Un jour qu'il jouoit aux dez avec la Lune, il lui proposa de jouer la soixante & douziéme partie de chaque jour de l'année. Mercure gagna, & profitant de son gain, il en composa cinq jours, qu'il ajouta aux douze mois de l'année. Ce fut pendant ces cinq jours que Rhéa accoucha : elle mit au monde Osiris, Orus, Typhon, Isis & Nephté [a].

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne chercherai point à développer le sens mystique de cette fable : je ne l'ai rapportée que pour montrer à quelle antiquité les Egyptiens faisoient remonter l'établissement de leur année de 365 jours.

Il falloit cependant qu'il se fût conservé quelque tradition de cet événement, moins altérée que celle dont je viens de parler. Le Syncelle attribue à un Monarque, nommé Aseth, la réforme de l'ancien calendrier Egyptien. Sous ce Prince, dit cet Auteur, l'année Egyptienne fut réglée à 365 jours, car jusqu'à ce moment elle n'en avoit

[a] *Plut.* t. 2, p. 355. D. Diodore paroit avoir eu aussi quelque connoissance de cette Fable allégorique. Voyez l. 1, p. 17.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

eu que 360 [a]. Ce fait ne fournit pas de grandes lumieres ſur le temps auquel cette forme d'année a commencé d'avoir lieu. On ſçait combien il eſt difficile de fixer les regnes des anciens Souverains de l'Egypte. Cependant, en raſſemblant les différens faits que l'hiſtoire peut fournir, & en examinant la forme du principal cycle dont ſe ſervoient les Egyptiens, connu ſous le nom de *Cycle Caniculaire*, on peut en conclure la date préciſe de l'inſtitution de l'année de 365 jours.

Dans la deſcription que Diodore fait du tombeau d'Oſymandès, roi de la grande Thèbes, il parle d'un cercle d'or dont la circonférence avoit 365 coudées de tour ſur une coudée de largeur. Chacune des 365 coudées répondoit, dit-il, à un jour de l'année: on y avoit marqué pour chaque jour le lever & le coucher des aſtres avec les pronoſtics des temps, conformément aux idées des Aſtrologues Egyptiens [b]. Oſymandès eſt nommé Iſmandès par Strabon, qui ajoute que le Prince ap-

[a] Pag. 123. D.

[b] L. 1, p. 59. Ce cercle fut enlevé par Cambyſe, lorſqu'il fit la conquête de l'Egypte. *Diod.* Ibid.

pellé Iſmandès par les Egyptiens étoit le même que le Memnon [a], dont il eſt ſouvent parlé dans les Hiſtoriens de l'antiquité, comme ſouverain d'Ethiopie. Il eſt fort probable qu'Oſymandès, Prince très-belliqueux [b], avoit conquis ce Royaume (1); événement qui aura pû jetter les anciens dans l'erreur. Quoi qu'il en ſoit, on retrouve ce Memnon dans quelques liſtes des Rois d'Egypte [c], & l'on ſçait d'ailleurs qu'il étoit extrêmement révéré ſous ce nom chez les Egyptiens. Son regne tombe vers le temps de la guerre de Troye. On le prouve, ſoit par l'autorité d'Homère, d'Héſiode, de Pindare & de Virgile, ſoit par le témoignage des plus anciens monumens, tels que le coffre des Cypſélides, le thrône d'Apollon Amycléen, les ſtatues de Lycius, les tableaux de Polygnote, &c. [d]. Ainſi on eſt déja aſſuré que dès

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

[a] L. 17, p 1167.

[b] Voyez *Diod.* l. 1, p. 57.

(1) D'anciennes Inſcriptions, dont parle Tacite, atteſtoient que Rhampſès, roi de Thèbes, avoit conquis l'Ethiopie. *Annal.* l. 2, c 60. Je penſerois que ce Prince pourroit bien être l'Oſimandès de Diodore. On ſait à quel point les Hiſtoriens Grecs & Latins ont défiguré les noms Egyptiens.

[c] *Syncell.* p. 72 & 151.

[d] *Odyſſ.* l. 4, v. 188, l. 11, v. 521. = *Hæſiod.*

IIe. PARTIE.

le temps de la guerre de Troye l'année solaire des Egyptiens étoit de 365 jours, & que par conséquent le regne d'Aseth doit avoir précédé cette époque. Mais l'examen du cycle que les Egyptiens appelloient le Cycle caniculaire, va nous fournir une date beaucoup plus précise.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les Anciens parlent très-souvent de la *Grande année* des Egyptiens, désignée dans quelques Auteurs sous le nom d'*Année de Dieu*. Censorin & plusieurs autres Ecrivains nous apprennent que cette année de Dieu, que quelques-uns appelloient aussi *Année Héliaque*, recommençoit à chaque quatorze cent soixante & uniéme année. Ce n'étoit donc autre chose qu'un cycle caniculaire ( ). On voit encore très-clairement qu'il ne s'agissoit que

Theog. v. 984. = *Pindar.* Olymp. 2, v. 148. = *Pyth.* 6, v. 30. = *Virgil.* Æneid. l. 1, v. 489. = *Pausan.* l. 5, c. 19 & 22, l. 10, c. 31, l. 3, c. 3.

(1) Le premier mois de l'année Egyptienne s'appelloit *Thoth*. Lorsque le lever Héliaque de la Canicule tomboit au 1er. jour du mois, on disoit que le Thoth étoit caniculaire, & on comprenoit sous le nom de *Cycle* caniculaire, le temps qui s'écoulloit depuis un Thoth caniculaire jusqu'au suivant. Cet intervalle étoit nécessairement de 1460 années Juliennes. Car l'année Egyptienne de 365 jours étant trop courte d'environ six

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

de la durée de ce cycle dans le nombre des 1461 ans, ſi mal appliqué par Tacite à la durée de la vie du phœnix, par Dion au calendrier Romain, & par Firmicus à la révolution générale des planétes.

Cela poſé, on trouve depuis l'an 1322 avant J. C. juſqu'à l'an 139 de l'Ere Chrétienne, un cycle caniculaire bien conſtaté par les autorités & par les calculs de quantité d'Auteurs. Il n'eſt donc plus queſtion préſentement que de voir ſi l'établiſſement de l'année de 365 jours concourut avec un commencement de cycle. Or il eſt évident qu'au temps où les Egyptiens donnerent pour la premiere fois 365 jours à leur année, le Thoth fut caniculaire, & qu'un des caractères de cette premiere année doit être d'avoir commencé avec le lever de la canicule. C'eſt un fait dont on peut acquérir des

heures, le lever de la canicule anticipoit d'un jour tous les quatre ans, & parcouroit en rétrogradant tous les jours de cette année les uns après les autres pendant 4 fois 365 jours, ou 1460 ans. Ainſi ce n'étoit qu'après 1461 années Egyptiennes, équivalentes à 1460 années Juliennes, que le lever héliaque de la canicule revenoit au 1er. jour du mois Thoth, & commençoit un nouveau Cycle caniculaire.

IIe. PARTIE.

preuves suffisantes, en rassemblant ce que disent les Anciens sur la maniere dont les Egyptiens régloient leurs années par le lever de la canicule (1). Je crois donc pouvoir fixer l'institution de l'année de 365 jours à l'an 1322 avant J. C. ( ).

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

La maniere dont les Egyptiens plaçoient leurs cinq jours Epagomènes, étoit fort différente de celle que nous suivons aujourd'hui. Ils n'avoient point distribué ces jours dans le courant de l'année. Ainsi, au lieu d'avoir comme nous des mois égaux & des mois inégaux, les leurs étoient tous de 30 jours chacun. A la fin de ces 12 mois ils plaçoient leurs cinq jours épagomènes tout de suite entre le dernier mois de l'année finissante & le premier de la suivante ( ).

(1) Ces peuples faisoient une attention particuliere au lever de la canicule, dont l'apparition annonçoit le débordement du Nil; attention qui fut une des principales causes des progrès qu'ils firent en Astronomie.

(2) Je renvoie pour la preuve de tout ce que je viens d'avancer sur l'époque de l'institution de l'année de 365 jours en Egypte, à l'Histoire du calendrier Egyptien, donnée par M. de la Nauze, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. 14. Mémoires, p. 334.

(3) Les Mexicains en usoient de la même ma-

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Au moyen de cette correction, les Egyptiens approcherent aſſez près de la détermination exacte de l'année ſolaire. Ils l'avoient trouvée à un quart de jour près environ. Leurs Aſtronomes parvinrent même à la fin à découvrir que l'année purement de 365 jours étoit plus courte de quelques heures que l'année ſolaire naturelle. Mais je doute qu'ils aient atteint à ce point de préciſion dans les ſiécles que nous parcourons préſentement.

On ne marche que pas à pas à la découverte de la vérité. Les Egyptiens commencerent par s'appercevoir de la diſproportion qu'il y avoit entre l'année ſolaire & l'année lunaire qui leur avoit originairement ſervi de regle, ainſi qu'à tous les premiers Peuples. Ils arbitrerent d'abord cet excédent à 6 jours. Ayant enſuite reconnu que ce nombre n'étoit pas ſuffiſant, ils ajou-

niere : ils plaçoient à la fin de l'année leurs cinq jours intercalaires. Durant ces cinq jours qu'ils croyoient avoir été laiſſés exprès par leurs ancêtres, comme vuides & hors de compte, ils s'abandonnoient totalement à l'oiſiveté, & ne ſongeoient qu'à perdre le plus agréablement qu'ils le pouvoient, ces jours qu'ils regardoient comme ſuperflus. *Hiſtoire de la Conquête du Mexique*, l. 3, c. 17, p. 554.

terent encore cinq jours à leur année. Mais ce n'a été que quelque temps après l'époque dont il s'agit dans cette seconde Partie, qu'ils parvinrent à connoître préciſément de combien la durée de l'année ſolaire ſurpaſſoit celle de l'année lunaire. Leurs obſervations, aux ſiécles dont nous parlons, n'avoient pas acquis aſſez de juſteſſe pour donner la meſure exacte de la révolution annuelle du ſoleil d'occident en orient. Les aſtronomes Egyptiens n'avoient pas encore découvert que cet Aſtre employe près de 6 heures au-delà de 365 jours, pour revenir au même point du ciel d'où il étoit parti. Ce fait n'eſt pas difficile à prouver. Il ſuffit de rappeller ce que j'ai dit plus haut de ce cercle d'or placé ſur le tombeau d'Oſymandès. Ce cercle, comme on l'a vû, étoit diviſé en 365 coudées, dont chacune répondoit à un jour de l'année. Cependant l'année naturelle renfermant environ un quart de jour de plus, il s'enſuit qu'un cercle ainſi diviſé en 365 parties égales ne pouvoit pas fournir un calendrier exact. Car il n'eſt point dit qu'il y eût quelque partie réſervée pour le quart de jour que la

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

la vraie année emploie au-delà des 365 jours. On ne voit point non plus que cette eſpéce de Calendrier fût accompagné de formules qui en corrigeaſſent le défaut. C'eſt pourquoi je penſe que les Egyptiens n'ont découvert la vraie durée de l'année ſolaire que dans les ſiécles poſtérieurs à ceux dont nous nous occupons pour le moment [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] C'eſt auſſi le ſentiment de Marsham, Voyez Pag. 237.

ARTICLE TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

JE NE m'étendrai pas beaucoup ſur le progrès des Egyptiens dans les autres parties des Mathématiques, dont il me reſte à parler. J'ai fait voir dans les Livres précédens que l'arpentage devoit être connu très-anciennement chez ces Peuples [a]. Les tributs que Séſoſtris impoſa ſur toutes les terres de ſon Royaume, & la maniere dont il ordon-

[a] Voyez la Premiere Partie, Tome 3, Liv. 3, Chap 2, Art. 3.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

na qu'ils ſeroient perçus, doit avoir contribué à l'avancement de la Géométrie en Egypte. Les redevances étoient proportionnées à la quantité de terrein que chaque Habitant poſſédoit. On avoit même égard aux diminutions & aux altérations que le Nil pouvoit cauſer chaque année aux héritages ſur leſquels il s'étendoit [a]. Un pareil établiſſement a dû, ſans contredit, faire perfectionner les premieres pratiques de la Géométrie, & par une ſuite néceſſaire, occaſionner de nouvelles découvertes. Du ſurplus, on ne peut point déterminer juſqu'à quel dégré cette ſcience avoit alors été portée en Egypte.

De toutes les parties des Mathématiques, la Méchanique eſt celle que les Egyptiens paroiſſent avoir le mieux poſſédée, dès les temps dont il s'agit; il ne nous reſte à la vérité aucun témoignage précis ſur les découvertes de ces Peuples en Méchanique : l'hiſtoire ne nous fournit à cet égard aucun éclairciſſement. Mais comme il eſt certain que les Egyptiens ont cultivé la Géométrie dès les premiers temps, & que c'eſt dans l'application des théories de

[a] Voyez *Herod.* l. 2, n. 109.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

cette ſcience aux différentes queſtions qui concernent le mouvement & l'équilibre, que conſiſte la Méchanique proprement dite, il y a tout lieu de préſumer que ces Peuples corrigerent promptement leurs premieres pratiques, les rectifierent & les aſſujettirent à quelques méthodes fixes & conſtantes. Il ſeroit effectivement aſſez difficile de concevoir que ſans autre guide qu'une pratique aveugle, & deſtituée de principes, les Egyptiens euſſent pû parvenir à élever ſur leurs baſes des maſſes telles que les Obéliſques [a].

On pourroit demander de quelles machines les Egyptiens ſe ſervoient pour de pareils ouvrages. Etoient-elles ſemblables aux nôtres? Exécutoient-ils enfin ces grandes entrepriſes avec moins d'appareil que n'en employa le célebre Fontana lorſqu'il fit redreſſer ces mêmes Obéliſques, par ordre de Sixte V? C'eſt ce qu'on ne ſçauroit dé-

[a] Voyez Tome 3, Liv 2, Chap. 3, p. 269.

Il faut dire cependant que Zabaglia, qui en dernier lieu a tiré de terre un Obéliſque, ignoroit abſolument les Mathématiques, & ne travailloit que de génie & de pratique. Voyez *Trév.* Mai, 1751, p. 1202. = *Acad. des Inſcript.* t. 23, *Mém.* p. 370.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

cider. On voit ſeulement que les Egyptiens prenoient des précautions & des meſures fort extraordinaires pour exécuter de ſemblables entrepriſes [a].

La Géographie reçut auſſi de grands accroiſſemens chez les Egyptiens dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement. Les vaſtes conquêtes de Séſoſtris contribuerent beaucoup au progrès de cette ſcience. Ce Monarque s'appliqua à faire lever la carte de tous les pays qu'il avoit parcourus. Il ne ſe contenta pas d'enrichir l'Egypte de ces productions Géographiques, il eut ſoin encore d'en faire répandre des copies juſques dans la Scythie, par le déſir de faire paſſer ſon nom dans les climats les plus reculés [b].

La mémoire des cartes Géographiques de Séſoſtris s'étoit parfaitement bien conſervée dans l'antiquité. Dans le Poëme compoſé par Apollonius Rhodien ſur l'expédition des Argonautes, Phinée roi de la Colchide prédit à ces Héros les évenemens qui doivent accompagner leur retour. Argus, un

[a] Voyez Tome 3, Liv. 2, Sect. 1re. Chap. 3, ante *Dionyſ. Perieget.* Art. 2, p. 769.

[b] *Euſt.* in fine Epiſt.

des Argonautes, expliquant cette prédiction à ses compagnons, leur dit que la route qu'ils devoient tenir étoit décrite sur des tables, ou plutôt sur des colonnes qu'un conquérant Egyptien avoit autrefois laissées dans la ville d'Œa, capitale de la Colchide. Il ajoute que toute l'étendue des chemins, les limites de la terre & de la mer étoient marquées sur des colonnes pour l'usage des Voyageurs [a]. Le Scholiaste d'Apollonius appelle Séſonchoſis le monarque Egyptien dont il est question dans ce passage ; mais il observe que plusieurs Auteurs le nommoient aussi Séſoſtris [b]. On sçait d'ailleurs que ce Prince avoit conquis la Colchide, & qu'il y avoit même laissé une Colonie [c].

On ne doit pas au reste être étonné que la Géographie ait fait de grands progrès en Egypte. De tous les temps les Sçavans de cette nation en avoient fait une étude particuliere. Cette science étoit une de celles à laquelle les Prêtres s'appliquoient particulierement [d].

[a] L. 4, v. 272, &c.
[b] Ibid. ad vers. 272.
[c] *Herod.* l. 2, n. 103 & 104.
[d] *Clem. Alex.* Strom. l. 6, p. 757.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je pourrois encore m'étendre sur les connoissances Géographiques dont on trouve tant de preuves dans les écrits de Moïse. J'en ai déjà parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage [a]. Le partage de la Terre promise commencé par Moïse, & achevé sous Josué, fournit un témoignage des plus précis sur les progrès que la Géographie avoit fait alors [b]. On ne peut s'empêcher d'en être frappé, lorsqu'on lit dans les Livres saints les circonstances & le détail de ce partage. Ce fait seul suffiroit pour nous convaincre de l'ancienneté & de l'assiduité avec laquelle certains Peuples s'étoient appliqués à la Géographie. Le point auquel nous verrons que cette science étoit portée du temps d'Homère, achevera d'en donner la preuve complette. J'en rendrai compte dans la troisiéme Partie.

En traitant l'article des sciences chez les Egyptiens, on ne doit pas oublier une circonstance qui fait honneur à ces Peuples. C'est chez eux qu'on trouve l'exemple de la plus ancienne Bibliotheque dont il soit parlé dans l'histoire.

[a] Tome 2, Liv. 3, Chap. 5, p. 177.

[b] *Deut.* c. 3, v. 12. = *Jos.* chap. 13, & chap. 18.

Dans le nombre des bâtimens dont étoit accompagné le ſuperbe tombeau d'Oſimandès, il y en avoit un qui renfermoit la Bibliotheque ſacrée [a]. On liſoit au-deſſus de cette inſcription, *Les remédes de l'ame* [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Diod.* l. 1, p. 58. Voyez ce que j'ai dit ſur ce Monarque, ci-deſſus pag. 114.

[b] *Diod.* loco cit.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'etablissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Gréce.

IL N'Y A presque aucune Nation qui n'ait prétendu avoir inventé les arts & les sciences. J'ai fait voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage jusqu'à quel point cette prétention pouvoit être fondée. Il est certain que chaque Peuple a eu des notions sur les premieres pratiques qui ont donné naissance aux arts & aux sciences. Mais il est également vrai que ces premieres notions se sont promptement perfectionnées dans certains pays, tandis que dans d'autres contrées les Peuples sont restés très-long-temps bornés à ces pratiques grossieres qu'on ne doit pas honorer du titre de sciences. Peut-être même que ces Nations n'auroient jamais pû atteindre à des théories plus relevées, si elles n'avoient pas été instruites par des colonies sorties de pays plus éclairés. C'est dans ce sens qu'on doit regarder les premiers habitans de l'Asie & de l'Egypte comme les maî-

tres qui ont enſeigné aux nations de l'Europe la plûpart des arts & des ſciences dont nous jouiſſons aujourd'hui. Les ſciences avoient déjà fait d'aſſez grands progrès en Orient dans le temps que les Grecs en connoiſſoient à peine les premiers élémens.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

La Gréce a produit autrefois pluſieurs perſonnages fameux auxquels certains Ecrivains de cette Nation ont voulu faire honneur de l'invention des Arts & des Sciences. Mais les bons Auteurs Grecs n'ont fait aucun cas de ces traditions populaires. Ils ont été les premiers à s'en mocquer & à reconnoître que c'étoit de l'Egypte & de l'Aſie que la Gréce tenoit toutes ſes connoiſſances. Les traditions dont je parle attribuoient, par exemple, l'invention de l'Arithmétique à Palamède [a]. Platon relève avec raiſon l'abſurdité d'une pareille opinion. « Quoi » donc, dit-il, ſans Palamède Aga» memnon auroit ignoré le nombre de » ſes doigts [b] ? » On doit porter le même jugement des autres découvertes dont le commun des Grecs faiſoit paſſer pour auteurs, les grands hommes des

[a] *Plato*, de Rep. p. 697. — [b] *Loco ſuprà cit.*

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

siécles héroïques. On sçait dans quel temps ont vécu ces personnages si vantés, & ce temps est bien postérieur à celui du passage des premieres Colonies de l'Asie & de l'Egypte dans la Gréce. C'en est assez pour démontrer la supposition des faits dont certains Ecrivains ont voulu embellir l'histoire des anciens héros de la Gréce. On peut dire seulement en leur honneur, qu'ayant perfectionné les premieres connoissances que la Gréce avoit originairement reçûes de l'Orient, ils ont mérité en quelque sorte d'en être regardés comme les inventeurs.

Sans parler des Princes Titans, d'Inachus & d'Ogygès, on doit regarder Cécrops, Danaüs & Cadmus, comme les auteurs de la plus grande partie des connoissances qui, dans la suite, ont distingué si avantageusement les Grecs, des autres peuples de l'Europe. Ces premieres teintures, il est vrai, durent être assez imparfaites. Les Sciences, au moment des transmigrations dont je parle, n'avoient pas encore acquis dans l'Asie & dans l'Egypte le dégré de perfection auquel elles parvinrent ensuite dans ces climats. Une Colonie

d'ailleurs ne peut pas communiquer à la nation chez qui elle va s'établir toutes les découvertes dont jouit le pays d'où elle sort. Ce qu'elle en apporte même ne peut fructifier que par la longueur du temps. Aussi voyons-nous que, pendant bien des siécles, les Sciences n'ont fait que languir chez les Grecs. Il fallut pour qu'elles sortissent de cet état d'enfance, que des hommes d'un esprit supérieur, sentant ce qui manquoit à leur nation, remontassent, pour ainsi dire, à la source qui avoit fourni à la Gréce ses premieres instructions. Ils furent puiser de nouveau en Egypte & en Asie les lumieres dont ils avoient besoin. Par ces voyages ils enrichirent leur patrie de nouvelles découvertes; & les disciples surpasserent bientôt leurs maîtres. Ces faits appartiennent à des siécles dont je n'aurai point occasion de parler. Renfermons-nous dans notre objet. Examinons l'état des Sciences chez les Grecs aux temps qui fixent actuellement nos regards : ce sont ceux qu'on a désignés dans l'Antiquité par le nom de *Temps héroïques*.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ARTICLE PREMIER.

De la Médecine.

IL EST inutile d'observer qu'originairement chez les Grecs, comme chez toutes les Nations de l'Antiquité, les Professions de Médecin, de Chirurgien & d'Apoticaire se trouvoient réunies dans la même personne. Cette partie de la Médecine qui s'occupe de la guérison des maladies internes ne leur étoit guères connue[a]. On ne trouve presque point d'exemples de cures de semblables maladies. En voici un néanmoins qui mérite à plusieurs égards notre attention. La Fable l'a extrêmement défiguré; mais il n'est pas difficile d'en démêler le fond historique. Ce fait peut servir à faire connoître de quelle maniere plusieurs des remédes ont été trouvés : il nous donnera encore lieu de faire quelques réflexions sur les récompenses qu'on donnoit aux anciens Médecins lorsqu'ils réussissoient.

[a] Voyez la 1re. Partie, Tome 2, Liv. 3, Chapitre 1.

L'Hiſtoire dit qu'il étoit arrivé un accident des plus étranges aux filles de Prætus, Roi d'Argos. Elles s'imaginoient être métamorphoſées en vaches [a]. La fable attribue ce délire ſingulier à la colere de Bacchus, ou à celle de Junon [b]; mais il eſt aiſé de s'appercevoir que c'étoit l'effet d'une maladie dont les Médecins rapportent divers exemples [c]. Abas qui avoit occupé le thrône d'Argos avant Prætus, avoit laiſſé d'Idomené ſa fille, un petit fils nommé Mélampus [d]. Ce Prince s'étoit adonné à la vie paſtorale, ſelon l'uſage de ces temps reculés où les enfans des Rois & les Dieux, c'eſt-à-dire, les Rois eux-mêmes gardoient ſouvent leurs troupeaux. La profeſſion de Berger donna occaſion à Mélampus de faire quelques découvertes dans la Médecine. Il a paſſé dans l'Antiquité pour le premier des Grecs qui eût trouvé la purgation [e]. Mélampus avoit

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Virgil.* Eclog. 6, v. 48. = *Servius*, ad hunc loc.

[b] *Apollod.* l. 2, p. 68.

[c] Voyez P. *Ægineta*, l. 3, de Atrâ bile = *Le Clerc*, Hiſt. de la Médec. l. 1, p. 4.

[d] *Apollod.* l. 2, p. 68 & 69.

Son pere ſe nommoit Amythaon. Mélampus vivoit environ 150 ans avant l'Eſculape Grec.

[e] *Apollod.* l. 2, pag. 69.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

remarqué que lorsque ses Chévres avoient mangé de l'ellébore, elles étoient violemment purgées : il imagina d'en faire prendre le lait aux filles de Prætus. D'autres disent qu'il leur donna tout naturellement de l'ellébore. Il paroît que Mélampus joignit à cette recette quelques remédes superstitieux [a]. Il est le premier qui ait mis en usage dans la Gréce ces prétendus moyens [b]. Quoi qu'il en soit, Mélampus réussit à guérir les filles de Prætus de leur manie.

Les Médecins de ces temps héroïques n'entreprenoient pas les malades à bon marché. La récompense que Mélampus exigea en est une preuve. Il demanda d'abord le tiers du Royaume d'Argos. Les Argiens, après quelques difficultés, y ayant consenti, Mélampus ajouta à sa premiere demande celle du tiers du même Royaume pour son frere Bias. L'Histoire dit que comme toutes les Argiennes devenoient folles, on fut obligé de lui accorder toutes ses prétentions [c]. Il est vrai que d'autres His-

[a] *Apollod.* Ibid. = *Ovid.* Metam. l. 15, v. 325 & *suiv.* = *Servius*, ubi supra.

[b] *Herod.* l. 9, n. 49.

[c] *Herod* l. 9, n. 33. = *Apollod.* l. 2, p. 69. Servius dit seulement

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

toriens content le fait d'une maniere beaucoup plus naturelle. Ils disent que ce fut le Roi d'Argos qui par reconnoissance partagea son Royaume avec Mélampus & Bias son frere [a].

Ce n'est pas, au reste, le seul exemple que l'antiquité nous fournisse de récompenses semblables accordées à des Médecins. Dans un moment j'aurai occasion d'en rapporter un autre. On cessera cependant d'en être étonné, quand on fera réflexion que ces Médecins étoient fils ou petits-fils de Souverains.

On trouve encore un autre exemple de cures attribuées par l'antiquité à Mélampus. Mais la Fable a tellement déguisé ce fait, & les circonstances s'en accordent si peu avec la chronologie, que je n'ai pas jugé à propos de le rapporter [b].

C'est à peu près à quoi se réduit tout ce que j'ai pû recueillir sur la guérison des maladies internes dans les siécles dont il s'agit présentement. J'ai déjà

que Mélampus mit dans son marché, qu'on lui donneroit en mariage une des filles de Prætus, nommée Cyrianasse, avec la moitié du Royaume. *Ad Eclog* 6, v. 48.

[a] *Diod.* l. 4, p. 313. *Paus.* l. 2, c. 17.

[b] Voyez *le Clerc*, Hist. de la Médec. l. 1, p. 26 & 27.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

eu soin de remarquer qu'autrefois cette partie de la Médecine étoit presque entiérement inconnue. La science des premiers Médecins ne consistoit que dans l'exercice de la Chirurgie [a]. Les Anciens ont très-bien observé que, quoiqu'il y eût des Médecins dans l'armée des Grecs devant Troye, Homère ne dit point qu'ils fussent employés dans la peste dont le camp fut affligé, ni dans aucune autre sorte de maladie. Ils ne sont appellés que pour panser les blessés [b]. Nos réflexions ne doivent donc tomber que sur la maniere dont, aux temps héroïques, les Grecs traitoient les blessures. Homère en fournit quelques exemples.

Dans l'Iliade Ménélas est blessé d'une fléche dans le flanc : on fait venir aussi-tôt Machaon pour le panser. Le fils d'Esculape après avoir considéré la playe, en succe le sang, & y met un appareil pour appaiser la douleur [c]. Homère ne spécifie point ce qui entroit dans cet appareil (1). Il n'étoit com-

[a] Voyez *Apollod.* l. 3, p. 172. = *Plin.* l. 29, c. 1. *init.* = *Hygin.* Fab. 274, p. 328. = *Celf.* l. 1, in Præfat.

[b] *Celf.* loco cit.

[c] L. 4, v. 218 & 219.

(1) *Platon*, Repub. l. 3, p. 623, a cité cette blessure de Ménélas, pour

posé, suivant toutes les apparences, que de quelques racines ameres. Cette conjecture est fondée sur ce que, dans la description que ce Poëte fait du pansement d'une pareille blessure, il dit expressément qu'on appliqua sur la playe le suc d'une racine amere, broyée [a]. Il paroît que c'étoit le seul remede qu'on connût alors. La vertu de ces plantes est d'être styptique. On les employoit pour empêcher la suppuration, & afin de procurer la réunion des playes plus promptement : ces racines ameres faisoient le même effet que l'eau-de-vie & les autres liqueurs spiritueuses dont on fait usage aujourd'hui. Mais ces sortes de remédes devoient causer beaucoupde douleurs aux blessés par les irritations & les inflammations qu'ils ne pouvoient pas manquer d'occasionner (1).

exemple de la maniere dont, aux temps héroïques, on pansoit les plaies; mais comme il s'est servi des expressions d'Homere, il ne peut fournir aucun éclaircissement sur la nature des remedes qu'Homere a voulu désigner.

[a] Ῥίζαν πικρὴν. *Iliad.* l. 11, v. 845, 846.

(1) C'est ce qui me porte à croire qu'on ne doit pas prendre à la lettre les épithetes qu'Homere donne à ces sortes de remedes. Il les appelle ἤπια, ὀδυνήφατα φάρμακα, remedes *doux*, *adoucissans*. Je pense que

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hebreux.

J'avois oublié de dire que le premier soin dans ce temps-là, étoit de laver les playes avec de l'eau tiéde [a]. On voit aussi que dès lors on connoissoit & on pratiquoit la succion [b].

Il faut encore observer que toutes les armes offensives dont on se servoit aux temps héroïques, étoient d'airain [c]. Il y a lieu de croire que les playes faites avec de pareilles armes, n'étoient pas aussi difficiles à guérir que les playes faites avec des armes de fer [d]. Autant en effet que la rouille du cuivre prise intérieurement, est pernicieuse & mor

par ces termes, le Poëte a voulu seulement dire que ces remedes adoucissoient la douleu, en procurant la guérison des plaies. Voyez *Iliad.* l. 5, v. 401.

[a] *Iliad.* l. 11, v. 845, l. 14, vers 6 *& suiv.*

[b] Ibid l. 4, v. 218.

Il faut convenir que le mot ἐκμυζήσας, dont Homere s'est servi dans cette occasion, est susceptible de deux interprétations; car il peut aussi signifier simplement *essuyer la plaie après l'avoir pressée.* C'est le sens que le Clerc a suivi. *Hist. de la Médecine*, l. 1, p. 49 & 50.

Mais outre que plusieurs Interpretes ont cru que dans cette occasion Homere avoit voulu désigner *la succion*, je suis determiné par l'autorité d'Eustathe, qui l'a pris dans ce sens. Il ajoute même que de on temps, parmi les nations les plus barbares, on pratiquoit ce remede qui réussissoit ordinairement.

[c] Voyez *infrà*, Liv. 5, Chap. 3.

[d] C'est le sentiment d'Aristote, Problem. 35, sect. 1, p. 683. = Voyez aussi *Plut.* t. 2, p. 659.

telle, autant elle est utilement employée à l'extérieur. Le verd-de-gris déterge & dessèche les ulcères ; il consume les chairs fongueuses & superflues. On fait aussi un usage très-salutaire du vitriol pour appaiser les inflammations. Il ne pourroit même résulter que de bons effets du séjour du cuivre dans les playes. Ce métal porte en lui-même une vertu styptique. Les raclures du cuivre entrent dans la composition de plusieurs remédes dont on se sert pour prévenir la corruption des chairs. Quelques Auteurs même prétendent qu'un clou d'airain mis dans les chairs d'un animal mort empêchent qu'elles ne se corrompent [a]. Au reste, la découverte des propriétés du cuivre pour le pansement des playes est très-ancienne. Toute l'antiquité s'est accordée à dire qu'Achille avoit guéri Téléphe avec la rouille de sa lance, dont la pointe étoit de cuivre. Ce héros passoit même pour le premier qui eût reconnu les bons effets du verd de-gris dans le traitement des blessures [b].

[a] *Plut.* t. 2, p. 659. Journal des Savans, Juillet, 1678, p. 159.

[b] *Plin.* l. 25, sect. 29, p. 365.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'idée de croire que par la vertu de certaines paroles, on peut arrêter le sang & guérir les playes, est une superstition des plus anciennes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes en sont entêtés. Ces moyens illégitimes qu'une fausse religion a fait naître, & que la crédulité a entretenus, ont été en usage dans tous les temps, & chez tous les peuples [a]. Homère fournit des preuves très-marquées de la créance que les Grecs donnoient à ces impostures. Ulisse raconte qu'ayant été dangereusement blessé par un sanglier, les fils d'Autolycus banderent sa playe, & en arrêterent le sang en proférant certaines paroles [b]. Il y a bien de l'apparence aussi qu'il entroit beaucoup de superstition dans le nœud merveilleux dont on attribuoit l'invention à Hercule. Les Anciens prétendoient que ce nœud avoit une vertu singuliere pour guérir les playes [c].

Le soin de régler la nourriture des blessés, est un des principaux objets

[a] Voyez *le Clerc*, Hist. de la Médec. 1re. Part. l. 1, p. 35 & *suiv.*

[b] *Odyss.* l. 19, v. 457.

[c] *Plin.* l. 28, c. 2, p. 446.

[c] *Plin.* l. 28, c. 6, p. 455.

de la Médecine. Il eſt d'une néceſſité abſolue, & d'une très-grande conſéquence, de preſcrire dans ces occaſions aux malades des loix pour le boire & pour le manger. On eſt toujours étonné du régime qu'Homère fait obſerver à ſes héros bleſſés. Machaon, fils d'Eſculape, étoit lui-même un Médecin très-habile. Il étoit ſoldat auſſi bien que Médecin. Il fut bleſſé dangereuſement à l'épaule dans une ſortie que firent les Troyens. Neſtor auſſi-tôt le ramene dans ſa tente. A peine y ſont-ils entrés, que Machaon prend une boiſſon mixtionnée avec du vin, où l'on avoit rapé du fromage & mis de la farine d'orge [a]. Quels mauvais effets ne devoit pas produire un pareil breuvage, puiſque le vin ſeul, au ſentiment des perſonnes de l'art, eſt très-contraire à la guériſon des playes. Les mets qu'on ſert enſuite à Machaon, ne

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Iliad.* l. 11, v. 506 507 & 637, &c.

Mad. Dacier a traduit ἄλφιτα λευκὰ, *par de la fleur de froment.* Mais il eſt certain qu'ἄλφιτον n'a jamais ſignifié que de la farine d'orge. Voy. *Plato*, Repub. l. 2, p. 600.

On ſait d'ailleurs que ce breuvage mixtionné qu'Homere nomme κυκεὼν, ſe faiſoit anciennement avec la farine d'orge. Voyez le *Schol.* d'Euripid. ad Oreſt. p. 209. Edit. Steph.

IIe PARTIE.

paroiſſent nullement convenables à l'état dans lequel il ſe trouvoit [a].

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Cette conduite qu'Homère fait tenir à ſes héros, eſt ſi extraordinaire, que Platon n'a pas pu s'empêcher d'en faire la remarque, mais en même temps il s'efforce de trouver dans la maniere de vivre des temps héroïques des raiſons pour excuſer un pareil régime. Je doute cependant que les motifs ſur leſquels Platon fonde la défenſe d'Homère, ſoient auſſi ſolides qu'ils ſont ingénieux [b]. Il vaut mieux attribuer, avec un Auteur très-éclairé dans ces matieres, cette conduite irréguliere à l'ignorance où l'on étoit alors des vrais principes de la Médecine. Il eſt certain qu'aux temps héroïques la partie de cette ſcience qui concerne la nourriture des malades, étoit abſolument inconnue [c].

[a] *Iliad.* l. 11, v. 629.

[b] In Ione. p. 366. = Repub. l. 3, p. 622 & 623.

Platon n'avoit pas Homere ſous les yeux quand il a écrit cet endroit de ſa République : il confond les perſonnages, en diſant que ce fut Euripile qui prit le breuvage en queſtion. Ce fut, ſuivant Homere, Machaon lui-même. On ne voit point qu'Euripide, après ſa bleſſure, ait rien pris. C'eſt une légere inattention de la part de Platon, dans laquelle M. le Clerc eſt également tombé. *Hiſt. de la Méd* l. 1, p. 42.

[c] *Le Clerc*, Hiſt. de la Méd. l. 1, p. 44.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage que, ſuivant toutes les apparences, on ne connoiſſoit pas anciennement la ſaignée. Ce remède ne ſemble point avoir été en uſage chez les Egyptiens. A l'égard des Grecs, on n'en trouve aucune trace dans Homère. Cependant la ſaignée auroit été connue & pratiquée dès les temps héroïques, ſi l'on pouvoit s'en rapporter au témoignage d'Etienne de Byzance. Ce Géographe dit que Podalire, frere de Machaon, revenant de la guerre de Troye, fut jetté par une tempête ſur les côtes de Carie. Le bruit s'étant répandu qu'il étoit Médecin, on le mena au Roi Damætus, dont la fille étoit tombée du haut d'une maiſon. Il la guérit, dit-on, en la ſaignant des deux bras. Le Roi par reconnoiſſance lui donna cette Princeſſe en mariage, avec la Cherſonnèſe. Comme on ignore où Etienne de Byzance avoit pris cette hiſtoire, & qu'il eſt le ſeul qui en parle, il y a tout lieu d'en douter; d'autant plus que ce Géographe eſt un témoin trop moderne par rapport à ces

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

* *Stephan.* in voce Συρια, p. 625 & 626.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

temps aussi reculés que ceux dont nous parlons (1)

On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage que chez les Peuples de l'Orient, le soin des accouchemens avoit été originairement confié aux femmes. Il n'en a pas été de même chez les Grecs dans les premiers temps. Il étoit expressément défendu aux femmes d'exercer aucune des parties de la Médecine, sans en excepter même celle des accouchemens. Cette défense avoit eu des suites très-fâcheuses. Les femmes ne pouvoient se résoudre à appeller des hommes dans ces momens critiques. Faute de secours il en périssoit beaucoup dans les travaux de l'enfantement. L'industrie d'une jeune Athénienne qui se déguisa en homme pour apprendre la Médecine, tira les femmes d'intrigue. On avoit remarqué que ce prétendu Médecin étoit le seul dont les femmes se servissent: cela fit naître des soupçons. On le traduisit devant l'Aréopage pour rendre compte

(1) *Thom. de Pinedo*, conjecture qu'Etienne de Byzance écrivoit entre l'an 490 & 500 de l'Ere Chrétienne. Fabricius pense qu'il peut être plus ancien d'une cent ine d'années. *Bibl. Græc.* t. 3, p. 46.

de

de sa conduite. Agnodice (c'étoit le nom de notre jeune Athénienne) n'eut pas de peine à tirer ses Juges d'erreur. Elle exposa le motif de son déguisement. Cette aventure fut cause qu'on abrogea l'ancienne loi. Depuis ce temps les femmes eurent permission de présider aux accouchemens [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les Princes alors & les Rois ne dédaignoient pas l'exercice de la Médecine. Presque tous les fameux personnages des siécles héroïques se sont distingués par leurs connoissances dans cet art. On compte dans ce nombre Aristée, Jason, Télamon, Teucer, Pélée, Achille, Patrocle, &c. Ils avoient été instruits par le Centaure Chiron, que ses lumieres & ses connoissances avoient rendu alors l'oracle de la Gréce. C'est particuliérement à la connoissance des Simples qu'ils s'étoient attachés. On désigne encore aujourd'hui plusieurs plantes par le nom de quelques-uns de ces héros, preuve que dans l'antiquité ils passoient pour les premiers qui en eussent découvert les vertus [b].

[a] *Hygin.* Fab. 274, p. 328. — [b] Voyez *le Clerc*, Hist. de la Méd. l. 1, p. 30.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit joindre à tous ces illustres personnages Palaméde. Ce n'est pas qu'il se fût appliqué à connoître les secrets de la Médecine. Il avoit refusé d'être instruit dans cette science par Chiron. Palaméde étoit Fataliste, & regardoit en conséquence la Médecine comme une connoissance odieuse à Jupiter & aux Parques. L'exemple d'Esculape foudroyé l'épouvantoit [a]. Mais comme la pénétration de son esprit s'étendoit à tout, il empêcha, dit-on, par ses bons conseils que la peste qui ravageoit toutes les villes de l'Hellespont & Troye même, n'attaquât personne dans le camp des Grecs, quoique le lieu où ce camp étoit assis fût très-mal sain. Palaméde, ajoute-t-on, avoit prévû cette peste sur ce que les loups descendant du mont Ida, se jettoient sur le bétail & même sur les hommes. Le moyen qu'il employa pour empêcher l'armée des Grecs d'être attaquée de la peste, fut d'ordonner que l'on mangeât peu, & particuliérement que l'on s'abstînt de chair. Il enjoignit encore de faire beaucoup d'exercice. Ses con-

[a] *Philostrat.* Heroic. c. 10, p. 708.

seils eurent, dit-on, tout le succès possible [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Si ce fait étoit bien prouvé, on pourroit dire que sur le sujet de la Médecine, Palaméde en sçavoit plus que tous les Grecs, sans en excepter Podalire & Machaon. Mais toute cette belle histoire ne mérite aucune croyance. Je n'aurois eu garde même d'en parler si, toute fausse qu'elle est, elle ne servoit pas à confirmer ce que j'ai dit précédemment sur les découvertes dont quelques Ecrivains Grecs ont voulu faire honneur à leurs Héros. Pour détruire toutes ces traditions, il suffit d'ouvrir Homère, dont le témoignage doit être d'un si grand poids pour tout ce qui concerne les temps héroïques. Ce Poëte dit expressément que les Grecs furent la proye des fléches mortelles d'Apollon. On ne voyoit par-tout, ajoute-t-il, que monceaux de morts sur des bûchers qui brûloient sans cesse [b].

Je ne dirai qu'un mot de Médée. Cette Princesse a passé dans l'antiquité pour une fameuse magicienne. Elle n'a dû probablement cette mauvaise répu-

[a] *Philostrat.* Heroic. c. 10, pag. 710 & 711.
[b] *Iliad.* l. 1, v. 51 *& suiv.*

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tation qu'aux connoiſſances qu'elle avoit acquiſes dans la botanique, & à l'uſage criminel qu'elle n'en fit que trop fréquemment. On lui vit faire quelques cures ſurprenantes. On ſçavoit auſſi que par ſes ſecrets elle s'étoit défaite ſouvent de ceux qui s'étoient attiré ſon inimitié; il n'en fallut pas davantage pour la faire regarder, dans ces temps d'ignorance, comme une magicienne du premier ordre.

Entre tous les effets merveilleux qu'elle avoit opérés, il n'y en a point de plus célébres que le rajeuniſſement du vieil Eſon, pere de Jaſon ſon amant. Ovide a décrit cette fable d'une maniere très élégante & très-pathétique [a]. Pluſieurs Mythologiſtes ont cherché à donner un ſens raiſonnable à ce conte abſurde. Il y en a qui ont cru y entrevoir une expérience dont on s'eſt beaucoup occupé ſur la fin du dernier ſiécle. Je parle de la transfuſion du ſang, reméde qu'on a tenté pluſieurs fois, & qui a toujours très-mal réuſſi [b]. D'autres cherchent l'origine de cette fable dans une tradition qui portoit que Mé-

[a] Métam. l. 7, v. 162 & *ſuiv.* — [b] *Banpier*, Explic. des Fables, t. 6, p. 459 & 460.

dée connoiſſoit des herbes dont la vertu étoit de teindre en noir les cheveux blancs [a]. Mais toutes ces explications ne portent ſur aucun fondement hiſtorique [b].

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Clem. Alex.* Strom. l. 1, p. 362. = Voyez *le Clerc*, Hiſt de la Médecine, l. 1, pag. 65.

[b] *Bannier*, loco cit. p. 460.

ARTICLE SECOND.

Mathématiques.

LES GRECS dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, n'avoient que des notions extrêmement bornées des Mathématiques. Ce qu'ils en connoiſſoient ne mérite certainement pas le nom de ſcience. On eſt toujours étonné quand on compare les ſiécles brillans de cette nation avec ſes commencemens. Il s'en faut de beaucoup que ſon génie ſe ſoit développé auſſi promptement que celui des Peuples de l'Orient. Oppoſons les Grecs des ſiécles héroïques aux Phéniciens des mêmes ſiécles, & on trouvera preſque autant de différence entre eux qu'entre les Peuples de l'Europe les plus policés, & les nations de

I^e. PARTIE.

l'Amérique au moment qu'on en fit la découverte. Les Grecs n'ont même ſçu mettre à profit que très-tard les connoiſſances dont les colonies de l'Aſie & de l'Egypte leur avoient fait part. Quelque imparfaites qu'on ſuppoſe ces premieres teintures, le peu d'uſage qu'en firent les Grecs pendant près de mille ans ſera toujours un grand ſujet d'étonnement.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

§. PREMIER.

Arithmétique.

IL EST IMPOSSIBLE de donner même des notions vagues & imparfaites de l'état & des progrès de l'Arithmétique dans la Gréce aux ſiécles héroïques. L'antiquité ne nous fournit aucunes lumieres ſur les premieres méthodes que les Grecs ont employées pour faire leurs calculs. Je me contenterai de propoſer quelques conjectures ſur les ſymboles arithmétiques uſités anciennement chez ces Peuples.

Les Grecs, ainſi que toutes les nations de l'antiquité, n'ont point connu les chifres proprement dits, c'eſt-à-

dire, les caractères uniquement destinés à exprimer des nombres. Ils faisoient servir à cet usage les lettres de leur alphabeth partagées & rangées en différentes manieres. Il paroît qu'ils désignerent d'abord les nombres par des lettres initiales (1), auxquelles ils substituerent dans la suite les lettres numérales [a]. Les premieres n'étant, pour ainsi dire, que les abrégés des noms de nombre, on a dû s'en servir avant que de donner aux lettres de l'alphabeth une valeur dépendante non-seulement du rang qu'elles y tiennent, mais encore d'une convention arbitraire qui est sensible dans la façon d'expri-

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

(1) Cette méthode ne pouvoit avoir lieu dans les cas où une même lettre initiale convenoit à plusieurs noms de nombres différens. Il étoit difficile, par exemple, de faire servir l'*Epsilon*, à désigner les nombres *six*, *sept*, *neuf*, ἓξ, ἑπτὰ, ἐννέα, lorsqu'il étoit question de les exprimer dans un seul & même calcul. Il y auroit eu nécessairement de l'erreur & de la confusion, à désigner ces nombres par la lettre initiale de leur nom. Nous ignorons de quelle façon les Grecs des premiers âges remédioient à cet inconvénient. Mais les monumens qui subsistent encore aujourd'hui, ne nous permettent pas de douter du grand usage qu'ils ont fait, généralement parlant, des lettres initiales, des noms de nombres pour en exprimer la valeur d'une maniere abrégée.

[a] Voyez les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 25. Mém. p. 416, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

mer les unités, les dixaines, les centaines, &c. Cette ſeconde opération eſt bien plus compliquée que la premiere. Elle n'a dû s'introduire que lorſqu'on a reçu des Phéniciens les Epiſémons, *Bau*, *Koppa* & *Sampi* (1), qui paroiſſent être venus plus tard en Gréce que la plûpart des autres caractères.

(1) C'eſt le nom que les Grecs donnerent à trois caracteres qu'ils ajoute rent aux 24 lettres de leur alphabeth, pour étendre & faciliter la pratique des calculs. Ces caracteres étoient formés ainſi ϛ, ϟ, ϡ & déſignoient les nombres 6, 90 & 900. Les 24 lettres de l'alphabeth, priſes ſuivant l'ordre qu'on leur avoit donné originairement marquoient les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700 & 800. La combinaiſon des huit lettres ι', κ', λ', μ', ν', ξ', ο', π', & du *Koppa* ϟ avec les huit premieres α', β', γ', δ', ε', ζ', η', θ', & avec l'épiſemon *Bau* ϛ, ſervoit à exprimer tous les nombres intermédiaires entre 10 & 20, entre 20 & 30, & ainſi de ſuite juſqu'à 100. Enfin les huit dernieres lettres ρ', σ', τ', υ', φ', χ', ψ', ω', & le *Sampi* ϡ, en ſe combinant tant avec les ſeize précédentes & les deux premiers épiſémons, qu'avec les combinaiſons des huit premieres augmentées du *Bau*, & des huit intermédiaires, augmentées du *Koppa*, exprimoient tous les nombres qui ſont entre 100 & 200, entre 200 & 300, &c. juſqu'a 1000. Tous ces caracteres tant ſimples que compoſés étoient ſurmontés d'un accent.

Pour exprimer tous les nombres qui ſont entre 1000 & 1000000, on n'employoit point de nouveaux ſymboles numériques, on ſe contentoit ſeulement de tranſporter l'accent à la partie

II PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Du temps d'Hérodien, la premiere façon de compter existoit encore dans les loix de Solon, & sur d'anciennes colonnes [a]. Elle se perpétua chez les Athéniens; mais comme elle avoit été insensiblement abandonnée par les autres villes de la Gréce, de-là vient que des Grammairiens, tels que Terentius Scaurus, & Priscien, n'en parlent que comme d'un usage particulier aux Athéniens [b].

Il est clair cependant que dans les commencemens, cet usage a dû être commun à tous les Peuples de la Gréce. On en trouve des preuves dans quelques fragmens de très-anciennes Inscriptions [c]. Mais il faut convenir en même-temps que l'autre façon de compter, c'est-à-dire, par lettres numérales, s'est introduite de fort bonne heure dans plusieurs cantons de la Gréce [d].

inférieure du caractere, qui sans cela n'auroit désigné que des unités, des dixaines ou des centaines; cette nouvelle position de l'accent déterminoit ce caractere à représenter des unités, des dixaines & des centaines de mille.

[a] Voyez son Traité περὶ τῶν ἀριθμῶν.

[b] *Terent. Scaurus*, de Orth. p. 2258. Edit. de Putsch. = *Priscus*, de Fig. num. p. 1345. = Acad. des Inscript. t. 23. Mém. p. 417.

[c] Ibid. p. 416 & 417.

[d] Ibid. *loco cit.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'euſſe déſiré pouvoir m'étendre davantage ſur l'origine & l'état de l'arithmétique chez les Grecs dans ces temps reculés. Le ſilence des Auteurs anciens ne me l'a pas permis. Il ſeroit bien difficile d'y ſuppléer par des conjectures, qui d'ailleurs auroient néceſſairement le défaut d'être très-incertaines & très-arbitraires. L'Aſtronomie va fournir plus de matiere à nos recherches.

§. SECOND.

Aſtronomie.

RIEN ne marque mieux le peu de diſpoſitions des anciens Grecs pour les ſciences, que l'état d'imperfection dans lequel l'Aſtronomie a langui chez eux pendant tant de ſiécles. Il eſt certain qu'au temps dont nous parlons préſentement, & encore bien poſtérieurement après, leur Calendrier étoit très-imparfait. C'eſt ſans doute parce que les Grecs ne ſe ſont adonnés qu'aſſez tard à l'Agriculture, & qu'ils ont été très-

long-temps ſans entreprendre des navigations de long cours.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à etablitſemt. ne la Royauté chez les Hébreux.

Il paroît cependant que cette nation n'a jamais manqué d'Aſtronomes. La plûpart des fameux perſonnages des ſiécles héroïques ont paſſé pour s'être appliqués à l'étude du Ciel. Il n'y en a preſque aucun, auquel on n'ait attribué quelques découvertes Aſtronomiques [b]. Si l'on en croyoit même Philoſtrate, Palamède auroit été aſſez inſtruit de cette ſcience, pour expliquer la cauſe des éclipſes du ſoleil. Je me ſuis déja aſſez expliqué ſur ce qu'on devoit penſer des prétendues découvertes de ce Héros; ce ſeroit donc perdre du temps que s'y arrêter davantage.

Il y a bien de l'apparence, que, dans les commencemens, les Grecs ne comptoient les années que par les ſaiſons, encore n'y avoit-il pas à cet égard d'uniformité entre les différens Peuples de la Gréce. Les Arcadiens, qui paſſoient pour les premiers qui euſſent cherché à ſe former un Calendrier,

[a] Voyez Tome III, Liv. II, p. 354, &c. & *infrà*, Liv. IV, Chap. IV.

[b] Voyez *Lucian*, de Aſtrol. t. 2, p. 364 & *ſuiv.* = *Achill. Tat.* Iſag. *init.*

[c] *Heroic.* c. 10, pag. 79.

firent originairement l'année de trois mois, & enſuite de quatre. Les Argiens & les Acarnaniens en donnerent ſix à la leur [a].

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On ne peut point fixer le ſiécle auquel les Grecs parvinrent à accorder, d'une maniere un peu raiſonnable, la durée de leurs années avec le cours des ſaiſons. Anciennement leurs années étoient purement lunaires [b]. Les Grecs ne dûrent pas tarder à ſentir combien cette maniere de partager le temps étoit irréguliere. En moins de dix-ſept de ces années, l'ordre de la nature ſe trouvoit abſolument renverſé; l'été prenant la place de l'hyver, & l'hyver celle de l'été. Il fallut remédier à ces inconvéniens. Les Grecs imaginerent ſucceſſivement différentes Périodes ou Cycles, pour faire concourir la durée de leurs années avec le retour périodique

[a] *Plin.* l. 7, c. 48. p. 403. = *Cenſorin.* c. 19. = *Solin.* c. 1, p. 4. = *Plut.* in Numa, p. 72. B. = *Stob.* Eclog. Phyſ. p. 21. = *Auguſt.* de Civit. Dei. l. 15, c. 12, p. 129. = *Macrob.* Saturn. l. 1, c. 12, p. 242.

[b] *Solin.* c. 1, p. 4. = *Suid.* in Ἐνιαυτὸς, t. 1, p. 747. = *Macrob.* Saturn. l. 1, c. 12, p. 242, c. 13, p. 251.

On en verra d'ailleurs la preuve dans ce que nous allons rapporter de leurs anciennes périodes, qui ſuppoſent néceſſairement des années lunaires de 354 jours.

des saisons, mais ils manquoient des connoissances les plus essentielles, & sans lesquelles il n'est pas possible de réussir dans une semblable entreprise. Nous en avons une preuve bien marquée dans la nature même de ces périodes. La premiere fut la *Diètéride*.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Cette Période supposoit que 25 révolutions lunaires répondoient exactement à deux révolutions solaires. En partant de ce faux principe, les Grecs crurent avoir trouvé le vrai moyen de ramener les différens mois de leur année à la même saison, en intercalant un treizieme mois de deux ans en deux ans, de façon que les années fussent alternativement de douze & de treize mois. Ils appellerent cette Période *Diètéride* ou *Triètéride*, c'est-à-dire, Période de deux ans, ou Période de trois ans, parce que cette intercalation n'avoit lieu que chaque troisiéme année, après deux années révolues [a].

Les Grecs ne furent pas long-temps sans reconnoître les imperfections de cette reforme (1) Ils imaginerent

[a] *Censorin.* c 18.
[b] Ibid.
(1) Le Diètéride excédoit d'environ sept jours la durée de deux années solaires. Elle opéroit par

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

alors de doubler l'intervalle de l'intercalation du treiziéme mois, & de ne faire cette intercalation qu'après quatre ans révolus, ou ce qui eſt la même choſe, au commencement de chaque cinquiéme année. C'eſt de-là que cette ſeconde Période prit les noms de *Tétraétéride* & de *Pentaétéride*, ſous leſquels elle a été également connue [a]. Enfin, comme la Tétraétéride étoit encore plus défectueuſe que la Diétéride (1), les Grecs en inventerent une troiſiéme que l'on nomma *Octaétéride*, ou *Ennéatéride*, eu égard à ce que ce nouveau Cycle recommençoit chaque neuvieme année. Les Auteurs ſont partagés ſur la maniere dont l'intercalation ſe pratiquoit dans cette troiſieme Période. Les uns diſent qu'on in-

conſéquent 28 jours, c'eſt-à-dire, près d'un mois d'erreur tous les huit ans.

[a] *Cenſor.* c. 18.

(1) Il s'en falloit de 15 jours ou 15 jours & demi que 49 mois lunaires ne fiſſent quatre années ſolaires. Ainſi la Tétraétéride faiſoit trente à trente & un jours d'erreur tous les huit ans, près de trois jours de plus, par conſéquent, que la Diétéride. Mais le dérangement opéré par cette période, ſe faiſoit dans un ordre tout oppoſé. La Diétéride reculoit le retour de chaque mois, par rapport à la ſaiſon à laquelle il appartenoit, & la Tétraétéride, au contraire l'avançoit.

[b] *Cenſor.* c. 18.

tercaloit trois mois après huit années révolues; d'autres disent que les Grecs omettoient tous les huit ans un mois intercalaire, & que c'est en cela que consistoient leurs Octaètérides [a]. Macrobe prétend qu'ils avoient sept années communes de 354 jours chacune, & que la huitiéme ils intercaloient les 90 jours dont huit années solaires surpassent huit années lunaires [b].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je pense que l'*Ennéatéride* avoit lieu dans la Grece dès le temps de Cadmus. Nous voyons en effet, que sous ce Prince il est question d'une *Grande année*, & que cette *Grande année* étoit de huit ans [c]. On n'ignore pas que les Anciens par ces *grandes années* entendoient des Périodes imaginées pour réformer la durée des années ordinaires, & les ramener à l'ordre des saisons & à la révolution des Astres. Je crois encore entrevoir des traces de cette Période dans la maniere dont les Anciens disent que Minos publia ses loix [d]. L'emploi de tous ces différens cycles

[a] Newton, Chronologie des Grecs, p. 78 & 79.

[b] *Saturn.* l. 1, c. 13, p. 251. = Voyez aussi *Suidas*, in Ενιαυτὸς, t. 1, pag. 747.

[c] *Apollod.* l 3, p. 137.

[d] Voyez *Marsh.* pag. 613.

IIe. PARTIE.

prouve ſenſiblement quelle étoit alors l'ignorance & l'incapacité des Grecs en Aſtronomie.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Par la ſuite ils s'appliquerent à trouver des moyens plus propres à régler avec exactitude la durée de leurs années. Les anciennes Annales de la Gréce attribuoient à une réponſe de l'oracle de Delphes ces premieres recherches. L'oracle ayant dit qu'il falloit célébrer les fêtes ſolemnelles non-ſeulement ſuivant l'uſage de la patrie, mais que de plus il falloit y obſerver *trois choſes* (1), les Grecs crurent que par ces *trois choſes*, l'Oracle leur ordonnoit d'avoir égard aux jours, aux mois & aux années; ils s'imaginerent que pour cet effet ils devoient régler ſes années ſur le cours du ſoleil, & les mois ſur celui de la lune [a].

Les Auteurs de qui nous tenons ce fait, ne nous apprennent point le temps auquel on ſe mit en devoir de ſe conformer aux ordres de l'Oracle; mais il eſt certain qu'il ſe paſſa pluſieurs ſiécles avant que les Grecs fuſſent inſtruits

(1) Κατὰ γ'. = *Gemin.* apud Petav. Uranol. c. 6, p. 32.

II. PARTIE.

des moyens propres à les conduire au but qu'ils ſe propoſoient.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Selon le témoignage même de leurs Ecrivains les plus eſtimés, ces peuples avant le regne d'Atrée n'avoient pas encore fait attention au mouvement propre au ſoleil d'Occident en Orient. Ce Prince, diſent-ils, fut le premier qui en inſtruiſit les Grecs [a]. On n'ignore pas que le regne d'Atrée n'a précédé que de ſeize ans la guerre de Troye. Philoſtrate, en même temps qu'il veut faire honneur à Palaméde des connoiſſances les plus relevées, eſt forcé d'avouer qu'alors on n'avoit ni regles ni meſures pour les mois & pour les années [b]. Il doit donc paſſer pour conſtant que toutes les pratiques dont les Grecs ſe ſervoient dans les temps héroïques, étoient très-imparfaites.

Quelques Modernes néanmoins ſe ſont imaginés que l'entrepriſe des Argonautes avoit fait faire de grands progrès à l'aſtronomie dans la Gréce. Les haſards d'une navigation longue & dangereuſe ſur des mers inconnues force-

[a] *Strabo*, l. 1, p. 43. *Tat.* Iſag. p. 140. = *Lucian.* de Aſtrol t. 2, p. 365 & 366. = [b] *Heroic.* c. 10, pag. *Achill.* 709.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

rent, dit-on, les Grecs à s'appliquer avec une grande attention à connoître l'état du ciel. On a même été juſqu'à avancer qu'au temps de l'expédition des Argonautes on avoit chargé le fameux Centaure Chiron, de réformer l'ancien Calendrier de la Gréce qui manquoit d'exactitude. Chiron, continue-t on, dreſſa un nouveau calendrier pour l'uſage des Argonautes deux ans avant leur expédition. Il forma même les conſtellations afin de faciliter le voyage de ces Héros. On a fait plus: on a voulu aſſigner dans quels points du Ciel Chiron avoit fixé les points des équinoxes & des ſolſtices [a].

Une opinion auſſi contraire à tout ce que l'hiſtoire ancienne nous apprend du peu de connoiſſance que les Grecs avoient de l'Aſtronomie aux temps héroïques, n'a pas manqué d'être relevée. On en a démontré la fauſſeté d'une maniere aſſez palpable, pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire d'y inſiſter de nouveau. Cependant afin de ne rien omettre ſur une matiere auſſi intéreſſante, je vais expoſer en peu de mots

[a] *Newton*, Chronolog. des Grecs, p. 85-87 89 & *ſuiv.*

ſes moyens par leſquels on a combattu un ſyſtême ſi oppoſé à l'hiſtoire & à la raiſon. Je ne ferai qu'abréger ce qu'en ont déjà dit deux Auteurs très-célebres & très-connus [a], en ajoutant ſeulement quelques réflexions à leurs raiſonnemens.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Juſqu'à préſent on n'avoit regardé Chiron que comme un Theſſalien très-verſé dans la Botanique. A cet égard on s'étoit conformé au témoignage unanime de toute l'antiquité. Elle n'a jamais parlé de Chiron que comme d'un Médecin qui connoiſſoit mieux que tous ſes contemporains l'uſage des plantes, ſur-tout de celles qui ſervent à la guériſon des playes. Il y a plus : on ſçait que Jaſon fut élevé par Chiron [b]. Ce Centaure, diſent les Anciens, fit part à ſon diſciple de toutes ſes connoiſſances, & particulierement de la Médecine. Ils ajoutent même que Chiron donna par ce motif le nom de Jaſon à

[a] Le P. *Hardouin*, Diſſert. ſur la Chron. de M. Newton. Elle eſt inſérée dans les Mém. de Trévoux, Septembre, 1729, art. 87. = *Bannier*, Explicat. des Fables, t. 6, p. 342 & *ſuivantes*.

[b] Le Scholiaſte de Pindare rapporte pour le prouver deux vers d'Héſiode. *Nemea*. 3, ad verſ. 92.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ce Héros, au lieu de celui de Diomède qu'il portoit auparavant [a]. On ne voit point que dans ces anciennes traditions il ſoit parlé en aucune façon de l'Aſtronomie. Sur quelle autorité s'eſt donc appuyé un Auteur moderne pour faire de Chiron un Aſtronome capable de dreſſer un Calendrier, & de fixer le véritable état du Ciel, ſur-tout dans les ſiécles dont il s'agit? On ſe fonde ſur un fragment d'un Poëte inconnu, rapporté par Clement d'Alexandrie [b]. Mais encore, que dit ce paſſage qui fait l'unique baſe du ſyſtême que nous combattons? Le voici traduit à la lettre, afin qu'on puiſſe juger ſi une pareille autorité eſt capable de détruire le ſuffrage unanime de l'antiquité. » Hermippus de Béryte donne le nom » de ſage à Chiron le Centaure, & ce- » lui qui a écrit la titano-machie rap- » porte qu'il a le premier appris au » genre humain à vivre ſelon la juſtice, » en lui montrant la force du ſerment, » les ſacrifices joyeux, ou d'actions

[a] Id. Pyth. 4. ad Verſ. 211.

C'eſt ce que dit auſſi le Scholiaſte d'Apollonius, l. 1, v. 554.

[b] *Strom.* l. 1, p. 360 & 361.

» de graces & les figures du ciel [a] ».

Sans parler de l'assortiment bisarre de ces trois sortes de connoissances, sans vouloir discuter l'autorité d'un Poëte inconnu & dont les Anciens ne nous ont presque rien transmis, ce qu'il dit même peut-il nous faire conclure que Chiron ait été assez sçavant en astronomie pour ranger toutes les étoiles sous différens Astérismes ? Voit-on dans le passage en question que ce Centaure ait réformé le calendrier en faveur des Argonautes, & enfin qu'il ait fixé les quatre points des solstices & des équinoxes au milieu, c'est-à-dire, au quinziéme degré du cancer & du capricorne, du bélier & de la balance.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Tout ce que l'on pourroit, ce me semble, conclure de plus naturel de ce passage, c'est que Chiron joignoit à la connoissance de la Botanique, cette sorte d'astronomie qui concerne le coucher & le lever héliaque de quelques constellations, telles que les Hyades, les Pleïades & Orion, dont l'apparition fournit des pronostics sur les vents, les tempêtes, la pluye & les autres acci-

[a] Σχήματα Ο'λύμπυ *Clem. Alex. loco cit.*

1re PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

dens funestes à l'agriculture. Il pouvoit connoître aussi que l'observation des étoiles voisines du pole est utile dans la navigation. Peut-être aura-t-il donné quelques instructions aux Grecs sur ces objets. C'est le point, sans doute, auquel se réduisoient les connoissances célestes de Chiron. L'état où étoit alors l'astronomie dans la Gréce, ne permet pas d'en douter. Ces connoissances, au reste, étoient assez bornées, & ne mettoient pas celui qui les possédoit en état d'exécuter tout ce dont on a voulu faire honneur à Chiron (1).

Il faut d'ailleurs avoit fait bien peu d'attention à la maniere dont les Grecs navigeoient aux temps héroïques, pour imaginer que les Argonautes eussent besoin d'un calendrier qui marquât exactement le lever, le coucher & la

(1) Ce qu'ajoute Clément Alexandrin, d'Hypo, fille de Chiron, qu'Ovide, pour le dire en passant, nomme Ocyroé, confirme l'explication que je viens de donner des connoissances Astronomiques de Chiron. Hypo, fille de ce Centaure, dit Clément, ayant épousé Eole, le même chez qui arriva Ulysse, enseigna à son mari la science de son pere, c'est-à-dire, la contemplation de la nature. Euripide, ajoute-t-il, dit de cette Hyppo, qu'elle connoissoit & prédisoit les choses divines par les oracles & par le lever des étoiles. *Strom.* L. I, p. 361.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'etablissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

position des étoiles. Les Grecs ne faisoient alors que caboter, c'est-à-dire, naviger le long des côtes. Il ne s'agissoit point dans l'entreprise des Argonautes de s'élever en pleine mer ; leur objet étoit de faire le trajet de la Thessalie à la Colchide. De quel usage auroit donc pû leur être le prétendu calendrier de Chiron ? Supposera-t-on que ces avanturiers sçavoient prendre la hauteur des étoiles pour connoître celle du lieu où ils étoient? Ce que je dirai dans le Livre suivant, sur la manœuvre des Grecs aux siécles héroïques, fera sentir combien ils étoient incapables d'une pareille opération. On y verra que, même du temps d'Homère, c'est-à-dire, plus de 300 ans après l'époque dont il s'agit actuellement, la grande Ourse étoit le seul guide que connussent leurs pilotes [a].

Voilà, je crois, des preuves plus que suffisantes pour détruire toutes les imaginations qu'on a débitées sur le calendrier dressé par Chiron. S'il étoit nécessaire d'y ajouter quelques réflexions; les seuls écrits d'Homère & d'Hésiode en fourniroient assez pour

[a] L. v. IV, Chap. IV.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

renverſer le ſyſtême que nous combattons. Homère qui dans ſes poëmes a eu tant d'occaſion de parler des aſtres, & qui en effet en parle très-ſouvent, ne nomme cependant que ſix conſtellations, la *grande Ourſe*, *Orion*, *le Bouvier*, *les Hyades*, *les Pleïades & le grand Chien*. C'eſt une forte préſomption que, même de ſon temps, les Grecs n'en connoiſſoient pas davantage. Dans la deſcription qu'il fait du bouclier d'Achille, où il dit que Vulcain, entre autres ſujets, avoit repréſenté toutes les conſtellations dont le ciel eſt couronné [a], on ne voit pas qu'il en marque un plus grand nombre.

Si d'Homère nous paſſons à Héſiode, on verra que le nombre des conſtellations connues des Grecs, n'étoit pas augmenté de ſon temps. Ce Poëte ne fait mention que de celles dont il eſt parlé dans Homère. Car Sirius & Arcturus [b], dont les noms ſe trouvent

[a] Ἐν δὲ τὰ πείρεα πάντα τά τ' οὐρανὸς ἐστεφάνωται. *Iliad.* l. 18, v. 485.

[b] Opera, v. 609 & 610. Ce nom Σείριος donné au grand Chien, & celui d'Ἀρκτοῦρος donné au Bouvier, font ſoupçonner qu'Héſiode n'eſt pas tout à fait auſſi ancien qu'Homere.

dans

dans ſes écrits, & dont on ne voit aucune trace dans ceux d'Homère, ne ſont que deux étoiles particulieres qui font partie, l'une du grand Chien, & l'autre du Bouvier. Anacréon, quoique fort poſtérieur à Homère & à Héſiode, ne nomme qu'une conſtellation de plus que ces deux Poëtes (1). Enfin qu'on examine tous les anciens Auteurs Grecs qui ont eu occaſion de parler des conſtellations, on verra qu'ils n'en connoiſſoient point d'autres que les deux Ourſes, Orion, le Bouvier & les Pléïades.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard du Zodiaque, il n'en eſt fait mention dans aucun Ecrivain de l'Antiquité. On ne trouve ce terme employé que dans des Auteurs aſſez récens (2); nous ne devons pas en

(1) C'eſt la p tite Ourſe. On voit qu'elle étoit connue de ſon temps, parce qu'il ſe ſert du plurier ἅμαξαι, au lieu du ſingulier ἅμαξα, qu'Homere & Heſiode employent toujours conſtamment.

C'eſt Thalès, comme on le dira dans la 3me Partie, qui apprit aux Grecs à connoître la petite Ourſe.

(2) Il n'eſt ni dans Platon ni dans Ariſtote. On ne le trouve point non plus dans le Poëme de la Sphere qui nous eſt reſté ſous le nom d'Empédocle Apud *Fabric.* Bibl. Græc. t 1, p. 477.

Il eſt vrai que dans le traité *de Mundo*, inſéré dans les Ouvrages d'Ariſtote, on voit le mot Ζώδια employé pour déſigner les douze ſignes.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la R yauté chez les Hébreux.

être étonnés. Il eſt certain qu'avant Thalès les Grecs n'avoient aucune idée de l'Aſtronomie enviſagée comme ſcience [a]. Si même on s'en rapporte à Pline, Anaximandre auroit été le premier qui leur auroit fait connoître l'obliquité de l'Ecliptique [b]; découverte que je crois cependant devoir rapporter à Thalès [c]. Pline nous apprend encore que Cléoſtrate a été le premier parmi les Grecs qui ait fait connoître les différens ſignes qui compoſent ce cercle de la Sphère [d]; & de la maniere dont Pline s'exprime, on voit que ce ne fut que quelque temps après Anaximandre [e].

Il me paroît donc démontré que dans les ſiécles qui ſont préſentement notre objet, & même long-temps après, les Grecs ne connoiſſoient que celles des conſtellations dont l'obſervation eſt la plus néceſſaire pour l'agriculture. Ce

Mais tous les Critiques conviennent aujourd'hui que ce traité n'eſt pas d'Ariſtote.

Aratus eſt l'Auteur le plus ancien qui ait déſigné le Zodiaque par le terme Ζώδιως κωικλος. Aratus vivoit vers l'an 270 avant J. C.

[a] C'eſt ce qu'on prouvera dans la 3me. Partie, Tome V, p. 217.

[b] L. 2, ſect. 6.

[c] Voyez ce qui eſt dit ſur ce ſujet, 3me Partie, Tome V, p. 196 & *ſuiv.*

[d] *Plin.* l. 2, ſect. 6.

[e] *Ibid.*

n'a été que ſucceſſivement & à la longue, qu'ils ſont parvenus à reconnoître & à déſigner la plûpart des conſtellations, dont on veut nous faire croire que le prétendu planiſphère de Chiron étoit compoſé. On aura lieu de s'en convaincre encore mieux par l'expoſition que je ferai dans le Tome ſuivant, de l'état où étoit alors l'Aſtronomie dans la Gréce.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

D'ailleurs les noms par leſquels les Grecs ont déſigné les conſtellations ſuffiroient ſeuls, à mon avis, pour prouver que loin d'avoir été inventées avant l'expédition des Argonautes, elles n'ont pû l'être au contraire que poſtérieurement à cette époque. De l'aveu des partiſans du ſyſtême que nous combattons, la plûpart de ces noms ont un rapport direct avec cette expédition [a], & en ce point nous ſommes parfaitement d'accord. Nous ne différons qu'en ce qu'ils ſuppoſent que les Grecs avoient formé leurs conſtellations avant le voyage des Argonautes. Nous prétendons au contraire qu'elles n'ont pû l'être que depuis cet événement, & nous le prouvons par les noms de plu-

[a] *Newton*, Chron. de Grecs, p. 87.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

sieurs constellations, tels que celui du Dragon qui gardoit la toison d'or, de la coupe de Médée, de Castor & Pollux, & de Chiron lui-même. Ces noms supposent nécessairement l'expédition des Argonautes devenue déja célebre par le succès.

A l'égard du navire Argo, l'une des principales constellations du planisphère Grec, il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été formée dans la Gréce. On n'y peut appercevoir qu'une partie des étoiles qui la composent. Je serois assez porté à croire que cette constellation est l'ouvrage des Astronomes Grecs établis à Alexandrie sous les Ptolémées. Le nom de *Canopus* donné à la plus brillante étoile de cet Astérisme paroît l'indiquer assez positivement. Personne n'ignore que ce mot est purement Egyptien. C'étoit le nom d'un Dieu très-célebre & très-révéré dans l'Egypte [a].

Enfin, est-il bien prouvé que dans les temps dont il s'agit, les Grecs désignassent même les constellations qu'ils connoissoient, par les noms qui sont

[a] Voyez *Plut.* de Isíde & Osiride, p. 359. E. = *Voss.* de Idol. l. 1, c. 31.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

reſtés aujourd'hui en uſage dans notre Aſtronomie ? Ne voyons-nous pas au contraire que ces noms & ces figures ont ſouffert beaucoup de variations chez ces peuples ? La grande Ourſe, que par la ſuite ils ont nommée *Hélicé*, n'eſt jamais appellée qu'*Arctos* par Homère & par Héſiode (1). La conſtellation du Bouvier, appellée par Homère Bootès, & Arcturus par Héſiode, a été nommée depuis Arctophylax, *le gardien de l'Ourſe* [a]. Celle du Taureau ne portoit point auſſi dans les premiers temps, chez les Grecs, le nom de cet animal. Ils nommerent originairement cette conſtellation *le gardien des termes* [b].

Mais quelle a donc été l'origine des noms & des figures que les Grecs avoient donnés anciennement aux conſtellations ? A quelle cauſe rapporter les

(1) Outre les noms d'ἄρκτος, d'ἅμαξα, & d'ἑλίκη, donnés par les Grecs à la grande Ourſe, on voit qu'ils la déſignoient encore par celui d'ἄγαννα, *Heſychius*, in voce ἄγαννα.

[a] *Hygin.* Poet. Aſtr. l. 2, n. 2, p. 360.

[b] *Sphæra Empedocl.* v. 98 & *ſuiv.* = Voyez *Hygin.* Poet. Aſtron. l. 2, où il a rapporté tous les différens noms donnés aux Conſtellations par les Grecs.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

changemens qu'ils y ont faits ? C'eſt une queſtion que je traiterai dans une Diſſertation particuliere. J'y expoſerai mes conjectures ſur l'origine des noms par leſquels les premiers peuples avoient originairement déſigné les conſtellations. J'y rendrai compte auſſi des changemens que ces noms ont reçus chez les Grecs, & des motifs qui les ont occaſionnés [a]. Je me crois par cette raiſon diſpenſé d'entrer préſentement dans aucun détail ſur cet objet.

A l'égard des planetes, il eſt certain qu'aux temps dont nous parlons, les Grecs ne connoiſſoient encore que Vénus. C'eſt la ſeule planete en effet dont il ſoit parlé dans les Ecrivains de la haute antiquité. Mais la découverte de Vénus n'a conduit que très-tard les Grecs à la connoiſſance des autres planetes. C'eſt un fait dont je donnerai la preuve dans le Tome ſuivant. On y verra que juſqu'au moment où Eudoxe & Platon revinrent d'Egypte, les Grecs n'avoient aucune idée du mouvement propre des planetes. Il eſt aiſé de s'en convaincre, quand on fait ré-

[a] Voyez Tome ſixieme, la premiere Diſſertation ſur les noms des Conſtellations.

flexion que, du temps de Pythagore, ces peuples croyoient encore que Vénus du matin & Vénus du soir étoient deux planetes différentes. Ce fut Pythagore qui les tira d'une erreur auſſi groſſiere.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les faits que je viens d'expoſer me paroiſſent ſuffire pour donner une idée de l'état de l'Aſtronomie chez les Grecs aux temps héroïques. Les inductions qu'on en peut tirer ſe préſentent, pour ainſi dire, d'elles mêmes.

§. TROISIEME.

De la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie.

Je ne m'arrêterai point à rechercher quelles pouvoient être les connoiſſances que les Grecs avoient de la Géométrie, de la Méchanique & de la Géographie dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. Les faits que l'Hiſtoire ancienne, & Homère en particulier, fourniſſent ſur cette époque, prouvent que les Grecs avoient alors quelques notions des pratiques fondamentales de ces différentes ſciences. J'ai

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

fait voir ailleurs que ſans une pareille connoiſſance, il n'y a pas de ſociété politique qui pût ſubſiſter. Mais déterminer préciſément l'état où étoient, aux ſiécles héroïques, les Mathématiques dans la Gréce, c'eſt ce qui n'eſt pas poſſible. Les Auteurs anciens ne nous ont rien tranſmis de détaillé ni de précis ſur cet objet. Je ne crois donc pas devoir même eſſayer de le traiter. Je ne pourrois que répéter la plûpart des conjectures que j'ai propoſées dans la premiere Partie de cet Ouvrage, ſur l'origine & le développement des ſciences. On n'a qu'à ſe rappeller ce que j'en ai dit, on verra que preſque toutes les réflexions que j'ai faites alors ſur les premiers peuples, peuvent parfaitement bien s'appliquer aux Grecs des ſiécles héroïques. Il ſera mieux, je crois, de propoſer quelques idées ſur les cauſes qui ont arrêté ſi long-temps le progrès des ſciences dans la Gréce.

Je l'ai déja dit, mais je ne crains point de le répéter, il eſt toujours étonnant que des peuples auxquels on ne ſçauroit conteſter la gloire d'avoir porté au plus haut degré les arts & les ſciences; que des peuples regardés au-

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

jourd'hui, & avec raison, comme nos maîtres & nos modèles dans toutes les connoissances qui élevent & distinguent l'esprit humain, ayent été si long-temps bornés à des notions extrêmement grossieres. Depuis l'époque de l'établissement des premieres colonies de l'Asie & de l'Egypte dans la Gréce, jusqu'au temps de Thalès, c'est-à-dire, pendant plus de mille ans, les Grecs n'ont fait aucun progrès dans les sciences, que les peuples de l'Orient leur avoient communiquées. Les relations continuelles que la Gréce a entretenues avec l'Egypte & la Phénicie, paroîtroient avoir dû contribuer à étendre & à développer le germe des premieres connoissances. Ce commerce néanmoins avec des peuples si éclairés ne fit point l'effet que naturellement il auroit dû produire. Les premieres semences furent étouffées. Essayons de rendre raison des causes qui ont occasionné ce retard & cette inaction. En examinant l'état où étoit la Gréce dans les siécles qui fixent présentement nos regards, & en réfléchissant sur les événemens qui s'y sont passés alors, on sentira qu'il n'étoit guères possible

IIe PARTIE.

aux Grecs de perfectionner les premieres connoiſſances qu'ils avoient reçues de l'Aſie & de l'Egypte.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt, je crois, démontré par tout ce que l'hiſtoire peut nous fournir de lumieres ſur l'origine & le progrès des ſciences, qu'elles n'ont commencé à acquérir une ſorte de perfection que dans les Etats un peu conſidérables[a]. La Gréce aux ſiécles héroïques, & long-temps encore après, comptoit preſque autant de royaumes que de villes. On ſent aiſément quelle devoit être la foibleſſe de ces ſortes d'Etats. Ce qu'il pouvoit y avoir d'habitans devoit être uniquement occupé du ſoin de ſa conſervation. Dans une pareille poſition, difficilement les ſciences euſſent-elles fait quelques progrès.

Une nation d'ailleurs ne peut cultiver les ſciences, qu'autant qu'elle jouit d'une tranquillité dont la Gréce fut bien éloignée de goûter les douceurs dans les temps héroïques[b]. En butte aux courſes & aux ravages des étrangers, tourmentée par des diviſions & des guerres intéſtines, engagée à porter

[a] Voyez 1re Partie, Tome 1, Liv. 3, Chap. 2, Art. 6. — [b] *Thucyd.* L. 1, n. 12.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ſes armes dans des climats éloignés ; expoſée enfin à une des plus funeſtes révolutions, comment ſes peuples auroient-ils pû ſe livrer au repos & à l'étude ſuivie qu'exigent les ſciences & les arts ? Expoſons, pour le prouver, un tableau ſuccinct, mais exact, des différentes révolutions dont cette partie de l'Europe fut alors agitée.

On vient de voir qu'il n'y avoit point autrefois dans la Gréce d'Etats floriſſans ; il n'y avoit en conſéquence ni ſûreté, ni tranquillité dans cette partie de l'Europe. Ce pays tout ouvert alors & ſans défenſe, ſe trouvoit en proye à l'avidité des peuples voiſins, qui venoient à chaque inſtant l'attaquer & le ſaccager. Dans ces temps malheureux les habitans s'éloignoient, autant qu'ils le pouvoient, des bords de la mer par la crainte des pirates [a]. Il n'y avoit guères plus de ſûreté dans l'intérieur des terres. Les peuples s'entre pilloient, ſe dépouilloient & ſe chaſſoient mutuellement de leurs habitations. Auſſi étoient-ils obligés d'avoir toujours les armes à la main [b] ; on ne

[a] *Thucyd.* l. 1, n. 7. — [b] *Thucyd.* l. 1, n. 5, 6, *Philocor.* apud *Strab.* l. 9, 7, 12, & 17. p. 109.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

pouvoit donc ni commercer, ni même cultiver les terres [a].

Les différentes colonies qui de l'Asie & de l'Egypte vinrent s'établir dans la Gréce vers le commencement des siécles que nous parcourons maintenant, la tirerent des horreurs où elle étoit alors en proye. Les conducteurs de ces nouvelles peuplades communiquerent aux Grecs des connoissances dont ces peuples avoient toujours été privés, ou qu'ils avoient au moins absolument négligé de cultiver. On bâtit des villes dans des endroits avantageux, & commodes en même temps pour le trafic. On trouva aussi les moyens d'habiter les côtes avec quelque sûreté. Les places maritimes, en s'enrichissant, s'augmenterent peu-à-peu : les plus puissantes se fermerent de murailles, & se mirent à l'abri des incursions [b]. C'est ainsi que la Gréce commença insensiblement à s'instruire & à se policer.

Mais l'esprit de discorde s'empara presque en même temps des différens Etats, qui se formerent alors dans cha-

[a] Voyez *Infrà*, Liv. 4, Chap. 4.

[b] *Thucyd.* l. 1, n. 7 & 8.

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

que canton. Sans entrer dans le détail de quantité de petites hostilités intestines, les deux guerres de Thèbes, dont la derniere finit par la ruine de cette ville, mirent elles seules toute la Gréce en combustion. L'expédition des Argonautes, qui ensuite occupa dans des pays lointains l'élite & la fleur de la nation, la ligue qui se forma peu de temps après pour détruire Troye, la révolution enfin que causa le retour des Héraclides dans le Péloponèse, ne donnerent pas aux Grecs le temps de respirer. La guerre de Troye avoit occasionné dans la Gréce les plus grands désordres[a], mais la révolution qui rendit les Héraclides maîtres du Péloponèse, eut des suites encore plus funestes. Ce dernier événement replongea la Gréce dans un état de barbarie peu différent de celui d'où l'avoient fait sortir les colonies de l'Egypte & de l'Asie.

On peut se rappeller ce que j'ai déjà dit dans le premier Livre sur les efforts que firent, 80 ans après la prise de Troye, les descendans d'Hercule pour rentrer dans le Domaine de leurs An-

[a] Voyez *Infrà*, Liv. 5, Chap. 3.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

cêtres [a]. Après différentes tentatives, ils parvinrent enfin à se rendre maîtres du Peloponèse. Le succès de leur entreprise jetta la Gréce dans le plus grand trouble & dans la plus grande confusion. Presque tous les anciens habitans furent chassés de leurs premieres demeures. Le mouvement fut général. Ce ne fut pas à ces calamités que se bornerent les mauvais effets que produisit cet événement. Les troupes dont les descendans d'Hercule se servirent, étoient composées, pour la plus grande partie, de Doriens de Thessalie [b]. Ces peuples grossiers & féroces jetterent la Gréce dans un état d'ignorance & de barbarie à peu-près pareil à celui où l'invasion des Normands jetta la France sur la fin du neuviéme siécle. Ces Doriens exterminerent ou chasserent presque tous les habitans du Péloponèse & d'une partie de l'Attique. Ils détruisirent la plûpart des anciennes villes & en fonderent de nouvelles dont les citoyens ignoroient les Lettres, & négligerent les Sciences, ne s'occupant que de l'agriculture & de

[a] Tome 3, Chap. 4, Art. 4, p. 93 *& suiv.*

[b] *Thucyd.* l. 1, n. 12. *Pauf.* l. 5, c. 3 & 4.

l'art militaire. Ceux des anciens habitans qui reſterent dans le pays furent réduits en eſclavage. Les autres, obligés de chercher de nouvelles demeures, allerent s'établir dans les Iſles & ſur les côtes de l'Aſie mineure. L'occupation de leur établiſſement, & le ſoin de leur défenſe contre les peuples de ces contrées, les empêcherent pendant quelque temps de ſonger à cultiver les Lettres. Ils ne les négligerent cependant pas tout-à-fait. La fertilité des pays qu'ils habitoient leur ayant bientôt procuré cette aiſance & ce repos ſi favorables aux Sciences & aux Arts, on vit ſortir de ces contrées les premiers Auteurs qui ayent mérité à tous égards de paſſer à la poſtérité; Auteurs dont on ne peut trop encore aujourd'hui admirer les Ouvrages (1). Ce fut de ces mêmes colonies Aſiatiques que les Lettres repaſſerent dans la Gréce Européenne, & commencerent à en bannir la barbarie, qui néanmoins s'y ſoutint encore aſſez long-temps, & régna juſqu'au ſiécle de ces hommes célébres que les Grecs honorerent du nom de

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

(1) *Homere, Herodote*, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Sages, c'est-à-dire, jusqu'au temps de Solon & de Pisistrate.[a]

[a] Voyez les Mémoires Tom. 7. Mémoires, p. de l'Acad. des Inscript. 331 & 332.

FIN DU TROISIEME LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE QUATRIEME.

Commerce & Navigation.

EN TRAITANT de l'origine du Commerce & de la Navigation dans la premiere Partie de cet Ouvrage, il a fallu ſe reſtraindre à des vues générales. C'eſt l'effet de l'obſcurité qui régne ſur l'hiſtoire des ſiécles qui fixoient alors notre attention. Ceux dont il s'agit préſentement nous procu-

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

IIe. PARTIE.

reront plus de satisfaction. On peut entrer dans quelques détails sur l'état du Commerce & de la Navigation chez plusieurs peuples. Dans le compte que je vais en rendre, j'observerai l'ordre chronologique, & la succession des faits, autant qu'il me sera possible ; c'est pourquoi je parlerai d'abord des Egyptiens. Les entreprises maritimes de Sésostris sont les plus anciennes dont nous ayons connoissance dans les temps dont nous entreprenons maintenant de tracer le tableau.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

J'AI DIT dans le Tome ſecond, que les premiers habitans de l'Egypte avoient peu d'inclination pour le commerce ; j'ai fait voir auſſi qu'ils n'avoient dû s'adonner que fort tard à la Navigation. La politique & la ſuperſtition s'y oppoſoient [a]. Séſoſtris qui monta ſur le thrône vers l'an 1659 avant J. C. [b], fit taire ces motifs & diſparoître ces préjugés. Ce Prince dont l'ambition ne vouloit point connoître de bornes, s'étoit propoſé la conquête de l'univers [c]. Mais il lui auroit été difficile d'en reprendre un ſi vaſte projet ſans le ſecours d'une flotte. S'écartant donc des principes qu'avoient ſuivis les Rois ſes prédéceſſeurs, par rapport à la marine, il fit équiper une flotte des plus conſidérables ; elle étoit, dit-on, forte de 400 voiles [d]. Si l'on en

[a] Voyez Liv. IV, Chapitre II, p. 234, 235.

[b] Tome III, Liv. I, Chapitre III, p. 22.

[c] *Diod.* l. I, p. 63.

[d] Id. ibid. p. 64.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

croit le rapport des Auteurs de l'Antiquité, ce furent les premiers vaisseaux de guerre qu'on vit paroître [a]. Jusqu'alors les Egyptiens n'avoient eu que de foibles barques, ou même des radeaux dont ils se servoient pour côtoyer les bords du Golphe Arabique [b]. Ce fut aussi sur cette mer que Sésostris fit construire sa flotte [c]. Je suis persuadé, quoique les Anciens ne le disent point, qu'il eut recours pour cet effet à des ouvriers Phéniciens. Il est également probable que la plus grande partie des équipages qui montoient ces vaisseaux, étoit tirée de la même nation.

Par le moyen de sa flotte, Sésostris se rendit maître d'une grande partie des Provinces maritimes, & des côtes de la mer des Indes [d]. On ne voit point que ce Prince ait eu de vaisseaux sur la Méditerranée. Diodore dit, il est vrai, que Sésostris conquit les Isles Cyclades [e]. Mais il y a bien de l'apparence

[a] *Herod.* l. 2, n. 102 = *Diod.* l. 1, p. 64.

[b] *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 417.

[c] *Herod.* l. 2, n. 102. = *Diod.* l. 1, p. 64.

[d] *Herod.* & *Diod.* locis cit.

Ces Auteurs ne parlent que de la Mer rouge; mais on sait que sous cette dénomination, les Anciens comprenoient tout l'espace de mer qui baigne l'Asie au midi.

[e] L. 1, p. 65.

que cette expreſſion doit s'entendre de quelques Iſles de la mer des Indes, & nullement de celles que les Anciens ont connues ſous ce nom dans la Méditerranée. La maniere ſeule dont Diodore s'exprime le donne aſſez à entendre (1); d'autant mieux que ni lui, ni Hérodote ne diſent en aucun endroit que Séſoſtris ait eu une flotte ſur la Méditerranée.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Le régne de ce Prince fut une époque brillante, mais paſſagere, pour la marine chez les Egyptiens. Il ne paroît pas en effet que les ſucceſſeurs de Séſoſtris ſoient entrés dans ſes vûes, ni qu'ils ayent continué ſes projets. Les Ecrivains de l'antiquité ne parlent d'aucune entrepriſe maritime faite en Egypte dans les ſiécles que nous parcourons préſentement. L'ancienne façon de penſer à l'égard du Commerce & de la Navigation, reprit ſon empire. Tout occupé des moyens de rendre le commerce intérieur de ſon Royaume très-floriſſant, Séſoſtris avoit voulu que les différentes Provinces de l'Egypte puſſent communiquer entr'elles avec ai-

(1) Le nom de *Cyclades*, eſt un terme générique qui peut convenir à pluſieurs amas d'iſles.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

sance. Dans cette vûe, il avoit fait creuser plusieurs canaux qui partoient du Nil [a], & rendoient les uns dans les autres. En facilitant ainsi le transport des denrées, il avoit pourvu à ce que l'abondance pût se répandre dans toutes les parties de son Royaume. Ces travaux si propres à favoriser le commerce, ne purent cependant en inspirer le goût aux Egyptiens; ils ne chercherent point à étendre leur négoce au-dehors, ni à former chez les étrangers des établissemens capables de le favoriser; car je ne pense pas qu'on puisse rapporter à ce but les différentes colonies que Cécrops & Danaüs conduisirent de l'Egypte dans la Gréce, une centaine d'années environ après Séſostris. Nous sçavons que les chefs de ces nouvelles Peuplades n'entretinrent aucune relation avec l'Egypte [b]. On ne doit donc les regarder que comme des avanturiers qui, mécontens de leur sort, s'étoient mis à la tête d'une troupe de vagabonds pour aller chercher fortune dans une terre étrangere. Je pense au surplus qu'il en a été de ces

[a] *Herod.* l. 2, n. 108. = *Diod.* l. 1, p. 66. =
[b] *Voy. Herod.* l. 2, n. 154.

secondes colonies comme des premieres, c'eſt-à-dire, qu'elles firent leur trajet d'Egypte en Gréce ſur des bâtimens Phéniciens [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les Egyptiens continuerent auſſi à donner fort peu d'accès aux étrangers. Les Ports de l'Egypte, excepté celui de Naucratis, demeurerent toujours fermés. Ils ne furent ouverts que ſous le régne de Pſammétique [b], c'eſt-à-dire, plus de mille ans après Séſoſtris.

Quoique l'ancienne Egypte fût peu commerçante, ſes peuples néanmoins jouiſſoient d'immenſes richeſſes. Ils en étoient redevables aux exploits & aux conquêtes de leurs premiers Souverains. Ces Princes avoient parcouru & ſubjugué une grande partie de l'Aſie [c]. Ces guerres ne furent point infructueuſes: Séſoſtris rapporta de ſes expéditions un butin immenſe [d]. Il impoſa d'ailleurs des tributs conſidérables de toute eſpèce ſur les Nations qu'il avoit vaincues [e]. Elles étoient même obligées de les apporter en Egypte [f]. Les ſucceſ-

[a] Voyez *Marsh.* p. 109 & 110.
[b] *Diod.* l. 1, p. 78.
[c] Id. ibid. p. 23, 24 & 56.
[d] Ibid. p. 65.
[e] Ibid. p. 64 & 65.
[f] Ibid. p. 65.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

seurs de ce Prince imiterent son exemple. D'anciennes Inscriptions qui subsistoient encore du temps de Strabon & de Tacite, marquoient le poids de l'or & de l'argent, le nombre des armes & des chevaux, la quantité d'yvoire & de parfums, de bled & d'autres denrées que chaque nation devoit payer [a]. Ces tributs, au rapport de Tacite, égaloient ceux que de son temps les Parthes & même les Romains pouvoient exiger des peuples soumis à leur domination [b].

Il n'est donc pas étonnant que, malgré son peu d'inclination pour le commerce, l'ancienne Egypte ait joui d'une grande opulence. Par les conquêtes de ses premiers Monarques, elle étoit devenue le centre où aboutissoit une grande partie des richesses de l'Asie. Les monumens superbes que ces Princes faisoient ériger, les travaux immenses qu'ils entreprenoient, répandoient l'argent dans la Nation, & faisoient circuler leurs trésors. Chaque particulier en profitoit, & pouvoit par cette seule voye s'enrichir assez promptement. Aussi y avoit-il beaucoup de

[a] *Strabo*, l. 17, pag. 1171. = *Tacit.* Annal. l. 2, c. 60. = [b] Ibid.

luxe

luxe en Egypte dès les premiers temps. On en peut juger par la quantité de vaſes d'or & d'argent, d'habits précieux, &c. que les Iſraëlites emporterent de ce pays quand ils en ſortirent [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Exod. c.* 12, verſet 35.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hebreux.

CHAPITRE SECOND.

Des Phéniciens.

J'AI RÉSERVÉ pour les ſiécles que nous parcourons préſentement pluſieurs détails touchant le commerce & la navigation des Phéniciens. C'eſt à cette époque en effet qu'on doit rapporter la plûpart des entrepriſes maritimes qui ont rendu ces Peuples ſi fameux dans l'antiquité. Leur hiſtoire fournit une preuve bien convaincante de ce que peut l'induſtrie, & montre bien évidemment à quel point le commerce eſt capable d'élever une nation qui s'y applique avec ardeur.

Lorſqu'on parle des Phéniciens, il faut diſtinguer les temps avec exactitude. Ces peuples poſſédoient originairement une aſſez grande étendue de pays, compris ſous le nom de Terre de *Chanaan*. Ils en perdirent la plus grande partie par les conquêtes des Iſraëlites ſous Joſué. Les terres qui tomberent dans le partage de la Tribu

d'Aſer s'étendoient juſqu'à Sidon [a]. Cette ville cependant ne fut point ſubjuguée. Ses habitans conſerverent leur vie & leur liberté [b]. Il paroît même qu'ils ne furent point inquiétés, & qu'on les laiſſa jouir d'une grande tranquillité [c]. Les Sidoniens en profiterent pour continuer leur commerce, & travailler à l'étendre de plus en plus. Ils ſe trouverent même bientôt aſſez puiſſans pour opprimer à leur tour les Iſraëlites. Cet événement arriva du temps des Juges [d]. Nous en ignorons les circonſtances, qui d'ailleurs ſont étrangeres à notre objet. Revenons au commerce des Sidoniens.

II PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Si les conquêtes de Joſué enleverent aux Phéniciens une grande partie de leur domaine, ils en furent bien dédommagés par les ſuites de cet événement. Pour ſoutenir & entretenir leur commerce avec avantage, ces Peuples avoient beſoin de ſe ménager des entrepôts dans les différentes contrées où le négoce les attiroit. Ils ne pouvoient parvenir à former des établiſſemens ſtables, qu'à l'aide d'un

[a] *Joſ.* c. 19, verſ. 28.
[b] *Judic.* c. 3, verſ. 3.
[c] Ibid. c. 18, verſ. 7.
[d] Ibid. c. 10, verſ. 12.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

certain nombre de colonies. La révolution occasionnée dans le pays de Chanaan par l'irruption du peuple Hébreu, mit les Sidoniens en état d'envoyer des colonies par-tout où ils le jugerent à propos. En effet, la plûpart des anciens habitans de la Palestine se voyant menacés d'une entiere destruction, eurent recours à la fuite pour s'en garantir. Sidon leur offroit un asyle : ils s'y jetterent ; mais le territoire de cette ville ne pouvant pas suffire à nourrir cette multitude de réfugiés, ils se virent encore dans la nécessité d'aller chercher de nouvelles demeures [a]. La mer étoit ouverte. Sidon leur prêta des vaisseaux, & se servit utilement de ces nouveaux habitans pour étendre son négoce & former des établissemens. De-là ce grand nombre de colonies qui sortirent alors de la Phénicie, pour se répandre dans plusieurs contrées de l'Afrique & de l'Europe.

Je n'entreprendrai point de détailler exactement tous les lieux où les Phéniciens parvinrent à s'introduire. On peut consulter les Auteurs qui ont discuté cette matiere avec l'étendue qui lui convient, & l'exactitude qu'elle

[a] Voyez *Procop.* de Bello Vandal. l. 2, c. 10.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

mérite (1). Je me bornerai à des faits généraux qui puissent mettre le Lecteur à portée de juger de la nature & de l'étendue du commerce qu'exerçoit cette nation dans les siécles dont il s'agit présentement. J'observerai aussi qu'alors il n'étoit point question de Tyr, pas même de l'ancienne qui fut prise par Nabuchodonosor. Cette ville ne fut bâtie qu'environ 40 ans après la prise de Troye [a]. Elle devoit son origine à une colonie de Sidoniens [b]. Ses commencemens, comme tous ceux des nouveaux établissemens, furent très-foibles. Homère qui parle si souvent de Sidon, ne nomme seulement pas Tyr. Cette ville n'étoit pas encore assez distinguée de son temps, pour mériter une place dans l'Histoire.

Pour revenir à notre sujet, les premiers établissemens des Phéniciens furent dans les isles de Chypre & de Rhodes. Ils passerent successivement dans la Gréce, dans la Sicile & dans la Sardaigne. Ensuite ils se porterent dans les Gaules, & s'avançant toujours, ils re-

(1) *Bochart*, *Huet*, *Newton*, &c.
[a] *Marsh.* p. 290.
[b] Voyez la Premiere Partie, Tome 2, Liv. 4, Chap. 2, Art. 1, p. 229.

II. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

connurent la partie méridionale de l'Espagne. Ces peuples sont incontestablement les premiers Navigateurs qui ayent pénétré dans cette extrêmité de l'Europe. C'est même dans la langue Phénicienne qu'il faut chercher l'étymologie du nom que ce Royaume porte encore aujourd'hui (1).

Jusqu'alors les Phéniciens, de même que tous les autres peuples de l'Antiquité, n'étoient point sortis de la Méditerranée : leurs expéditions maritimes se bornoient à l'enceinte de cette mer ; & l'Espagne méridionale étoit le terme de leurs courses. Mais cette Nation inquiete & avide de gain, tenta bientôt de plus grandes entreprises. En parcourant la pointe méridionale de l'Espagne, les navigateurs Phéniciens s'étoient apperçus que la Méditerranée communiquoit par un canal assez étroit

(1) On prétend qu'autrefois l'Espagne étoit remplie d'une si prodigieuse quantité de lapins, que ces animaux, à force de creuser la terre, alloient jusqu'à renverser les maisons. *Varro*, de Re Rustica. l. 3, c. 13. = *Strabo*, l. 3, p. 213, 214 & 256. = *Plin.* l. 8, sect. 43 & 83.

פן *Saphan*, en langue Hébraïque, peu différente de la Phénicienne, signifie un *lapin*. SPANIJA, dans la même langue, d'où les Latins ont fait *Hispania*, & nous ESPAGNE, veut dire *pleine de lapins*. *Bochart*, in Phaleg. l. 3, c. 7, p. 199.

avec une autre mer. Les périls qui se présentoient à franchir ce dangereux passage, & à s'engager dans des parages inconnus, avoient toujours effrayé les pilotes de Phénicie. Encouragés cependant par des succès continuels, ils oserent enfin s'y hasarder. On vit donc vers l'an 1250 avant J. C. les vaisseaux Phéniciens sortir de la Méditerranée, & passant le détroit, entrer dans l'Océan [a]. La réussite couronna la hardiesse de cette entreprise. Ils prirent terre à la côte occidentale de l'Espagne. Ce premier voyage fut suivi de plusieurs autres. Bientôt les Phéniciens firent passer des colonies dans ces contrées, y fonderent des villes & y formerent des établissemens solides.

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Leur principale attention se porta sur cette Isle connue à présent sous le nom de Cadix [b]. Ils ne furent pas longtemps sans reconnoître l'importance & l'avantage de ce poste. C'étoit un entrepôt favorable pour y déposer les riches effets qu'ils apportoient de l'Asie

[a] Voyez *Diod.* l. 5, p. 345. = *Bochart*, in Phaleg l. 3, c. 7, p. 189. = In Chanaan, l. 1, c. 34, p. 662.

[b] Elle est située proche la côte Occidentale de l'Andalousie.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

& des pays voisins. Ils pouvoient y retirer pareillement ceux qu'ils recevoient de la Bétique & des autres contrées de l'Espagne. Pour s'assurer la possession de cette isle, les Phéniciens y bâtirent une ville [a], à laquelle ils donnerent un nom qui désignoit l'utilité dont elle leur étoit, & l'usage qu'ils en faisoient. Ils la nommerent *Gadir*, mot qui veut dire *refuge*, *enclos* [b].

L'avantage qu'eurent les Phéniciens de commercer des premiers avec l'Espagne fut très-considérable. Les anciens habitans de cette riche contrée étoient fort dénués d'arts & de connoissances. Ils avoient de l'or & de l'argent en abondance, mais ils ne sçavoient point en profiter : méconnoissant le prix de ces métaux, ils les employoient aux usages les plus vils [c]. Les Phéniciens sçurent bien se prévaloir de cette ignorance. En échange de l'huile & de quelques bagatelles qu'ils donnerent à ces peuples, ils en reçurent une si prodigieuse quantité d'argent, que leurs navires ne purent suffire à transporter ce trésor. Ils furent obligés d'ôter tout le

[a] *Diod.* l. 5, p. 345.
[b] *Bochart*, in Chanaan, l. 1, c. 34, p. 673.
[c] *Strabo*, l. 3, p. 224.

plomb dont leurs anchres étoient chargées, & d'y mettre en place l'argent qu'ils avoient de trop [a]. L'hiſtoire des premiers voyages que les Européens ont faits dans l'Amérique, nous retrace l'image fidéle de ces anciens événemens.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Ce n'étoit pas à l'or & à l'argent que ſe bornoient les richeſſes que les Phéniciens tiroient de l'Eſpagne; ſans parler de la cire, du miel, de la poix, du vermillon, &c. le fer, le plomb, le cuivre & l'étain ſur-tout, étoient des objets auſſi lucratifs [b]. Tout ce qui ſe conſommoit autrefois de ce dernier métal paſſoit par les mains des Phéniciens. Cet expoſé ſuccinct ſuffit pour faire juger des bénéfices immenſes que produiſoient les retours de vaiſſeaux chargés de pareilles cargaiſons; car il eſt certain que la Phénicie entretenoit des relations avec toutes ſes colonies, à la différence de l'Egypte qui paroît avoir été dans des principes entiérement oppoſés.

[a] *Ariſt.* de Mirab. auſcult. t. 1, p. 1165. *Diod.* l. 5, p. 358.

[b] *Diod.* l. 5, p. 361. *P. Me* 1, l. 2, c. 6. *Strabo*, l. 3, p. 212, 213 & 219. *Plin.* l. 3, ſect. 4, pag. 145, l. 4, ſect. 34, p. 228, l. 34, ſect. 47.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'Eſpagne ne fut pas le ſeul pays au delà des colonnes d'Hercule, où les Phéniciens pénétrerent. S'étant familiariſés avec la navigation de l'Océan, ils s'étendirent à la gauche du détroit de Cadix, de même qu'ils avoient fait à la droite. Strabon aſſure que ces peuples avoient parcouru une partie de la côte occidentale d'Afrique peu de temps après la guerre de Troye. Ils y avoient, ſuivant cet Auteur, formé dès-lors quelques établiſſemens & bâti quelques villes [a].

Je n'oſerois placer dans les mêmes ſiécles leur paſſage en Angleterre. On pourroit peut-être s'y déterminer ſur une réflexion que fournit la lecture des Ecrivains de l'antiquité. Ils étoient perſuadés que tout l'étain qui ſe conſommoit dans le monde connu, ſortoit des iſles Caſſitérides, & on ne peut douter que ces iſles ne ſoient les Sorlingues & une partie de la côte de Cornouailles [b]. Nous voyons par les Livres de Moïſe que, de ſon temps, l'étain étoit connu dans la Paleſtine [c].

[a] L. 1, p. 83, l. 3; p. 224.

[b] Voy. *Bochart*, Chan. l. 1, c. 39, p. 712 & 724.

[c] *Num.* c. 31, verſ. 22.

Homère nous apprend auſſi qu'on faiſoit uſage de ce métal dans les ſiécles héroïques[a]. Ce Poëte, comme on ſçait, eſt exact à ne prêter aux temps dont il parle, que des connoiſſances qu'il ſçavoit leur appartenir. Il s'enſuivroit donc que les Phéniciens auroient commercé en Angleterre, dès une antiquité très-reculée. Ce n'eſt pas néanmoins mon ſentiment.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

En reconnoiſſant qu'on avoit très-anciennement l'uſage de l'étain dans pluſieurs contrées de l'Aſie, je ne penſe pas que ce fût de l'Angleterre qu'on le tirât. Il y a trop de diſtance entre cette iſle & l'Eſpagne, pour préſumer que les Phéniciens ait tenté ce trajet dans les ſiécles dont il s'agit maintenant. Une pareille traverſée ne pouvoit pas ſe faire ſans s'écarter trop des côtes. Il falloit s'abandonner entiérement à la pleine mer. Dira-t-on que c'étoit du bord de la Gaule oppoſé à l'Angleterre, que les Phéniciens paſſoient dans ce pays; mais cette opinion ſuppoſeroit que dès les temps les plus reculés, ces peuples auroient parcouru toutes les côtes de l'Eſpagne & preſ-

[a] *Iliad.* l. 11, v. 25 & 34, &c.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

que toutes celles de la Gaule, sentiment qui me paroît peu probable. Je pense donc que, dans ces anciens temps, c'étoient l'Espagne & le Portugal qui fournissoient aux Phéniciens l'étain dont ces peuples trafiquoient si avantageusement avec les autres nations. Ce métal étoit autrefois très-abondant dans ces deux contrées [a].

On sent assez par l'énumération que je viens de faire des pays où les Phéniciens fréquentoient dans les siécles qui nous occupent présentement, quelle étoit dès-lors l'abondance & l'étendue de leur commerce. Jugeons-en par la quantité d'or & d'argent que les Israélites trouverent dans la Palestine, par le luxe & la magnificence qui régnoient alors dans ce pays. Les Souverains y étoient vêtus de pourpre, le peuple portoit des pendans d'oreilles d'or & des colliers précieux. Les chameaux même étoient ornés de bossettes, de carcans & de plaques d'or [b]. Ces faits sont des preuves bien con-

[a] *Diod.* l. 5, p. 361. — *Strabo*, l. 3, p. 219. — *Plin.* l. 4, sect. 34, p. 228, l. 34, sect. 47. — *Stephan.* de Urbib. voce Παρτηνός, p. 639.

[b] *Judic.* c. 8, v. 21, &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

vaincantes des richeſſes que les Phéniciens avoient verſées dans la Paleſtine. Leur commerce étoit d'autant plus avantageux, que dans ces anciens temps les différentes contrées de notre univers n'avoient preſque point de relation les unes avec les autres. Par cette poſition les Phéniciens s'étoient rendus les commiſſionnaires & les facteurs de tout le monde connu. On voit que, dès le temps de la guerre de Troye, les Sidoniens étoient en poſſeſſion de fournir aux autres nations tout ce qui peut contribuer au luxe & à la magnificence [a]. Telle fut la ſource des richeſſes immenſes que les Phéniciens amaſſerent. Tout le commerce étant entre leurs mains, ces peuples intelligens n'en laiſſoient entrevoir que ce qu'ils jugeoient à propos. Ils cachoient avec ſoin les lieux où ils naviguoient, & cherchoient, par toutes ſortes de moyens, à en dérober la connoiſſance aux autres nations. L'obſcurité qu'ils affectoient de répandre ſur leur négoce, les fit taxer de ruſe & de fripon-

[a] *Hom.* Iliad. l. 6, v. 115, vi. 114. 289, 290, l. 23, v. 743. *Odyſſ.* l. 4, v. 154, l. 14, v. 288.

[b] *Strabo*, l. 3, pag. 265.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

nerie [a]. Entrons maintenant dans quelque examen ſur la maniere dont étoient conſtruits les vaiſſeaux des Phéniciens. Diſons auſſi un mot de leurs progrès dans l'art de naviger.

Originairement on n'avoit que des radeaux, des pirogues ou de ſimples barques. On ſe ſervoit de la rame pour conduire ces bâtiments foibles & légers. A meſure que la navigation s'étendit & devint plus fréquente, on perfectionna la conſtruction des navires, on les fit d'une plus grande capacité. Il fallut alors & plus de monde & plus d'art pour les faire manœuvrer. L'induſtrie de l'homme croît ordinairement en raiſon de ſes beſoins. On ne tarda donc pas à reconnoître l'utilité qu'on pouvoit retirer du vent pour hâter & faciliter la courſe d'un navire; & on trouva l'art de s'en aider par le moyen des mâts & des voiles. Il régne une très-grande obſcurité ſur le temps auquel ces parties acceſſoires du vaiſſeau ont été inventées. Je penſe que les Phéniciens auront été des premiers à ſe ſervir du vent. Je crois même cette maniere de naviger aſſez ancienne chez

[a] *Odyſſ.* l. 14, v. 288, &c. l. 15, v. 414, &c.

ces peuples. Quelle apparence, en effet, qu'ils euſſent pu entreprendre des navigations auſſi longues & auſſi difficiles que celles dont je viens de parler, avec des navires qui n'euſſent pas porté de voiles ? Semblables au ſurplus à nos gâlères, ces bâtimens alloient auſſi à la rame. On faiſoit ſervir les voiles quand le temps étoit favorable : on avoit recours aux rames pendant les calmes, ou lorſque le vent étoit contraire.

II PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que pluſieurs peuples s'étoient adonnés très-anciennement à la navigation. Ils n'auront pas couru long-temps les mers, ſans qu'il ſe ſoit élevé entre eux des diſputes & des conteſtations. La cupidité, l'ambition de primer, & la jalouſie auront fait penſer alors aux moyens d'attaquer & de ſe défendre ſur mer avec ſuccès. Dès ce moment on inventa une conſtruction de bâtimens propres à cet uſage. On a vû précédemment que Séſoſtris paſſoit dans l'antiquité pour le premier qui eût fait paroître des vaiſſeaux de guerre[a]. Mais je crois en devoir

[a] *Supra*, Chap. 1, p. 187.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

plûtot faire honneur aux Phéniciens[a]. Quoi qu'il en soit, on sçait que dès les siécles dont nous parlons, on distinguoit deux espéces de bâtimens, les uns destinés pour le commerce, & les autres pour les expéditions navales. La fabrique de ces deux sortes de navires étoit différente. Les vaisseaux de guerre Phéniciens que je présume avoir servi de modéle aux autres nations, étoient longs & pointus. Ils les nommoient *Arco*[b]; c'est tout ce qu'on en peut dire. Leurs vaisseaux marchands appellés *Gaulus* & *Gauloi*, étoient au contraire d'une forme ronde[c], ou pour mieux dire, presque ronde (1). Car je ne puis croire que par l'expression des vaisseaux *ronds* les Anciens aient voulu déligner une rondeur parfaite. Comment de pareils navires auroient-ils pû tenir la mer? Ils n'auroient tout au plus été capables que de flotter sur des rivieres. Je pense donc que les GAULUS avoient leur milieu fort

[a] Voyez Ibid. p. 188.

[b] *Bochart*, Chanaan, l. 2, c. 11, p. 819 & 820.

[c] *Bochart*, Ibid.

(1) C'est l'idée qu'en donne Festus, lorsqu'en parlant des bâtimens appellés GAULUS; il les définit: *Gaulus, genus navigii penè rotundum.* Voce GAULUS, p. 162.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté ch.z les Hébreux.

enflé afin de pouvoir porter plus de marchandises. On les nommoit *ronds*, par opposition aux vaisseaux de guerre qui étoient extrêmement *pointus*.

Ces sortes de bâtimens qui avoient le ventre large & la carène platte [a], étoient sujets à de grands inconvéniens, & devoient apporter beaucoup d'obstacles à la navigation. Un navire en effet de fabrique ronde & de fond large & plat, ne tire que très-peu d'eau (1). Dès-lors il obéit à tous vents, parce qu'il manque de point d'appui. Ayant peu de pied en mer, il glisse sur la surface des flots, sans pouvoir se défendre & résister. Il ne peut donc faire route qu'avec un vent en poupe; & encore n'est-il pas en état de porter alors beaucoup de voiles (2). Le sil-

[a] *Tacit.* Annal. l. 2, c. 6.

(1) On dit d'un navire qu'il tire tant de pieds d'eau, pour exprimer de combien de pieds il enfonce dans la mer.

(2) Un vaisseau de fabrique longue, & qui entre profondément dans l'eau, fait route presqu'à tous vents. En présentant le côté, il se fait de bâtiment: pût déplacer la-contre lequel il presse, un point d'appui suffisant pour résister au mouvement contraire que le vent pourroit imprimer à ses voiles. Un vaisseau de Roi, par exemple, a de longueur plus de cent cinquante pieds, & tire plus de vingt pieds d'eau. Quelle force ne faudroit-il pas pour qu'un pareil l'énorme volume d'eau téralement l'énorme mas-

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

lage des vaisseaux marchands Phéniciens devoit être, conséquemment à ces principes, très-lent & très-incertain. De pareils bâtimens employoient nécessairement beaucoup de temps à leurs moindres voyages. Il n'est pas difficile au surplus de faire sentir pourquoi les premiers navigateurs avoient affecté de donner à leurs navires marchands une forme ronde. Cette sorte de construction convenoit parfaitement à l'état où étoit la navigation dans ces temps reculés. Alors on ne s'éloignoit des côtes que le moins qu'il étoit possible. Les Anciens ne pouvoient par conséquent donner beaucoup de creux à leurs bâtimens[a]: ils cherchoient donc à regagner sur la largeur ce qu'ils perdoient sur la profondeur.

Je ne pense pas que ces navires eussent un avant & un arriere marqués &

se d'eau qui lui résiste dans une direction perpendiculaire à sa longueur ? Il résulte donc de l'effort du vent, combiné avec la résistance de l'eau, qu'un pareil vaisseau s'échappe par la diagonale. Aussi le vent *large*, ou de *quartier*, est-il aujourd'hui réputé le meilleur pour faire route. Le vent en poupe n'est pas si favorable, parce qu'alors il n'y a qu'une partie des voiles qui servent, le vent ne pouvant pas agir sur toutes à la fois.

[a] Voyez *Tacit.* Annal. l. 2, c. 6.

distincts. La forme en devoit être la même [a]. Ils pouvoient, à ce que je crois, gouverner de tout sens. Je le juge ainsi sur leur fabrique qui étoit bien différente de celle de nos vaisseaux. Nous n'avons qu'un gouvernail attaché à la pouppe, mais les Anciens en avoient jusqu'à trois & quatre [b]; c'est-à-dire, qu'à proprement parler, ils n'en avoient point, & que ce qui en tenoit lieu étoit, à ce que je présume, une espéce de rame très-longue & très-large (1). Ces navires pouvoient par ce moyen manœuvrer de tel sens qu'on le vouloit. Quelques nations Indiennes se servent encore aujourd'hui de vaisseaux qui navigent également de l'avant & de l'arriere [c]. Peut-être aussi que les gouvernaux des Anciens, au lieu d'être attachés à la pouppe & à la

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voyez *Hygin.* Fab. 168 & 277. = *Suid.* in voce Ἀμφιτρύμναις, t. 1, pag. 153. & voce Ἄκροτα, pag. 589. = *Scheffer*, de Milit. Nav. Veter. l. 2, c. 5, p. 147.

[b] *Athen.* l. 11. c. 12, p. 489. = *Hygin.* Fab. 14, p. 50. = *Scheffer*, loco cit. p. 146.

(1) On voit naviger sur la Seine des bateaux assez grands & assez forts qui n'ont point d'autre gouvernail.

[c] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement de la Comp. des Indes Holland. t. 4, p. 554.

IIe PARTIE.

proue, étoient disposés sur les côtes, comme on voit qu'ils le sont aux *Praos*, ou pyrogues de Bantam [b].

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les méthodes & les pratiques dont les Phéniciens faisoient usage pour diriger leurs navigations, ne nous sont point connues. L'histoire ne nous a rien transmis sur un objet si curieux & si intéressant. Je ne m'arrêterai donc point à proposer des conjectures qui ne porteroient sur aucun fondement. Je crois seulement pouvoir expliquer par quelle raison ces peuples ont tenté de grandes entreprises avant aucune autre nation de l'antiquité.

En traitant des moyens employés par les premiers navigateurs pour reconnoître leur route, & s'en assurer après une tempête qui les en avoit écartés, j'ai dit que la grande Ourse avoit été vraisemblablement le premier guide qu'ils eussent suivis. J'ai fait voir en même temps à quels inconvéniens ce choix les exposoit [c]. Les Phéniciens furent des premiers à s'en appercevoir.

[a] Voyez *Tacit.* Annal. l. 2, c 6.

[b] Voyages de la Compagnie des Indes Hollandaises, t. 1, p. 367.

[c] Voyez la Premiere Partie, Tome 1, Liv. 4, Chap. 2, p. 226, 227.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il falloit donc chercher dans le ciel quelque point qui pût ſervir à diriger la courſe d'un vaiſſeau, d'une façon plus préciſe & plus sûre que la grande Ourſe. On avoit dû s'appercevoir qu'au-deſſus de cette conſtellation il y en avoit une plus petite, de figure preſque ſemblable, mais en ſituation contraire, & qui étant beaucoup plus près du pôle, ne ſe couchoit jamais pour les mers où l'on fréquentoit alors. On connoît cette conſtellation ſous le nom de la *petite Ourſe*. Les Phéniciens en choiſirent une étoile pour être leur guide & leur point de reconnoiſſance [a]. Je dis une étoile en général, car dans les temps dont il s'agit, c'eſt-à-dire, vers l'an 1250 avant J. C., l'étoile qui eſt à l'extrêmité de la queue de la petite Ourſe, & ſur laquelle nous nous réglons aujourd'hui, ne pouvoit pas indiquer le pôle avec préciſion. Elle en étoit alors trop éloignée [b]. Je crois que les Phéniciens ſe ſervoient dans les ſiécles dont je parle, de *la Claire des gardes*. Cette étoile placée dans l'é-

[a] Voy. *Bochart*, Chan. l. 1, c. 8, p. 410. = *Palmer*, Exercitat. p. 445.

[b] Acad. des Sciences, ann. 1733, Mémoires, p. 440.

IIe PARTIE.

paule de la petite Ourſe, eſt de la ſeconde grandeur, & fort remarquable. Ce fut cette découverte qui encouragea probablement les Phéniciens à entreprendre de bonne heure de grands voyages, & à s'expoſer ſur des mers inconnues. Leur habileté dans la marine & dans le négoce, étoit très-célébre dès les temps de la guerre de Troye[a].

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Odyſſ.* l. 15, v. 414, 415.

CHAPITRE TROISIEME.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Des Phrygiens, des Lydiens, des Troyens, &c.

L'HISTOIRE ne nous a point conſervé, ſur le commerce des autres peuples de l'Aſie, les mêmes connoiſſances que ſur celui des Phéniciens. On ne peut cependant pas douter que dans les ſiécles dont il s'agit préſentement, le négoce ne fût très-floriſſant dans pluſieurs contrées de cette vaſte partie du monde, & particuliérement de l'Aſie-Mineure. Il eſt vrai, comme je viens de le dire, que nous en ignorons les détails & les particularités. On n'en peut juger que d'après certains traits diſperſés dans les écrits des Hiſtoriens de l'antiquité.

Ce que la fable, par exemple, publioit de Midas, Roi de la grande Phrygie, qu'il convertiſſoit en or tout ce qu'il touchoit, doit s'entendre, à ce que je penſe, de l'habileté de ce Prince à faire valoir les productions de ſon

IIe PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

royaume, & de son attention à y faire fleurir le commerce. Telle fut la source des richesses de ce Prince, si vantées dans l'antiquité [a]. Eh ! ne peut-on pas dire, par une métaphore qui même n'est point trop outrée, que l'effet du commerce est de convertir tout en or? Cette conjecture me paroît d'autant plus vraisemblable, que Midas s'étoit particuliérement appliqué à perfectionner la navigation. On disoit qu'il avoit inventé l'anchre dont on se sert pour arrêter les vaisseaux [b]. Aussi voyons nous que les Phrygiens ont été regardés, pendant quelque temps, comme les maîtres de la mer [c]. Il n'y a jamais eu que des nations commerçantes qui aient pû prétendre à cette espéce de supériorité.

Les Phrygiens passoient aussi dans l'antiquité pour avoir inventé les chariots à quatre roues [d], si commodes pour transporter par terre les marchandises. J'oublios de dire qu'une ancienne tradition attribuoit à Démodice, femme de Midas, l'invention de

[a] Voyez *Plin.* l. 33, sect. 15, p. 613 & 614.

[b] *Pausan.* l. 1, c. 4, p. 32.

[c] *Syncell.* p. 181.

[d] *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 415.

battre

battre monnoie [a]. On doit conclure de tous ces faits que les peuples de la grande Phrygie étoient alors fort adonnés au commerce.

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On en peut dire autant de ceux qui habitoient la petite Phrygie. Le commerce devoit être très-florissant dans cette contrée. Tantale qui y régnoit vers le milieu des siécles qui nous occupent actuellement, a été également renommé & par ses richesses & par son avarice sordide [b]. Maître d'un grand trésor, il n'osoit y toucher. Son fils Pélops en fit un meilleur usage. Obligé de renoncer au thrône de son pere, & de s'enfuir de sa patrie, il passa dans la Gréce du temps qu'Acrisius régnoit dans Argos. Pélops avoit emporté d'Asie de grandes richesses. Ce Prince sçut les répandre à propos. Il leur dut ce dégré de puissance qui l'éleva bientôt au-dessus de tous les Souverains de la Gréce [c], très-pauvres alors & très-indigens; le commerce étant encore inconnu dans cette partie de l'Europe.

[a] *Pollux.* l. 7, c. 6, §. 83, p. 1063. = *Heraclid.* in Pol. Verbo φρυγίων.

[b] Voyez *Méririac*, ad Epist. *Ovid.* t. 2, pag. 329.

[c] *Thucyd.* l. 1, p. 6 & 7. = *Plut.* in Thes. p. 2. A.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'ai rien de particulier à dire, pour le moment, sur le commerce des Lydiens. On a vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que ces peuples s'étoient adonnés au négoce dès les temps les plus reculés [a]. Ils le continuerent avec tant de succès que Crœsus, leur dernier Souverain, fut réputé le plus riche Monarque de l'univers.

Il est certain encore que le commerce devoit être fort en honneur dans le royaume de Troye. Les richesses de Priam ne permettent pas d'en douter [b]. Les états de ce Prince étoient situés fort avantageusement. Ils s'étendoient sur toute la côte occidentale de l'Hellespont : les isles de Ténédos & de Lesbos s'y trouvoient même compriſes [c]. Les Troyens avoient sçu profiter de cette heureuse position pour s'adonner au commerce & à la navigation [d]. Ils avoient de bons ports [e] & d'habiles constructeurs de vaisseaux [f]. Enée &

[a] Tome 2, Liv. 4, Chap. 1, p. 203, 211 & 212.

[b] Voyez *Hom.* Iliad. l. 24, v. 544, &c.

[c] *Hom.* ibid. &c. = *Virgil.* Æneid. l. 2, v. 21, &c.

[d] Voyez *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 417.

[e] *Virgil.* Æneid. l. 3, v. 5 & 6.

[f] *Hom.* Iliad. l. 5, v. 60, &c.

Anténor furent en état, même après la ruine de leur patrie, d'équiper chacun une flotte assez considérable pour aller chercher & former de nouveaux établissemens [a].

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne sçais s'il faut mettre les Cariens au nombre des nations commerçantes. L'origine de ces peuples ne nous est pas autrement connue. On sçait seulement qu'ils prétendoient avoir habité de temps immémorial cette province de l'Asie mineure qui de leur nom s'est appellée Carie [b]. Il paroît que les Cariens ont couru les mers dès une très-haute antiquité. Mais ce n'étoit point dans la vue de faire aucun négoce. Ils n'avoient pour but que de pirater & de piller les côtes. Telle est du moins l'idée que nous en donnent les anciens Auteurs [c]. On voit en effet, que sous le regne de Cécrops les Cariens veroient faire des descentes sur les côtes de l'Attique, & les ravager [d]. Ils infestoient de leurs pirateries la mer Egée dès avant le temps de Mi-

[a] *Virgil.* Æneid. l. 1 v. 242, l. 3, v. 4, &c.

[b] Voyez Académ. des Inscript. t. 9. Mém. p. 113.

[c] Voyez *Thucyd.* l. 1, c. 6.

[d] *Philicor.* apud *Strab.* l. 9, p. 609.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

nos [a]. Ils s'étoient même établis dans les isles Cyclades. Si l'on en croit Thucydide, Minos parvint à les en chasser [b]. Je dis, si l'on en croit Thucydide, car Hérodote ne s'accorde point avec cet Auteur sur la maniere dont Minos traita les Cariens. Il prétend que le Roi de Créte ne les chassa point des Cyclades; il leur fut permis d'y demeurer, sous condition de joindre un certain nombre de leurs vaisseaux aux flottes que ce Prince jugeroit à propos d'équiper [c]. Quoi qu'il en soit de ces deux narrations, il en résulte toujours que dès une très-grande antiquité, les Cariens s'étoient adonnés à la navigation; mais on ne voit point qu'ils se fussent également appliqués au commerce.

[a] *Thucyd.* l. 1, p. 4. — [b] Ibid. — [c] L. 1, n. 171.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Grecs.

SI L'ON ſe rappelle ce que j'ai dit dans les Livres précédens ſur l'ancien état de la Gréce [a], on concevra facilement que pendant pluſieurs ſiécles le commerce a dû y être inconnu. Les premiers habitans de cette partie de l'Europe n'avoient entre eux ni liaiſon ni communication, & par conſéquent nul trafic & nul négoce. Leurs meilleurs Hiſtoriens en conviennent [b]. Vers le temps d'Abraham, à peu-près, quelques colonies ſorties de l'Egypte paſſerent dans la Gréce. Ces nouvelles peuplades en civiliſerent un peu les habitans, & leur communiquerent quelques teintures des arts & des ſciences ; mais ces premieres ſemences furent bientôt étouffées [c]. Enfin, on vit ſucceſſivement, & dans l'eſpace de

[a] Voyez Premiere Partie, Tome 1, Liv. 1, Art. 5. = Seconde Partie, Liv. 1, Chap. 4, & Liv. 2, Sect. 2, Chap. 1.

[b] Voyez *Thucyd.* l. 1, p. 2.

[c] Voy. Tome 3, Liv. 2, p. 353 *& ſuiv.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

moins d'un siécle, Cécrops, Cadmus, Danaüs, &c. venir former de nouveaux établissemens dans la Gréce. Ces dernieres Colonies réussirent plus heureusement que les premieres à policer cette contrée. Leurs chefs parvinrent à persuader aux Grecs de s'adonner à l'agriculture [a]. Dès-lors on vit le commerce naître chez ces Peuples. Ces faits sont parfaitement conformes à tout ce qui reste d'anciennes traditions. Elles nous apprennent que l'usage de trafiquer n'a commencé à s'introduire dans la Gréce que quelques années après l'arrivée de Cadmus. C'est à Bacchus, petit fils de ce Prince, que l'antiquité attribuoit l'institution de tous les réglemens relatifs à cet objet [b].

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'originairement le commerce ne se faisoit que par échange, & que c'étoit l'estimation qui alors régloit le prix des effets dont on vouloit négocier. On y a vu aussi que les Peuples n'ayant pas tardé à reconnoître les inconvéniens de cette

[a] Voyez Ibid. p. 354. = [b] *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 411.

façon de trafiquer, avoient cherché les moyens d'y remédier, & que ſucceſſivement ils avoient inventé les meſures, puis les poids & les balances. J'ai remarqué qu'enſuite on avoit introduit les métaux dans le commerce, commes ſignes communs & repréſentatifs des marchandiſes; que dans les premiers temps c'étoit le poids qui en régloit le prix, & qu'enfin on avoit trouvé l'art de fabriquer la monnoye proprement dite [a]. L'hiſtoire du commerce chez les Grecs, préſente une image fidelle de ces différentes gradations; mais il eſt difficile d'en marquer l'époque, & d'aſſigner le temps de la plûpart de ces uſages.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſem^t. de la Royauté chez les Hebreux.

Il eſt certain que la maniere primitive de vendre & d'acheter par échange a eu lieu originairement dans la Gréce. Cette façon de trafiquer étoit encore en uſage au temps de la guerre de Troye. Dans l'Odyſſée, Minerve, déguiſée ſous la figure d'un étranger, dit qu'elle trafique ſur mer & qu'elle va à Témèſe chercher de l'airain pour l'échanger contre du fer [b]. Non-ſeulement l'échange avoit lieu dans le com-

[a] Tome 2, Liv. 4, Chap. 1. = [b] I. 1, v. 182, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

merce en gros, mais aussi dans le commerce en détail. Dans l'Iliade plusieurs vaisseaux chargés de vin arrivent de Lemnos au camp des Grecs ; aussi-tôt les troupes cherchent à s'en procurer, les uns pour de l'airain, les autres pour du fer, ceux ci pour des peaux, & ceux-là pour des bœufs. On donnoit même jusqu'à des esclaves [a].

Dans ces passages, Homère ne dit point qu'on mesurât ou qu'on pesât les marchandises dont on trafiquoit ; mais il faut le sous-entendre. On voit en effet par d'autres endroits de ce Poëte que les mesures [d] & les balances [c] étoient alors connues. Il ne faut donc pas s'arrêter aux Auteurs qui veulent faire passer Phéidon d'Argos pour l'inventeur des poids & des mesures dans la Gréce [d]. Ce Prince n'a paru que quelque temps après Homère [e]. J'accorderai tout au plus que Phéidon trouva l'art de perfectionner les poids & les mesures : c'est le sentiment de

[a] L. 7, v. 492, &c.

[b] *Iliad.* l. 7, v. 471, &c.

[c] Ibid. l. 8, v. 69, &c.

[d] *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 414. = *Euseb.* Chron. l. 2, p. 112. = *Schol. Pindar.* ad Olymp. Od. 13.

[e] Voyez *Marsh.* pag. 420.

plusieurs Ecrivains de l'antiquité [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quoique la maniere de trafiquer par échange fût encore usitée du temps de la guerre de Troye, dès-lors néanmoins les métaux étoient introduits dans le commerce. Homère parle souvent de talens d'or [b]. Il paroît assez constant que c'étoit le poids qui, dans les premiers temps, décidoit chez les Grecs, comme chez les anciens Peuples, de la valeur des métaux. On peut dire même qu'on en trouve une preuve dans l'étymologie du mot *talent*, qui tenoit lieu aux Grecs de notre livre idéal, ou livre de compte. Ce terme signifioit originairement en Grec *balances*, *poids*.

A l'égard de la monnoie, il est presque impossible de pouvoir déterminer avec précision le temps auquel l'usage s'en est introduit dans la Gréce. Les Anciens sont partagés tant sur l'époque, que sur l'auteur de cette invention. Les uns en font honneur à Erich-

[a] *Syncell.* pag. 198. = *Isidor.* Orig. l. 16, c. 24. C'est aussi ce qu'on doit conclure de la maniere dont s'exp iment sur Phédon, *Herod.* l. 6, n. 127. = *Strabo*, l. 8, p. 549.

[b] Voyez *Feith.* Antiq. Homer. l. 2, c. 10, pag. 201.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

thonius quatriéme roi d'Athènes [a]. Ce Prince vivoit environ vers l'an 1513 avant J. C. D'autres rapportent l'art de battre la monnoie à Phéidon roi d'Argos [b]. Cette époque tombe à l'an 890 avant J. C. Il y en a enfin qui attribuent cette invention aux Eginètes [c], mais sans fixer de temps.

Si l'on veut consulter Homère pour éclaircir cette question, on n'y trouvera rien qui soit absolument décisif. Ce Poëte, comme je viens de le dire, parle assez souvent de talens. On voit encore que dans plusieurs occasions, pour distinguer la valeur ou le prix d'une chose, il se sert de cette expression : elle valoit cent *Bœufs*; elle en valoit neuf [d]. Cette maniere de s'ex-

[a] Voyez *Hygin.* Fab. 274, p. 327. = *Plin.* l. 7, sect. 57, pag. 414. = *Pollux*, l. 9, c. 6, pag 1063.

A la vérité, Pline & Hygin ne disent pas expressément qu'Erichthonius mit le premier en usage la monnoie. On peut cependant le conjecturer, de ce que, d'un côté, Pline dit qu'Erichthonius inventa l'argent, & que, de l'autre, Hygin dit que ce Prince fut le premier qui fit connoître ce métal aux Athéniens. Cette conjecture se trouve fortifiée par le témoignage de Pollux, qui met Erichthonius au nombre de ceux qui passoient pour avoir introduit la monnoie à Athenes

[b] *Strabo*, l. 8, p. 577. = *Pollux*, loco cit. pag. 1062.

[c] *Ælian.* Var. Hist. l. 12, c. 10.

[d] *Iliad.* l. 2, v. 449, l. 6, v. 236, l. 21, v. 79.

primer, auſſi bien que l'emploi du *talent* dans Homère, ont donné lieu à de grandes conteſtations entre les Critiques.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les uns penſent que cette façon de déſigner le prix d'une choſe par un certain nombre de bœufs, ne doit pas être priſe à la lettre. On doit l'entendre, diſent-ils, de certaines pieces de monnoie qui s'appelloient des *bœufs*, parce qu'elles portoient l'empreinte de cet animal [a]. Les eſpéces de cette fabrique étoient d'or [b]. Elles avoient cours principalement chez les Athéniens & dans l'Iſle de Délos [c]. Suivant Plutarque, Théſée fut le premier qui mit cette monnoie en uſage. Il la marqua d'un bœuf, dit cet Hiſtorien, ſoit en mémoire du taureau de Marathon, ſoit dans la vue d'exhorter les Athéniens au labourage [d]. Je ne crois pas que Plutarque ait touché les vrais motifs de cet uſage. J'en dirai la raiſon dans un moment. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut douter que ces pieces d'or

[a] *Pollux*, l. 9, c. 6, §. 60, p. 1029. = *Schol.* Homeri ad Iliad. l. 2, v. 449, & ad l. 21, v. 79.

[b] *Schol. Hom.* ad *Iliad.* loco cit.

[c] *Pollux*, loco cit. p. 1029 & 1030.

[d] In Theſ. p. 11.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

marquées de l'empreinte d'un bœuf, n'ayent été autrefois très-répandues dans la Gréce : Elles avoient même donné lieu à ce proverbe ancien & fameux : *Il porte un Bœuf sur la langue* [a], qu'on appliquoit à ceux qui avoient vendu leur silence, & se taisoient pour de l'argent [b].

D'autres Critiques soutiennent qu'Homère a entendu tout naturellement des bœufs, & que telle étoit du temps de la guerre de Troye la maniere d'estimer & de désigner le prix d'un effet quelconque [c]. Ainsi, lorsqu'on disoit qu'une chose valoit dix bœufs, cent bœufs, &c. on entendoit réellement qu'il auroit fallu donner dix bœufs, cent bœufs, en échange de cet effet.

Il y en a enfin qui, prenant un parti mitoyen entre ces deux opinions, prétendent que dans ces passages d'Homère il n'est question ni de pieces monnoyées qui portassent l'empreinte

[a] *Æschyl.* in Agamem. v. 36.

[b] *Pollux*, loco cit. p. 1030. *Suidas*, t. 1, pag. 449. = *Hesychius*, voce Τάλαντον. = *Eustath.* ad *Iliad.* l. 1, v. 449.

[c] *Pollux*, l. 9, c. 6, segm. 73 & 74. = *Kuster*, ad *Suid.* Αλφανει not. (14), t. 1, p. 128.

d'un bœuf, ni de bœufs réels. Leur ſentiment eſt que cette eſpéce de monnoie conſiſtoit dans des morceaux d'or ou d'argent, qu'on coupoit proportionnément à ce que pouvoit valoir un bœuf [a].

A l'égard du TALENT, il eſt encore plus difficile d'en donner une notion exacte, & de conjecturer l'idée qu'on pouvoit attacher à ce mot dans les ſiécles héroïques. Certains Commentateurs avancent qu'il y avoit alors des pieces de monnoie nommées *talent* [b]. D'autres, & c'eſt le plus grand nombre, croyent que le poids ſeul régloit le prix de cette ſorte de monnoie, c'eſt-à-dire, qu'on appelloit *talent* une certaine quantité de métal peſant un certain poids: c'eſt pourquoi, diſent-ils, il eſt parlé dans l'antiquité de *grands* & de *petits* talens, relativement au poids. Du ſurplus, ils ſoutiennent qu'il n'y a jamais eu de pieces monnoiées connues & déſignées ſous le nom de *talent*: c'étoit, ajoutent-ils, une ſimple maniere de compter & d'évaluer les groſſes ſommes.

[a] *Otho Sperling.* de Numm. c. 22, p. 144.

[b] *Feithius*, l. 2, c. 10, p. 203.

IIe PARTIE.

Entre tant de conteſtations & de difficultés, voici le ſentiment qui m'a paru le plus probable.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je penſe, d'après le plus grand nombre des Auteurs, qu'il y a eu, dès les ſiécles héroïques, de la monnoie marquée chez les Grecs. Je préſume que cette invention leur avoit été apportée par les différentes Colonies de l'Aſie & de l'Egypte qui vinrent ſucceſſivement s'établir dans la Gréce. Je crois avoir ſuffiſamment montré dans la premiere Partie de cet Ouvrage l'ancienneté de la monnoie dans la Phénicie, l'Aſſyrie & l'Egypte [a]. J'ajouterai que la premiere monnoie des Grecs portoit l'empreinte d'un bœuf. Le témoignage des Ecrivains de l'antiquité y eſt formel & unanime [b]. On apperçoit même très-aiſément les motifs de ce choix. Avant que les Grecs euſſent introduit les métaux dans leur commerce, ils ſe ſervoient de bœufs, comme de la marchandiſe la plus chere pour apprécier tous les autres effets [c]. Les Romains en avoient uſé de même dans

[a] Tome 2, Liv. 4, Chap. 1, p. 203, &c.

[b] Voyez *ſuprà*, pag. 227 & 228.

[c] Voyez *Pauſ.* l. 3, c. 12, p. 235.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

les premiers temps [a]. Lorſqu'enſuite les Grecs apprirent l'art d'imprimer ſur une certaine portion de métal, une marque qui pût en conſtater le prix & la valeur, ils choiſirent naturellement pour premiere empreinte l'objet qui leur avoit ſervi originairement à apprécier tous les effets commerçables. Il me ſemble donc qu'Homère a déſigné ces anciennes eſpéces dans les paſſages où il eſtime le prix de quelque effet par une certaine quantité de bœufs. Je penſe au ſurplus qu'il en a été des premieres monnoies Grecques comme de toutes celles des anciens peuples. Je veux dire qu'elles étoient très-informes & très-groſſieres. On doit regarder Phéidon d'Argos comme le premier qui ait montré aux Grecs l'art de donner à leurs eſpéces monnoiées une forme réguliere & agréable. C'eſt dans ce ſens, à ce que je préſume, qu'il faut conſerver à ce Prince le titre d'inventeur de la monnoie dans la Gréce.

Il n'eſt pas ſi aiſé d'expliquer ce qu'Homère a entendu par le mot de

[a] Voyez *Plin.* l. 18, ſect. 3, p. 98, l. 33, ſect. 13, p. 610. = *Columel.* in Præfat. l. 7.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

TALENT. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de piece de monnoie qui ait porté ce nom. On doit donc préſumer que le talent étoit alors une monnoie fictice. Nous ſçavons en effet, qu'outre les eſpéces réelles d'or, d'argent & de cuivre, les Anciens ſe ſervoient dans le calcul de monnoie fictice, autrement dite monnoie de compte, qui n'étoit, comme aujourd'hui, qu'une maniere de ſupputer. Par exemple, chez nous la ſomme de cinquante livres eſt cenſée devoir contenir 50 piéces appellées LIVRES. Ces piéces cependant ne ſont pas réelles, cette ſomme pouvant être payée en différentes eſpéces, comme en louis d'or, en écus, ou autre monnoie ayant cours. Il en aura été de même chez les Grecs, du TALENT, qui originairement ayant ſervi à peſer l'or & l'argent, fut enſuite appliqué à déſigner une certaine quantité de ces métaux réduite en monnoie; quantité qui, ſuivant toutes les apparences, étoit aſſez peu conſidérable dans les premiers temps. En effet, Homère ne préſente une ſomme de deux talens d'or, que comme un des moindres objets de tous ceux qui com-

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

posent les prix des jeux célébrés par Achille pour honorer les funérailles de Patrocle [a]. Observons encore que le même Poëte ne parle ni de dragmes, ni d'oboles, &c. On ne peut inférer que ces petites monnoies, si propres à faciliter le commerce en-détail, & surtout le débit des denrées, étoient encore inconnues dans la Gréce, au temps de la guerre de Troye.

Je ne m'arrêterai point à rechercher les moyens dont les Grecs se sont servis originairement pour exercer leur commerce interieur. Nous ignorons dans quel temps ces peuples ont appris à se servir de bêtes de somme pour transporter les marchandises. On sçait seulement qu'ils avoient l'usage des charriots très-anciennement. Les Grecs étoient redevables de cette connoissance à Erichthonius, quatriéme Roi d'Athènes [b], dont l'époque tombe à l'an 1513 environ avant J. C. A l'égard des bateaux, il n'est pas possible de marquer le temps auquel l'usage s'en est introduit dans la Gréce.

[a] *Iliad.* l. 23, v. 269.

[b] *Ælian.* Var. Hist. l. 3, c. 38. = *Tertull.* de Spect. c. 9. = *Eusèb.* Chron. l. 2, p. 79.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'a l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

De quelque maniere que les Grecs puſſent exercer leur commerce intérieur, il a dû être long temps foible & languiſſant. Anciennement il n'y avoit point de villes fortes dans la Gréce, & moins encore d'état floriſſant. On n'y cultivoit point les terres, & les arts y étoient très-peu connus [a]. Indépendamment du manque d'induſtrie [b], les dangers auxquels les Voyageurs étoient expoſés, aux temps héroïques, formoient un obſtacle à la circulation & au progrès du commerce. De toutes parts les chemins étoient infeſtés de brigands, & on ne pouvoit marcher que bien armé. Théſée ſe rendit immortel par ſon courage & ſon activité à purger ſa patrie des voleurs qui l'infeſtoient. Ses exploits rétablirent la sûreté publique, & les chemins dorénavant furent libres. Ce Héros s'étoit propoſé l'exemple d'Hercule, qui avoit employé la meilleure partie de ſa vie à parcourir la Gréce pour

[a] Voyez *Thucyd.* l. 1, p. 2-6-9. = *Herod.* l. 8. n. 137. = Voyez auſſi Tome 3, Liv. 2, Sect. 2, Chap 1.

[b] *Thucyd.* l. 1, p. 2. = *Apollod.* l. 3, p. 206. = *Plut.* in Theſ. p. 3.

[c] *Apollod Plut.* locis cit. = *Pauſ.* l. 2, c. 1, p. 112.

exterminer les scélérats & les brigands (1).

II PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Si les Grecs, aux temps héroïques, avoient peu de facilité pour exercer leur commerce par terre, ils trouvoient encore de plus grands obstacles à surmonter du côté de la mer. On en va juger par les faits que présente l'histoire de la navigation chez ces peuples; l'histoire qui doit nécessairement précéder celle de leur commerce maritime.

Les Grecs, dont le partage semble avoir été d'emprunter des autres nations les premiers élémens des connoissances les plus utiles, dûrent à des étrangers les premieres notions de l'art de naviger, art dans lequel ils excellerent par la suite. Les premiers principes leur en furent apportés par les colonies qui, vers le temps d'Abraham, firent la conquête de la Gréce sous la conduite des Princes Titans [a]. L'anarchie qui suivit la prompte extinction de cette famille [b], ne permit pas aux

(1) Tel étoit l'état de la France au commencement de la troisieme Race. Toute communication d'un pays à un autre étoit alors interceptée.

[a] Voy. *Æsch l.* in Prometh. Vincto, v. 466.

[b] Voyez la 1re. Partie, Tome I, Art. 5, p. 137.

Grecs de profiter de cette découverte. Le voiſinage de la mer devint même funeſte à ceux qui s'y étoient établis. Ils ſe virent bientôt aſſaillis par quantité de pirates. N'étant pas en état de réprimer leurs violences, il ne leur reſta d'autre parti à prendre que celui d'abandonner les côtes pour ſe retirer dans le milieu des terres [a]. Les conducteurs des dernieres colonies qui paſſerent de l'Egypte & de l'Aſie dans la Gréce, enſeignerent à ces peuples les moyens de ſe défendre contre les incurſions des pirates. Ils leur perſuaderent pour cet effet de ſe réunir, de bâtir des villes & de les fortifier [b]. Les Grecs alors ſe trouverent en état d'habiter les bords de la mer & de s'adonner à la navigation.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les habitans de l'Attique paroiſſent avoir été les premiers qui ayent joui de cet avantage. Ils en furent redevables à Cécrops, qui à la tête d'une colonie Egyptienne, vint s'établir dans cette contrée 1582 ans avant J. C [c]. Il y a lieu de croire que ce Prince étoit

[a] *Thucyd.* l. 1, p. 6.
[b] *Philocor.* apud *Strab.* l. 9, p. 609. = *Thucyd.* l. 2, p. 108.
[c] Voy. Tome 3, Liv. 1, Chap. 4, Art. 1, p. 35.

ou accompagné d'une petite flotte, ou qu'il fit construire quelques navires sur le modèle de son bâtiment. On voit en effet, que Cécrops étoit dans l'usage d'envoyer chercher en Sicile les bleds dont sa colonie avoit besoin pour subsister [a]. On doit croire même que les Athéniens avoient alors quelques forces Navales. L'histoire dit qu'Erésichton, fils de Cécrops, s'empara de l'Isle de Délos [b], 1558 ans avant J. C. Une pareille expédition ne pouvoit reussir que par le moyen d'un certain nombre de bâtimens. Il ne semble pas néanmoins que ces premieres entrepriſes ayent eu de suite. Tout nous porte au contraire à juger que les Athéniens, après la mort de Cécrops, négligerent la marine & perdirent de vue cet important objet. On voit que du temps de Thésée ils furent obligés d'avoir recours à des matelots & à des pilotes de Salamine pour conduire le vaisseau qui porta ce Héros en Crète [c]. Nous remarquerons encore que pendant plu-

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Tzetzes* ex Philocor, ad *Hesiod.* Op. v. 32, p. 18, Edit. *in*-4°. 1603.

[b] *Paus.* l. 1, c. 31. = *Eusèb.* Chron. l. 2, n. 90, p. 76. = *Athen.* l. 9, p. 392, selon la correction de Casaubon, Animadv. p. 673. = *Syncell.* p. 153.

[c] *Plut.* in Thes. p. 7.

II. PARTIE.

sieurs siécles les Athéniens n'ont eu qu'un seul port, qui étoit celui de Phalère [a]. Ce n'étoit, à proprement parler, qu'un méchant havre.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

D'autres Peuples de la Gréce s'adonnerent, vers les mêmes siécles à la Navigation, & s'y distinguerent beaucoup. Tels furent les habitans de l'Isle d'Egine auxquels d'anciens mémoires attribuoient l'invention de cet art [b]. Tels furent aussi les habitans de Salamine, qui paroissent l'avoir emporté, aux temps héroïques, par leur habileté & leur expérience dans la Marine [c]. On peut mettre encore les Argiens de ce nombre : & ce n'est pas sans fondement. Le vaisseau sur lequel Danaüs passa dans la Gréce, a été célébré par tous les Ecrivains de l'Antiquité [d]. On n'ignore pas que ce Prince s'empara du thrône d'Argos 1510 ans avant J. C. [e]. Mais on peut dire que de tous ces peuples il n'y en a point qui pussent alors faire comparaison avec les Crétois. Minos a passé constamment

[a] *Paus.* l. 1, c. 1, p. 3. = *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 417.
[b] *Hesiod.* Fragm. p. 343.
[c] Voyez *infrà*, p. 250. [e] Voy. Tome 3, Liv. 1, Chap. 4, Art. 2, p. 72.
[d] *Apollod.* l. 2, p. 63.

chez les Anciens pour le premier Prince Grec qui ait eu l'empire de la mer [a]. Je parle de Minos ſecond qui tira une vengeance ſi ſanglante des Athéniens pour le meurtre de ſon fils Androgée [b]. Ce Prince fut en état d'équiper une armée navale aſſez forte pour nettoyer la mer des pirates qui l'infeſtoient [c]. Cet empire de la mer, dont l'antiquité fait honneur à Minos, ne doit s'entendre au ſurplus que de la ſupériorité dont il jouiſſoit dans la mer de Crète & les Iſles adjacentes; c'eſt-à-dire, que ce Prince ayant une plus grande quantité de vaiſſeaux dans ces parages, y étoit le plus puiſſant. A l'égard du commerce maritime des Crétois, je ne trouve rien dans tout ce qui nous reſte de l'antiquité, qui puiſſe ſervir ſeulement à l'indiquer.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On reconnoît quelques traces d'expéditions maritimes dans ce que l'ancienne Mythologie nous a conſervé des voyages de Bellérophon, de Perſée & d'Hercule [d]. Mais je doute que ces

[a] *Thucyd.* l. 1, p. 4. = *Herod.* l. 3, n. 122. = *Ariſt.* de Repub. l. 2, c. 10. = *Diod.* l. 4, p. 304. = *Strabo*, l. 10, p. 730.

[b] *Plat.* de Leg. l. 4, p. 825.

[c] *Thucyd.* l. 1, p. 4.

[d] Voyez les Mém. de

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

entrepriſes ayent été auſſi étendues que certains Critiques modernes voudroient le perſuader [a]. Les Grecs étoient alors trop ignorans dans la marine. Quoique leurs Ecrivains ayent beaucoup vanté les forces navales de Minos, on ne doit pas ſe former une grande idée de la flotte de ce Prince. Les vaiſſeaux dont elle étoit compoſée, méritoient à peine ce nom. Ils ne portoient point de voiles. Dédale paſſoit conſtamment dans l'antiquité Grecque pour les avoir inventées lorſqu'il cherchoit les moyens de s'enfuir de l'Iſle de Créte. Ce fameux Artiſte trouva alors, dit-on, le ſecret de s'aider du vent pour hâter la courſe de ſon vaiſſeau. A la faveur de cette nouvelle découverte, ſon navire paſſa impunément au milieu de la flotte de Minos, ſans qu'elle pût le joindre; l'adreſſe & la force des rameurs cédant à l'activité du vent dont Dédale avoit l'avantage [b].

Cette connoiſſance ne fit pas alors de grands progrès chez les Grecs. Il

[a] Id. ibid. p. 220, &c.

[b] *Plin.* l. 7, ſect. 57, p. 418. = *Pauſ.* l. 9, c. 11, p. 732.

paroît

l'Acad. des Inſcript. t. 7. Hiſt. p. 37, &c.

paroît à la vérité que depuis Dédale ils se servirent de voiles; mais ils ignoroient l'art de les diriger à propos. Eole, le même qui reçut Ulysse au retour de Troye, passoit dans la Gréce pour le premier qui eût enseigné aux Navigateurs à connoître les vents & la maniere d'en profiter en orientant les voiles convenablemenr à leur direction [a]. Eh! que penser encore de ces instructions? Du temps d'Homère, c'est-à-dire, près de 300 ans après la guerre de Troye, les Grecs ne connoissoient que les quatre vents cardinaux [b]. Vitruve & Pline nous apprennent que ces Peuples ignorerent longtemps l'art de subdiviser les parties intermédiaires de l'horison, & de déterminer un nombre de Rhumbs suffisant pour fournir aux besoins d'une navigation un peu étendue [c].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux

Le voyage que les Argonautes entreprirent pour pénétrer dans la Colchide, fit faire aux Grecs quelques progrès dans l'architecture navale. Jus-

[a] *Diod.* l. 5, p. 336. = *Plin.* l. 7, sect 57. pag. 416. = *Servius*, ad Æneid. l. 1, v. 56.

[b] *Odyss.* l. 5, v. 295.

[c] *Vitruv.* l. 1, c. 6. = *Plin.* l. 2, sect. 46, pag. 96.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'alors ces peuples, de l'aveu de leurs meilleurs Historiens, ne s'étoient servis que de barques & de petits navires marchands [a], Jason prévoyant tous les dangers de l'expédition qu'il méditoit, prit des précautions extraordinaires pour la faire réussir. Il fit construire au pied du mont Pélion dans la Thessalie, un vaisseau qui par sa grandeur & son appareil surpassoit tous ceux qu'on avoit vus jusqu'à ce moment. Ce fut le premier vaisseau de guerre qui sortit des ports de la Gréce [b]. Le bruit de cet armement s'étant répandu, tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Nation voulut y avoir part, & s'embarqua sous la conduite de Jason, 1253 ans avant J. C.

Il seroit assez satisfaisant de pouvoir pénétrer les motifs & l'objet d'une entreprise à laquelle la Gréce entiere s'intéressa: mais les événemens de ces temps reculés sont enveloppés de tant de fables, qu'il est bien difficile d'en démêler la vérité. On ne peut point décider au juste ce que c'étoit que la Toison d'or, dont les Argonautes se propo-

[a] *Diod.* l. 4, p. 285. = [b] *Diod.* Ibid. = *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 417.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ſoient la conquête. Les ſentimens des Auteurs anciens ſont très-partagés ſur ce point. Le voyage des Argonautes avoit pour but, ſuivant quelques-uns, de retirer de la Colchide les tréſors que Phryxus y avoit portés [a]. D'autres penſent que l'idée de la Toiſon d'or eſt née de l'uſage où l'on étoit dans ces contrées, de ramaſſer, par le moyen des peaux de moutons, l'or que rouloient certains torrens [b]. Varron croit que cette fable tire ſon origine d'un voyage entrepris par quelques habitans de la Gréce, afin d'aller acheter les laines & les autres fourrures précieuſes que la Colchide fournit en abondance [c]. D'après ce ſentiment qui a été adopté par pluſieurs Critiques modernes [d], on ne devroit regarder l'expédition des Argonautes que comme une entrepriſe formée par quelques

[a] Voyez *Herod.* l. 7, n. 197. = *Diod.* l. 4, p. 290. = *Hygin.* Fab. 3. = *Palæphat.* c. 31, p. 39.

[b] *Strabo*, l. 11, p. 763. = *Appian.* de Bell. Mithridat. p. 242.

Vers le Fort-Louis, on ſe ſert de pareilles toiſons pour recueillir la poudre d'or que le Rhin roule. Quand ces peaux en ſont bien remplies, on peut, par alluſion, les appeller des toiſons d'or.

[c] De Re Ruſt. l. 2, c. 1.

[d] *Le Clerc*, Bibl. Univ. t. 1, p. 247. = Mém. de Trévoux, Juin, 1702, p. 66.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Marchands associés pour faire de nouvelles découvertes. Je ne parle point des visions des Alchymistes. Accoutumés à trouver par-tout le secret du grand œuvre, ils veulent que les Argonautes ayent entrepris le voyage de la Colchide dans le dessein d'en rapporter un livre écrit sur des peaux de moutons, où étoit contenu le secret de faire de l'or [a].

De tous ceux qui ont essayé de développer cet événement, je crois qu'Eustathe est celui qui en a donné l'idée la plus juste & la plus exacte [b]. Il l'avoit tirée d'un ancien Historien (1). Le voyage des Argonautes, selon cet Auteur, étoit tout à la fois une expédition Militaire & Marchande. L'objet qu'ils se proposoient étoit de s'ouvrir le commerce du Pont-Euxin, & de se l'assurer en même-temps par quelques établissemens. Il falloit, pour y réussir, une flotte & des troupes. Aussi l'armement de ces Argonautes étoit-il composé de plusieurs vaisseaux, & ils laissèrent des Colonies dans la Colchi-

[a] *Suid.* voce Δίρας, t. 1, p. 525 = *Anonym. Incred.* c. 3, p. 86.

[b] Ad *Dionys. Perieget.* v. 689.

(1) *Charax.*

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

de. On en trouve la preuve dans Homère & dans plusieurs autres Ecrivains [a]. Néanmoins la plûpart des Poëtes n'ont parlé que de la navire Argo, parce qu'étant l'Amiral de cette flotte, ce vaisseau portoit les Princes qui assistèrent à ce voyage. Les autres objets de cette entreprise n'intéressoient pas également la Poësie & les Muses.

Je n'entreprendrai pas de suivre les Argonautes dans leurs courses. Faute d'entendre assez bien la navigation, leur flotte erra long-temps sur différentes côtes. Ils coururent un grand risque dans le passage des Cyanées ou Symplégades. C'est ainsi qu'on nommoit autrefois un amas de rochers qui se présentent à 4 ou 5 lieues de l'entrée du Pont Euxin. Comme ils sont assez près les uns des autres, à mesure qu'on s'en éloigne, ou qu'on s'en approche, ces rochers paroissent se joindre ou se séparer. Les flots de la mer qui viennent s'y briser avec impétuosité élevent une vapeur qui, obscurcissant l'air, empêche de distinguer net-

[a] *Iliad.* l. 5, v. 641, &c. c 19, p. 106. = *Strabo*, = *Plin.* l. 6, sect. 5, p. l. 11, p. 758. = *Eustath.* 305. = *P. Mela*, l. 1, loco cit.

IIe PARTIE.

tement les objets & augmente l'illusion [a]. Du temps des Argonautes on croyoit ces rochers mobiles, & l'on s'imaginoit qu'ils se rejoignoient pour fracasser les vaisseaux dans leur passage [b]. Effrayés à l'aspect de ce détroit, nos héros lâcherent, dit-on, une colombe pour essayer si elle y passeroit impunément. L'oiseau en fut quitte pour perdre le bout de sa queue. Les Argonautes enhardis par cet exemple, franchirent le passage. Le navire Argo toucha seulement de sa pouppe dont il se détacha un morceau [c]. La colombe est sans doute l'emblême d'un vaisseau léger qu'on envoya découvrir le passage. Apollodore dit qu'elle perdit le bout de sa queue, expression qui signifie que ce bâtiment brisa son gouvernail contre quelques écueils. On ajoute que depuis ce moment Neptune fixa ces rochers [d], c'est-à-dire, que ce passage étant désormais connu, on

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 2, p. 149, &c.

[b] *Apollod.* l. 1, p. 43. = *Hom.* Odyss. l. 12, v. 66, &c. = *Strabo*, l. 1, p. 39, l. 3, p. 222, &c. = *Plin.* l. 4, sect. 27, p. 219. = *Amm. Marcell.* l. 22, c. 8, p. 310.

[c] *Apollod.* l. 1, p. 48 & 49.

[d] Ibid. p. 49.

ne fit plus de difficulté de le tenter.

Enfin, après plusieurs autres aventures, que je passe sous silence, les Argonautes découvrirent le Caucase. Cette montagne leur servit de point de reconnoissance; elle les guida pour entrer dans le Phase où ils mouillerent assez près d'Æa, qui alors étoit la capitale de la Colchide. Je ne dirai rien des suites de cette expédition, qui ne fournissent aucune lumiere ni pour le commerce ni pour la navigation. Je n'ajouterai qu'une réflexion sur cet événement considéré seulement comme entreprise maritime.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quelques personnes peu attentives aux temps & aux circonstances dans lesquelles les Grecs tenterent le voyage de la Colchide, n'en ont pas senti toute la hardiesse. Cet exploit tant vanté, disent ces Critiques, ne feroit pas aujourd'hui la matiere du plus léger entretien. C'étoit se rendre immortel à peu de frais. Heureux, ajoute-t-on, ceux qui vivoient dans de pareils siécles! Il n'est rien tel que de se placer à propos, &c.

Je doute que ceux qui parlent ainsi de l'expédition des Argonautes, ayent

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Héoreux.

bien fait attention à l'état où étoit alors la navigation dans la Gréce. Cet art y sortoit à peine de l'enfance. Les Grecs, aux siécles héroïques, manquoient absolument d'expérience & d'habileté dans la Marine. Ils alloient cependant affronter une mer qui leur étoit entiérement inconnue [a]. Je crois donc que toute proportion gardée, il y avoit autant de danger, & par conséquent autant de mérite dans le voyage de la Colchide, qu'il peut y en avoir eu dans les plus fameux Voyages entrepris depuis deux siécles. Les secours que les Navigateurs de ces derniers temps étoient à portée de se procurer, diminuoient considérablement les obstacles qu'ils pouvoient rencontrer.

Depuis l'expédition des Argonautes, les Grecs tournerent plus particuliérement leurs vûes du côté de la mer. On peut juger des progrès qu'ils firent dans la Marine par la flotte qu'ils assemblerent pour porter la guerre dans l'Asie & ruiner Troye. Elle étoit forte de 1200 vaisseaux [b]. Cet armement

[a] *Strabo*, l. 1, p. 39. = [b] *Homer.* Iliad. l. 2, B. v. 16, &c. = *Thucyd.* l. 1, p. 8.

néanmoins n'eſt poſtérieur au voyage de la Colchide que d'environ trente-cinq ans (1).

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne m'arrêterai point à détailler la quantité de vaiſſeaux que fournit chacun des Peuples de la Gréce qui eut part à cette grande expédition. Je me contenterai de quelques obſervations générales.

Les forces navales d'Agamemnon roi d'Argos & de Mycènes devoient être conſidérables. Ce Prince avoit équipé 160 vaiſſeaux [a]. Les Athéniens en conduiſoient cinquante [b]. C'étoit beaucoup pour des Peuples qui n'avoient commencé à pratiquer la mer que depuis le régne de Théſée. Il eſt aſſez étonnant qu'en moins de quarante ans ils ayent été en état d'en fournir un pareil nombre ; mais il eſt bien plus ſurprenant que les Athéniens ayent laiſſé tomber enſuite leur marine, & qu'il n'en ſoit plus queſtion dans l'eſpace de 700 ans qui ſe ſont écoulés depuis la guerre de Troye juſqu'à la bataille de Marathon : car, ſelon la

(1) Voy. *Bannier*, Explicat. des Fables, t. 6, p. 442.

[a] *Hom.* Iliad. l. 2, v. 83 & 118.

[b] Ibid. v. 64.

IIe PART. E.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

remarque de Thucydide, ce ne fut que dix ou douze ans après cette fameuſe journée, que les Athéniens devinrent hommes de mer [a]; & dès-lors néanmoins ils furent regardés comme le Peuple de la Gréce qui entendoit le mieux la navigation (1).

Il falloit auſſi que les Lacédémoniens ſe fuſſent adonnés à la marine quelque temps avant la guerre de Troye. Ménélas, roi de Sparte, commandoit ſoixante vaiſſeaux [b]. On pourroit croire que ces peuples l'emportoient alors ſur les Athéniens qui n'en donnerent que cinquante. Mais il faut obſerver que l'armement de Ménélas n'étoit pas compoſé des ſeuls vaiſſeaux fournis par Sparte. Homère nomme pluſieurs autres villes qui étant alors dans la dépendance de Ménélas avoient contribué à former ſon eſcadre; au lieu que les cinquante vaiſſeaux des Athéniens avoient été équipés par la ſeule ville d'Athènes. La navigation au ſurplus n'a jamais été la partie dans laquelle les Lacédémoniens ſe ſoient diſtingués.

[a] L. 1. p. 11 & 13.

(1) On diſoit dans la Gréce : *Les Athéniens pour la mer.*

[b] *Hom. Iliad.* l. 2, B. v. 94.

Lycurgue qui donna des loix à Sparte, plusieurs siécles après la guerre de Troye, proscrivit entiérement la marine.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On remarque qu'Homère ne parle point de Corinthe, ville très-célébre dans les autres Ecrivains de l'antiquité, par son commerce & par ses forces maritimes. Sans doute qu'aux temps héroïques les Corinthiens ne s'étoient pas encore fait connoître pour leur habileté dans la marine. Ces Peuples d'ailleurs étoient alors soumis aux rois de Mycènes, ils marchoient sous les ordres d'Agamemnon [a].

Il paroît que la flote combinée des Princes de la Gréce se rendit heureusement devant Troye; l'histoire ne fournit sur cette traversée aucun événement relatif à la navigation.

J'ai dit dans la premiere Partie de cet Ouvrage qu'il n'étoit point fait mention dans la haute antiquité de combats donnés sur la mer. Si l'on en croit certains mémoires, Minos est le premier qui s'y

[a] Voyez la troisieme Partie, Livre 4, Chapitre 3.

[b] *Hom. Iliad.* l. 2, v. 77. = Voyez aussi *Paus.* l. 2, c. 4.

II PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'a l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

soit hasardé [a]. C'est un fait qu'on ne peut ni nier ni assurer positivement. Il paroît seulement assez certain que ce Prince réprima les Pirates qui désoloient la mer Egée [b]. Mais il put y parvenir sans donner de combats sur mer. Ce fut peut-être en détruisant leurs vaisseaux dans les Ports & dans les Rades où ils avoient coutume de se retirer. On trouve aussi dans Athénée que les Argonautes furent attaqués par les Tyrrhéniens qui leur livrerent un sanglant combat. Tous ces Héros, excepté Glaucus, y furent blessés [c]. Aucun Auteur de l'antiquité n'a parlé de cet événement. Athénée est le seul qui en ait fait mention, sur l'autorité d'un ancien Ecrivain nommé Posis. Il rapportoit ce fait dans le troisiéme Livre de son Ouvrage intitulé : l'*Amazonide*. Comme ce Posis nous est entiérement inconnu, on ne sçait si cet Auteur méritoit beaucoup de croyance.

On pourroit opposer à tous ces différens faits le silence d'Homère. On ne trouve dans ses Ecrits aucun indice

[a] *Plin.* l. 7, c. 57, p. 418.

[b] Voyez *Suprà*, p. 239.

[c] L. 7, c. 12, p. 296.

de bataille navale. Il n'en parle jamais, pas même de combat livré de vaiſſeau à vaiſſeau. Cependant de pareilles deſcriptions auroient orné ſes Poëmes, & il lui auroit été facile d'y en placer quelqu'une. Il y a plus. On a vû dans le Chapitre précédent que les Troyens avoient des vaiſſeaux. Enée & Anténor ſe ſauverent chacun ſéparément à la tête d'une flotte aſſez conſidérable [a]. On ne voit point néanmoins que les Grecs aient entrepris de s'oppoſer à leur retraite. L'hiſtoire n'en dit rien. Ce ſilence eſt d'autant plus ſingulier que les Grecs, à ce qu'il paroît, s'étoient rendus maîtres de la mer. Il eſt dit dans l'Iliade qu'Iphidamas venant au ſecours de Troye avec douze vaiſſeaux, les laiſſa à Percope & acheva ſon voyage par terre [b]. Il n'eſt donc pas aiſé de comprendre comment Enée & Anténor ont pû paſſer à travers la flotte des Grecs, qui faiſoient la même route pour leur retour, ſans rendre de combat. Quelques Auteurs prétendent, il eſt vrai, qu'il y avoit un traité entre ces Princes Troyens & les Grecs pour ne les point troubler dans leur

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voyez *ſupra*, p. 218, 219. [b] L. 11, v. 228 & 229.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

retraite [a]. C'eſt un fait que je n'entreprendrai pas d'approfondir ; mais en ſuppoſant qu'Homère ait ſuivi ce ſentiment pour ne point faire attaquer la flotte d'Enée ni celle d'Anténor par les vaiſſeaux de Ménélas, d'Ulyſſe & des autres Princes Grecs, dont il raconte les courſes maritimes, après la priſe de Troye, il eſt très-digne de remarque que ce Poëte n'ait point imaginé de faire la deſcription de quelque combat naval, lui qui n'a négligé aucune occaſion de parler de tout ce qu'il pouvoit avoir lû & vû.

Je viens de tracer ſuccinctement l'hiſtoire de la Marine chez les Grecs aux temps héroïques. Examinons maintenant quelle étoit la conſtruction de leurs vaiſſeaux & la maniere dont ils navigeoient. Homère ſera mon principal guide. C'eſt à ſes Ecrits qu'on doit s'en rapporter pour tout ce qui concerne cette haute antiquité.

On peut aſſurer que les Grecs des temps héroïques ne mettoient pas beaucoup d'art dans la fabrique de leurs vaiſſeaux. Des chevrons placés à peu de diſtance les uns des autres, & aſſem-

[a] *Dionyſ. Halicarn.* l. 1, p. 37.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

blés par des tenons, en formoient la carcaſſe [a]. Des planches de moyenne grandeur chevillées & arrêtées avec des liens aux côtes ou membres du navire en faiſoient le bordage [b]. D'autres planches plus longues formoient la carène ou fond de cale [c]. Ces bâtimens étoient pontés, & Thucydide s'eſt trompé en avançant que les vaiſſeaux qui porterent les Grecs devant Troye n'étoient point couverts [d]. Il ſuffit d'ouvrir Homère pour ſe convaincre qu'ils l'étoient. Ce Poëte dit qu'Ulyſſe finit ſon navire en le couvrant d'ais fort longs [e], termes qui déſignent néceſſairement le pont. Je préſume que ces vaiſſeaux n'avoient pas de quille, Homère ne l'auroit pas oubliée (1).

[a] *Odyſſ.* l. 5, v. 252 & 253.

[b] Ibid. v. 248. J'ai dit chevillées, & non pas clouées, eu égard à ce qu'Homere emploie dans ces paſſages le mot Τόμφος, au lieu de celui d'Ηλος, dont il ſe ſert ordinairement pour déſigner des clous.

Pluſieurs nations ſont encore aujourd'hui dans l'uſage de n'attacher le bordage de leurs vaiſſeaux qu'avec des chevilles. Voyez *M. Paul.* l. 1, c. 23.

[c] *Odyſſ.* l. 5, v. 252.

[d] L. 1, p. 8.

[e] *Odyſſ.* l. 5, v. 253. Voyez auſſi l. 13, v. 73 & 74, où il eſt dit que ce fut ſur le pont de leurs vaiſſeaux que les Phéaciens dreſſerent le lit d'Ulyſſe.

(1) Les vaiſſeaux des Coſaques de l'Ukraine n'ont point de quille.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard du gouvernail, ils n'en avoient qu'un [a]. Il étoit fortifié des deux côtés par des claies faites de branches de saules, ou d'osier. Ce moyen avoit été imaginé pour mettre le gouvernail en état de résister à l'impétuosité des flots [b]. Les vaisseaux des Grecs différoient alors de ceux des Phéniciens qui, suivant que je l'ai remarqué, avoient plus d'un gouvernail [c].

On ne voit point qu'il entrât alors de fer dans leur construction. Ces bâtimens ne pouvoient donc être qu'extrêmement grossiers, d'autant plus que les Grecs, dans les siécles dont je parle, ignoroient encore l'usage de la scie.

Mercure de France, Novemb. 1750, p. 56 & 57.

[a] *Od. ff.* l. 5, v. 255.

[b] Ibid. v. 256 & 257.

[c] Voyez *suprà*, Chap. 2, p. 211.

Il paroît que dans la suite les Grecs adoptèrent la pratique des autres peuples, & mirent plus d'un gouvernail à leurs vaisseaux. Voyez *Scheffer.* de Milit. Naval. l. 2, c. 5, p. 146 & 147.

Quant à ce que dit cet Auteur, que dans toutes les représentations qui nous restent de la navire Argo, ce vaisseau est toujours représenté avec plus d'un gouvernail, cela ne conclut rien pour le temps dont je parle. Ces représentations sont des desseins arbitraires, & faits dans des temps trop postérieurs pour avoir aucune autorité. On sçait bien qu'il ne nous reste point de monumens de cette haute antiquité.

[d] Voyez *Paus.* l. 9, c. 16, p. 742.

Ils ne travailloient leurs bois qu'avec la hache & la doloire [a]. On peut juger d'après ce détail de l'état où étoit alors l'architecture navale chez ces peuples. Leurs ouvriers n'avoient pour guide qu'une routine grossiere. Ils n'étoient pas en état d'appliquer à cette partie de la navigation les Mathématiques dont les Grecs n'avoient pour lors aucune notion.

II PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On pourroit être étonné de l'espéce d'arbres que les Grecs employoient à construire leurs navires. Ils se servoient d'aunes, de peupliers & de sapins [b]. Nous évitons aujourd'hui de faire entrer de pareils bois dans la bâtisse de nos vaisseaux; on ne s'en sert que pour les ouvrages du dedans (1). Mais il faut observer que dans les pays chauds les arbres dont je viens de parler sont d'une espéce différente de celle de nos climats. Ils y sont beaucoup plus durs & bien moins sujets à s'altérer ou

[a] Voyez *supra*, Liv. 2, Sect. 2, Chap. 3, p. 21 & 22.

[b] *Odyss.* l. 5, v. 239. = *Plato.* de Leg. l. 4, p. 824.

(1) On n'emploie le sapin à l'extérieur que lorsqu'il faut doubler les vaisseaux qui vont en Amérique, pour les garantir des vers qui piquent & percent le bordage.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

à ſe déjetter. A préſent encore, les vaiſſeaux de Turquie ſont entiérement bâtis de ſapin, parce que le ſapin dans ce pays eſt auſſi bon que le chêne l'eſt en France. La préférence que les Anciens donnoient à ces bois étoit donc bien fondée ; ils trouvoient même un grand avantage à s'en ſervir, car ces bois étant fort légers, ils n'en étoient que plus propres à rendre légers à la courſe les bâtimens qu'on en conſtruiſoit.

Homère ne nous apprend point ſi les Grecs, aux temps héroïques, étoient dans l'uſage de carêner leurs vaiſſeaux. Suidas dit que les Phéaciens chez leſquels Uliſſe fut jetté par la tempête, enduiſoient leurs navires de poix [a]. Mais cette autorité eſt bien moderne, pour des ſiécles auſſi reculés que ceux dont nous parlons. Ce qu'il y a de certain c'eſt que dans les temps poſtérieurs on a employé à cet uſage la poix, la gomme & même la cire [b].

[a] Voce, Ναυσικαα t. 2, p. 600.

[b] Voyez *Ovid.* de Remed. Amor. v. 447. Epiſt. 5, v. 42. Métam. l. 11, v. 314, l. 14, v. 532. = *Voſſius* de Idol. l. 4, c. 92, p. 549.

Comme les Anciens ne ſe ſervoient point de la cire pour s'éclairer, il n'eſt pas ſurprenant qu'on l'employât à enduire les vaiſſeaux.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il n'en eſt pas de même à l'égard du leſt. On avoit ſenti dès-lors la néceſſité de donner aux vaiſſeaux une certaine peſanteur qui les fît entrer dans l'eau, leur ſervît de contre-poids, & les empêchât de ſe renverſer. Auſſi les Grecs avoient-ils ſoin de leſter leurs bâtimens [a]. On prétend que Diomède en partant de Troye, fit ſervir à cet uſage les pierres de cette ville infortunée [b].

Nos vaiſſeaux ont quatre mâts. Ceux des Grecs, au temps de la guerre de Troye, n'en avoient qu'un [c], qui n'étoit pas même arrêté à demeure, puiſqu'on étoit dans l'uſage de le coucher ſur le pont lorſque le navire étoit dans le Port. On le dreſſoit quand on vouloit partir, & on l'aſſuroit par des cordages [d]. Ce mât n'étoit traverſé que par une antenne ou vergue [e]. Il ſeroit difficile de déterminer avec certitude ſi cette vergue portoit pluſieurs voiles,

[a] *Odyſſ.* l. 5, v. 257.

[b] *Lycophron*, Caſſand. v. 618.

[c] *Odyſſ.* l. 5, v. 254.

[d] *Iliad.* l. 1, v. 434. *Odyſſ.* l. 2, v. 424 & 425, l. 15, v. 290.

Ces mâts devoient être à peu près diſpoſés comme le ſont ceux des coches, & des grands bateaux qui naviguent ſur la Seine. On les baiſſe lorſqu'il s'agit de paſſer ſous l'arche d'un pont.

[e] *Odyſſ.* l. 5, v. 254.

ou si elle n'en avoit qu'une. Le premier sentiment paroît plus probable, attendu qu'Homère nomme toujours les voiles au plurier [a]. On les manioit par le moyen de plusieurs cordages. On voit que dès les temps héroïques les différentes manœuvres d'un vaisseau avoient chacune leur nom particulier & relatif à leur destination [b].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la R. yauté chez les Hébreux.

Les voiles étoient faites de différentes matieres, de chanvre, de jonc, de plantes à longues feuilles, de nattes & de peaux [c]. Il paroît cependant que celles des Grecs étoient plus ordinai-

[a] Ibid.

[b] Ibid. v. 260.

Dans ces passages, par πείρας, il faut entendre les cordages qui manœuvrent la vergue: par κάλως, ceux qui servent aux voiles; & par πέδας ceux qui assurent & contiennent le mât, les mêmes que nous appellons *Haubans*. Quand il est question des cables qui servent à s'amarrer, soit dans un Port, soit à la côte, Homere les désigne toujours par le mot πρυμνήσια.

Mais lorsqu'il est question des manœuvres en général, ce Poëte se sert du mot πείσματα. Ainsi, à proprement parler, les πείσματα, sont les cordages qui servent à la manœuvre d'un vaisseau, & les πρυμνήσια. ceux qui sont à la pouppe seulement. La difference de ces deux mots est évidente par leur étymologie Le premier vient de πείθω, ce nom dérive de l'usage que les matiniers font de ces cordages. Ils s'en servent pour faire obéir & tourner le vaisseau à leur gré. Le second vient de πρύμνη, qui désigne la pouppe ou l'arriere du navire.

[c] Voyez *Voss.* de Phy-

rement de toile [a]. Il en étoit de même à l'égard des cables. On y employoit le cuir, le lin, le genêt, le chanvre, en un mot, toutes les différentes plantes & écorces qui peuvent servir à cet uſage [b]. Les cables de jonc, ou d'oſier marin ſemblent avoir eu la préférence chez les Grecs, aux temps héroïques. Ils les tiroient d'Egypte où cette plante eſt fort abondante [c]. Homère ne dit point ſi l'on enduiſoit les cordages de quelque préparation qui les défendant des impreſſions de l'air & de l'eau, les préſervât de la pourriture.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

La coutume de peindre & d'orner les vaiſſeaux eſt très-ancienne. Elle avoit

ſiol. l. 5, c. 39, p. 661. = *Scheffer*, l. 2, c. 5, p. 141.

[a] *Odyſſ.* l. 5, v. 258, &c. l. 2, v. 426.

Euſtathe conjecture que les voiles des Grecs étoient de lin, ſur ce qu'il eſt dit dans le 2eme. livre de l'Odyſſée, v. 426, que celles du vaiſſeau de Télémaque étoient blanches.

[b] *Iliad.* l. 2, v. 135. = *Odyſſ.* l. 2, v. 426. = *A Gell.* l. 17, c. 3. = *Voſſ.* & *Scheffer*, locis cit.

[c] *Od ſſ.* l. 21, v. 390 & 391.

Ces cables étoient faits de la plante appellée *Byblus*, qu'on recueilloit dans les marais d'Egypte. C'étoit une ſorte de canne ou roſeau qui porte à ſon extrémité ſupérieure une eſpece de chevelure, ſi l'on peut s'exprimer ainſi. On faiſoit les cordages & les cables des vaiſſeaux de cette chevelure, comme ici on fait les cordes à puits d'écorce de tilleul. Voy. *Strab.* l. 17, p. 1151.

II. PARTIE

lieu dès avant la guerre de Troye [a]. Hérodote dit qu'alors on y employoit le vermillon. La maniere dont il s'exprime fait entendre que cet uſage ne ſubſiſtoit plus de ſon temps [b].

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Après avoir parlé de la conſtruction des vaiſſeaux & de leurs agrès dans les ſiecles héroïques, il eſt à propos d'examiner quelle pouvoit alors en être la forme.

Il paroît que les Grecs ont eu de bonne heure deux ſortes de conſtructions, une pour les navires marchands, & l'autre pour les vaiſſeaux de guerre. Les premiers étoient fort évaſés, ayant le ventre très-large [c]. Les autres au contraire étoient de forme allongée. Tel étoit, dit-on, le navire ſur lequel Danaüs paſſa dans la Grece. Ce bâtiment avoit 50 rames, c'eſt-à-dire, 25 de chaque côté. On prétend qu'il ſervit de modele pour conſtruire la navire ARGO, le premier vaiſſeau de guerre que les Grecs aient bâti [d]. On doit au ſurplus regarder tous ces bâtimens com-

[a] Voyez *Fe'thius*, Antiq. Hom. l. 4, c. 12, p. 500.

[b] L. 3, n. 58.

[c] *Od ſſ.* l. 5, v. 249, &c.

[d] Voyez *Bochart*, in Chan. l. 2, c. 11. p. 819. = *Méziriac*, ad Ep. *Ovid.* t. 2, p. 81.

me des eſpéces de galeres qui alloient à voiles & à rames. En effet, indépendamment des voiles, il eſt toujours parlé de rameurs, & des bancs ſur leſquels ils étoient aſſis [a]. Je ne dirai rien des vaiſſeaux à pluſieurs rangs de rames, il n'en eſt point queſtion dans Homère. On n'en a fait uſage que depuis la guerre de Troye [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quelque forme que puſſent avoir alors les navires des Grecs, ils ne devoient pas être bien conſidérables. Les plus grands dont parle Homère ſont ceux des Béotiens. Ils portoient, dit-il, ſix-vingts hommes [c]. On pourroit peut-être imaginer que ce Poëte n'a prétendu déſigner que les troupes de débarquement, mais il n'y a pas d'apparence, puiſque, comme l'obſerve fort bien Thucydide, c'étoit les ſoldats qui ſervoient les rameurs [d]. Je penſe donc que tout l'équipage de ces vaiſſeaux ſe réduiſoit à ſix vingt hommes. Jugeons d'ailleurs de leur peu de capacité par l'uſage où étoient alors

[a] *Iliad.* l. 1, v. 309. = *Odyſſ.* l. 2, v. 419, &c.

[b] *Thucyd* l. 1, p. 8 & 19.

[c] *Iliad.* l. 2. B. v. 16 & 17.

[d] L. 1, p. 8. = Voyez auſſi *Huet*, Hiſt. du commerce, p. 279 & 271.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hebreux.

les Grecs de tirer leurs navires à terre, dès qu'ils étoient au Port [a]. Aussi voyons-nous que quand il s'agissoit de s'embarquer, la premiere opération étoit de lancer le navire à l'eau [b]. Cette manœuvre étoit alors si aisée, que les matelots ne manquoient pas d'emporter le gouvernail de leurs vaisseaux lorsqu'ils étoient à terre, de peur qu'on ne les emmenât à leur insçu [c].

Cet usage de mettre les navires à sec dans les temps où ils ne servoient point, paroît bien extraordinaire; & cependant il étoit généralement pratiqué. La flotte des Grecs étoit enfermée dans leur camp devant Troye. Ils avoient fortifié ce camp, tant pour leur propre sûreté, que pour mettre les vaisseaux à l'abri des incursions de l'ennemi. Il n'est pas aisé de concevoir comment on pouvoit, après un certain temps, faire usage de pareils bâtimens qui devoient être extrêmement déjettés & entrouvers. Il falloit bien

[a] *Iliad.* l. 1, v. 485. = *Odyss.* l. 2, v. 389, l. 11, *Odyss.* l. 11, v. 20. = *Hesiod.* Op. & Dies. v. 624. = *Strabo*, l. 4, p. 298.

[b] *Iliad.* l. 1, v. 308. = v. 2. = *Hesiod.* Op. & Dies. v. 631.

[c] Voyez Acad. des Inscript. t. 7 Hist p. 38.

[d] *Iliad.* l. 7, v. 437.

des

des ſoins pour les réparer. Les Grecs devoient y être d'autant plus attentifs que navigeant ſur la Méditerranée, leurs vaiſſeaux demandoient une ferme conſiſtance. La lame ſur cette mer eſt très-courte & très-fréquentée, par conſéquent elle heurte plus ſouvent le navire, & le fatigue beaucoup plus que ne fait l'Océan.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quant à la maniere de conduire un vaiſſeau, tout nous prouve à quel point les Grecs des temps héroïques étoient ignorans dans cet art. Quoique ces Peuples gouvernaſſent à la vue des terres, autant qu'il leur étoit poſſible (1), ils étoient forcés néanmoins, dans bien des occaſions, de prendre la pleine mer (2). J'ignore par quel moyen les pilotes pouvoient alors diriger leur route. Nous tirons de grands ſecours de l'obſervation des hauteurs méridiennes du ſoleil. C'eſt ainſi qu'on détermine avec facilité l'élévation du Pôle, & on gouverne en conſéquence.

(1) Virgile, en faiſant ranger à ſon Héros les côtes de la Grece, d'Italie & de Sicile, au lieu de le conduire par la haute Mer, s'eſt en ce point conformé aux anciennes pratiques.

(2) C'eſt ce qu'on appelle pour les galeres, *faire canal.*

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Mais ces pratiques étoient absolument inconnues aux navigateurs Grecs. Ils ne se doutoient pas des opérations que nous faisons pendant le jour pour assurer la route d'un vaisseau en pleine mer.

A l'égard de celles qui s'exécutent pendant la nuit, on voit que les Grecs avoient dès-lors quelques notions de l'utilité qu'on peut tirer de l'observation des étoiles pour se conduire sur mer. On prétend qu'ils devoient ces connoissances à Nauplius, un des Argonautes [a]. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'art de diriger la route d'un bâtiment par l'aspect des étoiles, devoit être assez ancien dans la Gréce. Homère nous dépeint Ulysse conduisant sa nacelle en regardant attentivement *les Pleïades*, le *Bouvier*, *l'Ourse* & *Orion* [b]. On voit aussi Calypso ordonner à ce Prince de faire route en laissant à gauche la *grande Ourse* [c]. Cette constellation étoit le principal guide des pilotes Grecs [d]. J'ai fait voir

[a] *Theon. Alex.* ad Arat. Phœn. p. 7.

[b] *Odyss.* l. 5, v. 272 & 275, &c.

[c] Ibid. v. 276 & 277.

[d] Voyez *Scheffer*, l. 4, c. 6, p. 297, &c.

dans la premiere Partie de cet Ouvrage les inconvéniens de cette pratique, & les dangers qui devoient en réſulter. D'ailleurs ces obſervations ne pouvoient être alors que bien groſſieres & bien défectueuſes. Elles ſe faiſoient à la vue ſimple ; les Grecs n'avoient point d'inſtrumens pour prendre hauteur.

II PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Ils connoiſſoient encore moins les cartes Marines. Comment pouvoient-ils donc s'aſſurer des terres qu'ils vouloient gagner ; ou au contraire éviter les écueils, les rochers & les côtes où il y avoir danger d'échouer ? Quel devoit être enfin leur embarras, lorſqu'ils étoient accueillis d'une tempête. Dans les nuits ſombres, dans les gros temps qui ne permettent pas d'appercevoir les étoiles, un pilote ne pouvoit pas faire route. Il falloit pour lors errer à l'avanture [b] & aborder où l'on pouvoit. Homère fait arriver Ulyſſe dans différens pays ; mais c'eſt toujours ſans que ce Héros ſe doute des climats où il ſe trouve [c].

[a] Tome 2, Liv. 4, Chap. 2, p. 226.
[b] Voy. *Virgil.* Æneid. l. 3, v. 200, &c.
[c] *Odyſſ.* l. 6, v. 119, &c. l. 9, v. 174, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Remarquons encore que les Grecs dans les siécles dont je parle, manquoient de plusieurs machines dont l'usage paroît indispensable dans la navigation. Du temps des Argonautes, ils ne connoissoient pas encore les anchres [a]. Je doute même qu'on en fît usage dans le siécle d'Homère. Le mot Grec qui sert à désigner une anchre proprement dite, ne se trouve dans aucun de ses Poëmes. Il n'en emprunte aucune comparaison. Si l'on veut ensuite examiner attentivement les différentes manœuvres décrites par ce Poëte, lorsqu'il parle de vaisseaux entrans soit dans des ports, soit dans des rades peu fréquentées, il n'y en a aucune qui puisse faire soupçonner que les Grecs se serviſſent d'anchres. Je sçais bien qu'il y a quelques passages dans l'Iliade & dans l'Odissée qu'on traduit ordinairement pour *jetter l'anchre*; mais c'est mal à propos & sans fondement [b].

[a] *Plin.* l. 36, sect. 23, p. 741. = *Arrian.* Perip. Pont Eux. p. 121.

[b] Les passages dont il s'agit se trouvent dans l'Iliade, l. 1, v. 436. = *Odyss.* l. 15, v. 497, & l. 2, v. 137. Ἐκ δ' εὐνὰς βάλον, = ὑπ' εὐνὰς βαλέειν. On traduit ces passages par *jetter l'Anchre*. La raison sur laquelle les anciens Critiques, tels qu'Eustathe & Hesychius, se fondent pour interpréter εὐνὴ par *Anc-*

Les Grecs alors n'employoient, à ce qu'il paroît, que de grosses pierres pour arrêter leurs vaisseaux. Quand Ulysse est arrivé à la rade des Lestrigons, il attache son vaisseau à un rocher avec des cables [a]. Lorsque ce Prince part du port des Phéaciens, les rameurs détachent le cable qui arrêtoit le navire par le moyen d'une pierre trouée à laquelle il étoit noué [b]. Il me paroît donc démontré qu'alors les Grecs ne connoissoient pas les anchres,

che, c'est, disent-ils, qu'εὐνάζω, qui signifie *dormir*, vient d'εὐνη. Or, ajoutent-ils, l'immobilité d'un vaisseau qui est à l'anchre peut fort bien être représentée comme une espece de sommeil, sur-tout en style Poétique. Διὰ τὸ ἀγκύρας ἐκβαλλομένης εὐνηθῆναι τὴν ναῦν, *eò quòd anchorâ dejectâ, navis veluti dormiat.* C'est sans doute d'après cette explication que les Lexicographes rendent le mot εὐνὴ par *Anchre*.

Mais je ne crois point cette explication à l'abri de toute critique. Je doute d'abord que l'on puisse dire, même en style Poétique, d'un vaisseau qui est à l'anchre, qu'il dort. Car de quelque maniere qu'on l'attache, il a toujours son roulis. De plus, ne peut-on pas dire également d'un vaisseau attaché par des cables à un rocher, ou soutenu par des grosses pierres, qu'il dort, comme on le diroit d'un vaisseau arrêté par des *Anchres*.

Je crois donc que par εὐνὴ, on ne doit point entendre les *Anchres*, telles que les Grecs les ont eues par la suite, mais de grosses pierres qui servoient à arrêter les vaisseaux.

[a] *Odyss.* l. 10, v. 96.
[b] Ibid. l. 13, v. 77.

& qu'au défaut de cette machine, ils
II. PARTIE. se servoient de grosses pierres (1).

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt de la Royauté chez les Hébreux.

Il y a bien de l'apparence aussi que ces peuples n'avoient point l'usage de la sonde. Homère n'en parle jamais, & rien d'ailleurs ne paroît contredire son silence. Jugeons d'après ces faits, des dangers auxquels les navigateurs Grecs étoient exposés. Difficilement pouvoient-ils connoître la profondeur de la mer, sçavoir sur combien de brasses ils étoient, être sûrs que le mouillage étoit bon, &c. Ils couroient donc risque de toucher à chaque instant. De plus, n'ayant point d'anchres, quand la tempête les surprenoit proche des côtes hérissées de rochers, ou des bancs, quelle devoit être leur situation ? Ils étoient exposés à voir leur bâtiment se briser, ou tout au moins échouer à chaque moment. Le moindre accident qu'ils avoient à craindre étoit de dériver considérablement. Ils devoient être jettés souvent hors de leur route; car je ne crois pas que les Grecs connussent alors l'art d'enter

(1) C'est par cette raison que le mot λίθος, signifie en plusieurs occasions une *Anchre*. Voyez le trésor de *H. Etienne*, au mot λίθος.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

plusieurs mâts les uns au-dessus des autres. Ils ne pouvoient par conséquent profiter des différents lits de vent, & il ne leur étoit pas possible, lorsqu'ils étoient une fois affalés à une côte, de s'en écarter & de s'élever au large; les voiles hautes étant les seules qui puissent agir en pareille occasion. Enfin on ne voit pas que dans les siécles héroïques il y eût des pilotes-lamaneurs pour gouverner à la vue des rades & des ports d'entrée difficile. Je ne doute donc point que les naufrages ne fussent alors très-fréquens. Aussi les Anciens faisoient-ils tant d'estime des pilotes, que l'histoire n'a pas dédaigné de conserver les noms de plusieurs d'entre eux. On nomme ceux qui conduisirent en Créte le vaisseau de Thésée [a]. Il est beaucoup question dans le voyage des Argonautes de Typhis qui servoit de pilote à ces fameux avanturiers [b]. On n'a pas non plus oublié Ancée qui le remplaça dans cette fonction [c]. On voit enfin qu'Homère parle avec les plus grands éloges de Phron-

[a] *Plut.* in Thes. p. 7.
[b] *Apollod.* l. 1, p. 42 & 43. = *Hygin.* Fab. 14, p. 36.
[c] *Apollod.* l. 1, p. 49. = *Hygin.* Fab. 14, p. 46.

tis, pilote du vaisseau de Ménélas [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hebreux.

Il ne me reste plus qu'à parler du Commerce maritime des Grecs aux temps héroïques. Il ne devoit pas être bien considérable : ces Peuples n'étoient pas alors en état d'entreprendre des voyages de long cours. Je doute qu'ils connussent l'Océan ; ou s'ils en avoient entendu parler, c'étoit comme d'une mer inaccessible. Ce ne fut que plus de six cents ans après l'expédition des Argonautes, que les Grecs oserent y entrer [b]. A l'égard du golphe Arabique, & de la mer rouge, ils n'y ont point navigué avant Alexandre.

D'ailleurs pour qu'une nation puisse se livrer au trafic maritime, il faut, ou que le pays qu'elle habite produise naturellement de grandes richesses, ou qu'elle y supplée par son industrie. Les Grecs, dans les temps dont il s'agit, n'étoient ni dans l'une ni dans l'autre position. La Gréce n'est point riche en minéraux ; & son sol, pour être fertile, a besoin d'être bien cultivé. Ses anciens Habitans dénués d'arts

[a] *Odyss.* l. 3, v. 282, &c. = [b] Voyez *Herod.* l. 4, n. 152.

Depuis la mor. de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

& d'industrie n'étoient plus en état de tirer de la terre tout ce qu'elle auroit pû rendre ; aussi étoient-ils en général fort pauvres [a] ; d'ailleurs à peine avoient-ils entre eux quelque communication [b]. Dépourvus des richesses naturelles, & des moyens qui y suppléent, avec quoi ces peuples auroient-ils donc pû trafiquer ?

Indépendamment de ces raisons, d'autres obstacles s'opposoient encore aux progrès du trafic maritime dans la Gréce. Il n'y avoit point alors de sûreté sur les mers. Elles étoient infestées de pirates. Sans parler des Cariens, des Phéniciens, & des Tyrrhéniens, les Grecs eux-mêmes s'étoient adonnés à la piraterie dès l'instant qu'ils avoient eu quelque habitude avec la mer [c]. Ils y avoient porté cet esprit de rapine & de brigandage qui les animoit sur terre [d]. Le métier de corsaire n'étoit point infame aux temps héroïques, au contraire on s'en faisoit honneur [e]. Les Souverains mêmes s'en

[a] *Athen.* l. 6, c. 4, p. 231 & 232.
[b] Voyez *suprà*, p. 221.
[c] Voyez *Odyss.* l. 3, v. 73, &c. = *Thucyd.* l. 1, p. 4. = *Strabo*, l. 17, p. 142.
[d] Voyez *suprà*, p. 234 & 235.
[e] Voyez *Thucyd.* l. 1,

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

méloient. Ménélas, dans l'Odyſſée, ne rougit point de dire à Piſiſtrate & à Télémaque, qui admiroient ſes richeſſes, qu'elles étoient le fruit de ſes courſes maritimes [a]. C'eſt par cette voie que pluſieurs Princes Grecs avoient amaſſé des tréſors conſidérables [b]. On ſent aiſément quel tort une pareille licence pouvoit faire au commerce maritime, & combien il devoit en être interrompu.

Minos paſſoit dans l'antiquité pour le premier qui eût commencé à donner la chaſſe aux pirates [c]. Mais il paroît que, du temps des Argonautes, on prit des meſures plus efficaces encore pour les réprimer. Plutarque rapporte, d'après un ancien Auteur, qu'on fit alors un réglement dans la Gréce, qui défendoit à qui que ce fût de mettre en mer des vaiſſeaux qui portaſſent plus de cinq hommes. Jaſon ſeul fut excepté de cette loi générale. On lui donna

p. 4 & 6. = *Feith.* Antiq Hom. l. 2, c. 9, p. 192, l. 4, c. 12, p. 498.

On penſoit de même autrefois chez les peuples du Nord. On y regardoit la piraterie comme un moyen légitime d'acquérir des richeſſes. *Bibliotheque Anc. & Mod.* t. 2, p. 256 & 261, &c.

[a] L. 4, v. 90, &c.

[b] *Odyſſ.* l. 3, v. 301, l. 14, v. 230, &c.

[c] *Thucyd.* l. 1, p. 4.

au contraire commiſſion expreſſe de courir les mers à main armée pour détruire les corſaires & les brigands [a]. IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Si l'on pouvoit accepter les idées du célébre Bianchini, ſur les motifs qui occaſionnerent la guerre de Troye, il s'enſuivroit que dès-lors les Grecs auroient dû faire un commerce très-étendu, & qu'en général la navigation & le trafic maritime auroient été le principal objet de la politique de ces peuples. M. Bianchini, en effet, veut que la guerre de Troye ait eu pour objet, non le prétendu raviſſement d'Hélène, mais la navigation & le commerce libres de la mer Egée & du Pont-Euxin. Tel fut, ſelon lui, le véritable motif qui arma les Grecs contre les Troyens. Cette expédition, ajoute-t-il, ne ſe termina point par la deſtruction de l'empire Troyen, mais par un traité de commerce avantageux aux Grecs [b].

Je ne crois point devoir m'arrêter à réfuter un paradoxe ſi ſingulier, qui voudroit réduire l'Iliade à une pure hiſtoire allégoriſée dans le goût Orien-

[a] *Clidemus*, apud *Plut.* in Theſ. p. 8.

[b] La Iſtoria Univerſale, Deca III, cap. 30, pag. 452, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

tal. On peut mettre hardiment ce ſyſtême au nombre de ceux qu'enfante une imagination vive & féconde ; mais qui dénué de la moindre vraiſemblance, ſe trouve abſolument démenti par tout ce qui peut nous reſter de notions hiſtoriques ſur l'objet & les événemens de la guerre de Troye.

FIN DU QUATRIEME LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

L'ÉPOQUE dont nous ſommes occupés préſentement, offre pour l'art Militaire les mêmes reſſources que pour les Loix, les Arts & les Sciences. Je dirai plus. Les ſiécles ſuivans ne fourniſſent pas, à beaucoup près, autant de connoiſſances ſur tous ces objets. A l'égard de l'Art Militaire particulie-

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

rement, il eſt certain que depuis les ſiécles héroïques juſqu'au temps de Cyrus, on n'apperçoit ni changement ni progrès dans la maniere de faire la guerre chez les Peuples dont je trace ici l'hiſtoire. Ainſi ce qu'on va lire peut ſervir à fixer nos idées ſur les connoiſſances qu'ont eues de l'Art Militaire, pendant une longue ſuite de ſiécles, les Egyptiens, les Aſiatiques & les Grecs.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Egyptiens.

L'ÉGYPTE, généralement parlant, n'a jamais été guerriere. Plus appliquée à faire fleurir les Loix, les Arts & les Sciences, qu'à exercer ſon Peuple aux combats, les vertus militaires n'étoient pas celles qu'elle cultivoit avec le plus de ſoin. Auſſi n'eſt-ce point par l'éclat de ſes armes que l'Egypte s'eſt attirée l'attention de la poſtérité. Il faut avouer cependant qu'elle a produit quelques Conquérans, dont les exploits ne le cédent à aucun de ceux des plus fameux Héros de l'antiquité.

On doit mettre à juſte titre dans ce nombre Séſoſtris, qui monta ſur le trône vers l'an 1650 avant J. C. [a]. Son régne eſt l'époque de la gloire militaire des Egyptiens. Ce Prince, dévoré de l'ambition la plus vaſte, ne ſe propoſa rien moins que la conquête

[a] Voyez Tome 3, Liv. 1., p. 22.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

de l'univers [a]. Il prit en conſéquence les meſures néceſſaires pour aſſurer le ſuccès de ſes armes. Son premier ſoin fut de régler l'état des troupes. Cet objet, apparemment, avoit été négligé, ou du moins mal ordonné par ſes prédéceſſeurs, puiſque les Anciens ont regardé Séſoſtris comme l'Auteur des réglemens concernant la diſcipline & le ſervice Militaire en Egypte. C'eſt pourquoi je rapporterai à ſon regne ce que les Auteurs de l'antiquité nous ont tranſmis ſur ce ſujet.

On voit que la maxime des Egyptiens étoit d'entretenir toujours ſur pied une milice nombreuſe, partagée en deux corps; celui des Calaſires & celui des Hermotybies. L'un montoit à cent ſoixante mille hommes, & l'autre à deux cents cinquante mille. L'uſage étoit de diſtribuer ces troupes dans ſes différentes Provinces du Royaume [c]. Les ſoldats n'avoient point de paye, & il leur étoit défendu d'exercer aucun art méchanique [d]. Mais l'Etat

[a] *Diod.* l. 1, p. 63.
[b] *Ariſt.* de Rep. l. 7, c. 10. = *Diod.* l. 1, p. 105. & 106.
[c] *Herod.* l. 2, n. 164, & *ſuiv.*
[d] Id. ibid. n. 165. & 166.

avoit pourvu abondamment à leur entretien. On avoit assigné à chaque soldat douze arures de terre exempte de toutes sortes de charges & d'impositions [a]. Ils les affermoient à des laboureurs qui les faisoient valoir & leur en rendoient une certaine redevance [b].

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

C'étoit d'entre les Calasires & les Hermotybies qu'on tiroit la garde du Prince. Elle étoit composée de deux mille hommes qui se relevoient tous les ans. Dans l'année d'exercice on donnoit par jour d'extraordinaire à chaque soldat cinq livres de pain, deux

[a] *Herod.* l. 2, n. 168. — *Diod.* l. 1, p. 85.

Ces douze arures égalent à peu près onze arpens mesure de Paris. L'arure dont il s'agit ici étoit une mesure superficielle, qui, suivant Hérodote, avoit cent coudées Egyptiennes en tout sens, ou dix mille coudées quarrées. Les Savans sont assez d'accord que le Dérach du Caire qui, suivant Greaves, est de 1 pied 8 pouces 6 $\frac{212}{355}$. lignes de roi, est parfaitement égal à l'ancienne coudée Egyptienne, & que cette mesure n'a jamais souffert aucune altération. A ce compte l'arure devoit être de 814 toises, 28 pieds 85 pouces 51 $\frac{237}{5041}$ lignes quarrées, & par conséquent 12 arures valoient 9777 toises 19 pieds 16 pouces 36 $\frac{2844}{5041}$ lignes quarrées. L'arpent de Paris est, comme l'on sait, précisément de 900 toises quarrées, ainsi onze arpens valent 9900 toises quarrées. Il ne s'en falloit donc que de 122 toises, 16 pieds 127 pouces 107 $\frac{807}{5041}$ lignes quarrées, que 12 arure Egyptiennes n'égalassent onze arpens mesure de Paris.

[b] *Diod.* l. 1, p. 85.

IIe PARTIE.

Depuis la mort ... cob, jusqu'à l'établiss. mt. de la Royauté chez les Hébreux.

livres de viande, & la valeur de deux ou trois pintes de vin. On peut juger par ce détail que le soldat avoit non-seulement de quoi subsister; mais qu'il étoit même en état d'entretenir sa famille. Car l'intention du législateur avoit été de favoriser le mariage aux troupes, attendu que le fils étoit obligé de suivre la profession de son pere [b].

Quant à la discipline Militaire, les Anciens nous ont transmis peu de détails sur cet article. Ils nous apprennent seulement que ceux qui abandonnoient leurs rangs, ou qui désobéissoient à leurs Généraux, étoient notés d'infamie. Ils pouvoient cependant s'en relever, s'ils réparoient leur faute par des actions de vigueur & d'éclat. La maxime des Egyptiens étoit qu'il falloit laisser au soldat le moyen de rétablir son honneur, & lui faire comprendre qu'il devoit être plus sensible à cette perte qu'à celle de la vie [c]. Car la profession Militaire étoit en grande considération chez ces Peuples.

[a] *Herod.* l. 2, n. 168.

[b] *Diod.* p. 85. = *Herod.* n. 166. = *Arist.* de Rep. l. 7, c. 10. = *Dicæarchus* apud *Schol. Apollon. Rhod.* l. 4, v. 272.

[c] *Diod.* l. 1, p. 89.

Après les familles sacerdotales celles qu'on estimoit le plus, étoient, comme parmi nous, les familles destinées aux armes [a]. On voit encore que dans les armées Egyptiennes la droite étoit le poste d'honneur [b].

Il résulte de ce qu'on vient de lire que, dans les temps ordinaires, les forces de l'Egypte montoient à quatre cents dix mille hommes; mais lorsque le Souverain jugeoit à propos d'augmenter ses troupes, ou qu'il étoit nécessaire de les recruter, c'étoit parmi les laboureurs qu'on prenoit des soldats [c]. L'Histoire de Sésostris va nous prouver qu'on avoit quelquefois recours à cet expédient.

L'armée que ce Monarque leva répondoit à la grandeur de ses projets. Elle étoit forte de six cents mille hommes de pied, de vingt-quatre mille chevaux & de vingt-sept mille chariots armés en guerre [d], sans parler d'une flotte de 400 voiles équipée sur la mer rouge [e].

[a] *Herod.* n. 168. *Diod* p. 85.
[b] *Diod.* l. 1, p. 77 & 78.
[c] *Diod.* l. 1, p. 33.
[d] Ibid. p. 64.
[e] Ibid.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Séſoſtris s'étant mis en marche, conduiſit ſon armée du côté du midi, & tomba d'abord ſur les Ethiopiens. Les ayant défaits, il leur impoſa pour tribut l'obligation de lui apporter tous les ans une certaine quantité d'or, d'ébenne & d'yvoire [a]. Revenant enſuite ſur ſes pas, il paſſa dans l'Aſie dont ſa flotte rangeoit les côtes. Tout plia devant lui. Mais il ſeroit difficile de déterminer juſqu'à quel point préciſément ce Conquérant porta ſes armes dans cette partie du monde. Si l'on en croit certains Auteurs, Séſoſtris paſſa le Gange, traverſa toutes les Indes, & parvint juſqu'à l'Océan oriental [b]. Mais ce fait paroît peu vraiſemblable. Hérodote borne l'étendue des conquêtes de ce Monarque; d'un côté aux parties de l'Aſie ſituées le long du golphe Arabique, & de l'autre aux provinces occidentales du même continent [c]; & le témoignage de cet Auteur eſt d'un grand poids ſur tout ce qui concerne les événemens

[a] Ibid. = *Herod.* l. 2, n. 110. = *Strabo*, l. 16, pag. 1114

[b] *Diod.* p. 64, = *Strabo*, p. 1114. = *Lucan.* Pharſal. l. 10, v. 276.

[c] L. 2, n 102, 103, & 106.

de cette haute antiquité. Ajoutons que le trajet depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan oriental, paroît absolument impossible pour une armée telle que celle de Sésostris. A l'égard de l'Europe, les Historiens de l'antiquité s'accordent à dire que la Thrace fut le terme de ses conquêtes, dans cette partie du Monde [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Au surplus l'expédition de ce Monarque ne nous fournira presque aucun éclaircissement sur la maniere dont on pouvoit faire la guerre de son temps. Les particularités ne nous en sont point connues. Nous ignorons les moyens que Sésostris employa pour réduire si promptement ce nombre infini de nations dont parlent les Anciens. Ce qu'on en sçait, c'est qu'alors on faisoit un fort grand usage des chariots armés en guerre. C'étoit la principale force des armées. On a déja vû que le monarque Egyptien en avoit vingt-sept mille. Il est dit aussi dans l'Ecriture, qu'il en y avoit un grand nombre dans l'armée que Pharaon leva pour marcher à la poursuite des Israë-

[a] *Herod.* n. 103. = *Diod.* l. 1, p. 65.

lites. Ce n'étoit pas au reſte un uſage particulier à l'Egypte, il a été commun à tous les Peuples de l'Antiquité.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On a lû dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la plûpart des Anciens attribuoient à Orus l'invention de monter à cheval; quelques-uns néanmoins en faiſoient honneur à Séſoſtris [b]. J'ai dit alors, que cette opinion ne me paroiſſoit pas bien fondée. Je ne répéterai point ici les raiſons qui m'ont déterminé à la rejetter. J'ajouterai ſeulement que ceux qui rapportent à Séſoſtris l'art de monter à cheval, ont vraiſemblablement mal interprété la tradition. Elle portoit ſans doute que ce Prince avoit imaginé le premier de former un corps de cavalerie. Il y en avoit en effet dans ſon armée. Dans le dénombrement des troupes de Séſoſtris, Diodore diſtingue expreſſément la cavalerie, d'avec les chariots armés en guerre. On remarque la même diſtinction dans la deſcription que l'Ecriture fait des forces ramaſſées par Pharaon pour opprimer

[a] *Exod.* c. 14, verſet 7. = [b] Lib. 5, p. 298. = [c] L. 1, p. 64.

les Hébreux dans leur fuite [a]. Je crois donc pouvoir concilier les différens rapports des Anciens, en attribuant à Séſoſtris l'inſtitution de la cavalerie dans les armées Egyptiennes. C'eſt peut-être à cette nouveauté qu'il fut redevable de la promptitude de ſes exploits.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quoi qu'il en ſoit, la rapidité des conquêtes de ce Monarque prouve que la plûpart des Peuples qu'il attaqua étoient fort ignorans dans l'art Militaire. Il n'y avoit ni villes ni fortereſſes pour arrêter les progrès du vainqueur [b]. On n'en peut pas douter, lorſqu'on lit l'énumération des pays ſubjugés par Séſoſtris. Si ce Prince eut rencontré dans ſon chemin quelques places un peu fortifiées, & ſi l'on eût été inſtruit dans l'art de les défendre, il auroit employé plus de neuf années à ſoumettre un ſi grand nombre de Peuples. C'eſt cependant à ce court eſpace que les Anciens bornent la durée de ſon expé-

[a] *Omnis equitatus Pharaonis, currus ejus & EQUITES. Exod.* c. 14, verſet 23.

On trouve auſſi dans les anciennes verſions les mots ἵππος, ὁ ἀναβάτης *equus & inſidens equo.*

[b] Voyez la Premiere Partie, Tome 2, Liv. 5, p. 281.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

dition [a], & le fait est très-probable. Ce que nous sçavons des conquêtes d'Alexandre, d'Attila, de Gengiskam, de Tamerlan, &c. montre avec quelle facilité un Conquérant pouvoit anciennement parcourir la terre.

L'ignorance où l'on étoit alors sur l'art de la guerre défensive, rendoit plus faciles les moyens de faire subsister une armée aussi nombreuse que celle de Sésostris. J'ai dit ailleurs que le gain d'une bataille ouvroit aux vainqueurs un pays immense : il s'emparoit de tout, & ce qu'il retiroit des Peuples vaincus le mettoit en état d'entretenir & de faire subsister ses troupes [b]. Il est très-probable encore que l'armée de Sésostris pouvoit être divisée en plusieurs corps qui marchoient & agissoient séparément. Il est dit néanmoins que faute de vivres, elle pensa périr dans la Thrace, & que ce Conquérant fut obligé de revenir sur ses pas [c]. Cette circonstance me feroit penser que Sésostris trouva dans ces contrées une résistance qu'il n'avoit point éprouvée

[a] *Diod.* l. 1, p. 65.

[b] Voyez la Premiere Partie, Tome 2, Liv. 5, pag. 21.

[c] *Diod.* l. 1, p. 65.

ailleurs

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ailleurs. Le fait est d'autant plus vraisemblable, que les Thraces ont toujours passé pour un des peuples les plus belliqueux de l'antiquité.

Il ne paroît pas que Sésostris ait pris aucune mesure pour conserver à ses successeurs les vastes contrées qu'il s'étoit soumises[a]. Satisfait d'avoir vaincu des Nations innombrables, ce Monarque ne songea point aux moyens d'assurer ses conquêtes. Aussi n'eurent-elles point de suite. Leur durée peut se comparer à leur rapidité. Les Provinces que les Egyptiens venoient de subjuguer furent aussi-tôt perdues qu'acquises : le vaste Empire formé par Sésostris ne passa point à sa postérité.

Si ce Prince négligea d'assurer ses conquêtes, il ne mérite pas le même reproche à l'égard de ses Etats héréditaires. De retour en Egypte, il employa le loisir que la paix lui laissoit, à mettre ce Royaume à l'abri de toute invasion. Dans cette vue, il fortifia tout le côté de l'Egypte qui regarde l'Orient, & dont l'accès étoit facile, par un mur prolongé jusqu'à la lon-

[a] *Justin*, l. 1, c. 1.

IIe PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

gueur de 1500 stades (1). Ce rempart s'étendoit depuis Péluse, située sur une des bouches du Nil, jusqu'à Héliopolis bâtie à l'endroit où le fleuve commence à se partager [a]. Sésostris fit exécuter encore d'autres travaux qui contribuoient autant à la sûreté qu'à l'utilité de son Royaume. Il fit creuser un grand nombre de canaux le long du Nil. Ces ouvrages changerent la face de l'Egypte. Auparavant c'étoit un pays ouvert de tous côtés, qu'on pouvoit parcourir en entier à cheval & en chariot. Mais au moyen de cette quantité de canaux, l'Egypte devint un pays coupé, & Sésostris la rendit presqu'impraticable aux voitures & même aux chevaux [b].

(1) 62 à 63 lieues.

[a] *Diod.* l. 1, p. 67.

[b] *Herod.* l. 2, n. 108. = *Diod.* l. 1, p. 66 & 67. Si l'on en croit Hérodote, Sésostris rendit l'Egypte absolument impraticable aux chevaux; mais ce sentiment ne me paroît pas exact, car il s'en seroit suivi qu'on auroit négligé d'élever des chevaux. Or nous voyons au contraire par plusieurs passages de l'Écriture, que sous les rois des Juifs, il devoit y avoir une prodigieuse quantité de chevaux en Egypte, & qu'ils étoient même alors très-estimés. Voyez 3. *Reg.* c. 10, ℣. 28, 29. = 2. Paral. c. 12, ℣. 3. = *Isaias*, c. 36, ℣. 9. Cant. Cant. c. 1, ℣. 8.

Il vaut donc mieux dire, avec Diodore, que ce nombre prodigieux de canaux rendit l'Egypte très-difficile à parcourir en voitures, & presqu'inaccessible à la cavalerie.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Depuis le regne de ce Monarque jusqu'à celui de Séſac, c'eſt-à-dire, pendant près de ſept cents ans, on ne voit point que l'Egypte ſe ſoit ſignalée par aucune entrepriſe militaire. Il paroît que cet eſprit de gloire & de conquêtes qui l'avoit animée ſous Séſoſtris, s'éteignit en très-peu de temps. Selon quelques Auteurs, ce ſeroit ſur ce Prince même qu'il en faudroit rejetter le blâme. Appréhendant, dit-on, que le goût pour la guerre n'inſpirât à ſes ſujets des ſentimens d'indépendance, il chercha les moyens d'amolir leurs mœurs, & d'énerver leur courage. On aſſure qu'il ne réuſſit que trop bien à opérer ce funeſte changement, & que les Egyptiens ne tarderent pas à dégénérer [a]. Cette politique de Séſoſtris étoit fondée, au ſurplus, ſur la connoiſſance que ce Prince avoit du caractere des peuples qu'il avoit à gouverner. On aſſure, en effet, que les anciens Souverains de l'Egypte avoient été expoſés à de fréquentes révoltes, & de tout temps ils avoient pris des meſures pour s'en garantir, & préve-

[a] *Nymphodor.* apud *Scholiaſt. Sophocl.* Œdip. Colon. v. 318, p. 283. Edit. H. Stephan. 1568.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

nir les complots & les factions [a]. Séſoſtris crut ſans doute avoir beſoin des mêmes précautions, & il en fit uſage. J'aurai ſujet de revenir ſur cette politique des Monarques Egyptiens dans la troiſieme Partie de cet Ouvrage [b].

[a] *Diod.* l. 1, p. 100. = *Plut*, t. 2, p. 180. A.
[b] Liv. 2, Chap. 2.

CHAPITRE SECOND.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Des Peuples de l'Aſie.

ON a vu dans le premier Livre, que nous ignorions totalement les événemens arrivés dans l'Empire d'Aſſyrie durant le cours des ſiecles qui nous occupent préſentement. Il eſt par conſéquent impoſſible de préſenter aucune idée ſur l'état où étoit alors l'Art Militaire dans la plus grande partie de l'Aſie. Nous ne pouvons parler que des peuples qui habitoient les côtes occidentales de cette partie du monde. L'invaſion de la Paleſtine par les Iſraélites nous fournira quelques détails & quelques réflexions ſur la maniere dont on faiſoit la guerre dans ces contrées, au temps de Moïſe, de Joſué & des Juges. Je pourrois auſſi comprendre ſous l'article préſent l'expédition des Grecs devant Troye. Je n'en parlerai cependant qu'au chapitre de la Gréce, pour ne pas tomber dans des répétitions qu'il ſeroit indiſpenſable d'éviter.

IIe. PARTIE.

Plusieurs circonstances ont déjà pu donner lieu de remarquer qu'entre tous les peuples de l'antiquité, il y en a peu dont les progrès dans les arts & dans les sciences aient été aussi rapides que ceux des premiers habitans de la Palestine [a]. L'histoire des guerres qu'ils ont eues à soutenir contre les Israélites ne nous donneroit pas une grande idée de leur habileté dans l'art militaire, si on ne savoit que les événemens en avoient été ménagés par les décrets de la Providence. Le Seigneur avoit frappé tous les peuples de ces cantons d'un esprit de terreur & d'aveuglement [b]. Ce n'est donc point à leur lâcheté ou à leur ignorance qu'on doit imputer les succès rapides & continuels du peuple Hébreu. Il paroît au contraire que ces Nations étoient fort aguerries, & qu'elles n'étoient point dépourvues des connoissances qu'on pouvoit avoir alors de la science militaire.

[a] Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

On voit d'abord que les peuples de

[a] Voyez la première Partie, Tome 2, Liv. 4, Chap. 2, Art. 1, p. 228. — Tome 3, Liv. 2, Chap. 4, Art. 2, p. 324. *Supra*, Liv. 4, Chap. 2, p. 194.

[b] *Exod.* c. 23, vers. 7.

la Paleſtine avoient beaucoup de cavalerie dans leurs armées [a], méthode qui n'a jamais été connue que des Nations policées. Ils avoient auſſi un grand nombre de charriots de guerre [b], & connoiſſoient parfaitement l'art de s'en ſervir. L'Ecriture obſerve que la Tribu de Juda ne put point réduire les habitans des vallées, parce qu'ils avoient une grande quantité de charriots armés de faulx [c]. C'étoient donc des peuples belliqueux exercés aux armes & aux combats.

IIe PARTIE

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai eu occaſion d'inſiſter ſouvent ſur l'ignorance où l'on étoit autrefois dans l'art de munir & de défendre les villes. Je viens de dire que probablement Séſoſtris n'avoit point rencontré de Places fortifiées dans ſa courſe. L'invaſion de ce Prince avoit apparemment fait faire des réflexions aux habitans de la Paleſtine. C'eſt en effet dans ces contrées que l'Hiſtoire offre le premier exemple de Places fortifiées. Moïſe nous apprend que les villes y étoient défendues par des murailles très-hautes & par des portes munies de barres

[a] *Joſué*, c. 11, ỳ. 4. = [b] Ibidem. = [c] *Judic.* c. 1, ỳ. 19.

IIe. PARTIE.

& de poteaux [a]. Il paroît auſſi que dès-lors on connoiſſoit dans ces contrées l'uſage des machines propres à renverſer les remparts des villes qu'on aſſiégeoit [b]. On ne voit pas cependant que ni dans les guerres entrepriſes par Moïſe, ni dans celles que Joſué & ſes ſucceſſeurs ont conduites, il ſoit fait mention de ſiéges entrepris & ſoutenus en forme, quoiqu'il y ſoit parlé très-ſouvent de priſes de villes. Voici ce que pluſieurs paſſages nous apprennent touchant la maniere dont alors on tâchoit de ſe rendre maître d'une place. On dreſſoit une embuſcade; l'armée enſuite s'avançoit contre la ville: les aſſiégés en ſortoient pour livrer bataille. On feignoit de plier, & lorſqu'on les avoit attirés à une certaine diſtance, le corps placé en embuſcade marchoit vers la place, & la trouvant vuide de combattans, s'en emparoit & y mettoit le feu. A ce ſignal l'armée qui plioit faiſoit volte-face & chargeoit l'ennemi. Les troupes qui s'étoient rendues maîtreſſes de la ville en reſſortoient alors & achevoient la défaite [c].

[b] Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

[a] *Deut.* c. 3, verſet 5.
[b] Ibid. l. 20, verſ. 19.
[c] *Joſué*, c. 8, ỳ. 12, &c. = *Judic*, c. 20, ỳ. 29, &c.

J'avoue naturellement que je ne comprends pas une ſemblable manœuvre. Comment ſuppoſer en effet dans les aſſiégés, aſſez peu de prévoyance pour ne pas laiſſer dans la place un corps de troupes capable de la garantir d'un coup de main? Comment d'ailleurs imaginer qu'on oubliât même de fermer les portes? Cette précaution ſi ſimple ſuffiſoit pour mettre une ville à l'abri de pareilles ſurpriſes. Mais, je l'ai déja dit, tous ces événemens n'arrivoient que par un ordre ſpécial de la Providence.

Un fait qui me paroît preſque auſſi étonnant, c'eſt la ſécurité & la tranquillité des habitans de la Paleſtine ſur la marche & le ſéjour des Iſraélites dans leurs environs. On ne voit point que pendant 40 ans que le peuple Hébreu a erré dans ces contrées, les Nations voiſines s'en ſoient beaucoup inquiétées. La plûpart ne furent informées du deſſein des Iſraélites que lorſqu'elles ſe virent prêtes d'en être attaquées. Dans quel endroit du Monde connu une troupe de plus d'un million d'ames [a],

[a] *Num.* c. 1, verſets 45 & 46.

IIe PARTIE

Depuis la mort de Jacob, juſqu'a l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

pourroit-elle aujourd'hui ſe raſſembler ſans alarmer les Etats voiſins, & ſans qu'on lui envoyât demander compte de ſes projets ? On peut répondre que dans ces temps reculés, il n'y avoit point ou peu de commerce entre les Peuples. A peine les Etats les plus voiſins entretenoient-ils quelques relations les uns avec les autres. Auſſi une nation n'étoit-elle preſque jamais inſtruite des deſſeins formés à ſon préjudice, qu'au moment où elle voyoit l'ennemi à ſes portes. Les Peuples étoient donc toujours ſurpris, & par-conſéquent preſque tonjours vaincus.

L'hiſtoire des guerres dont il eſt parlé dans les Livres de Moiſe, de Joſué & des Juges, prouve la vérité de ce que j'ai déja répété pluſieurs fois, que le gain d'une bataille étoit pour l'ordinaire déciſif dans les ſiécles dont je parle. On y voit des guerres terminées ſouvent en un mois, quelquefois même en deux ou trois jours. C'eſt qu'on ne connoiſſoit point alors l'art de ſe ſervir de places fortifiées. Il ne reſtoit par conſéquent aucun moyen aux vaincus pour défendre leur liberté

& pour composer avec le vainqueur après une premiere défaite [a].

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'ai rien de particulier à dire sur la maniere dont étoient armés alors les Hébreux & les habitans de la Palestine. Ils se servoient de toutes les espéces d'armes qu'on sçait avoir été en usage chez les Peuples de l'antiquité. Je remarquerai en finissant cet article, que dès-lors plusieurs Peuples alloient à la guerre parés de tout ce qu'ils avoient de plus riche & de plus précieux. Les troupes de Mandian portoient des anneaux, des pendans d'oreilles, des brasselets & des colliers d'or. Leurs chameaux étoient ornés de bossettes, de carquans & de plaques du même métal [b]. Cette coutume, à ce qu'il paroît, a toujours eu lieu chez les Orientaux, & le temps ne l'a point abolie (1).

[a] Voyez la premiere Partie, Tome 2, Liv. 5, p. 281, 282.

[b] *Num.* c. 31, ℣. 50.

Judic. c. 8, ℣ 21-24, 26.

(1) Elle subsiste encore aujourd'hui dans toutes les contrées de l'Asie.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

LES premieres guerres dont parle l'hiſtoire Grecque, ne ſont ni aſſez intéreſſantes, ni aſſez inſtructives pour mériter une attention particuliere. Ce n'étoit, à proprement parler, que des incurſions de barbares, qui n'avoient d'autre but que de ravager des terres, faire des eſclaves, enlever des troupeaux; &c. [a]. Leurs armées étoient peu nombreuſes, & n'avoient pas beaucoup de chemin à faire pour ſe rencontrer. On ne ſçavoit ni fortifier les frontieres, ni faire la guerre dans le plat-pays. Une bataille décidoit ordinairement la querelle [b]. Rien ne pouvoit alors arrêter le vainqueur. Anciennement les villes dans la Gréce étoient toutes ouvertes; nul ouvrage n'en défendoit l'approche; elles n'é-

[a] Voyez *Feith.* Antiq. Homer. l. 2, c. 7, §. 2.

[b] Voyez *Pauſ.* l. 9, c. 9.

toient pas même fermées de murailles [a]. Une guerre étoit donc bientôt terminée. Mais les hoſtilités recommençoient ſans ceſſe. Jamais les Peuples n'étoient tranquilles. Il falloit être toujours armé. Auſſi n'y avoit-il autrefois ni paix ni ſûreté dans la Gréce [b].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'hiſtoire parle, à la vérité, d'une citadelle élevée dans Athènes par Cécrops [c]. On prétend que Cadmus en fit autant lorſqu'il jetta les fondemens de Thèbes [d]; & Danaüs uſa, dit-on, de la même précaution quand il ſe vit maître du trône d'Argos [e]. Mais, ſelon toutes les apparences, les fortereſſes d'Athènes, de Thèbes & d'Argos étoient peu conſidérables. Je préſume qu'elles ſervoient plutôt à tenir en reſpect les habitans de ces villes, qu'à les défendre contre les attaques de leurs ennemis.

L'expérience inſtruit, & le temps eſt un grand maître. Les Grecs ſentirent à la fin la néceſſité de fermer leurs villes, pour les mettre à l'abri du pil-

[a] *Thuc.* l. 1, p. 4. *Ariſt.* de Rep. l. 7, c. 11, l. 2, p. 438. D.
[b] *Thuc.* loco cit.
[c] Tome 3, Liv. 1, Chapitre 4, Art. 1, p. 36.
[d] Ibid. Art. 4, p. 84.
[e] Ibid. Art. 2, p. 73.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

lage & des invaſions. Amphion qui régnoit à Thébès, vers l'an 1390 avant J. C. fut, dit-on, le premier qui imagina de pourvoir à la sûreté de ſa capitale. Il l'environna de murailles flanquées de tours de diſtance en diſtance [a]. Cette maniere de fortifier les places, quoique ſimple, étoit néanmoins ce qu'on pouvoit imaginer de meilleur dans ces temps reculés. Les tours ſaillantes défendoient le flanc & le parapet des murailles. Elles procuroient d'ailleurs aux aſſiégés l'avantage de tirer ſur l'ennemi d'un lieu ſupérieur, & d'être en même temps peu expoſés à ſes coups.

Il eſt probable que pluſieurs Princes de la Gréce ne tarderent pas à imiter l'exemple d'Amphion. C'eſt un fait au ſurplus dont la diſcuſſion eſt peu néceſſaire. Je n'ai point à rendre compte d'événemens qui y aient rapport. Je paſſe donc à l'hiſtoire de la guerre de Thèbes, la plus mémorable qui ſe ſoit faite entre les Peuples de la Gréce, aux temps héroïques.

Œdipe, dont l'hiſtoire eſt trop con-

[a] *Hom.* Odyſſ. l. 11, v. 262, &c. = *Hygin.* Fab. 69, p. 120.

nue pour m'arrêter à la retracer, avoit remis ſa couronne à ſes deux enfans, Etéocle & Polynice. Ces Princes, au lieu de la partager, convinrent de regner tour à tour, chacun pendant un an. Etéocle en qualité d'aîné monta le premier ſur le trône. L'année expirée, Polynice lui redemanda le ſceptre. Mais Etéocle avoit trouvé trop d'appas à le porter. Il refuſa de s'en déſaiſir. Polynice indigné ſe retire chez Adraſte, roi d'Argos. Il gagne l'amitié de ce Prince, obtient ſa fille en mariage, avec promeſſe d'un prompt ſecours pour l'aider à monter ſur le trône. Adraſte en effet commence par envoyer un Ambaſſadeur repréſenter à Etéocle les droits de Polynice. Etéocle joignant la perfidie à l'injuſtice, veut faire aſſaſſiner le Député d'Argos. Adraſte irrité de cette lâche trahiſon, regarde dès lors la querelle de Polynice comme lui étant perſonnelle, & ſe prépare à en tirer vengeance. Il leve des troupes, & ſe ligue avec pluſieurs Princes, & les engage à marcher avec lui contre Etéocle.

II.-PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Etéocle prévoyant ſans doute qu'il ſeroit bientôt attaqué, n'avoit rien né-

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

gligé pour sa défense. Il s'étoit ménagé des Alliés, & avoit rassemblé des forces nombreuses. Les armées s'étant mises en campagne de part & d'autre, se rencontrerent sur les bords du fleuve Ismène. Les Thébains, dès le premier choc, lâcherent pied, & se réfugierent dans leur ville. Les vainqueurs en formerent aussi-tôt le siége [b]. C'est le premier dont il soit parlé dans l'Histoire Grecque.

Les Grecs étoient alors fort ignorans dans cette partie de la science militaire. Ils ne sçavoient point conduire une attaque [c]. Ces peuples ne s'attachoient, à ce qu'il paroît, qu'à resserrer les assiégés, & à les empêcher de sortir de la place, & encore s'y prenoient-ils assez mal. J'en juge ainsi d'après ce que l'on trouve dans les anciens Auteurs sur les dispositions que formerent les Argiens pour se rendre maîtres de Thèbes. Cette ville avoit sept portes. Les assiégeans partagerent en conséquence leurs troupes en sept

[a] *Apollodor.* l. 3, p. 150 & 153. = *Diodor.* l. 4, p. 308, &c. = *Pauſ.* l. 9, c. 9.

[b] *Apollodor.* p. 154. = *Pauſ.* l. 9, c. 9.

[c] *Pauſ.* loco cit.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

diviſions qu'ils placerent vis à-vis chaque porte [a]. Mais on ne voit point qu'ils connuſſent alors l'art de tirer des lignes de circonvallation.

On pourroit imaginer qu'aux temps dont je parle, les Grecs pratiquoient l'eſcalade; c'eſt-à-dire, que pour forcer une place, ils appliquoient contre les murailles un grand nombre d'échelles, ſur leſquelles ils faiſoient monter pluſieurs files de ſoldats. On pourroit même aller juſqu'à croire que ces peuples avoient dès-lors inventé quelques machines propres à la défenſe des villes aſſiégées. Ce ſentiment ſeroit fondé ſur les circonſtances de la mort de Capanée, qui voulant, dit-on, eſcalader les murs de Thèbes, tomba frappé d'un coup de foudre [b]. Mais nous verrons dans la ſuite que vraiſemblablement l'eſcalade n'étoit pas en uſage chez les Grecs, même au temps du ſiége de Troye, & moins encore les machines de guerre. Je penſe donc

[a] *Apollodor.* l. 3, pag. 153. = *Æſchil.* Sept. ad Theb. v. 42-55, 56. = *Euripid.* Phœniſſ. act. 3, v. 744. = *Pauſ.* l. 9, c. 8. = *Philoſtrat.* Imagin. l. 1, c. 6.

[b] *Apollodor.* l. 3, pag. 155. = *Euripid.* Phœniſſ. act. 4, v. 1179, &c. = *Diod.* l. 4, pag. 309. = *Pauſ.* l. 9, c. 8.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

que le ſiége de Thèbes fut conduit à peu près comme celui de Troye, c'eſt-à-dire, que les aſſiégeans retranchés dans leur camp devant la ville, en formerent le blocus. Le ſeul objet alors étoit, comme je l'ai déja dit, d'empêcher les aſſiégés de faire des ſorties, de les reſſerrer & de leur couper les ſecours & les vivres. Telle étoit autrefois la maniere de ſe rendre maître d'une place.

La conduite des aſſiégés répondoit à l'attaque des aſſiégeans. Il eſt dit qu'Etéocle avoit diviſé ſa garniſon en autant de corps que l'étoit l'armée ennemie [a]. La défenſe d'une place conſiſtoit donc à faire de fréquentes ſorties pour tâcher de forcer le camp des aſſiégeans, ou du moins pour intercepter leurs convois & les affamer [b]. Il ſe livroit de fréquens combats entre les deux partis [c]. C'eſt à cette ignorance dans l'art d'attaquer les places, qu'on doit attribuer la durée extraordinaire de certains ſiéges dont il eſt parlé dans l'Antiquité.

[a] *Æſchil.* Sept ad Theb. v. 57 & 58. = *Apollodor.* l. 3, p. 154 = *Euripid.* Phœniſſ. act. 3, v. 744, &c.

[b] Voyez *Iliad.* l. 18, v. 509, &c.

[c] Voyez *Infrà*, p. 316.

Comme celui de Thèbes traînoit en longueur, les deux freres, Etéocle & Polynice, prirent la résolution de terminer leur querelle par un combat singulier. Ils se battirent sous les murs de la ville, à la vûe des deux armées, & se percerent mutuellement.

Arrêtons-nous un moment à réfléchir sur l'idée que les Anciens avoient de l'amour & du respect qu'ils croyoient dûs à la patrie. Rien n'étoit plus injuste & plus criant que le procédé d'Etéocle envers son frere. Cependant de tous les Auteurs anciens qui ont eu occasion de traiter ce sujet, il n'en est aucun qui n'ait jugé Polynice indigne des honneurs de la sépulture, pour avoir troublé le repos de sa patrie, & amené dans son sein une armée étrangere [a].

La mort des deux freres ne mit point fin à la guerre. Créon, oncle de ces Princes, s'emparant de l'autorité souveraine, anima les Thébains à vanger la mort de leur Roi. Le succès répondit à leur fermeté & à leur courage. Ils firent une sortie si bien conduite,

[a] *Æschil.* Sept. ad Theb. v. 1021, &c. = *Sophocl.* in Antig v. 204, &c. = *Euripid.* in Phœniss. v. 1280.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'ils culbuterent les assiégeans, forcerent leur camp & les taillerent en piéces. Adraste fut, dit on, le seul qui pût échapper de cette déroute complette [a]. L'avantage que les Thébains remporterent dans cette occasion leur coûta néanmoins bien cher, & depuis il passa en proverbe de dire *une victoire à la Thébaine*, ou à la *Cadméenne*, pour désigner une action où le vainqueur étoit au moins aussi maltraité que le vaincu [b].

La premiere guerre de Thèbes fut bientôt suivie d'une seconde occasionnée par le procédé barbare de Créon. Les Argiens en se retirant avoient laissé la campagne toute couverte de leurs morts. On sçait quelles étoient les idées des Anciens au sujet des cadavres qui demeuroient sans sépulture. Adraste envoya donc des Ambassadeurs à Créon pour demander la permission de faire inhumer ses soldats. Créon eut l'inhumanité de la refuser. Adraste pénétré de douleur, implora le secours des

[a] *Pausan.* l. 9, c. 9.

[b] *Herod.* l. 1, n 166. = *Diod.* l. 11, p. 412 & 413. = *Paus.* l. 9, c. 9. = Voyez dans les Adages d'Erasme, *Cadmea victoria*.

Athéniens. Ils étoient alors gouvernés par Thésée. Ce Prince sensible aux droits de la Religion & de l'humanité, marcha en personne contre Thèbes, & força Créon de laisser Adraste rendre les derniers devoirs à ses soldats. Les uns prétendent que ce fut par le gain d'une bataille [a]; d'autres au contraire disent que ce fut au moyen d'une trève [b]. C'est même, ajoute-t-on, le premier traité qui ait été fait pour retirer les morts [c]. Disons à ce sujet, qu'anciennement demander une pareille permission, c'étoit s'avouer vaincu.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'entrerai point dans le détail de la guerre que les enfans des Princes qui avoient péri devant Thèbes, recommencerent dix ans après la premiere : cet événement ne fournit aucune instruction particuliere. Je dirai seulement que cette expédition finit par la prise de Thèbes, que les vainqueurs détruisirent entiérement [d]. Je me hâte de venir à la guerre de Troye.

[a] *Herod.* l. 7, n. 2. = *Isocrat.* Encom Helen. p. 310. = Panegyr. p. 75. = *Eurip.* Suppl. v. 591. = *Apollodor.* l. 3, p. 157. = *Paus.* l. 1, c. 39.

[b] *Plut.* in Thes. p. 14. A.

[c] *Philocor.* apud *Plut.* loco cit. = *Plin.* l. 7, sect. 57, p. 416.

[d] *Apollodor.* l. 3, pag. 159.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Cette entreprise, célébre à bien des égards, mérite toute notre attention. Les circonstances en sont très-propres à nous faire connoître comment on faisoit alors la guerre dans la Gréce & dans l'Asie Mineure.

Personne n'ignore que ce fut l'enlévement d'Hélène qui détermina les Grecs à porter leurs armes devant Troye. Cet outrage n'intéressoit, à proprement parler, que Ménélas & Agamemnon; mais ces deux freres se trouvant alors les deux plus puissants Princes de la Gréce, engagerent toute la Nation à épouser leur querelle (1). Cependant il y avoit déjà quelques semences d'animosité entre les Grecs & les Troyens. Tantale, pere de Pélops & trisayeul d'Agamemnon & de Ménélas, avoit enlevé, ou fait périr Ganimède, grand oncle de Priam. Ainsi on peut dire que Pâris, petit neveu de Ganimède, enleva Hélène par forme de répresailles contre Ménélas;

(1) Ce ne fut point par force ni par crainte que les Princes de la Grece suivirent Agamemnon & Ménélas devant Troye, comme Thucydide le prétend, l. 1, p. 7. Homere dit très clairement le contraire. *Iliad.* l. 1, v. 157 & 158. = Voyez aussi *Pausan.* l. 3, c. 12.

arriere-petit fils du raviſſeur de ſon grand oncle. Il ne fut donc pas difficile de préſenter aux Grecs cet attentat comme une injure faite à toute la nation. Ce motif détermina ces peuples à déclarer la guerre aux Troyens (1).

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les préparatifs en furent très-longs. Il s'écoula près de dix années entre l'enlévement d'Hélène & le départ des Grecs. On ne doit pas en être ſurpris. Il ne s'étoit point encore fait une pareille entrepriſe dans la Gréce. C'étoit la premiere fois que la nation ſe liguoit en Corps pour faire la guerre [a]. On vouloit aſſembler des forces conſidérables. Il falloit de plus équiper une flotte. Ne ſoyons donc pas étonnés que les préparatifs de cet armement ayent duré dix ans. Ce temps fut employé à réunir les forces des différens Princes de la Gréce, & à conſtruire les douze cents vaiſſeaux ſur leſquels on tranſporta l'armée. Ajoutons que les Grecs

(1) Hérodote, l. 1, *init.* fait remonter, d'après une ancienne tradition, les ſujets de haine entre les Grecs & les Aſiatiques, beaucoup plus haut. Mais j'avoue que je ne trouve aucun rapport entre les faits qu'il allegue, & le motif de l'expédition des Grecs devant Troye.

[a] *Thucyd.* l. 1, *p.* 3.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hebreux.

allant dans un pays assez éloigné, avoient besoin de prendre bien des précautions. Ils ne devoient en effet envisager d'autres ressources dans l'Asie, que celles qu'ils pourroient se procurer à la pointe de l'épée [a]. Toutes les forces de la Gréce rassemblées montoient à peu près à cent mille hommes ; armée peu nombreuse, eu égard à la quantité de Rois & de peuples qui étoient entrés dans cette ligue (1).

Le temps que les Grecs avoient employé à préparer leur armement, avoit donné aux Troyens celui de se disposer à les bien recevoir. Priam avoit levé des troupes nombreuses, & s'étoit fortifié du secours des plus puissans Princes de l'Asie. Ses troupes nationales pouvoient monter à cinquante

[a] *Thuc.* Ibid. p. 9. 1

[b] Je suis le calcul de Thucydide, p. 9. = Voy. au surplus *Méziriac*, ad Epist. *Ovid.* t. 2, p. 319.

(1) *Thucydide*, ibid. prétend que la Grece auroit pu fournir un plus grand nombre de troupes ; mais la difficulté de les faire subsister fut cause, dit il, qu'on n'en mena pas une plus grande quantité. Cette raison me paroît peu solide. Je suis persuadé que les Grecs mirent en campagne toutes les forces qu'ils purent lever, & si leur armée ne fut que de cent mille combattans, c'est que la Grece n'en pouvoit pas fournir alors davantage.

mille

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

mille hommes [a]. Mais celles de ses alliés étoient beaucoup plus considérables. Quant aux fortifications de Troye, elles consistoient dans une enceinte de murailles flanquée de tours de bois [b], & dans des barrieres au-devant des portes [c]. Il est bien singulier que cette ville ne fût point entourée d'un fossé. On voit Patrocle, après avoir repoussé les Troyens dans un combat très-vif, monter d'emblée sur les murs de Troye [d], action que le Poëte n'auroit certainement pas supposée s'il eût fallu franchir un fossé, ou dont au moins il se seroit expliqué. Ce fait me donneroit encore à penser que les murs de Troye n'étoient construits qu'en terre. On est obligé en effet de donner beaucoup de talus à ces sortes d'ouvrages, autrement tout ébouleroit. C'est donc à la faveur du talus que Patrocle mon-

[a] *Iliad.* l. 8, v. 562. On ne doit point avoir d'égard au discours d'Agamemnon, *Iliad.* l. 2, v. 126, &c. où il avance que si les Grecs étoient rangés à table dix à dix, & qu'on prît, par chaque dixaine, un Troyen pour servir d'échanson, il y auroit plusieurs dixaines qui en manqueroient. C'est une exagération que le Poëte met dans la bouche d'Agammemnon, pour encourager les Grecs, & rabaisser les Troyens.

[b] *Virgil.* Æneid. l. 2, v. 460, &c.

[c] *Iliad.* l. 3, v. 153, l. 21, v. 537.

[d] Ibid. l. 16, v. 702.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

te brusquement sur les murs de Troye; car si c'eût été à l'aide d'une échelle, Homère qui est si exact à marquer les détails, n'auroit pas omis cette circonstance (1).

Après une navigation longue & pénible, les Grecs aborderent au promontoire de Sigée. La descente ne se fit pas sans opposition de la part des Troyens. Il se donna un combat sanglant. Les Grecs y furent victorieux. Ils prirent terre, s'établirent sur le rivage, formerent leur camp, & s'y retrancherent [a].

Je ne sçais comment définir l'entreprise des Grecs contre Troye. Ils se proposoient de prendre cette ville. Je ne vois cependant ni plan ni dessein dans leur conduite. On ne trouve dans le récit que les Anciens font de cet événement célébre, aucune circonstance qui caractérise un siége. On ne voit point les Grecs former de dispositions

(1) L'expression dont Homere s'est servi pour peindre cette action de Patrocle, suffit, à ce que je crois, pour prouver le sentiment que j'avance. Il dit qu ce Héros monta ἐπ' ἀγχοῦνος τείχεος, Observons encore qu'Homere donne dans une autre occasion, le nom de *muraille* à un simple rempart de terre. *Iliad.* l. 20, v. 145.

[a] *Thuc.* l. 1, p. 9.

pour s'approcher de la place, & moins encore pour l'attaquer. Ils n'ouvrent point de tranchées, ils ne font point uſage de la ſappe, ni même de l'eſcalade. Quant aux machines de guerre, Homère n'en parle jamais, lui qui d'ailleurs s'eſt plû à traiter de tout ce qui concerne l'art militaire. Enfin il paroît que les Grecs n'avoient pas même pris la précaution de reconnoître Troye. Le haſard ſeul les inſtruiſoit des endroits forts ou foibles de la place [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt également difficile de reconnoître, dans leurs opérations devant Troye, le blocus d'une ville. Ils ne tirent point de lignes de circonvallation, ils ne diſpoſent point de corps de troupes autour de la place; en un mot, ils ne font aucune des manœuvres, & ne conduiſent aucun des travaux propres & néceſſaires à reſſerrer les aſſiégés dans leurs murs. Troye ne fut jamais inveſtie. La preuve, c'eſt que pendant les dix années que les Grecs furent campés ſous ſes murailles, on ne voit pas que les vivres y aient jamais manqué. Il y a plus. Les

[a] Voyez *Iliad.* l. 6, v. 435.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hebreux.

secours étrangers qui venoient aux Troyens entroient librement dans la place. Le camp des Grecs en étoit fort éloigné [a]. L'espace étoit si grand que les armées avoient plus de terrein qu'il n'en falloit pour se ranger de part & d'autre en bataille. Aussi n'est-il question dans l'Iliade que des combats que les deux partis se livroient journellement. Les Troyens s'avançoient très-loin de leurs murailles. Les Grecs sortoient de leurs retranchemens & alloient à leur rencontre dans la plaine. C'étoit alors qu'on en venoit aux mains. Représentons-nous deux armées, l'une campée sous les murs d'une place, & l'autre retranchée à une grande distance, s'assaillant réciproquement, & nous aurons une idée très-juste de la position des Grecs & des Troyens. Nous comprendrons aussi fort aisément comment Troye a pû résister pendant dix années entieres aux efforts de toute la Gréce rassemblée devant ses murailles. Les forces étoient à peu près égales, & il n'y avoit point, à proprement parler, d'attaques de la part des Grecs,

[a] *Iliad.* l. 3, B, v. 318, l. 5, v. 791. *& passim.* Voyez aussi *Strabon*, l. 13, p. 893.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Ils ignoroient alors entiérement l'art de faire des siéges, & s'ils parvinrent enfin à se rendre maîtres de Troye, ce ne fut qu'à la faveur d'un stratagême grossier (1), & qui ne réussit encore que par une insigne trahison (2).

Il faut donc écarter toute idée de siége; mal-à-propos caractériseroit-on ainsi l'expédition des Grecs devant Troye. Ces peuples, comme on vient de le voir, n'avoient alors aucune notion de cette partie de la guerre. Examinons seulement quelles pouvoient être leurs connoissances par rapport aux autres objets de l'art militaire.

Je commence par les campemens, & je dis que l'art n'en étoit pas inconnu aux Grecs dans les temps héroïques. La disposition de leur camp devant

(1) C'est ce qu'on doit penser du fameux cheval de bois, & c'est aussi l'idée qu'Homere nous en donne. *Odyss.* l. 4, v. 272.

En vain quelques Ecrivains bien postérieurs à ce Poëte, ont ils voulu trouver dans cette circonstance, l'image d'une machine de guerre propre à renverser les murailles d'une ville. Le silence d'Homere, sur cet article, dément toutes leurs conjectures. Voyez aussi *Bannier*, Explicat. des Fables, t. 7, p. 280.

(2) Il me paroît assez bien prouvé qu'Enée & Anténor livrerent leur patrie aux Grecs. Voyez *Dion. Halicarn.* l. 1, p. 37. = *Dictys. Cret.* l. 4, c. 22. = *Paus.* l. 10, c. 27.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Troye paroît en général assez bien ordonnée. L'enceinte en étoit considérable, car il étoit question non-seulement d'y retirer les troupes, mais aussi d'y enfermer toute la flotte, ces peuples étant alors dans l'usage de tirer leurs bâtimens à sec lorsqu'ils prévoyoient devoir être quelque temps sans s'en servir [a]. Le promontoire Sigée, où les Grecs avoient pris terre, se trouvant trop étroit pour qu'on pût y ranger de front les douze cents vaisseaux qui composoient la flotte, on les avoit disposés sur deux lignes. Les bâtimens qui avoient abordés les premiers étoient avancés vers la ville, & faisoient le premier rang. On avoit mis au second ceux qui étoient venus les derniers. Ils touchoient presque à la mer [b].

Les troupes campoient entre l'intervalle formé par ces deux lignes [c]. Au centre on avoit menagé une grande place où se tenoient les vivandiers. On rendoit la justice dans ce même endroit. On y avoit aussi dressé les autels destinés au culte des Dieux [d]. L'armée mar-

[a] Voyez *suprà*, Liv. 4, Chap. 4, p. 264.
[b] *Iliad.* l. 14, v. 30, &c. l. 9, v. 43 & 44.
[c] Ibid. l. 15, v. 652.
[d] Ibid. l. 11, v. 805, &c. compar. avec l. 8, v. 222, &c.

choit ſous différens Chefs, dont Agamemnon étoit le Généraliſſime. Chaque Chef avoit ſon quartier marqué & ſéparé [a]. Le camp des Grecs enfin étoit un camp retranché, autant pour mettre leurs vaiſſeaux à l'abri des attaques de l'ennemi, que pour n'être pas eux-mêmes ſurpris par les Troyens qui venoient ſouvent les inſulter juſques dans leurs tentes. Ces retranchemens conſiſtoient dans un rempart de terre, flanqué d'eſpace en eſpace de tours de bois (1). L'ouvrage étoit défendu par un foſſé large & profond revêtu de paliſſades. On y avoit ménagé différentes iſſues pour que les troupes puſſent ſortir & rentrer librement [b].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'armée campoit ſous des tentes, ou

[a] *Iliad.* l. 8, v. 222, &c.

(1) La preuve qu'Homere n'a voulu déſigner qu'un rempart de terre, & des tours de bois, c'eſt que tout l'ouvrage fut fini en un jour. l. 7, v. 475.

Il y a plus. On voit dans une occaſion Sarpédon, forçant le camp des Grecs, embraſſer un des creneaux de la muraille en queſtion, & le tirer à lui de toute ſa force. Le creneau obéit à l'effort de ce Héros, & emporte, en s'écroulant, une partie du mur, où il fait une breche capable de laiſſer entrer pluſieurs hommes de front. L. 12, v. 397, &c.

Homere ne ſe ſeroit certainement pas permis une pareille fiction, ſi la muraille qu'il fait bâtir aux Grecs eût été en maçonnerie.

[b] *Iliad.* l. 7, v. 436; &c. l. 12, v. 36.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

plutôt sous des baraques, telles qu'Homère décrit celle d'Achille [a]. On faisoit une garde exacte. Les Grecs étoient dans l'usage non-seulement de poser des sentinelles, mais encore d'établir des gardes avancées [b]. Homère remarque comme un manque de discipline de la part des Troyens d'avoir négligé cette précaution [c]. C'étoit aussi la coutume d'allumer de grands feux pendant la nuit [d]. On prenoit ce moment pour envoyer des espions examiner les démarches de l'ennemi [e].

On voit que les Grecs dès les temps héroïques, étoient armés à peu-près de la même maniere que l'ont été la plûpart des peuples de l'antiquité. Ils avoient pour armes offensives la massue, la hache, l'épée, les fléches, le javelot & la fronde [f]. Ajoutons-y la pique dont on se servoit de deux fa-

[a] Ibid. l. 24, v. 448, &c. Ce Poëte appelle souvent ces barraques des *Maisons*. Ibid. v. 471 & 673.

[b] L. 9, v. 66.
[c] L. 10, v. 416 & 417.
[d] L. 8, v. 662.
[e] L. 10, v. 204, &c.
[f] L. 13, v. 716-599. 612, l. 15, v. 711, l. 7, v. 141.

Les Grecs ne faisoient pas grand cas des troupes qui se servoient de frondes. *Xenoph.* Cyroped. l. 7, p. 149. ⟹ *Q. Curt.* l. 4, c. 14, p. 232. Remarquons qu'Homere n'en donne jamais à ses Héros.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

çons différentes ; car tantôt on la lançoit de loin comme un javelot [a], & tantôt on l'employoit comme une épée pour se battre de près & à coups de main [b]. Si l'on s'en rapporte aux Écrivains de l'Antiquité, c'étoit des Crétois que les Grecs avoient appris l'usage des fléches [c]. Ces peuples passoient encore pour avoir inventé l'épée [d]. Il n'est pas aisé d'expliquer la maniere dont les Grecs portoient cette derniere arme. Autant qu'on le peut conjecturer, elle étoit suspendue par une espéce de baudrier qui portoit sur les deux épaules. Ce baudrier devoit être fait à peu-près comme des bretelles. Il étoit contenu par le moyen d'une ceinture qui s'agraffoit pardevant au bas de la cuirasse [e]. L'épée battoit sur la cuisse [f].

Les armes défensives étoient le bouclier, la cuirasse, le casque & des bot-

[a] *Odyss.* l. 8, v. 229.
[b] *Iliad.* l. 2, B. v. 50. = *Strabo*, l. 10, p. 688 & 689.
[c] *Diod.* l. 5, p. 282. = *Paus.* l. 1, c. 23.
[d] *Diod.* l. 5, p. 382. = *Isidor.* Orig. l. 14, c. 6.
[d] *Iliad.* l. 16, v. 135, l. 4, v. 132 & 133. = *Odyss.* l. 2, v. 3. = *Hesiod.* Scut. Hercul. v. 221, &c. = *Virgil.* Æneid. l. 8, v. 459.
[f] *Iliad.* l. 1, v. 190, l. 5, v. 516. = *Odyss.* l. 9, v. 300, l. 11, v. 48. = *Virgil.* Æneid. l. 10, v. 786, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissem. de la Royauté chez les Hébreux.

tines de métal pour garantir les jambes [a]. Hérodote prétend que les Grecs avoient reçu des Egyptiens le bouclier & le casque [b]. Dans les commencemens ces armes n'étoient faites que de la peau des animaux (1). On apprit ensuite à les fabriquer de métal.

Je n'ai rien de particulier à dire sur la forme qu'avoient anciennement les casques des Grecs. Il n'en est pas de même des boucliers. On voit d'abord qu'ils étoient d'une grandeur étonnante, ayant presque la hauteur d'un homme [c]. Mais ce qu'on ne comprend

[a] *Veith.* Antiq. Hom. l. 4, c. 8.

[b] L. 4, n. 180.

Par le moyen sans doute des différentes colonies qui passerent successivement dans la Gréce, dès les temps les plus reculés, on trouve en effet une grande conformité entre les boucliers des Egyptiens & ceux des Grecs aux temps héroïques. Voyez *Bochart*, Phaleg. l. 4, c. 33, p. 334 & 335.

Il y avoit cependant sur ce sujet différentes traditions dans la Gréce. Voy. *Apollodor.* l. 2, p. 67 & 68. = *Diod.* l. 5, p. 382. = *Pl.* l. 7, c. 57, p. 415.

(1) Leur nom même le désigne. Le mot latin *Scutum*, *Bouclier*, vient du mot Grec Σκῦτος, qui signifie *du cuir*. Les anciens boucliers étoient presque toujours faits de peaux de bœuf.

Galea, CASQUE, vient de Γαλῆ, qui veut dire *Belette*, parce que les premiers casques étoient faits de la peau de cet animal. Voyez *Eustath.* ad *Iliad.* l. 3, v. 336, p. 421. *lin.* 8.

[c] *Iliad.* l. 6, v. 117, 118, l. 16, v. 802, l. 7, v. 219. = *Tyrtæus* Carm.

nullement, c'est la maniere dont les Grecs portoient cette arme aux temps de la guerre de Troye, & l'usage qu'ils en pouvoient faire. Il paroît très clairement qu'alors on ne portoit point le bouclier au bras. Il étoit attaché au cou par une courroye & pendoit sur la poitrine. Lorsqu'il s'agissoit de se battre, on le tournoit sur l'épaule gauche, & on le soutenoit avec le bras. Pour marcher, on le rejettoit derriere le dos, & alors il battoit sur les talons [a]. Je l'avoue naturellement, je ne conçois pas d'après cette description, comment on pouvoit se servir du bouclier. Cette arme ne pouvoit être que d'une foible utilité, & devoit causer beaucoup d'embarras & d'incommodité, eû égard sur tout à son volume immense. Comment un soldat pouvoit-il se battre ? A peine étoit-il en état de se remuer. Il ne devoit pas avoir les mouvemens

311, v. 23, &c. = *Schol.* ad *Iliad.* l. 2, v. 389. = *Bochart*, Phaleg. l. 4, c. 33, p. 334 & 335. = *Feith.* l. 4, c. 8, §. 5, Animadv. p. 78.

[a] *Iliad.* l. 2, v. 388, 389, l. 5, v. 796, 797, &c. l. 12, v. 294, l. 14, v. 404, 405, l. 15, v. 479, l. 16, v. 106, l. 20, v. 261, 262 & 278. l. 6, v. 117. l. 11, v. 544. = *Herod.* l. 1, n. 171.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

libres. D'ailleurs on perdoit la principale utilité du bouclier, qui me paroît avoir été particuliérement destiné à parer les coups qui menaçoient la tête.

On ignore dans quel temps les Grecs ont cessé de porter leurs boucliers d'une façon si peu naturelle & si désavantageuse. On sçait seulement que les Cariens, peuple très-belliqueux, changerent cet usage bisarre & grossier. Ils enseignerent aux Grecs à porter le bouclier passé dans le bras par le moyen de courroies faites en forme d'anses qu'ils trouverent l'art d'y attacher.

A l'égard des cuirasses, il paroît qu'on leur donnoit anciennement une forme differente de celle qui étoit en usage au temps de la guerre de Troye [b]. Je ne m'arrêterai point à ce détail. Je finis en observant qu'alors la plûpart des armes étoient de cuivre. Cadmus fut, dit-on, le premier qui en introduisit la connoissance dans la Gréce [c]. On sçait que les Anciens avoient

[a] *Herod.* l. 1, n. 171. == *Strabo*, l. 14, p. 976. == *Scholiast. Thuc.* l. 1, p. 6, *not.* 6.

[b] *Paus.* l. 10, c. 26.

[c] *Conon.* Narrat. 37, apud *Phot.* p. 445. == *Bochart*, Chan. l. 1, c. 19, p. 487 & 488. == Voyez aussi *suprà*, Liv. 2, Sect. 2de. Chap. 4, pag. 43 & 44.

le ſecret de durcir le cuivre par la trempe [a]. Comme on étoit dans ces ſiécles reculés très-ignorant dans l'art de travailler le fer, ce métal n'étoit employé qu'à fort peu d'uſage.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez Hébreux.

Plutarque obſerve avec raiſon qu'Homère repréſente toujours ſes héros bien armés [b]. Ils n'expoſent point témérairement leur vie. A l'égard des ſoldats, les Chefs ont grande attention de viſiter leurs armes [c]. Ils ont ſoin auſſi de faire prendre de la nourriture aux troupes avant que de les mener au combat [d].

Je ne crois pas qu'aux temps héroïques les Grecs euſſent aucune méthode, aucune regle pour diviſer & diſtribuer en différens corps la quantité d'hommes qui compoſent une armée. Au rapport de quelques Hiſtoriens, Meneſthée qui commandoit les Athéniens devant Troye, paſſoit pour avoir imaginé le premier l'art de former les troupes en bataillons & en eſcadrons [e].

[a] Voyez la premiere Partie, Tome 1, Liv. 2, Chap. 4, p. 338.

[b] In Pelopid. *init.*

[c] *Iliad.* l. 14, v. 381 & 382.

[d] Voyez *Feith.* Antiq. Hom. l. 4, p. 511. Animadverſ. p. 81.

[e] Voyez *Meurſ.* de Regn. Athen. l. 2, c. 8.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Mais ce fait me paroît aſſez peu vraiſemblable. On ne voit point dans Homère que les Grecs connuſſent alors cette pratique. Ce Poëte ne ſe ſert jamais d'aucun terme qui puiſſe le donner à entendre (1). On n'y reconnoît point non plus les différens grades d'Officiers dont il eſt parlé dans les Ecrivains poſtérieurs. Les perſonnages qu'Homère introduit ſur la ſcène paroiſſent tous égaux en autorité. Je ne parle point des uniformes. C'eſt une inſtitution abſolument moderne.

Quant à la maniere de mettre les troupes en bataille, les Grecs, dès le temps de la guerre de Troye, avoient ſur ce ſujet quelques principes. Neſtor & Mneſthée ſont célébrés par Homère comme deux Capitaines très-expérimentés dans l'art de ranger une armée en bataille [a]. On trouve dans l'Iliade le modèle de deux diſpoſitions différentes. Dans la premiere, Neſtor place en tête ſa cavalerie, c'eſt-à-dire, les chars en quoi conſiſtoit alors ce qu'Homère appelle cavalerie. L'infanterie eſt

(1) Il n'emploie jamais que le mot vague & général φάλαγξ.

[a] *Iliad.* l. 2, B. v. 60, &c.

rangée derriere les chars pour qu'elle puiſſe les ſoutenir. Neſtor met au centre ſes plus mauvaiſes troupes, afin de forcer ceux des ſoldats ſur leſquels il comptoit le moins à combattre. Les ordres que ce général donne à ſa cavalerie ſont de retenir leurs chevaux, de marcher en bonne ordre, ſans ſe mêler ni confondre les rangs. Il recommande ſur-tout qu'aucun des conducteurs de chars ne ſe pique de devancer ſes camarades pour charger le premier l'ennemi [a].

Dans une autre occaſion on voit au contraire l'infanterie ſe mettre en bataille en avant. La cavalerie la ſoutient en s'étendant derriere ſes bataillons [b]. Homère donne à connoître par le modèle de ces deux diſpoſitions, que dès la guerre de Troye les Grecs étoient aſſez inſtruits dans la Tactique pour ſçavoir qu'on devoit ranger les troupes différemment, ſelon que le terrein étoit plus ou moins ouvert. Ces peuples, au ſurplus, étoient alors dans l'uſage de ſerrer extrêmement leurs

[a] Ibid. l. 4, v. 297, &c. Voyez *Feith. Antiq. Hom.* p. 512.

[b] L. 11, v. 51.

IIe. PARTIE.

rangs [a], en observant néanmoins de laisser assez d'espace entre les files pour que les Chefs y pussent passer librement [b].

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Homère nous représente les Grecs gardant un profond silence au moment d'en venir aux mains, & les Troyens poussant au contraire de grands cris [c]. Cette pratique de jetter de grands cris en allant au combat étoit en usage chez plusieurs nations de l'antiquité [d]. Elle subsiste encore aujourd'hui dans bien des contrées. Les Turcs & tous les Orientaux jettent des hurlemens affreux dans l'instant qu'ils vont à la charge.

C'étoit un point d'honneur dans ces temps reculés de s'emparer des armes & du corps de l'ennemi vaincu. On trouve bien des exemples de cette façon de penser dans Homère [e] & dans les autres Ecrivains Grecs [f]. Aussi le premier soin des anciens héros, lorsqu'ils se sentoient blessés à mort, étoit-

[a] L. 13, v. 130, &c. l. 16, v. 211 & 215.
[b] *Iliad.* passim.
[c] *Iliad.* l. 3, v. 2 & 8; l. 4, v. 429, &c.
[d] Voyez *Feith.* l. 4, p. 516 & Animadvers. p. 82.
[e] *Iliad.* passim.
[f] Voyez *Herod.* l. 7, n. 224 & 225, l. 9, v. 22 & 23.

il de recommander à ceux en qui ils avoient le plus de confiance, de ne point laiſſer leurs armes ni leur cadavre en proie à l'ennemi. La crainte d'y être abandonnés leur cauſoit la plus cruelle inquiétude. Sarpédon en rendant les derniers ſoupirs paroît uniquement occupé de cette penſée [a]. La nuit terminoit toujours le combat [b]; uſage qui ſemble avoir été généralement obſervé chez les anciens Peuples.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il ſeroit difficile de repréſenter bien nettement les idées qu'Homère avoit d'une action générale. Quoique ce Poëte en faſſe de fréquentes deſcriptions, on n'en peut diſtinguer néanmoins ni la conduite ni l'effet. Il ne préſente point de plan, & n'offre point d'attaque ſuivie & raiſonnée. Homère parle à la vérité d'ordre de bataille [c]; mais on n'en remarque jamais d'application. On ne ſent point la maniere dont les troupes ſe mêlent & combattent. Le jeu des différens corps qui compoſent une armée ne ſe fait point appercevoir. On ne ſçait ſi c'eſt tout à la fois, ou par

[a] *Iliad.* l. 16, v. 495, &c.

[b] *Faith.* l. 4, p. 519, 520 & Animadverſ. p. 82

[c] *Supra*, p. 326.

IIe PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

divisions, que les troupes chargent. Point d'évolutions, point de mouvemens raisonnés pendant l'action. Aucune manœuvre, aucune opération enfin émanée de la tête du Général. Les Chefs dans la mêlée agissent autant & plus de la main que les soldats. Ils ne paroissent occupés qu'à se battre. Leur mérite consiste moins à bien commander une troupe, qu'à tuer un plus grand nombre d'ennemis. Aussi les batailles décrites dans l'Iliade ne présentent-elles jamais que des combats corps à corps. Trois ou quatre personnages de part & d'autre sement la terreur & renversent une armée entiere. Nos Amadis & nos Rolands n'en feroient pas davantage.

D'ailleurs comment concevoir ces longs entretiens que très-souvent deux héros ennemis ont ensemble sur le champ de bataille, au moment où les troupes sont le plus acharnées au combat [a]. Ces faits répugnent entiérement à l'idée que nous avons aujourd'hui d'une action générale. Homère s'est-il

[a] Voyez *Iliad.* l. 6, v. 119, &c. l. 13, v. 248, l. 20, v. 177. On en pourroit citer bien d'autres exemples.

réglé pour ſes deſcriptions de batailles ſur ce qui ſe pratiquoit du temps de la guerre de Troye, ou les a-t-il tirées de ſa pure imagination ? C'eſt ce que j'ignore.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il eſt beaucoup queſtion de cavalerie & de chevaux dans les combats de l'Iliade. On ne doit cependant pas s'y tromper. Par le terme de *cavalerie* Homère n'entend point de la cavalerie telle que nous en avons aujourd'hui dans nos armées, ni telle que les Grecs en ont eue dans les temps poſtérieurs à la guerre de Troye. Le mot de *cavalerie* ne déſigne chez ce Poëte que des chars tirés ordinairement par deux chevaux, & montés de deux hommes. A l'égard des cavaliers, il n'y en avoit point dans les armées Grecques, aux ſiécles héroïques, ni dans celles des autres Peuples dont parle Homère. Ce n'eſt pas que l'art de monter à cheval fût alors inconnu dans la Gréce. Je ne le préſume pas. Cette connoiſſance y avoit ſans doute été apportée très-anciennement par les colonies ſorties d'Egypte & de Phénicie, pays où l'équitation étoit en uſage dès les temps les plus

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

reculés [a]. Mais la méthode de faire servir des cavaliers à la guerre, & l'art d'en former des corps de troupes étoit inconnu aux Grecs des temps héroïques. La seule maniere d'employer alors les chevaux chez ces Peuples, étoit de les atteler à des chars, soit pour combattre, soit pour voyager [b]. C'est un fait attesté par tous les Ecrivains de l'antiquité [c].

On est étonné de voir que les Grecs & plusieurs autres Nations aient été si long-temps sans connoître l'usage de la cavalerie. Quoi ! Ne sentoient-ils pas les inconvéniens des chars à l'armée ? Ces machines occasionnoient beaucoup de dépense, tant pour leur construction, que pour leur entretien. D'ailleurs de deux hommes qui étoient sur chaque char, un seul combattoit ; l'autre ne servoit qu'à conduire les chevaux : sur deux hommes c'en étoit donc un en pure perte. De plus, il y avoit des chars attelés non-seulement de trois, mai

[a] Voyez la premiere Partie, Tome 2, Liv. 5, pag 264, 265

[b] Voyez *Odyss.* l. 3, v. 1, Segm. 141. 475 & 476.

[c] Voyez *Diod.* l. 5, p. 346 & 367. = *Pollux*, l.

même de quatre chevaux, pour le service d'une seule personne [a] : autre perte également sensible. Enfin un fossé, un ravin, une haie, l'inégalité du terrein pouvoient rendre tout cet appareil & toute cette dépense absolument inutiles ; inconvéniens auxquels la cavalerie est beaucoup moins exposée.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

C'est le peu de connoissance qu'on avoit autrefois de l'art militaire qui a fait subsister si long-temps l'usage des chars dans les armées. On ne sçavoit point alors prendre l'avantage du terrein, ni faire la guerre dans un pays couvert & fourré. On choisissoit ordinairement pour se battre une vaste & large plaine. Le temps & l'expérience ayant rendu les Peuples plus sçavans dans l'art de faire la guerre, ils reconnurent les désavantages des chars. Alors les Nations policées cessèrent absolument de s'en servir, & leur substituerent la cavalerie ; mais cette réforme n'a eu lieu que fort tard.

Il paroît que dès les temps héroïques on étoit dans l'usage de barder les chevaux destinés au service des chariots de guerre [b]. Mais je ne crois pas qu'on

[a] *Iliad.* l. 8, v. 185. = [b] C'est ce qu'on peut con-

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

connût alors l'art de les ferrer. Aucun paſſage d'Homère ne le donne à entendre (1), & il eſt à obſerver que Xénophon, dont il nous reſte un traité particulier ſur la maniere de panſer & de gouverner les chevaux, ne parle point de la ferrure [a]. Si du temps de Xénophon on ne ferroit pas encore les chevaux dans la Gréce, c'eſt une preuve que cette pratique ne s'y eſt introduite que bien poſtérieurement aux ſiécles héroïques. Ce fait au ſurplus ne doit pas nous paroître extraordinaire. Il y a encore aujourd'hui quantité de Peuples qui ne ſont point dans l'uſage de ferrer leurs chevaux [b].

jecturer des vers 156 & 157 du 20e. Livre de l'Iliade, où Homere dit : *que la plaine brilloit de l'éclat de l'airain qui couvroit les hommes & les chevaux.*

(1) Euſtathe, & après lui Mad. Dacier, ont cru que les chevaux étoient ferrés dès le temps de la guerre de Troye. Ils fondent leur opinion ſur les vers 152 & 153 du IIe. Livre de l'Iliade. Homere y dit, à ce qu'ils prétendent, que les chevaux *frappent la terre avec leur airain* : Καλκῷ δηϊόωντες. Mais Euſtathe, & Mad. Dacier, n'ont pas pris garde que le participe δηϊόωντες, ſe rapporte aux nominatifs πεζοὶ & ἱππῆες des vers 150 & 151. Le ſens eſt donc que les Grecs mettent en fuite les Troyens en les frappant, dit le Poëte, avec les armes d'airain qu'ils ont à la main. Voyez la remarque du Scholiaſte ſur le vers 153.

[a] Voy. auſſi les Mém. de Trévoux, Janv. 1713, p. 171.

[b] Voyage de Vincent

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs anciennement n'avoient point d'instrumens militaires pour sonner la charge, animer les troupes, battre les marches ou les retraites. Il n'est jamais question dans l'Iliade de trompettes, de tambours, ni de timbales. Homère parle à la vérité de la trompette, mais ce n'est que comme comparaison [a], & on doit distinguer chez ce Poëte ce qu'il dit de son chef, d'avec ce qu'il rapporte comme Historien. Comme Poëte, il emploie souvent des comparaisons tirées d'usages postérieurs à la guerre de Troye. Mais comme historien, Homère sage observateur du *Costume*, n'empiète point sur les temps; & c'est par cette raison qu'il ne donne point de trompettes, aux Grecs ni aux Troyens. Il dit seulement qu'on entendoit dans le camp de ces derniers le son des flûtes & des chalumeaux [b]. Il est donc certain que les Grecs, aux temps héroïques, n'avoient point encore l'usage de la trompette, ni celui d'aucun autre instrument

le Blanc, 2de. Partie, p. 75 & 81. = *Kæmpfer*, Hist. du Japon, t. 2, p. 297 & 298. = Lettr. Edif. t. 4, p. 143. = *Tavernier*, t. 1, l. 2, c. 5. = Hist. gén. des Voyages, t. 3, p 182.

[a] *Iliad.* l. 18, v. 219.

[b] Ibid. l. 10, v. 13.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'etabliſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

militaire. Auſſi étoit-ce alors une qualité très-conſidérable & très-néceſſaire dans un Commandant, que celle d'avoir une voix très-forte & très-ſonore. Le talent de ſe faire entendre fort loin étoit même ſi eſtimable autrefois, qu'Homère en fait un ſujet d'éloge pour Ménélas [a].

Les drapeaux, cette invention ſi utile pour conduire & rallier les troupes, étoient également inconnus dans ces ſiécles, & des Grecs & des Troyens. Homère n'en parle jamais, & il ne s'en ſeroit pas tû, ſi l'uſage en eût été alors établi. On n'avoit point non plus inventé la pratique de donner aux troupes un certain mot auquel les ſoldats d'un même parti puſſent ſe reconnoître & ſe rallier [b]. Les ſurpriſes dont Ho-

[a] Il donne à ce Prince l'épithete de βοὴν ἀγαθὸς, dont la ſignification propre veut dire que Ménélas avoit une voix très-propre à ſe faire entendre. *Iliad.* l. 2, v. 408.

Je ne doute point que le ſens dans lequel je rends cette épithete, ne paroiſſe pas juſte à bien des perſonnes. On l'explique ordinairement par *Vaillant*, *intrépide*. Mais pourquoi ne pas prendre cette épithete à la lettre? N'étoit-ce pas alors une qualité très-recommandable dans un chef, que celle d'avoir une voix capable de ſe faire entendre, même dans la mêlée.

[b] *Plin.* l. 7, ſect. 57, p. 416, dit à la vérité, que Palamede avoit inventé toutes ces pratiques. Mais le ſuffrage de Pline, qui, dans cet article, n'a fait

mere

mère & Virgile parlent si souvent, en sont la preuve.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

De tous ces faits combinés & rapprochés, il résulte qu'au temps de la guerre de Troye l'art militaire étoit encore dans son enfance chez les Grecs. Ils n'avoient alors nulle idée de ce qu'on appelle aujourd'hui *faire la guerre*. L'uniformité qui régne dans les opérations & dans les manœuvres décrites par Homère le prouve suffisamment. Les Grecs ne connoissoient pas même le secret d'affamer l'ennemi dans une place, & de lui couper toute communication au-dehors [a]. L'art de faire la guerre consistoit, dans ces temps reculés, à surprendre un parti, & à dresser à propos une embuscade [b]. On voit par plusieurs traits de l'Iliade que les Grecs avoient une haute opinion de ces sortes de manœuvres [c]. Disons maintenant un mot de leur discipline militaire.

On ne voit point clairement les usages que les Grecs suivoient anciennement par rapport à la levée des troupes.

que compiler différentes traditions vraies ou fausses, que peut balancer le silence d'Homere.

[a] Voy. *Supra*, p. 315.

[b] Voy. *Iliad.* l. 18, v. 513 & 520, &c.

[c] L. 1, v. 227, l. 13, v. 277, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Nestor dit à la vérité dans l'Iliade qu'il avoit été envoyé avec Ulysse, par Agamemnon pour faire des soldats dans toute la Gréce, mais Homère ne s'explique point sur les moyens que ces deux Princes employerent pour y parvenir [a]. On sçait seulement que chaque famille étoit obligée de fournir un combattant, & que c'étoit le sort qui décidoit de celui qui devoit marcher [b]. Il n'étoit pas permis de s'en exempter. Ceux qui refusoient de porter les armes étoient condamnés à une amende [c]. Il paroît encore que les Grecs alloient fort jeunes à la guerre [d].

Il est certain que dans ces temps reculés les soldats n'avoient point de paye [e]. Ils servoient à leurs frais & dépens. Le seul dédommagement qu'ils pussent espérer, étoit leur part du butin; car alors il n'étoit point permis de piller

[a] *Iliad.* l. 11, v. 769, &c.

[b] Ibid. l. 24, v. 400.

[c] L. 13, v. 669. L. 23, v. 297.

On peut contester de ce dernier passage, qu'au temps de la guerre de Troye, il étoit déjà établi qu'on pouvoit se dispenser de servir, moyennant un homme, ou même un cheval qu'on fournissoit.

[d] *Iliad.* passim.

[e] Voyez *Suidas*, voce ἐν Καρὶ &c. t. 1, p. 749. — *Potter*, Archæolog. l. 3, c. 2, p. 432.

pour ſon propre compte. On ne pouvoit s'approprier aucune dépouille de l'ennemi. Tout ce qu'on prenoit étoit rapporté avec beaucoup d'exactitude à la maſſe commune. Le partage s'en faiſoit de temps en temps entre toute l'armée avec le plus d'exactitude qu'il étoit poſſible. Les Chefs avoient une part plus conſidérable que les ſimples ſoldats [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai eu ſoin de faire remarquer ailleurs que l'autorité des anciens Rois de la Gréce n'étoit point deſpotique. Elle étoit tempérée par le concours du peuple & des grands de l'Etat [b]. On reconnoît ce même eſprit de gouvernement dans l'ordre & la diſcipline des armées Grecques. Agamemnon, quoique Généraliſſime des troupes, ne jouiſſoit point d'une autorité abſolue. Il avoit à la vérité l'inſpection ſur tous les Chefs & ſur toute l'armée. Il commandoit les troupes un jour d'action, & alors il avoit pouvoir de vie & de mort [c]. Mais dans tout le reſte ſon au-

[a] *Feith.* Antiq. Hom. l. 4, c. 16, p. 520.

[b] Tome 3, Liv. 1. Chap. 4, Art. 7.

[c] *Iliad.* l. 2, v. 391, &c. Ariſtote, en citant ce paſſage, *de Rep.* l. 3, c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

torité étoit très-limitée. Ce Prince ne pouvoit rien décider de son chef. Il étoit obligé d'assembler le Conseil de suivre la pluralité des suffrages. La discipline militaire des Grecs, aux temps héroïques, présente un mêlange continuel de Monarchie, d'Aristocratie & de Démocratie.

On peut distinguer dans Homère trois espéces de conseils de guerre. Le conseil public & général, où, toutes les troupes étant assemblées, quelqu'un des Chefs exposoit le sujet sur lequel il falloit délibérer. Le second Livre de l'Iliade offre un exemple de ces délibérations publiques. Agamemnon, pour sonder la disposition des Grecs, propose à toute l'armée de se rembarquer & de renoncer au projet de prendre Troye. Dans le neuviéme Livre ce Prince fait pareillement assembler les troupes pour leur représenter que le seul parti qui reste à prendre, est de regagner promptement la Gréce. Il paroît au surplus que tous les Chefs de

14, ajoute un demi vers qui ne paroît plus aujourd'hui dans nos exemplaires. Il fait dire à Agamemnon. . . . . Παρ γέρ ἐμοὶ θέλατος, *Car j'ai le pouvoir de faire mourir ceux qui me désobéissent.*

l'armée avoient indifféremment le droit de faire assembler les troupes pour le Conseil [a].

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

Il régnoit une très-grande liberté dans ces Conseils publics. Chacun y étoit maître de dire tout ce qu'il pensoit. Agamemnon lui-même étoit obligé d'endurer jusqu'aux injures les plus atroces dites en face & sans aucun ménagement. Achille ne les lui épargne pas dans l'assemblée générale que ce jeune héros avoit convoquée au sujet de la peste qui affligeoit le camp des Grecs. Dans celle qui se tient au neuviéme Livre de l'Iliade, & dont je parlois, il n'y a qu'un moment, Diomède commence son discours par dire à Agamemnon qu'il s'oppose à l'avis *insensé* ouvert par ce Prince, & qu'il profite pour cet effet de la liberté que donnent les assemblées publiques; & tout de suite il ajoute qu'à la vérité Jupiter a donné à Agamemnon un sceptre au-dessus de tous les sceptres; mais que ce Dieu en même temps lui a refusé la force & le courage dont l'empire est encore plus grand & plus glorieux. Diomède enfin termine sa harangue par

[a] Voyez *Iliad.* L. 1, v. 54.

IIe PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

dire à ce Prince, qu'il est le maître de s'en retourner s'il veut, & que les chemins lui sont ouverts [a].

Le Conseil public & général ne pouvoit pas s'assembler à chaque occasion qui se présentoit de délibérer sur une démarche. On tenoit alors un Conseil particulier composé des Chefs de l'armée. On y déterminoit ce qu'il falloit faire dans les circonstances présentes, telles, par exemple, que celle où les Grecs se trouvent dans le dixiéme Livre de l'Iliade, lorsqu'ils sont assiégés dans leur camp par les Troyens. Agamemnon assemble les Chefs de l'armée, & délibere avec eux sur les mesures qu'il y avoit à prendre dans cette situation critique.

Il y avoit enfin le Conseil privé qui se tenoit ordinairement dans la tente d'Agamemnon. On n'y admettoit que les Chefs d'une prudence & d'une expérience consommées. La jeunesse en étoit exclue [b]. Il est à remarquer que dans Homère les délibérations des Grecs sont presque toujours accompagnées d'un repas. Souvent même c'est

[a] Ibid. l. 9, v. 32, &c. = [b] *Iliad.* l. 9, v. 89, l. 2, v. 53.

à table que ſe prennent les réſolutions les plus importantes [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

On entrevoit dans Homère quelques indices de punitions & de récompenſes militaires. Agamemnon, en donnant ſes ordres pour le combat, dans le ſecond Livre de l'Iliade, menace de livrer en proie aux chiens & aux oiſeaux tous ceux qu'il trouvera en diſpoſition de demeurer dans leurs vaiſſeaux, loin de la mêlée [b].

A l'égard des récompenſes militaires, elles étoient proportionnées à la groſſiéreté de ces temps reculés. Agamemnon, pour encourager Teucer, un des principaux Chefs de l'armée, lui promet qu'après la priſe d'Ilion, il aura pour prix de ſa valeur ſoit un trépied, ſoit un char attelé de ſes chevaux, ſoit enfin une femme dont la poſſeſſion le ſatisfera [c]. On voit encore que dans certaines occaſions on rendoit un honneur particulier aux Héros qui s'étoient ſignalés par quelque exploit éclatant. Cet honneur conſiſtoit à leur fer-

[a] Voyez *Feith.* l. 3, c. 5, p. 308.
[b] Voyez 391, &c.
[c] *Iliad.* l. 8, v. 289, &c.

vir dans les festins, une portion de viande très-considérable [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Homère ne s'explique pas directement sur les mesures que les Grecs avoient prises pour approvisionner leur armée pendant son séjour devant Troye. Thucydide prétend qu'on avoit envoyé dans la Chersonnèse de Thrace, plusieurs détachemens semer du blé & faire la récolte [b]. Ce sentiment me paroît assez peu fondé. On ne voit point dans l'Iliade, que depuis le moment où les troupes furent assemblées devant Troye, elles se soient jamais écartées du camp. C'étoit par la mer que les Grecs tiroient leurs subsistances. Homère le fait assez entendre [c]. De temps en temps il leur arrivoit des convois qui, autant qu'on peut le présumer, venoient des différentes isles voisines de la Troade [d]. On sçait que les Grecs avoient eu soin de s'en rendre maîtres pendant le cours de leur expédition [e].

[a] Ibid. l. 7, v. 321.
[b] L. 1, p. 9.
[c] *Iliad.* l. 7, v. 467, &c. l. 9, v. 71, &c.
[d] Ibid. l. 7, v. 467 & 468.
[e] Ibid. l. 9, v. 328.

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je finis ce que j'ai à dire sur la guerre de Troye par une derniere remarque. Le désir de venger l'affront fait à Ménélas, fut l'unique motif qui engagea les Grecs à porter leurs armes dans l'Asie. L'objet d'y faire des conquêtes & de s'aggrandir n'entra pour rien dans cette entreprise. Au contraire, à peine Troye étoit-elle prise, que le premier soin des Grecs fut de se rembarquer, sans prendre aucune mesure pour s'assurer du pays qu'ils venoient de subjuguer. L'avantage qu'ils remporterent sur les Troyens fut donc à la lettre, & suivant leur proverbe, une victoire *à la Cadmus*. Pour une légere portion de butin que les Grecs eurent en partage, ils donnerent lieu aux plus grands vices & aux plus grands désordres de s'introduire dans leur patrie [a]. La longue absence de la meilleure partie des Princes de la Gréce ouvrit la porte à la licence & aux déréglemens. Les villes furent en proie à des séditions qui forcerent les anciens habitans à sortir de leur pays [b]. Contraints d'aller chercher de nouvelles demeures,

[a] *Strabo*, l. 3, p. 223. = [b] *Thuc.* l. 1, p. 9. = *Pluto*, de Leg. l. 3, p. 807. D.

IIe. PARTIE.

ces troupes errantes s'adonnerent au brigandage & à la piraterie. Ceux des Troyens qui survécurent à la destruction de leur patrie, embrasserent aussi le même genre de vie [a]. Le concours de tous ces événemens produisit une pépiniere de pirates & de brigands qui ne cesserent pendant des siécles de désoler le commerce & de troubler le repos des mers & du continent [b].

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Quatre-vingts ans après la destruction de Troye la Gréce éprouva une grande révolution. Elle fut occasionnée par les différens mouvemens que se donnerent les descendans d'Hercule pour rentrer dans les domaines qui leur appartenoient. Cette entreprise arma les Grecs les uns contre les autres, & fit naître une guerre longue & sanglante dont les succès furent assez variés. Il se livra bien des batailles, & il se donna plusieurs combats [c]. Je passerai cependant sous silence le détail de tous ces événemens. On n'en peut recueillir presque aucune instruction sur l'objet qui nous occupe présentement. Je

[a] *Strabo*, l. 3, p. 223.
[b] Voyez *supra*, Liv. 1, Chap. 4, Art. 6.
[c] Voyez Tome 3, Liv. 4, Chap. 4.

remarquerai seulement que, selon quelques Ecrivains, ce fut alors que l'usage de la trompette s'introduisit dans les armées Grecques [a].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je parlerai aussi d'un usage dont l'histoire de ces temps reculés fournit plusieurs exemples. On voit dans bien des occasions, où les armées étant en présence sembloient devoir en venir aux mains, qu'au lieu de se charger elles prenoient le parti de remettre la décision de la guerre au hasard d'un combat singulier. On choisissoit de part & d'autre un champion, & l'événement de leur combat régloit le sort du parti qu'ils soutenoient. L'armée dont le champion avoit été vaincu, se retiroit sans penser à donner bataille, & les articles dont on étoit convenus s'exécutoient de très-bonne foi [b]. Il paroît au surplus que cet usage avoit lieu dès les temps les plus reculés, & chez d'autres Peuples encore que les Grecs.

Dans le troisiéme Livre de l'Iliade les Grecs & les Troyens étant en présence, & prêts à se charger, Hector propose de terminer le différend des

[a] *Suid.* voce Κόδων, l. 2, p. 360.

[b] Voyez Tome 3, Liv. 11, Art. 4, p. 96 & 97.

II. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

deux Peuples par un combat ſingulier entre Pâris & Ménélas. Les conditions offertes, & acceptées de part & d'autre ſont, que le vainqueur emmenera Hélène avec toutes ſes richeſſes, & que les deux armées ſe ſépareront après que les Grecs & les Troyens auront juré une alliance ferme & ſincere.

Au ſujet de ces combats ſinguliers, faiſons une réflexion qui ſe préſente ſouvent à la lecture d'Homère. Ce Poëte décrit pluſieurs combats ſeul à ſeul entre des héros du premier rang. On n'apperçoit cependant nul détail, nulle variété dans ſes récits. Les combats qu'il peint ne durent qu'un moment, & ne ſont point diſputés. Les champions de part & d'autre ne ſe portent jamais qu'un ſeul coup, & ce coup eſt toujours déciſif. Hector ſe bat contre Achille. Ces deux héros ſont couverts l'un & l'autre d'armes impénétrables. On s'attendroit à voir le Poëte profiter de cette circonſtance pour faire durer le combat des deux plus fameux perſonnages qu'il ait introduits dans ſon Poëme. Hector cependant eſt couché par terre du premier coup. Achille lui perce la gorge que l'armure laiſſoit à découv-

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

vert[a]. Diſons enfin que les héros d'Homère ne ſe ſervent preſque jamais de l'épée. Ils ne font ordinairement uſage que de la pique & du javelot.

Le Taſſe, au contraire, & les autres Poëtes modernes ſont extrêmement variés, & offrent beaucoup de détails dans leurs deſcriptions de combats. D'où peut venir cette différence, & pourquoi cette ſtérilité dans Homère, dont l'imagination eſt d'ailleurs ſi riche & ſi féconde? C'eſt qu'aux ſiécles héroïques, & du temps même d'Homère, la force décidoit de tout dans les combats. L'adreſſe n'y entroit preſque pour rien. On n'avoit pas encore étudié l'art de ſe battre. Les différens exercices qui apprennent la maniere la plus avantageuſe de manier les armes n'étoient point inventés; l'Eſcrime, en un mot, n'étoit pas alors connue. Homère devoit par conſéquent manquer d'idées pour varier & détailler ſes combats.

Après tant de détails ſur l'état où étoit l'art militaire, dans les ſiécles que nous parcourons préſentement, il faut jetter un coup d'œil ſur la maniere dont les vainqueurs uſoient de leurs avanta-

[a] *Iliad.* l. 22, v. 324, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

ges On est saisi d'horreur en voyant quelles étoient alors les loix de la guerre, & l'esprit de barbarie & de cruauté qui régnoit chez tous les différens Peuples dont j'ai eu occasion de parler. Les villes réduites en cendres, les Peuples massacrés de sang-froid, ou réduits au plus dur esclavage, étoient les suites ordinaires de la victoire. On ne respectoit ni l'âge, ni le sexe, ni la naissance. Les Souverains se voyoient exposés aux plus cruelles indignités. Il n'y avoit point d'horreurs enfin que le vainqueur n'exerçât.

Les Ecrivains de l'antiquité louent Séfostris sur la modération avec laquelle il traita les Peuples dont il s'étoit rendu maître. Il laissa, dit-on, sur leur thrône les Princes qu'il avoit vaincus, se contentant de leur imposer des tributs proportionnés à leurs forces, à la charge néanmoins de les apporter eux-mêmes en Egypte [a]. Mais de quelle maniere Séfostris traitoit-il ces Princes, lorsqu'ils venoient chaque année au temps marqué lui payer le tribut auquel ils étoient obligés ? Chaque fois que dans ces occasions le Monarque

[a] *Diod.* l. 1, p. 68.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Egyptien alloit au temple, ou qu'il entroit dans ſa capitale, on dételloit les chevaux de ſon char pour mettre à leur place ces Rois qui venoient lui rendre hommage [a].

Adonibéſec qui régnoit dans la Paleſtine deux ſiécles environ après Séſoſtris, nous fournit un exemple encore plus frappant des excès auxquels les vainqueurs ſe portoient dans ces ſiécles barbares & groſſiers. Il avoit défait & pris ſoixante & dix autres Souverains de cette contrée. On frémit en voyant la maniere dont il uſa de ſes victoires. Il fit couper à ces malheureux Princes les extrêmités des pieds & des mains, & les réduiſit à n'avoir d'autre nourriture que les reſtes de ce qu'on lui ſervoit, & qu'ils étoient encore obligés de ramaſſer ſous ſa table [b].

Les loix de la guerre n'étoient pas moins cruelles chez les Grecs. Je ne parlerai point des indignités exercées par Achille ſur le cadavre d'Hector, quoique toute l'armée paroiſſe prendre

[a] *Diod.* l. 1, p. 68. = 15, pag. 614. *Lucan.* Pharſal. l. 10, v. 277. = *Plin.* l. 33, ſect.

[b] *Judic.* c. 1, verſet 7.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

part à un procédé si bas & si inhumain (1). Je ne dirai rien non plus des douze Troyens immolés par ce Héros sur le tombeau de Patrocle [a]; on pourroit penser qu'il s'étoit laissé emporter à ces excès par un motif outré de vengeance. Mais qu'on lise dans Homère les adieux d'Andromaque & d'Hector, on verra quels étoient alors les droits du vainqueur, & comment il usoit de ses avantages [b]. La mort ou l'esclavage étoient le partage de la nation vaincue. Rien n'en mettoit à couvert. Les Souverains massacrés, & leurs cadavres jettés en proie aux chiens & aux vautours, les enfans à la mammelle écrasés, les Reines traînées indignement dans les fers, étoient les excès ordinaires auxquels les vainqueurs s'abandonnoient [c]. On ajoutoit l'outrage & l'humiliation aux rigueurs de la captivité. Les Princesses étoient employées aux plus viles fonctions. Hector ne dis-

(1) Chaque soldat vient insulter à la mort de ce Héros, & chaque parole est accompagnée d'un coup de pique ou de javelot. *Iliad.* l. 22, v. 371, &c.

[a] *Iliad.* l. 23, v. 175.

[b] Ibid. l. 6, v. 448. = Voyez aussi l. 9, v. 587, &c.

[c] Voyez *Iliad.* l. 22, v. 62, &c. = *Virgil.* Æneid. l. 2, v. 550, &c.

II PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

simule point à Andromaque que si les Grecs se rendent maîtres de Troye, elle sera condamnée par les vainqueurs à aller puiser de l'eau comme la derniere des esclaves [a]. Hécube se plaint dans Euripide qu'on l'ait enchaînée comme un chien à la porte d'Agamemnon. Et qu'on ne croie pas que l'esprit de vengeance porta les Grecs à des cruautés particulieres à la prise de Troye. Ces excès n'étoient que trop communs aux siécles héroïques. Les Argiens, sous la conduite d'Alcméon, s'étant rendus maîtres de Thèbes, ils détruisirent cette ville & la renverserent de fond en comble [b]. Je pourrois encore citer d'autres exemples, mais il vaut mieux les épargner au Lecteur, & ne pas insister plus long-temps sur des faits si honteux à l'humanité.

On voit enfin, & c'est le dernier trait par lequel je prétends caractériser les Grecs des temps héroïques; on voit, dis-je, que ces Peuples étoient alors dans l'usage horrible d'empoisonner leurs fléches. Homère raconte

[a] L. 6, v. 457. C'étoit autrefois la fonction la plus abjecte. Voy. *Josué*, c. 9, verset 23.

[b] *Apollod.* l. 3, pag. 159.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

qu'Ulysse étoit allé exprès chez Ilus, roi d'Ephyre, lui demander du poison pour en frotter ses dards. Ilus refusa de lui en donner, parce qu'il avoit, dit le Poëte, la crainte des Dieux. Mais, ajoute-t-il, Ulysse en obtint d'un autre Prince, souverain de Taphos. On dira peut-être que dans toutes les blessures dont Homère a eu occasion de parler, on n'en voit point où l'effet du poison soit marqué. Je conviens que ce Poëte ne le donne point à entendre. Mais je présume qu'il n'a sans doute affecté ce silence que par égard & par respect pour sa nation.

[a] *Odyss.* l. 1, v. 260.

FIN DU CINQUIEME LIVRE.

SECONDE PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux : eſpace d'environ 600 ans.

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Uſages.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

NOUS n'avons point à nous occuper, dans cette Seconde Partie, des mœurs des Egyptiens. J'ai rapporté ſous la premiere époque tout ce qui pouvoit appartenir à cet objet. Je m'y ſuis d'autant plus attaché, que les mœurs des Egyptiens paroiſſent

IIe PARTIE

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

avoir été dès-lors toutes formées, & qu'à cet égard rien n'a varié chez cette nation. Les mœurs ont toujours été les mêmes en Egypte, tant que cet Empire a ſubſiſté ſous la domination de ſes Rois naturels. Si par la ſuite des temps il a paru s'y introduire quelques nouveautés, on ne doit les attribuer qu'aux nations étrangeres qui, ſucceſſivement depuis Cambyſe, ſe ſont rendues maîtreſſes de l'Egypte.

Je garderai le même ſilence ſur les mœurs des Peuples de la haute Aſie. J'ai déja eu plus d'une fois occaſion d'en expliquer les motifs. On perd abſolument de vûe ces nations pendant un long eſpace de temps. Elles ne recommencent à figurer dans l'Hiſtoire, que vers les ſiécles qui ſont l'objet de la troiſiéme Partie de cet Ouvrage.

Nous n'avons donc à conſidérer, pour le moment, que les mœurs des habitans de la Paleſtine & celles de quelques Peuples de l'Aſie Mineure. Je parlerai enſuite des Grecs, & j'examinerai quelles étoient les mœurs &

les uſages de cette nation aux ſiécles héroïques, c'eſt-à-dire, dans les temps que nous parcourons préſentement.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE PREMIER.

Des Habitans de la Palestine.

ON a remarqué de tous les temps un grand rapport entre les mœurs d'une Nation & ses progrès dans les arts & dans les sciences. Le goût pour le faste, le luxe & la magnificence a toujours été le vice dominant des Orientaux. J'ai fait voir ailleurs [a] que, dès les premiers siécles après le Déluge, les habitans de la Palestine avoient porté les arts & les sciences à un grand dégré de perfection. Ces découvertes ont fourni promptement à ces peuples bien des moyens de contenter le penchant naturel qu'ils avoient pour le luxe & pour la mollesse. Cette inclination a toujours été, si on peut le dire, en augmentant. On voit par la maniere dont parle Moïse, que de son temps il devoit régner beaucoup de faste & de magnificence dans la plûpart des contrées de la Palestine. Les peuples qui

[a] Voyez la premiere Partie, Tome 2, Liv. 2, & Tome 2, Liv. 3, & Tome 3, Liv. 2, Sect. 1re. Chap. 2, &c.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

les habitoient alors portoient des anneaux d'or, des bagues, des braſſelets & des colliers précieux. J'ai même obſervé dans le Livre précédent que chez toutes ces différentes nations l'uſage étoit d'aller à la guerre paré de tout ce qu'on pouvoit avoir de plus riche & de plus beau [b]. Le luxe enfin étoit porté dans ces climats au point qu'on ornoit les chameaux deſtinés au ſervice du Souverain, des boſſettes, de carcans & de plaques d'or [c].

Les Hiſtoriens profanes ſont d'accord en ce point avec les Livres ſaints. Ils nous apprennent que l'art de teindre les étoffes en pourpre, couleur ſi recherchée des Anciens qu'elle diſputoit de prix avec l'or même, eſt dû aux habitans de la Paleſtine [d]. J'ai fait voir ailleurs que l'invention devoit s'en rapporter aux ſiécles que nous parcourons préſentement [e]. Il ſuffit auſſi d'ouvrir les Poëmes d'Homère pour ſe convaincre que dès le temps de la guerre de Troye, les Phéniciens étoient en

[a] *Num.* c. 31, verſ. 50.
[b] *Supra*, Chap. 2, p. 299.
[c] *Judic.* c. 8, ℣. 21-26.
[d] Voyez Tome 3, Liv. 2, Sect. 1re. Chap. 2, Art. 1, p. 193, 194.
[e] Voyez Tome 3, *loco citato*.

II. Partie.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

poſſeſſion de fournir à la plûpart des Peuples connus, tout ce qui peut contribuer à entretenir le luxe, le faſte & la molleſſe.

Ces faits prouvent aſſez quelles devoient être alors les mœurs & les inclinations dominantes des habitans de la Paleſtine. Mais le détail particulier de leurs coutumes & de leurs uſages nous eſt abſolument inconnu. Je préſume qu'en général la maniere dont vivoient les habitans de la Paleſtine devoit être, dans les ſiécles dont je parle maintenant, fort ſemblable à la façon de vivre qu'on a vû avoir lieu dans cette contrée dès les temps les plus reculés [a]. On ſçait que les mœurs & les uſages ont très-peu varié dans l'Orient.

[a] Voyez la premiere Partie, Tome 2, Liv. 6, Chap. 1.

CHAPITRE

CHAPITRE SECOND.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Des Peuples de l'Aſie Mineure.

IL y avoit beaucoup de conformité, dans ces mêmes ſiécles, entre les mœurs des Habitans de la Paleſtine, & celle des Peuples de l'Aſie mineure. On voit régner également chez les uns & chez les autres beaucoup de magnificence & de moleſſe. On en peut juger par ce qu'Homere dit des Troyens & de leurs alliés. La maniere dont il s'exprime dans pluſieurs occaſions, fait aſſez connoître l'inclination & le caractere de ces Peuples. Ce Poëte nous fournit même ſur cet article quelques détails capables de ſatisfaire notre curioſité.

Il paroît d'abord que ces Peuples étoient fort recherchés dans leurs logemens. Homère donne à entendre qu'il y avoit dans Troye pluſieurs palais très-vaſtes & très-magnifiques. Celui de Priam renfermoit quantité d'appartemens qui compoſoient autant de pavillons ſéparés, contigus

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

cependant & voisins les uns des autres. Il y en avoit cinquante à l'entrée de la cour de son palais. Ces cinquante pavillons étoient occupés par les Princes enfans de ce Monarque. Ils y logeoient avec leurs femmes : au fond de cette cour, & vis-à-vis les appartemens dont je viens de parler, étoient douze autres pavillons pour les gendres de Priam [a]. Hector & Pâris avoient indépendamment chacun leur palais particulier [b].

J'ai dit ailleurs qu'on ignoroit en quoi pouvoit consister la magnificence de ces palais du côté de l'architecture. Nous ne sommes guères mieux instruits de leur décoration intérieure. On voit en général que les appartemens de tous ces différens palais étoient lambrissés de bois rares [c], & ornés de meubles précieux [d], dont l'espéce ne nous est cependant pas bien connue. Homère dit encore qu'on respiroit sans cesse dans ces appartemens l'odeur des parfums

[a] *Iliad.* l. 6, v. 242, &c.
[b] Ibid. v. 316-317-370.
[c] *Iliad.* l. 24, v. 191 & 192.
[d] Ibid. l. 6, v. 289, l. 24, v. 192.

les plus exquis & les plus agréables [a].

Les Troyens n'étoient ni moins recherchés, ni moins voluptueux dans leur parure & dans leurs ajuſtemens. Les Dames Troyennes faiſoient un grand uſage des ſenteurs. Elles ſe frottoient le corps d'eſſences odoriférantes, & parfumoient leurs habits [b]. Leurs ajuſtemens étoient & fort nombreux & fort diverſifiés [c]. Leur toilette enfin demandoit beaucoup d'art & beaucoup de temps. On peut s'en convaincre en liſant la peinture qu'Homère fait de celle de Junon [d]. Car je ſuis perſuadé qu'on doit rapporter aux mœurs des habitans de l'Aſie mineure toutes les deſcriptions que ce Poëte fait des parures & des toilettes des Déeſſes. Il a voulu probablement peindre dans ces occaſions ce que pratiquoient les femmes de ſon pays, & je penſe qu'Homère avoit pris naiſſance & paſſé ſa vie dans l'Aſie mineure.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſement de la Royauté chez les Hébreux.

On voit au ſurplus que dès les ſiécles héroïques, l'uſage étoit dans ces

[a] *Iliad.* l. 3, v. 282, l. 6, v. 288, l. 24, v. 191.
[b] Ibid. l. 14, v. 170, &c. l. 3, v. 385. = *Odyſſ.* l. 6, v. 79 & 80.
[c] Ibid l. 18, v. 400 & 401, l. 22, v. 468, &c. l. 4, v. 180.
[d] *Iliad.* l. 14, v. 170, &c.

climats, que les Princeſſes ſe fiſſent ſervir par un grand nombre de femmes eſclaves [a]. C'eſt, pour le dire en paſſant, la ſeule eſpèce de domeſtiques qui ait jamais été connue dans l'Orient.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

A l'égard de la vie privée & particuliere des Princeſſes, Homère & pluſieurs autres Ecrivains de l'antiquité, nous apprennent que dans les temps héroïques, elles s'occupoient à filer, à broder & à travailler, en un mot, différens ouvrages ſur le métier [b]. On retrouve d'ailleurs chez les Peuples de l'Aſie mineure les mêmes coutumes, par rapport aux femmes; que j'ai dit dans la premiere Partie avoir eu lieu de toute antiquité dans l'Orient. Les femmes avoient leurs appartemens ſéparés [c], & ne paroiſſoient en public que couvertes d'un voile [d].

Le luxe & la moleſſe s'étendoient chez les Troyens juſqu'aux hommes. Ils avoient particuliérement grand ſoin

[a] Ibid. l. 6, v. 286-287-375 381, l. 22, v. 442, l. 24, v. 302.

[b] Ibid. l. 3, v. 125, l. 6, v. 491, l. 22, v. 440, l. 1, v 31. = *Odyſſ.* l. 7, v. 105, 106. = *Virgil. Æneid.* l. 7, v. 14. = Voy. auſſi *Ovid.* Metam. *paſſim.*

[c] *Iliad.* l. 6, v. 251 & 252. = *Odyſſ.* l. 6, v. 15, &c. v. 50 & 51.

[d] *Iliad.* l. 3, v. 141-228-419, l. 22, v. 470.

de leur chevelure. Homère représente Pâris tout occupé du soin d'arranger ses cheveux [a]. Turnus dans Virgile reproche aussi à Enée de friser ses cheveux & de les parfumer [b]. Ces peuples ne se contentoient pas d'arranger élégamment leur chevelure : ils l'enrichissoient encore d'anneaux d'or & d'argent, qui servoient à en serrer les boucles [c]. Enfin nous voyons qu'Homère donne toujours aux Troyens, & à leurs alliés, des armes très-riches & très-magnifiques. L'armure de Glaucus étoit d'or [d]. Rien n'égaloit la magnificence du char dont Rhésus se servoit à la guerre. Ses armes éblouissoient les yeux par leur richesse & par la beauté de leur travail [e].

II. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je n'ai rien à dire sur les repas & sur les divertissemens de ces Peuples. Je remarquerai seulement que Priam se

[a] *Iliad.* l. 11, v. 385. L'expression dont Homere se sert dans cette occasion, montre que c'étoit alors l'usage chez les peuples de l'Asie Mineure, de partager les cheveux sur le front, de maniere qu'ils s'élevassent en pointe, & formassent comme deux cornes. Voy. Mad. *Dacier*, t. 3, p. 88.

[b] *Vibratos calido ferro, & mirrhaque madentes.* Æneid. l. 12, v. 100.

[c] *Iliad.* l. 17, v. 51 & 52. = *Plin.* l. 33, sect. 4, p. 602.

[d] *Iliad.* l. 6, v. 235 & 236.

[e] Ibid. l. 10, v. 438, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Héoreux.

plaint de ce que ses enfans passent toutes les nuits à danser & à faire bonne chere. Il leur reproche particuliérement de faire une grande consommation d'agneaux & de chevreaux [a]. Cette circonstance montre qu'alors on regardoit comme une délicatesse trop sensuelle de manger de pareilles viandes. En rapprochant donc les différens traits répandus dans les Poëmes d'Homère sur les mœurs des Troyens & de leurs alliés, il résulte que dès les temps héroïques, il devoit y avoir beaucoup de luxe & de molesse chez les peuples de l'Asie mineure.

Malgré la magnificence & la sensualité qui régnoient alors dans ces contrées, on y apperçoit néanmoins certaines pratiques qu'on doit regarder comme un reste des usages établis primitivement chez la plûpart des nations de l'antiquité. Les enfans de Priam tirent eux-mêmes de la remise le charriot qui devoit porter ce Monarque au camp des Grecs. Ils y attelent les mules & les chevaux, & chargent dessus le coffre qui contenoit les présens destinés pour

[a] *Iliad.* l. 24, v. 261 & 262.

la rançon du corps d'Hector [a]. On voit des uſages abſolument ſemblables chez les Phéaciens, peuples, ſuivant Homère, encore plus adonnés au luxe & à la magnificence que les Troyens (1). Les fils d'Alcinoüs vont dételer les mulets de la Princeſſe Nauſicaa leur ſœur, & portent eux-mêmes dans le palais du Roi leur pere les paquets dont ce char étoit chargé [b]. Alcinoüs néanmoins avoit un très-grand nombre de domeſtiques. On voit même qu'il en fait uſage dans pluſieurs rencontres [c].

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai déja dit que les Princeſſes avoient auſſi des femmes pour les ſervir. Cependant elles s'acquittoient en perſonne de pluſieurs fonctions aſſez pénibles. Nauſicaa va laver ſes robes à la riviere avec ſes femmes, & met elle-même la main à l'ouvrage [d]. Les femmes & les filles des Troyens en uſoient de même [e]. Ce mêlange de luxe & de ſimplicité, qu'on remarque perpétuellement dans les mœurs des

[a] *Iliad.* l. 24, v. 265, &c.

(1) Voy. Tome 3, les raiſons pour leſquelles je mets les Phéaciens au nombre des peuples de l'Aſie, *p* 172, *note* (1).

[b] *Odyſſ.* l. 7, v. 4, &c.

[c] Ibid. l. 6, v. 69 & 71.

[d] Ibid. v. 90 & 91.

[e] *Iliad.* l. 22, v. 154 & 155.

anciens peuples, forme un contraſte assez ſingulier. Dans ces temps reculés on étoit fort éloigné des idées que nous avons de la décence & des bienſéances convenables au rang, au ſexe & à la qualité des perſonnes.

I^e PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Grecs.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'AI différé juſqu'à ce moment à parler des mœurs & des uſages des Grecs. Ces peuples en effet n'ont commencé qu'aſſez tard à ſe former en ſociétés. Ils ont vécu dans les premiers temps d'une maniere ſi brutale & ſi ſauvage, que l'Hiſtoire n'a pas daigné y faire attention, & nous conſerver des détails dont l'humanité auroit tant à rougir. Ce n'eſt que vers les commencemens des ſiécles qui nous occupent dans cette ſeconde partie, qu'on peut appercevoir quelque ſuite & quelques principes dans les mœurs des Grecs. Homère ſera notre principal garant pour la plûpart des uſages dont je vais parler.

Ce n'eſt pas dans les ſiécles héroïques qu'il faut chercher du luxe & de la délicateſſe dans les tables des Grecs. Ces peuples menoient alors une vie très-groſſiere, & par conſéquent très-frugale. Ils ne mangeoient que du tau-

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hebreux.

reau, du bélier, du bouc & du verrat. Je dis du taureau, du bélier, &c. parce qu'Homère donne toujours à entendre qu'au temps de la guerre de Troye, on ne connoissoit point encore dans la Gréce l'art de couper les animaux [a]. En lisant la description que ce Poëte fait des festins des Grecs, on s'imagine lire ces relations modernes où il est parlé des repas des Sauvages. Lorsque les Grecs veulent préparer à manger, ils assomment un taureau, ou égorgent un bélier, dépouillent ces animaux, & les coupent en plusieurs morceaux qu'ils font griller sur le champ [b]. Je dis griller, parce qu'aux temps héroïques on ne connoissoit pas encore l'art de faire rôtir les viandes [c]. Ajoutons que c'étoient les Rois & les Princes qui se mêloient alors non-seulement de ce soin, mais aussi de les tuer & de les dépecer [d]. Une espéce de poignard qu'ils

[a] Voyez *Odyss.* l. 14, v. 16 & 17.

[b] Voyez *Iliad.* l. 1, v. 459, &c. l. 24, v. 622, &c. = *Odyss.* l. 3, v. 448, &c. l. 20, v. 250, &c.

[c] Voyez *Athen.* l. 1, p. 12. B. = *Servius*, ad Æneid. l. 1, v. 710. Il paroît qu'on faisoit aussi bouillir certaines parties qu'il n'eût pas été facile de faire griller. Voyez *Athen.* ibid. p. 25. D.

[d] *Iliad.* l. 9, v. 209, &c. l. 24, v. 621, &c.

portoient toujours à la ceinture, leur tenoit lieu de couteau [a].

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux

Autre conformité des Grecs avec les Sauvages. Ils n'avoient ni cuilliers, ni fourchettes, ni nappes, ni serviettes. Je ne vois pas non plus que les assiettes leur fussent connues. Enfin, pour dernier trait de vraisemblance, ces peuples, comme les Sauvages, mangeoient prodigieusement. C'étoit faire honneur aux principaux convives que de leur servir de très-grosses piéces de viande. Agamemnon sert à Ajax le dos entier d'un taureau [b]. Quand Eumée reçoit Ulisse, il apprête pour le souper de ce Prince deux jeunes cochons [c].

A l'égard du gibier, de la volaille & des œufs, il n'en est jamais question dans les repas d'Homère. On n'en voit pas même paroître sur la table des amans de Pénélope, quoique le Poëte les représente comme livrés à toutes sortes de débauches & de dissolutions (1). Il

[a] *Iliad.* l. 3, v. 271, 272.
[b] Ibid. l. 7, v. 321.
[c] *Odyss.* l. 14, v. 74, &c.

(1) Les Grecs cependant mangeoient alors quelquefois de la venaison, mais seulement dans des occasions pressantes, & faute d'autre nourriture. Voyez *Odyss.* l. 9, v. 155, l. 10, v. 180, &c.

IIe. Partie.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

en est de même des fruits & des légumes. Homère n'en fait nulle mention (1). Quant au poisson, les Grecs des siécles héroïques mépriſoient extrêmement cette espéce de nourriture. Ménélas, dans l'Odyssée, s'excuse d'en avoir mangé, sur ce qu'alors il étoit réduit à la derniere des nécessités [a].

Le vin étoit la boisson ordinaire des Grecs; les femmes & même les jeunes personnes en buvoient [b], contre la coutume de toutes les autres nations de l'antiquité [c]. L'usage vouloit au temps de la guerre de Troye, qu'on ne servît cette liqueur que mêlée avec une certaine quantité d'eau. Un des premiers apprêts d'un festin étoit de commencer par mêler le vin & l'eau dans de grands vases, où l'on puisoit ensuite pour remplir les coupes que l'on présentoit aux

(1) Dans tous les Poëmes d'Homere, on voit une seule fois servir des oignons, & encore n'est ce que pour irriter la soif *Iliad.* l. 11, v. 629.

A l'égard des fruits, il n'en paroît dans aucun repas. Les Grecs cependant devoient en manger aux temps héroïques, puisqu'il y avoit des poiriers, des pommiers & des figuiers dans le jardin de Laërte. *Odyss.* l. 24, v. 339, &c. supposé que ce 24eme. Livre soit d'Homere.

[a] L. 4, v. 368 & 369.
[b] *Odyss.* l. 6, v. 77.
[c] Voyez *Athen.* l. 10, p. 441.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

conviés [a]. Car on ne leur en donnoit que par meſure, &, à ce qu'on en peut juger, ils n'étoient pas les maîtres de boire autant qu'il leur plaiſoit [b]. Une circonſtance qui m'a toujours frappé dans l'hiſtoire de l'antiquité Grecque, c'eſt l'affectation avec laquelle preſque tous les Hiſtoriens nomment celui qui paſſoit pour avoir trouvé le premier le ſecret de méler l'eau avec le vin [c]. On lui avoit même élevé une ſtatue. Etoit-ce donc une découverte ſi rare, & d'une eſpéce à s'attirer toute l'attention de la poſtérité ? Il falloit apparemment que les Grecs y attachaſſent un mérite qui ne nous frappe plus aujourd'hui (1).

Ces Peuples, dans les temps dont je

[a] Voyez *Feith.* Antiq. Hom. l. 3, c. 2, p. 280, &c.

[b] Voyez *Iliad.* l. 4, v. 261. 262, l. 8, c. 162. = *Athen.* l. 5, p. 192.

[c] *Hygin.* Fab. 274. = *Plin.* l. 7, ſect. 57, pag. 415. = *Athen.* l. 2, pag. 38. & 45. = *Schol. ſtat.* Stat. ad Theb. l. 1, v. 453.

(1) On pourroit peut-être trouver les motifs de ces éloges dans la qualité des vins Grecs. Tous ſont liquoreux, & pour peu qu'on en boive, ils portent à la tête & incommodent. On avoit donc cru devoir témoigner quelque reconnoiſſance à celui qui avoit trouvé le moyen d'ôter à ces vins leur qualité malfaiſante, par un mêlange d'eau exact & proportionné. Car on obſervoit des regles ſur ce ſujet. Il y avoit certains vins qu'on trempoit plus ou moins, ſelon leurs qualités. Homere en fournit bien des exemples.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

parle, faiſoient ordinairement deux repas par jour, l'un à midi, & l'autre le ſoir [a]. Ce dernier étoit toujours le plus fort & le plus conſidérable [b]. On ſervoit les viandes toutes coupées, & chaque convive avoit ſa portion marquée qu'on lui préſentoit ſéparément [c]. Les Grecs mangeoient aſſis, dans les ſiécles héroïques [d], & non couchés ſur des lits, comme la coutume s'en introduiſit par la ſuite. On préſume qu'alors ils n'aimoient pas à paſſer le nombre de dix à table [e]. Remarquons que les femmes ne mangeoient point avec les hommes. Diſons enfin que les conviés étoient dans l'uſage de boire à la ſanté les uns des autres [f].

L'habillement des Grecs, aux temps qui nous occupent préſentement, étoit aſſez ſemblable à celui des Peuples dont j'ai parlé dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Il conſiſtoit, pour les

[a] Voy. *Feith.* l. 3, c. 3. F. = *Feith.* l. 3, c. 5, p. 296.

[b] Ibid. p. 289.

[c] *Iliad.* l. 2, v. 431, l. 9, v. 217, l. 24, v. 626. = *Odyſſ.* l. 14, v. 434, l. 15, v. 140, l. 20, v. 280. = *Athen.* l. 1, p. 12.

[d] *Athen.* l. 1, p. 11.

[e] Voyez *Euſt.* ad *Iliad.* l. 2, v. 126.

[f] *Feith.* l. 3, c. 5, p. 306 & 307. = *Plut.* t. 2, p. 156. F.

hommes, dans une tunique très-longue, & dans un manteau qui s'attachoit avec une agraffe [a]. On retrouſſoit la tunique par le moyen d'une ceinture lorſqu'il falloit agir, ſe mettre en route, ou aller au combat [b]. L'uſage des doublures ne devoit pas encore être connu dans la Gréce. J'en juge ainſi d'après l'uſage où ces Peuples étoient alors de laver fréquemment leurs habits [c]. La maniere dont ils s'y prenoient mérite d'être remarquée. Ils nettoyoient leurs étoffes en les foulant aux pieds dans de grandes foſſes préparées à cet effet [d].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les Grecs, dès les ſiécles héroïques, ſe ſervoient de ſouliers, mais non pas habituellement. Ils ne les prenoient que lorſqu'ils vouloient ſortir [e]. On ne voit pas bien quelle pouvoit être la forme de ces ſouliers. Les hommes portoient auſſi des eſpéces de bottines faites de cuir de bœuf [f] qui ſe mettoient à cru ſur la jambe. Ils n'avoient aucune ſorte de coëffure; leur parure,

[a] Voy. *Peith.* l. 3, c. 6.
[b] Idem. ibid. p. 321, l. 4, c. 8, p. 464 & 465.
[c] *Peith.* p. 348.
[d] *Odyſſ.* l. 6, v. 93.
[e] *Peith.* l. 3, c. 7, pag. 331.
[f] *Odyſſ.* l. 24, v. 227.

IIe. PARTIE.

à cet égard, consistoit dans la beauté de leurs cheveux qu'ils portoient très-longs [a]. La couleur blonde étoit alors la plus estimée [b]. Ceux qui se piquoient de magnificence nouoient les boucles de leur chevelure avec des crochets d'or. Chez les Athéniens ces crochets étoient faits en forme de cigales [c]. A l'égard de la barbe les Grecs des temps héroïques la laissoient croître [d].

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

L'usage vouloit dans ces siécles que non-seulement les Princes, mais même les personnes considérables, telles que les peres de famille, les juges, &c. portassent pour marque de distinction un bâton fait en forme de sceptre [e]. Remarquons qu'Homère ne parle ni de couronnes ni de diadêmes. Les Grecs ne les connoissoient point dans les temps héroïques.

Il régnoit dès-lors beaucoup de luxe & de magnificence dans les habits des hommes. Voici la description qu'Homère fait de l'habillement d'Ulysse : Ce

[a] Voyez *Feith.* l. 3, c. 4, p. 251. = *Diod.* l. 20, p. 349.

[b] Ibid. p. 350.

[c] *Thuc.* l. 1, p. 4. D.

[d] *Odyss.* l. 16, v. 176, l. 18, v. 175. = *Diod.* l. 3, p. 251.

[e] *Iliad.* l. 2, v. 46 & 186, &c. l. 18, v. 556 & 557. = *Odyss.* l. 2, v. 37, l. 3, v. 412.

Prince, dit-il, étoit vêtu d'un manteau de pourpre, très-fin & très-ample, qui s'attachoit avec une double agraffe d'or. Ce manteau étoit brodé pardevant. On y avoit repréſenté entre autres ſujets, un chien tenant un faon, prêt à le déchirer. Ces figures étoient en or. Sous ce manteau, Ulyſſe avoit une tunique d'une étoffe extrêmement fine, & dont Homère compare l'éclat à celui du ſoleil [a], d'où l'on pourroit peut-être inférer, qu'alors les Grecs portoient des vêtemens dans le tiſſu deſquels il entroit de l'or & de l'argent.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il nous reſte à peu-près autant de détail ſur l'habillement des femmes dans ces temps reculés. Elles avoient alors de longues robes attachées & renouées par des agraffes qui étoient d'or [b], chez les perſonnes aiſées & de diſtinction. Homère ne dit point en quoi pouvoit conſiſter l'eſpéce & la beauté de ces vêtemens. A l'égard des autres parures les femmes Grecques, dès les ſiécles héroïques, portoient des colliers d'or, des braſſelets de même métal

[a] *Odyſſ.* l. 19, v. 225, &c. = [b] *Iliad.* l. 5, v. 424 & 426.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

garnis d'ambre, & des pendans d'oreille à trois pendeloques [a]. Ajoutons qu'elles usoient dès-lors de quelque fard pour embellir & nettoyer leur teint. On voit au surplus que les femmes distinguées ne paroissoient en public que couvertes d'un voile, ou pour mieux dire, d'une espéce de mante qui se mettoit par-dessus la robe, & s'attachoit avec une agraffe [d].

Il faut convenir que d'ailleurs l'habillement des Grecs, tant pour les hommes que pour les femmes, étoit fort défectueux & fort imparfait. N'est-il pas étonnant, par exemple, que ces Peuples n'ayent jamais connu ni culottes, ni bas, ni caleçons, ni épingles, ni boucles, ni boutons, ni boutonnieres, ni poches ? Ils ne connoissoient point non plus les bonnets, ni les chapeaux. J'ai déja fait voir que les Grecs n'étoient point dans l'usage de doubler leurs habits ; aussi pour peu qu'il fît froid, étoient-ils obligés d'a-

[a] *Odyss.* l. 11, v. 325 & 326. = *Ælian.* Var. Hist. l. 1, c. 18. = *Paus.* l. 9, c. 41, p. 796.

[b] *Odyss.* l. 18, v. 171-191, 192.

[c] Ibid. l. 1, v. 334.

[d] *Iliad.* l. 5, v. 424 & 425.

voir recours à leurs manteaux [a]. Il eſt encore plus étrange que, n'ignorant point l'art de préparer le lin & d'en former des tiſſus [b], il ne leur ſoit jamais venu en penſée d'en faire des chemiſes, & qu'en général le linge leur ait été entierement inconnu. C'eſt par cette raiſon que l'uſage du bain étoit ſi familier aux Anciens. L'invention du linge, & la coutume d'en porter habituellement, ont introduit à cet égard un changement notable dans nos mœurs.

IIe PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

J'ai fait voir dans les Livres précédens, qu'on ne pouvoit pas ſe former d'idée claire & préciſe de la forme extérieure qu'avoient les maiſons des Grecs, aux temps héroïques [c]. La diſtribution & la décoration de leurs appartemens ne nous ſont guères mieux connues. Il paroît ſeulement que les logemens d'en-bas étoient occupés par les hommes, & que ceux d'en-haut étoient deſtinés pour les femmes [d]. Tous ces appartemens au ſurplus devoient être bien incommodes, puiſque

[a] Voyez *Odyſſ.* l. 14, v. 480, &c.

[b] Voyez *Iliad.* l. 9, v. 657, l. 20, v. 128. *Odyſſ.* l. 13, v. 73, l. 14, v. 519.

[c] *Suprà*, Liv. 2, Chap. 3, p. 32 & 33.

[d] Voyez *Feith.* l. 3, c. 11, p. 363.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

les Grecs ne connoissoient ni les cheminées, ni les vîtres, ni quantité d'autres inventions, dont nous ne sentons peut-être pas aujourd'hui tout le mérite, par l'habitude où nous sommes d'en jouir dès l'enfance.

Quant aux meubles, on en peut parler avec un peu plus de précision. Les Grecs en avoient dès-lors de deux espéces, les uns pour l'utilité & la commodité, & les autres uniquement pour le luxe & pour la parade. Les premiers consistoient dans des lits, des siéges, des tables & des coffres [a]. Car ces Peuples, dans les siécles héroïques, ne connoissoient ni les armoires, ni les commodes, ni les buffets. Ils n'avoient point non plus l'usage des tapisseries. Parlons d'abord des meubles d'usage.

Les lits des Grecs étoient composés d'une couchette sanglée, garnie de matelas, de couvertures, & probablement aussi de quelques espéces de traversins [b]. Il ne paroît pas que les pavillons ou ciels de lit, ni les rideaux eussent lieu anciennement dans la Gréce. Homère n'en fait nulle mention.

[a] *Odyss.* l. 8, v. 424-425-438-439.

[b] Voyez *Feith.* l. 3, c. 8, p. 334.

On se déshabilloit pour se coucher [a]. Quelques passages de l'Iliade & de l'Odyssée pourroient donner lieu de croire que les Grecs, dès les temps de la guerre de Troye, se servoient de draps [b]. Mais ce fait me paroît d'autant plus douteux, que cet usage a été inconnu à toute l'antiquité. On voit au surplus que chez les Princes & les Rois, les bois de lit étoient ornés de plaques d'or & d'argent & de morceaux d'yvoire [c]. A l'armée, les Grecs couchoient sur des peaux étendues à terre. On les couvroit de tapis, ou d'autres étoffes qui tenoient lieu de matelas. On mettoit ensuite par-dessus les couvertures.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

La forme qu'avoient anciennement les siéges, dans la Gréce, ne nous est pas bien connue. Je présume qu'ils étoient entiérement de bois, n'ayant qu'un simple dossier, sans bras. Ces siéges étoient toujours accompagnés d'un marchepied, soit qu'on s'en servît dans les appartemens pour la conver-

[a] *Odyss.* l. 1, v. 437, &c. l. 14, v. 519, &c.

[b] *Iliad.* l. 9, v. 657. = *Odyss.* l. 13, v. 73.

[c] *Odyss.* l. 23, v. 189, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

sation, soit même à table pour manger [a]. Chez les grands on les couvroit de peaux, de tapis & d'étoffes couleur de pourpre [b]. La même magnificence éclatoit sur les bois des siéges, comme sur les bois des lits [c]. Ils étoient travaillés avec soin & revêtus de beaucoup d'ornemens [d]. Tels étoient les principaux meubles d'usage que les Grecs connussent, aux temps héroïques.

Leurs meubles de luxe consistoient alors dans de beaux trépieds destinés uniquement à parer les appartemens; car d'ailleurs on n'en faisoit aucun usage [e]. Ajoutons-y des cuvettes [f] & d'autres vases précieux, pour la matiere & pour le travail. Du surplus, les Grecs aux temps héroïques, n'avoient ni statues ni tableaux [g]. Il seroit bien difficile au reste, pour ne pas

[a] *Feith.* l. 3, c. 11, p. 361.

[b] *Iliad.* l. 9, v. 657, &c, l. 10, v. 155, 156, l. 24, v. 644, &c.

[c] *Feith.* p. 297.

[d] Ibid. p. 361.

[e] Voyez *Iliad.* l. 9, v. 122, l. 18, v. 373 & 374. On appelloit alors *Trépieds*, de grands vases faits d'une façon particuliere, dont je doute que nous soyons bien instruits. On leur donnoit ce nom, sur ce qu'apparemment ils étoient soutenus par trois pieds.

[f] *Iliad.* l. 23, v. 267, 268 & 270.

[g] Voy. Tome 3, Liv. 2, p. 346, 347.

dire impoſſible, d'expliquer de quelle maniere l'or, l'argent, l'yvoire, & peut-être l'ambre étoient employés à décorer l'intérieur des palais dont parle Homère [a]. On ne peut pas même à cet égard propoſer de conjectures. Paſſons donc aux uſages de la vie civile : voyons comment les Grecs des ſiécles héroïques ſe conduiſoient dans la ſociété, quels étoient alors les amuſemens, & en un mot, les mœurs de cette Nation.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

La politeſſe de ces temps reculés conſiſtoit à appeller chacun par ſon nom [b], à ſe ſaluer de la main droite, & à s'embraſſer [c]. On tenoit auſſi quelques propos obligeans lorſqu'on s'abordoit [d]. Une des principales regles de civilité étoit, lorſqu'on recevoit des étrangers, d'attendre quelques jours à leur demander le ſujet & les motifs qui les amenoient [e]. Il étoit autrefois auſſi de la politeſſe, chez les Grecs, d'entrer le premier, même dans ſa propre maiſon [f].

[a] *Odyſſ.* l. 4, v. 72. &c.
[b] *Iliad.* l. 10, v. 68 & 69.
[c] *Feith.* l. 3, c. 13.
[d] Ibid.
[e] Voyez *Iliad.* l. 6, v. 175 & 176.
[f] Voyez *Odyſſ.* l. 1, v. 125.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Les hommes ne vivoient point habituellement avec les femmes. Elles étoient presque toujours renfermées dans leurs appartemens [a]. Les mœurs des Grecs ne se ressentoient que trop de ce peu de commerce entre les deux sexes. On sera toujours choqué de la grossiéreté & de l'indécence des propos qu'Homère met dans la bouche de ses Princes & de ses Héros. Il n'y a pas jusqu'à leurs témoignages d'estime & de considération qui ne portent l'empreinte de la barbarie qui régnoit encore dans la Gréce aux siécles héroïques. La meilleure maniere en effet de témoigner à quelqu'un combien on l'honoroit & on l'estimoit, étoit de lui servir à table la portion la plus considérable du festin, & de lui verser toujours à boire à plein bord [b]. Telle est encore à présent la politesse des sauvages.

Les Grecs avoient deux sortes de domestiques. Des esclaves, & des personnes libres qui servoient moyennant des gages qu'on leur donnoit [d]. Loin

[a] *Cornel. Nepos*, in Præfat. p. 29.

[b] Voyez *Iliad.* l. 4. v. 261, &c. l. 7. v. 321.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 1, p. 520.

[d] *Odyss.* l. 1, v. 398, l. 4, v. 23-216, 217 & 644, l. 11, v. 488, l. 18. v.

que

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

que le nombre en fût à charge à leurs maîtres, ils en tiroient au contraire beaucoup de profit & d'utilité. On les employoit à garder les troupeaux, & à faire valoir les terres, les seules richesses qu'on connût presque dans ces temps reculés. Ce n'étoit pas d'ailleurs l'usage d'avoir alors des domestiques uniquement pour le faste & l'ostentation. On ne voit paroître chez les Princes Grecs ni portiers, ni huissiers, ni gardes, ni introducteurs, ni valets de chambre, ni aucuns des autres officiers qui rempliſſoient en Egypte & en Asie les cours des Monarques. A l'armée particuliérement, les Héros d'Homère se servent eux-mêmes, comme je l'ai déja remarqué; mais à la ville, les usages étoient très-différens. Nestor & Ménélas se font toujours servir dans leur palais par des officiers[a]. Il en est de même des amans de Pénélope. On voit que dans presque toutes les occasions, ces Princes se font servir par des

356, &c. = *Herod.* l. 8, n. 137.

Cette seconde espece de domestiques n'étoit, à proprement parler, que les gens de journée.

[a] *Odyss.* l. 3, v. 338, 339, l. 4, v. 23-37 & 38, &c. 57, 58-216, 217-621, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

domestiques [a]. Remarquons à ce sujet, qu'alors c'étoient des femmes ou des filles qui s'acquittoient envers les hommes de toutes les fonctions domestiques, même de celles où la pudeur & la retenue semblent le plus intéressées. C'étoient les femmes qui conduisoient les hommes dans le lit, au bain, qui les parfumoient, les habilloient & les déshabilloient [b]. Disons au reste que chez les Grecs, dans les temps héroïques, comme aujourd'hui chez les Sauvages, les femmes étoient chargées de presque tous les travaux pénibles du ménage. Elles faisoient moudre les grains, cuisoient le pain, alloient puiser de l'eau, nettoyoient les appartemens, faisoient les lits, allumoient le feu [c], &c. Le peu d'égards & de ménagemens pour le sexe a de tous temps caractérisé les barbares.

Les Grecs, dès les siécles héroïques,

[a] *Odyss.* l. 1, v. 109, &c. l. 13, v. 93, 94, l. 17, 110, l. 16, v. 248 & 253, v. 88, &c. l. 19, v. 320, l. 17, v. 331, &c. l. 18, v. 75, l. 20, v. 253, &c.

[b] *Iliad.* l. 1, v. 31, l. 14, v. 6, 7, l. 18, v. 559 & 560. = *Odyss.* l. 1, v. 436, &c. l. 3, v. 464, l. 4, v. 49, l. 10, v. 348, 297, 298. = *Athen.* l. 1, p. 10, E. = *Catullus*, Poëm. 62, v. 160.

[c] Id. ibid. = *Herod.* l. 8, n. 137.

connoissoient différentes sortes de plaisirs & d'amusemens. Ils avoient la musique, la danse, les exercices du corps, & les jeux du disque & de la balle. Ces Peuples faisoient particuliérement grand cas de la musique. Ils avoient sur cet article des idées bien différentes de celles que nous pourrions avoir aujourd'hui. Cet art n'est regardé parmi nous que comme un simple amusement. Les Grecs envisageoient la musique d'un œil beaucoup plus sérieux & beaucoup plus attentif. Ils étoient intimement persuadés qu'elle servoit non-seulement à récréer l'esprit, mais encore qu'elle contribuoit infiniment à former le cœur. Je me contenterai entre plusieurs exemples de cette façon de penser, d'en citer un des plus remarquables. Homère dit qu'Agamemnon, en partant pour Troye, avoit laissé auprès de la Reine sa femme un Musicien chargé du soin de la conduite de cette Princesse. Egysthe, ajoute-t-il, ne peut triompher de Clytemnestre qu'après avoir éloigné & fait périr ce Musicien dont les instructions soutenoient cette Princesse dans le chemin de la

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

vertu [a]. C'est par une suite de ces idées sur les effets de la Musique, qu'elle attiroit la principale attention des anciens Législateurs. Cet art avoit, au sentiment des premiers Peuples, une liaison & un rapport intime avec les mœurs. Le fait est trop connu pour devoir y insister.

Il paroît que dans les temps héroïques la lyre avoit la préférence sur la flûte. Dans toutes les circonstances où Homère a eu occasion de placer de la musique, il ne parle jamais que de la lyre. Quelques-uns prétendent qu'alors les cordes de cet instrument étoient de lin. Ils se fondent sur un passage de l'Iliade qui semble en effet vouloir l'indiquer [b]. Mais outre que les termes dont le Poëte s'est servi, sont susceptibles d'une explication qui peut également convenir à des cordes de boyau, on voit par d'autres passages, qu'elles étoient alors connues [c]. D'ailleurs, quel son auroit-on pû tirer d'une corde de lin? Quoi qu'il en soit, au surplus, la lyre

[a] *Odyss.* l. 3, v. 267, &c.

[b] *Schol.* ad *Iliad.* l. 18, v. 570.

[c] *Odyss.* l. 25, v. 409, &c.

ne servoit anciennement que pour accompagner la voix. On ne voit personne dans Homère jouer de cet instrument sans chanter. On ne le touchoit point seul. Les sujets des chansons étoient toujours quelques traits tirés de la Mythologie, ou de l'Histoire. Le temps des repas étoit ordinairement celui qu'on choisissoit pour entendre la musique, c'est-à-dire, un chantre qui marioit sa voix avec la lyre. Car Homère n'introduit jamais qu'un musicien dans ces occasions. On ignoroit alors l'art de multiplier les instrumens, & d'en faire jouer plusieurs ensemble pour produire une harmonie agréable; art qui, je crois, a même été inconnu à toute l'antiquité [a].

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Je ne ferai aucune réflexion sur les danses qui pouvoient être anciennement en usage chez les Grecs, ni sur les différens exercices qui faisoient le plaisir favori de cette nation. On a tant écrit sur tous ces objets, & ils nous sont si familiers, que je me crois dispensé d'en parler. Personne n'ignore que toutes ces institutions tendoient à

[a] Voyez les Mém. de Trévoux, Octobre 1725, p. 1774, &c.

IIe. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

rendre les corps plus agiles & plus robustes. Je doute, au surplus, malgré le témoignage de quantité d'Auteurs, qu'au siécle de la guerre de Troye, il y eût dans la Gréce des spectacles réglés & fixés à un certain temps, & à un certain lieu, c'est-à-dire, des jeux qu'on célébrât réguliérement, tels que le furent par la suite les jeux Olympiques, les jeux Pythiens, les jeux Néméens, &c. Homère ne le donne point à entendre. On recueille seulement de la lecture de ses Poëmes, que l'usage étoit alors établi de célébrer dans certaines occasions des jeux où l'on distribuoit des prix d'une valeur considérable aux vainqueurs [a]. Cette circonstance annonce d'abord une différence essentielle dans les récompenses, objet principal des combattans. Ceux que remportoient les vainqueurs aux jeux Olympiques, Pythiens, Isthmiques, Néméens, consistoient uniquement dans une couronne faite de branches d'olivier, de laurier, de pin, d'ache, &c. La gloire étoit donc alors le seul motif qui animât les combattans, & nullement le lucre & la cupidité. Ces

[a] Voyez *Iliad.* l. 9, v. 123, &c. l. 23, v. 259.

motifs, au contraire, pouvoient entrer pour beaucoup dans les jeux dont parle Homère, où les prix proposés consistoient dans des esclaves, des chevaux, des armes, des bœufs, des vases précieux, des sommes d'or & d'argent, &c. Enfin les jeux Olympiques, Pythiens, &c. se célébroient régulièrement à certaines époques, & constamment aux mêmes endroits; mais il ne paroît par aucun passage d'Homère, qu'au temps de la guerre de Troye, il y eût rien de fixe & de réglé sur le temps & le lieu auxquels on devroit célébrer les jeux qu'il décrit. On pourroit néanmoins concilier tous ces faits, en disant que les jeux sacrés de la Gréce établis très-anciennement avoient cessé ensuite d'être célébrés pendant un temps considérable; interruption dont l'histoire fournit plusieurs exemples. Alors il ne seroit pas étonnant qu'Homère n'eût rien dit de leur célébration. Comme ce point de critique exigeroit, au reste, une assez longue discussion, & que d'ailleurs elle seroit peu utile, je ne crois point devoir m'y engager.

H^e. PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissement de la Royauté chez les Hébreux.

[a] Voyez le Journal des Savans, Février 1751, p. 112, &c.

IIe PARTIE.

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Il ne nous reſte plus qu'à jetter un coup d'œil général ſur les mœurs des Grecs, aux ſiécles héroïques, c'eſt à-dire, ſur leur façon de penſer & d'agir. On a déja pû juger par tout ce que j'ai rapporté, à quel point ces Peuples étoient alors barbares & ignorans. La férocité de leurs mœurs répondoit à la groſſiereté de leur eſprit. Ils n'avoient ni morale, ni principes. Le droit du plus fort étoit preſque la ſeule loi qu'ils reconnuſſent. Cette anarchie forçoit alors les Grecs à marcher toujours armés, & à être perpétuellement en état de défenſe [a]. Dans la deſcription du bouclier d'Achille, Homère repréſente des jeunes gens danſans l'épée au côté [b].

On ne trouvoit donc dans ces anciens temps ni repos, ni ſureté dans la Gréce. Le brigandage & la licence y régnoient de toutes parts [c]. C'eſt pourquoi la force du corps & la hardieſſe dans les combats, étoient autrefois les plus belles qualités que ſes Peuples con-

[a] *Thuc.* l. 1, p. 4. C. = *Ariſt.* de Repub. l. 2, c. 8, t. 2, p. 327, B.

[b] *Iliad.* l. 18, v. 597 & 598.

[c] Voyez *ſuprà*, Liv. 4, p. 324.

IIe. PARTIE.

nuſſent [a]. La ſageſſe, la juſtice, la probité, la plûpart des vertus morales, en un mot, n'avoient pas ſeulement de noms dans l'ancien langage des Grecs, comme ils n'en ont point encore chez les ſauvages de l'Amérique [b]. Je n'oſerois même aſſurer qu'il y eût alors dans la langue Grecque de terme qui exprimât l'idée générale de *vertu* (1).

Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

La politeſſe ne s'eſt jamais introduite dans une contrée que par le moyen des lettres. Les vices les plus brutaux & les plus préjudiciables à l'humanité ſont le partage des nations groſſieres & ignorantes. La Philoſophie n'avoit pas encore éclairé la Gréce, au temps

[a] Voy. *Feit.* l. 14, c. 7, p. 432.

[b] Voyez *La Condamine*, Relation de la riviere des Amazones, p. 54 & 55.

(1) Le mot Ἀρετὴ, ſi fréquemment employé dans Homere, eſt viſiblement dérivé d'Ἄρης, *Mars, combat*, & ne ſignifioit originairement que *bravoure* ou *vertu guerriere*.

Si dans la ſuite le mot Ἀρετὴ a été employé pour ſignifier la *vertu* en général, c'eſt que pendant long-temps les Grecs n'avoient point connu d'autre vertu que la valeur, qui même dans les plus beaux ſiecles de cette nation, fut toujours regardée comme la *Vertu par excellence*.

Je crois en pouvoir dire autant du mot Σοφία, *ſageſſe*, qu'on rencontre également dans Homere. Ce terme ne déſigne, chez ce Poëte, que l'*habileté* & l'*adreſſe* dans les Arts Méchaniques.

IIe. PARTIE

Depuis la mort de Jacob, jusqu'à l'établissemt. de la Royauté chez les Hébreux.

de la guerre de Troye. Aussi la conduite de ses habitans nous présente-t-elle alors le tableau le plus sombre & le plus hideux. L'histoire des siécles héroiques n'offre que des usurpations, des meurtres, des violences & des forfaits inouis. C'est à cette époque qu'ont paru tous ces fameux criminels dont les noms ont passé jusqu'à nous. On y voit les Thésée, les Atrée, les Etéocle, les Alcméon, les Oreste, les Eryphile, les Phédre, & les Clytemnestre. Presque tous les Princes qui marcherent devant Troye furent trahis par leurs femmes. Le royaume seul de Mycènes présente les catastrophes les plus affreuses. La scène à chaque moment y est ensanglantée. L'histoire de Pélops & de ses descendans n'est qu'un tissu de crimes & d'horreurs [a]. Les siécles héroiques sont, en un mot, les temps les plus féconds en inceſtes & en parricides, dont il soit parlé dans l'Histoire [d].

Après ces réflexions il seroit, je crois, fort inutile de s'arrêter à prouver combien les éloges dont certains

[a] Voyez Tome 3, Liv. 1, pag. 77, 78. = [b] *Rauf.* l. 2, c. 29, p. 179.

I Q U

ment de l ébreux.

LE..... 3

AMAS..... 10

ANDRE..... 12

MES.

ION.

SICTON.

HUS.

NAPOLI

& POLLUX.

S.

123

12

II
II
II
II
II

..... 3 ans.

istoire sous le nom
principaux Chefs,
artagérent entr'eux
eut l'Argolide : la
nt le cours de cette
place, & eurent en
diviser le domaine
& avec une égale
de Lacédémone, &

mort de ce Prince
en REPUBLIQUE. On ignore
n fut alors la forme, & la
On perd même entierement
l'histoire de cette ville : elle
ommence à figurer qu'au
u passage de XERCES dans
e.

la fin du Tome IV.

Auteurs ont jugé à propos de combler les temps héroiques, ſont faux & déraiſonnables. On peut parfaitement bien appliquer à ces ſiécles tant vantés, tout ce que j'ai dit ſur ceux qui faiſoient l'objet de la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Grecs alors étoient auſſi ignorans & par conſéquent auſſi vicieux que le pouvoient être les peuples dont je parlois. Il s'eſt paſſé bien des ſiécles avant que la plus grande partie de l'Univers ſoit ſortie de cette funeſte ignorance, dont les vices & les excès les plus honteux ſont la ſuite inévitable.

IIe. PARTIE. Depuis la mort de Jacob, juſqu'à l'établiſſemt. de la Royauté chez les Hébreux.

Fin du Tome IVe. & de la Seconde Partie.

84340